

perfide, — Arrêtez, ou ce bras en punit l'homicide, ROTR. *Bélis.* 1, 2. Arrêtez, J'ignore quel projet, Burrhus, vous méditez, RAC. *Brit.* III, 9. Cher Théramène, arrête, et respecte Thésée, in. *Phèd.* I, 4. Arrêtez [attendez] un peu là, MOL. *l'Étour.* II, 12. || 5° En termes de manège, arrêter et rendre, faire des demi-temps d'arrêt. || 6° En termes d'escrime, prendre un coup d'arrêt.

S'ARRÊTER, v. réfl. || 1° Suspendre sa marche. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage, Se mesurent des yeux, BOIL. *Lutrin*, v. || Cesser d'aller. Ma montre s'est arrêtée. || Demeurer, se fixer. Chez ces gens pour toujours il se fût arrêté, LA FONT. *Fab.* VII, 6. || Fig. Ses regards ne s'arrêtent en aucun endroit. Les suffrages ne s'arrêtent pas sur le plus digne. Macrauté se lasse et ne peut s'arrêter, CORN. *Cinna*, IV, 3. Que l'effet de vos yeux s'arrêterait à votre imagination, sans passer jusqu'à votre jugement, vort. *Lettr.* 187. || Familièrement. S'arrêter en beau chemin, renoncer à une entreprise dont le succès paraît assuré. || Perdre le temps, s'amuser. Il s'arrête à tous les coins de rue. || Interrrompre un voyage. Nous nous sommes arrêtés quinze jours à Genève. || 2° Cesser d'agir. Arrêtez-vous, seigneur, et d'une âme apaisée Souffrez que je vous livre une vengeance aisée, CORN. *Poly.* V, 6. || Cesser de parler. Il s'est brusquement arrêté au milieu de son récit. || 3° Se fixer, se déterminer. Après avoir écouté diverses propositions, il s'arrêta à la première. Je veux l'ouïr; mon choix s'arrête à ce témoin, RAC. *Mithr.* III, 4. || 4° Avoir égard, faire attention. Il s'arrêta à des apparences. Quoi! vous vous arrêtez aux songes d'une femme, CORN. *Poly.* I, 4. Je ne m'arrêtai point à ce bruit témoinaire, RAC. *Mithr.* II, 3. Ne vous arrêtez point à ses froideurs passées, ID. *Baj.* V, 6. Je ne m'arrêtai point à cette ardeur nouvelle, ID. *Andr.* IV, 6. Il ne se faut point arrêter Aux deux faits ambigus que je viens de conter, LA FONT. *Fab.* VIII, 16. Pourquoi venez-vous vous arrêter à nos faibles talents? MASS. *Parole.* || 5° S'appesantir, insister. Il s'arrêta longtemps sur les services qu'il vous a rendus. Circonstances que je ne m'arrête pas à rapporter, PASC. *Prov.* 17.

— SYN. ARRÉTER, RETENIR. Arrêter est plus définitif que retenir; ce qui est arrêté n'avance plus; ce qui est retenu peut avancer encore, bien que moins ou plus difficilement. Quand on retient, il reste toujours incertain si la main sera assez forte pour arrêter. Des idées arrêtées sont des opinions fixes desquelles on est décidé à ne pas s'écartier. Une imagination retenue est celle que l'on contient et que l'on empêche de s'égarer.

HIST. XI^e s. Au cheval est l'espée arêteuse, Ch. de Rol. ch. Car chevauchez; pourqu' [pourquoi] alez aréstant? ib. cxxxii. Que [Dieu] pour lui face le soleil arester, ib. clxxv. || XII^e s. Tresqu'à Turpin [il] ne se voust [voulut] arester, Ronc. p. 54. Fer ne acier ne le put arester, ib. p. 75. Faites magent en ce val arester, ib. 478. Partir m'esteut de vous, sans demeurer [retard]; Tant en ai fait, ne puis plus arester, Couci, xxiv. Dreit devant l'arcevesque sunt andui [tous deux] arésté, Th. le mart. 44. Pruyères e diacnes plusurs en i ot pris, Laruns, mürdiseurs en la rei prisun mis; C'aresté mult souvent erent par le pais, ib. 26. || XIII^e s. Et Tybers et la vieille n'ont cure d'aréster [de s'aréster], Berte, xvii. [Elle] Regardoit mout souvent, et puis si s'arrestoit, ib. xxvii. Quant elle pot parler, si dist [qu'elle] n'arrestera, Ne mais en une ville qu'une nuit ne gisra, ib. cxxii. L'espée [il] trait, sor lui s'arreste Que il li volt couper la teste, Grégoire le grand, p. 63. Et Chantecler [le coq] saut en travers, Renart choisi [appercut], bien le conut; Desor un fumier s'arrestut, Ren. 15448. Et se le arreste por dette fait servise à celui en cui poeir il est.... Ass. de Jér. I, 189. Li tens, qui s'en va nuit et jor, Sans repos prendre et sans sejor, Et qui de nous se part et emble Si cellement qu'il nous semble Qu'il s'arreste adès en ung point, Et il ne s'i arreste point, la Rose, 363. || XIV^e s. Et est asavoir que aucuns sont demourans et trop arrestés en leur opinion, ORESME, Eth. 244. Tu qui vues avoir mon cheval, Je te di qu'amont et aval, Sans faillir, au tiers pas s'arreste, MACHAUT, p. 80. || XV^e s. La dame s'arresta sur cet avis.... FROISS. I, I, 42. Quand messire Guillaume de Montagu vit du chastel qu'ils estoient tous passés et qu'ils n'arrestoient point au chastel.... ID. I, I, 462. Et en celle pensée s'arresta totalement, Jehan de Saintré; ch. III. Je ne m'arreste point à tout ce que j'ois, G. CHASTEL. Chr. des D. de Bourg. II, ch. 43. Vint de par le roy le cardinal Balue, qui peu y aresta, et fit aucunes ouvertures, COMM. II, 5. || XVI^e s. Cel attrayant, oeil

arresté, De qui la celeste clarté Peut les plus clairs yeux esblouir, ST-GEL. 29. Arrestant obstinément sa veue contre un milan, MONT. I, 402. Je donne ces fantasies, non comme arrestées et réglées par l'ordonnance divine, ID. I, 404. P. Bunel, ayant arresté quelques jours à Montaigne, ID. II, 436. Le remora arête toute sorte de vaisseaux ausquels il s'attache, ID. II, 480. Je m'arreste aux comparaisons qui me sont plus favorables, ID. II, 243. Nos loix non plus que nos vêtements ne peuvent prendre aucune forme arrestée, ID. III, 64. On dit, quand il est question de marier un jeune homme : il le faut arrêter; car, de fait, je crois que nous volerions au ciel si cet arrest ne nous retenoit, YVER, p. 572. Platon veut qu'elle ait été appelée histoire, pour ce qu'elle arête le flux de nostre mémoire, AMYOT, Préf. II, 27. Il le feist arester prisonnier avec Théseus, ID. Thésée, 39. Les Pelasgiens, après avoir couru la plus grande partie de la terre habitable, s'arrestèrent au lieu où Rome est à présent fondée, ID. Rom. 4. Cela arresté [décidé], les conjurez.... ID. Publ. 7. Les femmes arrestèrent entre elles qu'elles porteroient un an entier le deuil de sa mort, ID. ib. 40. Lors Timoleon n'arresta gueres [ne tarda pas] à choquer, voyant le peu d'exploit que faisoient ses gens de cheval, ID. Timol. 37. Il estoit froid, reposé, constant et arresté, ID. Arist. 4. Lier une veine ou artere pour arester un flux de sang, PARÉ, *Introd.* 2. Puis tu arresteras le noeud seurement, ID. x, 24. Ne vous arrestez pas à ce que vous voirés de luy, mais à son scavoir et esperience que j'ai esprouvé bonnes, MARGUER. Lett. 422. Les meridionaux sont melancholiques, et, par ainsi, arrestés, constans, contemplatifs, ingenieux, CHARRON, *Sagesse*, I, 49.

— ETYM. Bourguig. *érétait*; Berry, *airter*, *airreter*; picard, *arter*; provenç. *arrestar*, *arestar*; ital. *arrestare*; de *ad*, à, et *restare*, rester, c'est-à-dire faire rester, et non, comme le veulent quelques étymologistes, de l'allemand *Rest* ou *Rast*, repos. Une petite particularité vient en confirmation de ce qui est établi d'ailleurs : on trouve dans l'ancien français ce verbe conjugué parfois irrégulièrement, *arresteū* au participe, *arestut*, au parfait défini; c'est qu'en effet *restare* se conjuguaient en latin comme *stare*, et que, dans le vieux français, *stare* avait donné *estēū*, *estū*, etc.

ARRÉTISTE (a-ré-ti-st^e), s. m. Auteur qui a réuni et commenté les arrêts des cours souveraines.

— ETYM. *Arrêt*. On a dit dans le siècle dernier *arrestographe*, mauvais mot, remplacé par *arrêtiste*.

+ ARRÉTOIR (a-ré-toir), s. m. Dent qui surmonte la bague d'une baionnette.

ARRHÉ, ÉE (a-trré, rrée), part. passé. Une location arrhéée.

ARRHEMENT (a-rre-man), s. m. Action d'arrher.

— ETYM. *Arrher*.

ARRHER (a-rré), v. a. Donner des arrhes pour s'assurer d'un achat, d'une location, etc.

— HIST. XVI^e s. Pour lequel il erra un petit logis, D'AUB. *Fœn.* III, 49.

— ETYM. *Arrhes*; Berry, *airrher*. *Errher* a été autrefois de bon usage. Il les errhe et s'en assure pour une autre fois, BALZ. *Disc. à la Régente*.

ARRHES (a-r^e), s. f. plur. || 1° Argent donné pour la garantie d'un marché. || 2° Fig. Gage. Qui donna pour arrhes un baiser, LAFONT. *Coupe*. Un tissu de cheveux que reçut Don Fernand pour arrhes de mes veux, CORN. *D. San.* V, 6. Mes premiers services n'étaient à leurs yeux que des arrhes de ceux qui les devaient suivre, J. J. ROUSS. *Prom.* 6. J. C. a donné à votre cœur les arrhes du St-Esprit, CHATEAUBR. *Génie*, I, I, 6.

— HIST. XIII^e s. Et sachis bien, cui l'en otroie Le balsier, qu'il a de la proie Le miex et le plus avenant, Si a erres du remenant, la Rose, 3448. Si tost que denier Dieu en est donés, ou si tost comme eres en sont donées, BEAUM. XXXIV, 60. || XVI^e s. Comment ne la recevrons-nous d'une persuasion certaine et invincible, puis qu'elle nous a été donnée avec un telle arre et confirmation? CALV. *Instit.* 45. Ilz donnent gage et arre de faire encore mieux à l'advenir, AMYOT, Cör. 5. Il pensa qu'il n'estoit plus besoing de luy bailler argent pour le rendre enemny des Romains, attendu que luy mesme le premier luy avoit baillé telles arrhes de leur estre enemny, ID. P.-Am. 49. Comme il appartenoit à un personnage qui avoit donné de si grandes arrhes de l'affection qu'il portoit à son pais, ID. *Pélop.* 37. Le sacre et couronnement sont les arrhes de nos rois, D'AUB. *Hist.* III, 186. Si j'estois seulement en vostre bonne grace Par l'erre d'un baiser doucement amoureux, Mon cœur au départir ne seroit langoureux, RONS. 238

— ETYM. Berry, *airrhes*; picard, *errhe*; genev. *airrhes*, *errhes*; wallon, *airez*; rouchi, *erres*; provenç. et espagn. *arras*; ital. *arre*; du latin *arrha* ou *arra*, et aussi *arrhabo*, du grec ἀρράβων. *Arrhes* n'a présentement plus de singulier; il en avait un autrefois. La prononciation *erres* a duré jusque dans le XVII^e siècle, et Bouhours remarque qu'on dit *arrhes* au figuré, et *erres* au propre : donner des arrhes au coche. Comme on voit, *errhe* était un archaïsme.

+ ARRHZIZE (a-rré-z^e), adj. Terme de botanique. Qui est dépourvu de racine ou de radicule, selon qu'il s'agit d'une plante ou d'un embryon.

— ETYM. A privatif, et πίχα, racine (comp. RACINE).

ARRIÈRE (a-riè-r^e), adv. || 1° Exprimant qu'on rejette loin, bien loin. Arrière de moi, SATAN. Arrière ceux dont la bouche souffle le chaud et le froid, LAFONT. *Fab.* V, 7. Arrière tout respect, forcés toute contrainte. Sa menace accroît plus ma fureur que ma crainte, ROTR. *Bélis.* II, 4. || 2° En termes de marine, vent arrière, vent qui souffle droit dans la poupe. Toujours le vent arrière, quelle bénédiction! CHOISY, *Voyage de Siam*, p. 6. || 3° S. m. En termes de chasse, prendre les arrières, rechercher dans un défaut, avec les chiens, la voie de l'animal, en reprenant en arrière le chemin qu'il a suivi. Prendre les grands arrières, continuer ses recherches plus loin. || 4° La partie postérieure d'une chose. L'avant et l'arrière d'une charrette. On a trop chargé l'arrière. || Terme de marine. La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la poupe. || 5° En arrière, loc. adv. Marquant un mouvement vers le côté qui est derrière. Il fit un pas en arrière. Se renverser en arrière. Vous les auriez vus tous, retournant en arrière. Laisser entre eux et nous une large carrière, RAC. *Mithr.* V, 4. Vous, dès que cette reine ivre d'un fol orgueil.... Ne pourra plus retourner en arrière, ID. *Ath.* V, 3. Pégase s'effarouche et recule en arrière, BOIL. *Epitr.* IV. Devant qui le Jourdain retourna en arrière, BOSS. *Hist.* II, 3. || Derrière et à une certaine distance. Il est resté bien loin en arrière. Parle et mets ces mines en arrière [défais-toi de ces mines], MOL. *Mélic.* I, 3. Il le loue en sa présence et le déchire en arrière, c'est-à-dire quand il est absent. || En retard. Il ne s'est pas mis au courant de son travail, il est en arrière. Ce fermier est en arrière pour ses payements. || 6° En arrière de, loc. prép. Sur un plan plus reculé. La cavalerie fut placée en arrière d'un bouquet de bois. || Hors de la présence de quelqu'un. Souvent on parle en arrière des gens autrement qu'en leur présence. || Fig. En retard. Ce jeune homme est en arrière de ses camarades. Ces gens-là sont en arrière de leur siècle.

— REM. *Errière* est une prononciation provinciale que le bon usage a rejetée et dont il faut se garder.

— HIST. XI^e s. Li naïfs [le serf natif] qui départent de la terre, nuls nel retene [retienne], anz le faut venir arere à faire soun servise, L. de Guill. 33. Regarde arere, veit le glouton gesir, Ch. de Rol. xcm. || XII^e s. Arrier [il] se trait demie arbarette, Roncisv. p. 66. Arriere [ils] tornent tost et isnement, ib. p. 77. Je ne m'en puis partir ne traire ariere, Couci, xviii. Atant se regarda li dux Miles arrier, Sax. xi. Mais erriere s'en aillent, ainsi com sont venu, ib. xxviii. Li messagier le rei.... Muntent en lur chevals, ariere se sunt mis, Th. le mart. 66. || XIII^e s. Seur ce, s'en parti li messages et s'en ala arrieres à l'empereur en Constantinoible, VILLEH. LXVII. Einsi reviendrent arrieres en l'ost, et ala chascuns à sa heberge, ID. LXVIII. Tant leur a dit Bertain et ariere et avant, Que tout quaque il lui plaist leur a fait entendant, Berte, 107. Et pour chou [ce] que il ne peüst estre mis ariere de son droit par defaute de segnor, H. DE VALENC. XIII. Li ples de l'eritage seroit mis arriere en le [la] cort Jehan, BEAUM. VI, 34. L'autre bataille des amiraus desconfist l'arriere bataille du soudanc de Damas, JOINV. 271. Et quant e roy vint à Poitiers, il vousist [eut voulu] bien estre arrieres à Paris, ID. 208. || XV^e s. Isabelle se voyoit toute arriere du confort et aide qu'elle cuidoit avoir du roi Charles son frere, FROISS. I, I, 42. Et lui enjoignoit très especialement que, toutes paroles et essoines mises arriere, il se partist et defist son siege, ID. I, I, 298. Des rentes du comté il [Jacques d'Artevelle] n'allouoit nulles, mais les mettoit et avoit mises toudis arriere en deposit.... ID. I, I, 248. || XVI^e s. Il seroit honteux aux Anglois de faire un arriere pied devant une armée qui fuit.... MÉM. S. DU G. CH. 9. Ils les amuserent sur mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce que.... MONT. I, 298. En nous acculant

et tirant arrière, nous attirons la ruine qui nous menace, ID. I, 305. Elle le veid en l'arrière enfer, ID. IV, 373. Il le fait trebucher en arrière au long du rocher, ANYOT, *Cam.* 47. Les adherens de Camillus repouloient le sergent arrière de la chaire, ID. ib. 72. Entrant bien avant en la terre arrière de la mer.... ID. *Péric.* 40. Au reste fort aisément en arrière; car il n'y avoit aucune dette, CARL. III, 3. On eust pensé qu'il eust esté ung fort riche homme, mais il est grandement à l'arrière de ses affaires, PALSGR. p. 423. Ce que bien connoissant, Vluzalis scie de l'arrière [rame de manière à faire marcher la galère par l'arrière], D'AUB. *Hist.* II, 83. La Roiale, en voulant scier de l'arrière, fut aussi assablée, ID. ib. II, 302.

— ÉTYM. Berry, *rièrē*, en *airière*; genev. et pi-card, *errière*; bourguig. *areire*; wallon, *èri*; provenç. *areire*, *arreire*, *areyre*, *areires*; catal. *arreira*; de *ar* pour *ad*, et *retro*, arrière.

ARRIÈRE, ÉÉ (a-riè-re, rée), part. passé. || 1^e Mis en retard. Payement, traitement arriéré. Fermier arriéré d'un terme. || 2^e Province arriérée, province où l'instruction est peu répandue. Enfant arriéré, enfant qui ne sait pas autant que les autres enfants du même âge. || 3^e Il est bien arriéré, sa tâche est loin d'être finie. || 4^e S. m. Ce qui reste du. Payer l'arrière. || 5^e Travail en retard. J'ai beaucoup d'arrière dans ma correspondance. || Familièrement. Au retour de l'expédition, vous recevez tout l'arrière des coups de bâton qui vous sont dus depuis 1789, P. L. COURIER, II, 274.

† **ARRIÈRE-ALLIANCE** (a-riè-ra-li-an-s'), s. f. Alliance éloignée. Dignités tombées dans la boue par des alliances et des arrière-alliances déjà contractées, ST-SIM. 297, 63. || *Au plur.* Des arrière-alliances.

ARRIÈRE-BAN (a-riè-re-ban), s. m. Anciennement, ban et arrière-ban, ou, simplement, arrière-ban, convocation que faisait le roi de sa noblesse, tant vassaux qu'arrière-vassaux, pour aller à la guerre; le corps de la noblesse ainsi convoqué. On a mandé le ban et l'arrière-ban. Louis XIV fut conseillé de faire marcher le ban et l'arrière-ban, VOLT. *Louis XIV*, 42. A la tête de son arrière-ban, dans la Basse-Bretagne, SÉV. 537. Mais un qui pour un temps suivit l'arrière-ban, RÉGNIER, *Sat.* x. Mon père eut plusieurs fois le commandement en chef de tous les arrière-bans du royaume, ST-SIM. 6, 84. Saint Louis vers nos rives Eût de ses chevaliers guidé l'arrière-ban, V. HUGO, *Orient.* 3. Monseigneur le duc de Bretagne A pour les combats meurtriers Convoqué de Nante à Mortagne L'arrière-ban de ses guerriers, ID. *Ball.* 6. || *Au plur.* Des arrière-bans.

— REM. Après la disparition des vassaux directs de la couronne, les deux mots *ban* et *arrière-ban* finirent par n'avoir plus de signification pratique distincte. On exprimait, par ces mots ou par arrière-ban seul, le service militaire exigé des possesseurs de fiefs. « Notre ban et arrière-ban, dit Chantereau Le Fèvre, est une convocation de tous les vassaux pour servir le roi dans son armée. »

— HIST. XII^e s. Faites chacun baron en sa terre envoier, Par tout l'arrière ban qu'il pourra justicier, SAX. VI. || XIII^e s. Par foi, dist li barons et ses consuls tous, vous ne trouverés nului qui ne vous los à mander vo arrière-ban dont vous avés assés, CH. DE RAINS, p. 75. Brun regarde devers les rues Et voit l'arrière ban venir, REN. 9375. Le roy ot conseil que il ne partiroit de Damiette jusques à tant que son frere le conte de Poitiers seroit venu, qui amenoit l'ariere ban de France, JOINV. 248. || XIV^e s. Banc et ariere banc, tout le povoir de France, *Girart de Ross.* 4741.

— ÉTYM. Bas-latin, *aribannum*, *arribannum*, *herebannum*. Ménage, adoptant l'opinion de Caseneuve, admet que ce mot a été formé de *arrière* et de *ban*: l'*arrière-ban* étant proprement la convocation des vassaux qui tiennent les *arrière-fiefs*, et le *ban* étant celle des vassaux qui tiennent les fiefs mouvants du roi sans moyen. Cela est sans doute vrai; mais il est à croire aussi que le bas-latin *aribannum* a été cause d'une confusion par laquelle la première partie *ari* a été assimilée au mot *arrière*; *aribannum* ou *herebannum* a une tout autre origine, dérivant de l'allemand *Heer*, armée, et de *ban*, convocation (voy. *BAN*).

ARRIÈRE-BEC (a-riè-re-bek), s. m. Terme d'architecture. L'éperon d'une pile de pont en aval. || *Au plur.* Des arrière-becs.

ARRIÈRE-BOUCHE (a-riè-re-bou-che), s. f. Terme d'anatomie. Partie postérieure de la bouche. || *Au plur.* Des arrière-bouches.

ARRIÈRE-BOUTIQUE (a-riè-re-bou-ti-k'), s. f.

Pièce en arrière de la boutique. || *Au plur.* Des arrière-boutiques.

† **ARRIÈRE-CABINET** (a-riè-re-ka-bi-nè), s. m. Cabinet placé en arrière. Qu'on se souvienne des larmes et des sanglots cachés dans le recoin de cet arrière-cabinet, où je surpris M. le duc d'Orléans la nuit de la mort de Monseigneur, ST-SIM. 326, 48. Le duc d'Orléans m'emmenga dans son arrière-cabinet obscur, sur la galerie, ID. 252, 440. Le rideau du lit fut un peu tiré, et Mme de Maintenon passa dans les arrière-cabinets, ID. 405, 44. || *Au plur.* Des arrière-cabinets.

† **ARRIÈRE-CADET** (a-riè-re-ka-dé), s. m. Homme descendu d'un cadet. Le marquis de Neelle trouva pour sa sœur un arrière-cadet de Nassau, qui n'avait pas de chausses et qui servait en Flandre, ST-SIM. 289, 487. || *Au plur.* Des arrière-cadets.

† **ARRIÈRE-CAUTION** (a-riè-re-kô-sion), s. f. Une caution de caution. || *Au plur.* Des arrière-cautions.

† **ARRIÈRE-CHANGE** (a-riè-re-chan-g'), s. m. L'intérêt des intérêts. Vieilli. || *Au plur.* Des arrière-changes.

† **ARRIÈRE-CHARTE** (a-riè-re-cha-rt'), s. f. Charte de renonciation réciproque à des possessions, à des demandes, à des prétentions. || *Au plur.* Des arrière-charters.

† **ARRIÈRE-CHOEUR** (a-riè-re-keur), s. m. Terme d'architecture. Chœur placé derrière le maître autel. || *Au plur.* Des arrière-choeurs.

ARRIÈRE-CORPS (a-riè-re-kor), s. m. || 1^e Terme d'architecture. Partie verticale d'un bâtiment en retraite d'un autre. || 2^e Terme de menuiserie. Lambri assemblé en renflement avec un autre. || Toute partie de menuiserie faisant retraite sur une autre. || 3^e Terme de marbrier. Évidemment que l'on fait sur l'angle d'un socle ou autre partie du marbre. || *Au plur.* Des arrière-corps.

ARRIÈRE-COUR (a-riè-re-kour), s. f. Petite cour sur l'arrière d'un bâtiment. || *Au plur.* Des arrière-cours.

† **ARRIÈRE-DEMI-FILE** (a-riè-re-de-mi-fi-l'), s. m. Nom qu'on donnait autrefois aux quatre derniers soldats d'une file de huit hommes d'infanterie. || *Au plur.* Des arrière-demi-files.

ARRIÈRE-FAIX (a-riè-re-fè), s. m. Terme d'anatomie. Ce qui reste dans la matrice après l'expulsion du fœtus, savoir: le placenta et les membranes. La superficie extérieure de la peau qu'on nomme l'arrière-faix, DESC. *Fœtus*, 5. || *Au plur.* Des arrière-faix.

— HIST. XVI^e s. L'arrière-faix a été ainsi appellé du vulgaire, parce qu'il vient après l'enfant, et qu'il est un autre faix à la femme; le lict, parce que l'enfant y est couché et enveloppé, et y demeure; la délivrance, parce qu'estant hors, la femme est entièrement délivrée, PARÉ, XVIII, 48.

† **ARRIÈRE-FENTE** (a-riè-re-fan-t'), s. f. Terme de ganterie. Fente que l'on fait sur un gant du côté de la paume de la main. || *Au plur.* Des arrière-fentes.

ARRIÈRE-FIEF (a-riè-re-fiéf'), s. m. Fief mouvant d'un autre. Les fiefs étant devenus héritataires, et les arrière-fiefs s'étant étendus, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 9. || *Au plur.* Des arrière-fiefs.

— HIST. XIII^e s. Toute laie juridiction du royaume est tenue du Roy en fief ou en arrière fief, BEAUM. XII, 12. S'auncuns est semouns por aidier lor signor contre ses ennemis, il n'est pas tenus, s'il ne veut, à issir hors du fief ou des arriere fiefs son signeur, ID. 50. Il convient que li sires suefre, par coutume, que ce qui est tenu de li en fief, vienne en partie en son arrière fief, ID. XLVII.

† **ARRIÈRE-FLEUR** (a-riè-re-fleur), s. f. || 1^e Terme de jardinage. Seconde floraison. || 2^e Terme de médisserie. Reste de fleur qu'on a omis d'ôter et d'enlever de dessus les peaux en les effleurant. || *Au plur.* Des arrière-fleurs.

† **ARRIÈRE-FOIN** (a-riè-re-foin), s. m. Terme d'agriculture. Regain. || *Au plur.* Des arrière-foins.

† **ARRIÈRE-FROIDURE** (a-riè-re-froi-du-r'), s. f. Froids qui viennent dans l'arrière-saison. || *Au plur.* Des arrière-froidures.

— HIST. XVI^e s. Par crainte des arrière-froidures, O. DE SERRES, 709.

ARRIÈRE-GARANT (a-riè-re-ga-ran), s. m. Terme de jurisprudence. Garant du garant. || *Au plur.* Des arrière-garants.

ARRIÈRE-GARDE (a-riè-re-gar-d'), s. f. || 1^e La partie d'une armée de terre qui ferme la marche. || Dans une armée de mer, division qui fait la queue de l'armée ou qui est sous le vent. || 2^e Fig. Dès qu'il eut le dos tourné, Dieu sait comme on donna sur son

arrière-garde, HAMILT. *Gramm.* 9. || *Au plur.* Des arrière-gardes.

— HIST. XI^e s. S'arere-garde [il] lairrat deriere sei, CH. DE ROL. XLII. S'en [si en] rere-garde [il] trueve le cors Rolant.... ib. XLVI. || XII^e s. Se Rolant [il] trueve reregarde faisant... ib. p. 28. Quant en l'arriere-garde se feri Baliganz.... SAX. V. || XIII^e s. Et l'arriere-garde faisoit Henris, li freres le conte Baudoin de Flandres et la soie gent, VILLEH. XCIX. Les Templiers, qui estoient venus au cri, firent l'arriere garde bien et hardiment, JOINV. 221. Il vint au roy, et li dit: Sire, mons. de Chasteillon vous prie que vous li donnez l'arriere garde, ID. 228.

ARRIÈRE-GOÛT (a-riè-re-gou), s. m. Goût qui revient après certains aliments ou certaines boissons. Ce vin laisse un arrière-goût désagréable. || *Au plur.* Des arrière-goûts.

† **ARRIÈRE-GRAISSE** (a-riè-re-grè-ss'), s. f. Terme d'agriculture. Engrais de reste dans une terre qui, ayant été fumée, a donné sa récolte. || *Au plur.* Des arrière-graisses.

ARRIÈRE-MAIN (a-riè-re-min), s. f. || 1^e Le revers de la main. S'il a reçu un soufflet de l'avant-main ou de l'arrière-main, PASCH. PROV. 44. || En termes de jeu de paume, avoir l'arrière-main belle, bien donner le coup du revers de la main. || 2^e S. m. Au jeu de paume, coup de revers de la main. Gagner la partie par un bel arrière-main. (Le mot devient ici masculin, parce que arrière-main est pour coup de l'arrière-main). || 3^e Terme de manège. Le train de derrière du cheval. (Le mot est ici masculin parce que arrière-main est pour train derrière la main du cavalier). || *Au plur.* Des arrière-mains.

— HIST. XIII^e s. Au passer que le Sarrazin fist, Mons. Jehan li dona arriere main d'une espée parmi les bras, JOINV. 277. || XVI^e s. M. de Guyse n'a voulu accepter aucun commandement en l'armée, pour jouer son jeu à part, et user d'un terrible revers d'arrière-main sur son ennemy, CARL. VIII, 38.

† **ARRIÈRE-NARINES** (a-riè-re-na-ri-n'), s. f. plur. Ouvertures postérieures des cavités nasales, qui établissent une communication entre ces cavités et le pharynx.

ARRIÈRE-NEVEU (a-riè-re-ne-veu), s. m. || 1^e Le fils du neveu ou de la nièce par rapport à l'oncle ou la tante. Il me reste à pourvoir un arrière-neveu, LA FONT. *Fab.* VIII, 1. || 2^e *Au plur.* Arrière-neveux, la postérité reculée. Mes arrière-neveux me devront cet ombrage. Eh bien! défendez-vous au sage De se donner des soins pour le plaisir d'autrui? LA FONT. *Fab.* XI, 8.

— HIST. XVI^e s. Nos arrièrenepveux, MONT. I, 86.

† **ARRIÈRE-NIÈCE** (a-riè-re-niè-c'), s. f. La fille du neveu ou de la nièce, par rapport à l'oncle ou à la tante. || *Au plur.* Des arrière-nièces.

† **ARRIÈRE-PANAGE** (a-riè-re-pa-na-g'), s. m. Terme d'eaux et forêts. Le temps où les bestiaux peuvent demeurer dans les bois après le panage (voy. PANAGE). || *Au plur.* Des arrière-panages.

ARRIÈRE-PENSÉE (a-riè-re-pan-sée), s. f. Pensée qu'on tient en arrière, qu'on dissimule. C'est un homme franc et sans arrière-pensée. || *Au plur.* Des arrière-pensées.

ARRIÈRE-PETIT-FILS (a-riè-re-pe-ti-fi), s. m.

ARRIÈRE-PETITE-FILLE (a-riè-re-pe-ti-te-fi-l'), s. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. || *Au plur.* Des arrière-petits-fils, des arrière-petites-filles.

† **ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS** (a-riè-re-pe-ti-zen-fan), s. m. *plur.* Les enfants du petit-fils ou de la petite-fille.

† **ARRIÈRE-PLAN** (a-riè-re-plan), s. m. Plan situé en arrière d'un autre. Ces ouvertures [intervalles de montagnes] ne laissent voir qu'un arrière-plan de roches aussi arides que les premiers plans, CHATEAUB. *Itin.* II, 185. || *Au plur.* Des arrière-plans.

ARRIÈRE-POINT (a-riè-re-poin), s. m. Point d'aiguille qui empiète sur celui qu'on vient de faire. || Point-arrière est plus usité aujourd'hui. || *Au plur.* Des arrière-points.

† **ARRIÈRE-POINTEUSE** (a-riè-re-poin-teu-z'), s. f. Ouvrière qui fait l'arrière-point. || *Au plur.* Des arrière-pointeuses.

ARRIÉRER (a-riè-ré). La syllabe *rié* prend l'accent grave devant une syllabe muette, j'arrière, mais non au futur et au conditionnel: j'arriérrai, j'arriérrerais), v. a. || 1^e Retarder. Arriérrer un payement. Il faut encore interrompre ici cette matière qui arriérrera trop les autres, ST-SIM. 78, 6. || 2^e S'arriérrer, v. réfl. Rester, demeurer en arrière. Dans une marche longue et rapide beaucoup de soldats s'arriérrerent. || 3^e Être en retard des paye-

ments arrivés à échéance. Ce fermier s'arrièrera d'année en année. || 4° Être en retard, en parlant d'un travail. Cet employé se néglige; il s'arrièrera tous les jours. Malgré mes efforts, ma besogne s'arrièrera.

— HIST. XIV s. Mais pour une aventure qui fut désordinaire, fu icelle entreprise défaite et arriérée, *Guescl.* 6569.

— ÉTYM. *Arrière*.

† ARRIÈRE-RANG (a-riè-re-ran), s. m. Dernier rang d'une troupe en bataille. || *Au plur.* Des arrières-rangs.

ARRIÈRE-SAISON (a-riè-re-sè-zon), s. f. || 1° La fin de l'automne ou le commencement de l'hiver. Dans un soir pur de l'arrièrée-saison, *LAMART. Socrate*, 809. || 2° Fig. Le dernier âge de la vie. Je regarde et n'envisage Pour mon arrièrée-saison, Que le malheur d'être sage, *CHAUL. La goutte*. Aujourd'hui que nous nous trouvons dans le commencement de l'arrièrée-saison de la chaleur du globe.... *BUFFON. Animaux*, chap. 9. || 3° En parlant du blé et du vin, les derniers mois qui précèdent la récolte ou les vendanges. Le blé se vend plus cher dans l'arrièrée-saison, c'est-à-dire dans les mois de juin et de juillet. Ce vin ne se boit que dans l'arrièrée-saison, c'est-à-dire dans les mois de juillet et d'août. || *Au plur.* Des arrièrées-saisons.

— HIST. XVII s. Il estoit jà l'arrièrée saison de l'automne, et finissoit l'esté, *AMYOT. Cam.* 5. Les fourrages defaillans en l'arrièrée-saison de l'année, quand improvidemment l'on ne s'est bien mesuré en cest endroit, *O. DE SERRES*, 283.

† ARRIÈRE-SENS (a-riè-re-san'), s. m. Terme didactique. Sens caché, intention secrète. || *Au plur.* Des arrièrées-sens.

† ARRIÈRE-TRAIN (a-riè-re-trin), s. m. || 1° Dans un véhicule à quatre roues, la partie qui est avec les roues de derrière. L'arrièrée-train d'un carrosse. || 2° Le train postérieur d'un animal. Les bisons tiennent de l'hippopotame ou du rhinocéros par la queue et la peau de l'arrièrée-train, *CHATEAUB. Amér.* 15. || *Au plur.* Des arrièrées-trains.

ARRIÈRE-VASSAL (a-riè-re-va-sal), s. m. Celui qui relevait du vassal d'un autre seigneur. Les arrièrées-vassaux étaient dans les mêmes termes avec les grands vassaux, *MONTESQ. Esp.* XXVIII, 29.

† ARRIÈRE-VASSALITÉ (a-riè-re-va-sa-li-té), s. f. ou ARRIÈRE-VASSELAGÉ (a-riè-re-va-se-la-j'), s. m. L'état de l'arrièrée-vassal.

† ARRIÈRE-VIEILLESSE (ar-riè-re-viè-llè-s'), s. f. Vieillesse très-avancée; dernière limite de la vieillesse. || *Au plur.* Des arrièrées-vieillesses.

ARRIÈRE-VOUSSURE (a-riè-re-vou-su-r'), s. f. Terme d'architecture. Espèce de voûte que l'on fait derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure ou faire que la porte s'ouvre plus facilement. || *Au plur.* Des arrièrées-voussures.

ARRIMAGE (a-ri-ma-j'), s. m. Terme de marine. Arrangement de la cargaison d'un vaisseau. Il a besoin de bois pour l'arrimage, il en achètera, *MONTESQ. Esp.* XX, 6.

— ÉTYM. *Arrimer*; espagn. *arrumaje*.

ARRIMÉ, ÉE (a-ri-mé, mée), part. passé. Cargaison bien arrimée.

ARRIMER (a-ri-mé), v. a. Terme de marine. Arranger la charge d'un vaisseau.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *arrumar*. Il y a aussi en espagnol *arrimar* qui veut dire mettre près, et duquel Diez rapproche le français *arrimer*; mais il serait singulier que *arrimar* n'eût pas le sens d'*arrimer* en espagnol et l'eût pris en français. Il est beaucoup plus vraisemblable que *arrimer* est une altération d'*arrumar*, d'autant plus qu'on a dit aussi, en français, *arrumer* (voy. ARRIMEUR). Maintenant si l'on cherche l'étymologie d'*arrumar*, on rencontre l'ancien français *rum* ou *rumb*, qui signifie fond de cale, ventre de navire, et qui est le danois *rummet*, l'allemand *Raum*, avec le même sens (*rum*, *raum*, *room*, signifiant en général espace, dans les langues germaniques).

ARRIMEUR (a-ri-meur'), s. m. Celui qui arrime.

— ÉTYM. *Arrimer*. Au XVII^e siècle on appelait *arrumeur* un officier des ports de mer, dont l'emploi consistait à ranger la cargaison d'un vaisseau, aux frais du capitaine ou des marchands; et on disait *arrumer* à côté d'*arrimer*.

† ARRIOLER (S') (a-ri-o-lé), v. réfl. Terme de marine. En parlant du vaisseau, voguer d'après le vent; en parlant de la mer, n'avoir qu'une lame qui suit le cours du vent.

ARRISÉ, ÉE (a-ri-zé, zée), part. passé.

ARRISER (a-ri-zé), v. a. Terme de marine. Prendre des ris.

— ÉTYM. À, *etris*, terme de marine (voy. RIS); espagn. *arrizar*.

ARRIVAGE (a-ri-va-j'), s. m. || 1° Abord des navires et des bateaux dans un port. || 2° L'arrivée des marchandises par eau.

— HIST. XIII^e s. La trouise [doit] six deniers de conduit, et obole d'arivage, et se en la porte à col, si ne doit point de conduit, *Liv. des mét.* 334. || XVI^e s. Item sera tenu le preneur de faire à ses despens tous les arrivaiges et charriages que il conviendra faire, DU CANGE, *arrivagium*.

— ÉTYM. Espagn. *arribaje*; du bas-latin *arripaticum*, *arribaticum* (voy. ARRIVER).

ARRIVÉ, ÉE (a-ri-vé, vée), part. passé. || 1° Qui a pris terre. Arrivé au port. || 2° Venu dans un lieu par eau, par voiture, à cheval, etc. Arrivé en diligence. || 3° Venu, en général. Arrivé en Afrique. Vous êtes bien aise de le voir arrivé. À peine arrivé. On croyait le printemps arrivé. Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.... J'en cache les deux tiers aussitôt qu'arrivés Dans le fond des vaisseaux qui lors furent trouvés, CORN. *Cid*, IV, 3. || Son heure est arrivée, il va mourir. || 4° Fig. Qui a eu lieu. La mort de votre père arrivée pendant votre absence. L'histoire de Tobie arrivée en ce même temps, BOSS. *Hist.* II, 4.

ARRIVÉE (a-ri-vée), s. f. || 1° L'action d'arriver à destination. L'arrivée du convoi à l'heure dite. À mon arrivée en Angleterre. || 2° Fig. L'arrivée du printemps, des froids. || 3° D'arrivée, loc. adverb. Tout d'abord. Après tous ces propos qu'on se dit d'arrivée, RÉGNIER, *Sat.* VIII. M. de Vendôme fait donner ses troupes d'arrivée, de cul et de tête, sans ordre et sans règle, ST-SIM. 204, 234. || 4° En termes de marine, mouvement d'un bâtiment qui arrive.

— HIST. XVI^e s. Autrement on les chasseroit d'arrivée, MONT. I, 69. Comme il fust d'avis que d'arrivée on allast droit devant Syracuse, *AMYOT. Niçias*, 25.

— ÉTYM. *Arrivé*; provenç. et espagn. *arribada*.

ARRIVER (a-ri-vé), v. n. || 1° Aborder. Arriver au port. Arriver à terre. || Arriver à bon port, atteindre heureusement sa destination. || 2° Être transporté par eau, en parlant des choses. Les convois qui devaient arriver par le Rhin. Le blé arrivera par la Seine. || 3° Venir au lieu où l'on voulait aller. Dès qu'il fut arrivé dans la province. Ceux qui veulent arriver jusqu'aux maîtres. Vous arrivez à propos. Les hirondelles arrivent au printemps. On y arrive par une chaussée étroite. Il arriva au milieu de cette joie. Il arrivait de sa province. Vous n'étiez pas encore arrivé vers l'autel, VOLT. *Scythes*, III, 1. || 4° En parlant des choses et au figuré. Voici des présents qui t'arrivent. Il m'est arrivé une lettre de mon ami. Avant que la nouvelle de cette défaite arrivât. Si la mort arrive auparavant. L'hiver arrivait. Le temps des élections arrivait. Les idées lui arrivaient avec abondance. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Et les mots pour le dire arrivent aisément, BOIL. *Art p.* I. || 5° Fig. Parvenir à, atteindre à. Peu d'hommes arrivent à la vieillesse. Arriver aux plus grands honneurs. Arriver au point le plus difficile. Il arriva à ses fins. Voulant arriver à la vérité. Comme on n'arrivait à rien. Le bruit en arriva aux oreilles de la police. || 6° Avoir lieu, se faire, survenir. Il lui arriva malheur. Presque tout arriva autrement qu'on ne l'avait annoncé. De grands événements arrivent. S'il avait su ce qui devait lui arriver dans sa vieillesse. Je ne sais ce qui arrivera de votre ami. Voici tout ce qui vient d'arriver devant moi, RAC. *Baj.* III, 2. Vous par qui seule ici tout ce désordre arrive, CORN. *Nicom.* V, 7. Le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures, MOL. *Préc.* 5. || 7° Réussir. Avec de la persévérance il est rare qu'on n'arrive pas. || 8° Il arrive, *impers.* Comme il arrive ordinairement. Il arriva que je le rencontrais. S'il t'arrive jamais de passer près du palais. Quoi qu'il arrive. D'où il arrive que. S'il arrive qu'Auguste avec lui la punisse, CORN. *Cinna*, III, 4. Mais s'il arrive enfin que Laodice m'aime, ID. *Nicom.* IV, 5. || Être fait par quelqu'un, en parlant de quelque chose de mal. Il ne m'arrivera plus de parler inconsidérément. Je vous promets que cela ne lui arrivera plus. Il lui est arrivé de se fourvoyer. || On dit par menace : que cela n'arrive plus; et ironiquement : que cela vous arrive encore. || 9° En termes de marine, faire exécuter au bâtiment un mouvement horizontal qui tend à ouvrir l'angle d'incidence du vent sur la voilure, sans qu'on change l'orientation des voiles. Les Hollandais, qui ne s'impliquent pas à déshonneur d'être obligés d'arriver devant une force supérieure pour se mieux ménager,

Relation du combat de Lipari, 4676, dans JAL. Ce qui ne l'empêchait pas d'arriver, s'il eût voulu, VILLETTÉ, *Mém.* 4675, dans JAL. Vander Putten, qui menait l'avant-garde des Hollandais, arriva sur nous de fort bonne grâce, ID. ib. 4690. || Laisser arriver, commander d'arriver. || Arriver sur un vaisseau, aller à ce vaisseau en obéissant au vent. || Arriver vent arrière ou arriver tout plat, c'est arriver assez vite et à ce point que l'on reçoive le vent tout à fait de l'arrière. || Arriver en dépendant ou en arondissant, c'est arriver graduellement et par un mouvement modéré. || Arriver, commandement fait au timonier, quand on veut qu'il pousse la barre du gouvernail de telle sorte que le navire fasse une arrivée. || Proverbes. Un malheur n'arrive jamais seul. || Arriver qui plante, c'est-à-dire à tout hasard. Cette locution paraît signifier : que celui qui plante arrive; on n'a pas les intermédiaires qui expliqueraient comment cela a pu vouloir dire à tout hasard. || Arriver se conjugue avec l'auxiliaire être.

— REM. C'est commettre une faute que de dire : en arrive ce qui pourra; il faut : en arrive ce qu'il pourra. Car l'ellipse étant remplie, on a : en arrive ce qu'il pourra arriver.

— SYN. ARRIVER, PARVENIR. Arriver est composé avec la préposition *à*; et parvenir l'est avec la préposition *par*. Cela fait la différence de ces verbes. L'un exprime seulement la venue à un point quelconque; l'autre ajoute à cette idée de venue l'idée d'effort et de percée à travers quelque obstacle. Nous arrivâmes à Paris n'exprime que notre venue; nous parvinmes à Paris exprime que cette venue était empêchée par quelque chose. Arriver peut se dire pour parvenir: mais parvenir ne peut se dire pour arriver : arrivés ou parvenus au sommet de la montagne; mais arrivés à l'auberge.

— HIST. XII^e s. Quand arriva Richart de Vermandois, *Ronc.* p. 184. Or le [mon cœur] doinst Diex à droit port arriver, Car il s'est mis en mer sans aviron, *Couci*, x. Sainz Thomas l'endemain en sa nef en entra; Deus li donna bon vent, à Sanwiz arriva: Car l'ariver de Dovre pur l'agait eschiwa, *Th. le mart.* 125. || XIII^e s. Cil a sa nef apareilée; Entrent dedenz; il les mena, Tant qu'al rocher les arriva, *Grégoire le Grand*, p. 104. Et quant ge me senti acointe De Bel-acueil et si privés, Ge cuidai bien estre arrivés, *la Rose*, 2894. Et en très noble lieu venue et arrivée, *Berte*, LXXXII. Et i puet l'en sa nef ariver, et ses cordes lier as arbres, *Liv. de just.* 64. Le premier fait là où il mist son cors en avanture de mort, ce fu à l'ariver que nous feismes devant Damiette, *JOINV.* 492. Grant grace nous fist Dieu le tout puissant, quant il nous dessendi de mort et de peril à l'arriver, là où nous arrivâmes à pied, ID. 246. Cil qui nous conduisoient en galie, nous arriverent devant une heberge que le soudanc avoit fet tendre sur le flum, ID. 244. || XIV^e s. Urs vens et uns orages en la mer me leva, Qui en cheste partie mon vaissel arriva, *Baud. de Seb.* XI, 240. || XV^e s. Angleterre est un pays moult dangereux à arriver, *Froiss.* II, III, 47. || XVI^e s. Nous serons donc bien arrivés [avancés], d'avoir le titre de chrestiens, et que l'heritage celeste nous soit osté, *CALV. Inst.* 345. À mon arriver en ce lieu, j'ai trouvé Carbon et sa compagnie, *MARG. Lett.* 445. Tous les jours vont à la mort : le dernier y arrive, MONT. I, 89. S'il n'y a que moi qui t'empesche d'arriver à l'empire, ID. I, 430. La despense pour l'entretien de chacun n'arriveroit à trois mille escus, *LANOUE*, 428. Luy mesme voulant scavoir combien montoit tout son avoir, trouva qu'il arrivoit à la somme de sept mille cent talents, *AMYOT. Crassus*, 42. Les autres qui ne se voulurent point desdire, poignardez et jettez dans l'Escaut, avec défense publiée de n'en laisser arriver [aborder] aucun, *D'AUB. Hist.* II, 69. Et puisque, s'ils arrivoient [s'il leur arrivait] d'estre defaits, on les traiteroit comme huguenots, ID. ib. III, 385.

— ÉTYM. *Ad*, à, et *rive* (voy. ce mot) : mot à mot, venir à la rive, et, anciennement, mener à la rive. Bourguig, *arrivé*; Berry, *anriver*; provenc. *arivar*, *arivar*; ital. *arrivare*.

ARROBE (a-ro-b'), s. f. Mesure de poids usitée dans les possessions d'Espagne et de Portugal. L'arrobe est de 44 kilog. 500.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *arroba*, de l'arabe *al reba'a*, le quart, de l'article *al*, le, et de *reba'a*, quatrième, de *arba'a*, quatre, parce que l'arrobe est le quart du quintal espagnol.

ARROCHE (a-ro-ch'), s. f. Genre de plantes dont une espèce, l'arroche des jardins (*airiplex hortensis*, L.), dite aussi belle-dame, bonne-dame, semange avec l'oseille.

— HIST. XVI^e s. Prenez de la decoction de raisort

ou de la semence, et semence d'arroche, de chacun trois dragmes, PARÉ, XXIV, 41.

— ÉTYM. Berry, *arrosse*; wallon, *aripe*, *ärase*, *ldripe*; namurois, *aurause*; ital. *atrepice*; d'*atripli-cem*, *atriplex*, dit sans doute par corruption du grec ἀτράπατος, arroche.

ARROGAMMENT (a-ro-ga-man), *adv.* Avec arrogance. Oser arrogamment se vanter à mes yeux, D'être juste seigneur du bien de mes aîneux ! CORN. *Héracl.* I, 2. Il a vu ses faisceaux Marcher arrogamment et braver nos drapeaux, ID. *Pomp.* IV, 4.

— HIST. xv^e s. Et parla le dit Morvilier fort arrogamment, COMM. I, 4. || xvi^e s. Cela le faisoit encore plus arrogamment monter en gloire et en presomptueuse opinion de soy mesme, ANYOT, *Fab.* 43. C'estoit trop arrogamment parlé, de se preferer à tous les autres, CALV. *Inst.* 224.

— ÉTYM. *Arrogant*, et le suffixe *ment*.

ARROGANCE (a-ro-gan-s'), *s. f.* Orgueil accompagné de manières hautaines et de prétentions témoignantes. Langage plein d'arrogance. C'est le comble de l'arrogance. Ton arrogance insigne Ne mériterait pas qu'on te fit cet honneur, VOLT. *Tancr.* III, 6. D'un peuple trop heureux l'indocile arrogance, ID. *Brutus*, III, 4. Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome A cru qu'entre Romain c'était être plus qu'homme, CORN. *Pomp.* I, 1. La grandeur et la gloire, ces grandes paroles par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas apercevoir son néant, BOSS. *Duch. d'Orl.*

— HIST. xii^e s. L'orgueil, le pris e la bobance E la très sorfaite arrogance Del siecle tote [il] haï tant.... BENOIT, II, 8062. || xv^e s. Que les envieux pussent dire que le roy eust par son arrogance perdu sa seigneurie, BOUCQ. III, 8. || xvi^e s. Et quelle arrogance est-ce, je vous prie, de condamner le juge souverain, quand il absoud gratuitement? CALV. *Inst.* 580. Par arrogance j'enten l'orgueil qui s'engendre d'une folle persuasion de justice, ID. ib. 598. Cela le remplit d'arrogance, et les soudards de temerité, encore plus que jamais, ANYOT, *Fab.* 20.

— ÉTYM. *Arrogantia*, d'*arrogans*.

ARROGANT, ANTE (a-ro-gan, gan-t'), *adj.* Qui a de l'arrogance. Un homme arrogant. Air, ton arrogant. Paroles arrogantes. La mort les anime et les rend arrogants, ROTR. *St Gen.* v, 5. || Substantivement. Va contre un arrogant éprouver ton courage, CORN. *Cid*, I, 9. L'arrogante! à l'ouïr, elle est déjà ma reine, ID. *Pomp.* II, 4. À ce compte, arrogante, un fantôme nouveau Te donne cette audace et cette confiance, ID. *Héracl.* I, 2.

— HIST. xiv^e s. Que vous ne soyez arrogant ne repliquant contre celluy qui sera vostre mari, MÉNAGIER, I, 6. Moult de perils sont venus de trop parler, par especial quant l'en prent paroles à gens arrogans, ID. I, 8. || xv^e s. Et y eut plusieurs paroles d'un costé et d'autre aucunement arrogantes, JUVEN. DES URSINS, *Charles VI*, 1330. || xvi^e s. Les Grecs n'ont point eu honte d'usurper un mot plus arrogant, par lequel ils signifient que l'homme a puissance de soy mesme, CALV. *Inst.* 183. Il devint à la fin arrogant et cruel, ANYOT, *Lysand.* 35. Eux arrogans de voir leurs voiles plus enflées, Du vent de la fortune heureusement soufflées.... RONS. 664.

— ÉTYM. *Arrogans*, de *arrogare* (voy. ARROGER); provenc. *arrogan*; espagn. et ital. *arrogante*.

ARROGER (S') (a-ro-jé), *arrogons*, *arrogaeis*, *arrogai*, *arrogant*, *v. a.* Arroger à soi, s'attribuer mal à propos quelque chose. Ils se sont arrogé ce privilége. Les priviléges que cette nation s'est arrogés. Et sans avoir pour lui les lois et la naissance, César ose des rois s'arroger la puissance, VOLT. *Triumv.* II, 2. Il s'arroke une part dans leur divinité, DELAV. *Paria*, I, 2.

— HIST. xiv^e s. Le quel retourna arroquer le dit exposant, DU GANGE, *arrogare*. Lequel arrogoit le suppliant de paroles injurieuses, ID. ib. || xv^e s. Toujours [il] le arrogoit de ses dures et arrogans paroles, ID. ib.

— ÉTYM. *Arrogare*, de *ar* pour *ad*, à, et *rogare*, demander pour soi, s'attribuer (voy. ROGATION).

ARROI (a-roi), *s. m.* Appareil, train, équipage. Ce personnage en magnifique arroi, RÉGNIER, Sat. x. Tes logis tapissés en magnifique arroi, ID. Sat. xvi. Être des plaisirs de son roi, Du jeu, du bal et de la chasse, Faire exercice en bel arroi, Monter quelquefois au Parnasse, Avoir un beau gouvernement, Être cordon bleu d'espérance, Dangeau, par des hasards si grands, Si la paix dure encor dix ans, Tu seras maréchal de France, *Epigramme contre Dangeau*. || Le mot a vieilli; c'est dommage.

— HIST. xiv^e s. À ce le grant arroi du monde Met ses efforts et me seconde, *Nature à l'alch. errant*,

209. || xv^e s. Et ceux y vindrent en très grand arroy, FROISS. I, I, 51. Car jeunesse m'a dit que le ver-ray En son estat et gracieux array, CH. D'ORL. 4. Deux belles dames au cler vis, Semblables à filles de roy, Au regard de leur noble arroy, Vers moy s'en vindrent doucement, LA FONTAINE, 54. || xvi^e s. Il ne tire pas l'arroy comme le beuf, RAB. *Garg.* I, 40. Il y entra environ la minuict en très effroyable arroy, AMYOT, *Sylla*, 34.... Car ainsi que les roys, De nouveau mis en leurs nobles arroys, Mettent dehors en pleine delivrance Les prisonniers vivans en esperance, MAROT, II, 283. Après sa mort, son vray seigneur et roy Luy ordonna ce beau funebre arroy, ID. III, 277. Voici Leon qui vient en magnifique arroy, GARNIER, *Bradam.* v, 3.

— ÉTYM. Espagn. *arreo*; ital. *arredo*; mot hybride composé de *ar* pour *ad*, à, et du mot germanique *rēdīt*, conseil, secours, provision. *Erroi* ou *array*, suivant les provinces; il y avait un ancien verbe *arreer* ou *arroyer*.

ARRONDI, *IE* (a-ron-di, die), *part. passé*. || 1^e Rendu rond. Des galets arrondis par le frottement. || 2^e De forme à peu près ronde. Feuilles arrondies. Visage arrondi, visage gros et plein. || 3^e Fig. En parlant du style. Une période bien arrondie flatte l'oreille. En phrases bien arrondies. || 4^e Terme de blason. Pièces arrondies, pièces de l'écu qui ont certains traits, et des ombres qui en font paraître l'arrondissement soit naturel, soit artificiel. Un globe arrondi d'argent.

ARRONDIR (a-ron-dir), *v. a.* || 1^e Rendre rond. Arrondir une boule, une meule. || 2^e Familièrement, agrandir. Arrondir son champ, s'étendre au moyen de l'acquisition de pièces de terre contiguës, qui le rendent plus régulier en faisant disparaître des pointes. Si j'arrondissais mes états? Si je pouvais remplir mes coffres de ducats? Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire, Tout cela c'est la rier à boire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. || 3^e Fig. Arrondir une période, en rendre les parties à peu près égales. BALZAC et PATRU étaient les premiers hommes de France pour bien arrondir une période. || 4^e En termes de marine, arrondir une file, un cap, naviguer tout autour. || 5^e En termes de peinture, arrondir des figures, en bien faire sentir les contours et les saillies. || 6^e En termes de manège, arrondir un cheval, le contourner comme le cercle qu'il parcourt. || 7^e En termes d'horlogerie, mettre en rond les extrémités des dents d'une roue ou d'un pignon. || 8^e En termes de chapellerie, rogner l'arête du bord d'un chapeau. || 9^e S'arrondir, *v. refl.* Devenir rond. Toutes les gouttes s'arrondissent. || Sa taille s'arrondit, il a plus d'embonpoint; en parlant d'une femme, elle est enceinte. || Fig. Etendre ses domaines. Le plaisir de s'arrondir. Sa fortune s'arrondit, elle s'augmente. Envahir votre héritage pour s'arrondir, J. J. ROUSS. *Ém.* v.

— ÉTYM. *Ad*, à, et un verbe fictif *rondir*, de *rond*.

† **ARRONDISSAGE** (a-ron-di-sa-j'), *s. m.* Technologie. Opération qui consiste à arrondir une chose, et, en particulier, une lime.

— ÉTYM. *Arrondir*.

ARRONDISSEMENT (a-ron-di-se-man), *s. m.* || 1^e Action d'arrondir; état d'un objet arrondi. L'arrondissement du globe terrestre est l'effet de la gravitation. L'arrondissement de ces figures est parfait. || 2^e Agrandissement. La Lorraine était un arrondissement très-sensible pour la France, ST-SIM. 77, 252. || 3^e L'arrondissement d'une période, arrangement des membres d'une période qui lui donne le nombre et l'harmonie. Les Latins ont charmé l'oreille par l'arrondissement ingénieux de leurs périodes. || 4^e Circonscription administrative. Les arrondissements d'un département. Votre royaume est composé de provinces; ces provinces le sont de cantons ou d'arrondissements qu'on nomme, selon les provinces, bailliages.... ces arrondissements sont formés d'un certain nombre de villages ou de villes, TURGOT, *Mém. sur les municipalités*, OEUVRES, t. I, p. 504.

— HIST. xvi^e s. Elles entrelacent les unes de long, les autres de travers, et adjoustant des courbes et des arrondissements, tellement qu'enfin elles en forment un vaisseau rond prest à voguer, MONT. II, 198.

— ÉTYM. *Arrondir*.

† **ARRONDISSEUR** (a-ron-di-seur), *s. m.* Technologie. Outil servant à arrondir les dents des peignes.

† **ARROSABLE** (a-rô-za-bl'), *adj.* Qui peut être arrosé.

— HIST. XIII^e s. Arousable fontaine, Et delitable et saine, RUTEB. II, 97.

— ÉTYM. *Arroser*. *Arrosable* dans l'ancien français est actif et signifie qui arrose.

ARROSAGE (a-rô-za-j'), *s. m.* || 1^e Action de conduire, de diriger de l'eau sur les terres, pour les humecter. || 2^e Eau qu'on verse dans les mortiers pour lier le salpêtre, le soufre et le charbon, dans la fabrication de la poudre à canon.

— ÉTYM. *Arroser*.

ARROSÉ, *ÉE* (a-rô-zé, zée), *part. passé*. || 1^e Qui a recu de l'eau ou autre liquide. De jeunes plants arrosés tous les jours. Une plate-bande bien arrosée. || Par extension. De larmes tous les jours ses yeux sont arrosés, RAC. *Iphig.* III, 4. || 2^e Fig. Quels lariums me plairont de son sang arrosés? ID. ib. IV, 8. Le plus beau triomphe est arrosé de pleurs, CORN. *Hor.* I, 3.

ARROSEMENT (a-rô-ze-man), *s. m.* || 1^e Action d'arroser des terres, des plantes, des fleurs. L'arrosement de l'Egypte par le Nil. L'arrosement d'un parterre. || 2^e Terme de jeu. Distribution de jetons ou d'argent faite par un joueur à tous les autres, ou par tous à un seul.

— SYN. ARROSEMENT, ARROSAGE. L'arrosement est un arrosement naturel ou artificiel : l'arrosement de l'Egypte par le Nil. L'arrosage est un arrosement procuré par l'industrie humaine : l'arrosage de ces prés à l'aide de conduites d'eau.

— HIST. XII^e s. Li tierz usaiges des ewes est li arrosemens, et de cestui ont mestier les noveles plantes, ST BERN. 538. || XIII^e s. De l'arosement des fluns s'esjoist la terre, *Psautier*, f° 75. || XVI^e s. Nos ames sont purgées par l'arrousement incompréhensible de l'esprit, du sacré sang qui a été espandu une fois, CALV. *Instit.* 413.

— ÉTYM. *Arroser*; Berry, *arrousement*.

ARROSER (a-rô-zé), *v. a.* || 1^e Faire tomber, faire arriver de l'eau ou un autre liquide. Arroser les rues d'une ville, les promenades, une chambre, un parterre. Arroser cette chambre avec du vinaigre. Quand je racle votre cuvier, Et puis que je l'arrose, LA FONT. *Cuv.* || Par extension. Le rivage qu'elle arrosait de ses larmes, RÉN. *Tél.* I. J'arrosoi son visage d'un torrent de larmes, ID. *Tél.* IV. Elle lui arrosoi la main de quelques larmes, HAMILT. *Gramm.* 7. Pour arroser son lit de ses larmes MASS. *Conc.* || 2^e Fig. [Je vois] Du sang des Africains arroser ses lauriers, CORN. *Cid*, II, 5. Dût le peuple en fureur pour ses maîtres nouveaux De mon sang odieux arroser leurs tombeaux, ID. *Rod.* V, 1. || Arroser la terre de ses sueurs, travailler péniblement la terre. || Arroser son pain de larmes, vivre au sein de la misère, dans la douleur. || 3^e Couler à travers les terres. Ce ruisseau arrose nos prés et les fertiles. || Par extension. Cette rivière arrose un pays charmant. Le Danube arrose beaucoup de contrées. || Fig. La providence est une source Toujours prête à nous arroser, MALH. I, 5. || 4^e Arroser un rôti, répandre sur la viande, pendant qu'elle rôtit, du jus, du beurre ou de la graisse. || Familièrement. Arroser des créanciers, leur distribuer des à-compte pour obtenir des délais. || Faire de petites libéralités. Ayez soin d'arroser ces gens-là. || En termes de jeu, se dit de la rétribution qu'un joueur doit à tous les autres en certains cas, ou que tous les autres lui doivent. || Ajouter, en parlant d'actionnaires ou d'intéressés dans une entreprise, à la mise de fonds pour subvenir à des dépenses imprévues. || Fig. Après que j'eus un peu arrosé le public [semé dans le public le bruit de...], je m'ouvris avec les particuliers, RETZ, III, 243.

— REM. On dit, dans quelques provinces, arroser le chanvre, le lin, au lieu de le rourir, le faire rourir. C'est une locution peu exacte. — HIST. XII^e s. Il comanda que li sacrifice qui estoient tué sur l'auter [autel] fussent arosé de cele aigue [eau], MACHAB. II, ch. 4. En une nuit, ce savons tuit, Flori la verge et porta fruit, Sans ce que ele fust plantée, Ne moillée, ne arosée, WACE, *Vierge Marie*, p. 51. [Rou] Qui, od le suen brant perillos, Arose de lur sancs la plaigne, BENOIT, II, 2248. Ahi! mezine [médecine] de halte et de novele maniere, ki seichet les enflées choses en rapressant, et arroset les seiches en sorlevant, JOB, 507. || XIV^e s. Quand on plante, l'en doit arroser le pié et la terre, non la feuille, MÉNAGIER, II, 2. || XVI^e s. En nous arroussant de sa grace invisible, il nous rend fertiles à produire fruits de justice, CALVIN, *Instit.* 414.

— ÉTYM. Picard, *arouser*; Berry, *arrouser*; bourguig. *erôzai*; provenç. *arrosar*, *arrozar*; *arosar*; de *ad* (voy. A) et un verbe fictif *roser*, dérivé du latin *ros* (voy. ROSÉE). Palsgrave, au XVII^e siècle, prononce les deux *r*. Au commencement du XVIII^e, la prononciation *arrouser* était encore très-ordinaire.

Il n'y aurait pas moyen de défendre aux pluies les champs des sacriléges et leur prescrire ce qu'elles arrouseraient et ce qu'elles n'arrouseraient pas, MALHERB. *Trad. de Sénèque, de Beneficiis*. Vaugelas, remarquant que la plupart disent et écrivent *arrouser*, recommande *arroser*; et Marg. Buffet, p. 129, dit qu'*arrouser* est une vieille prononciation dont on ne se sert plus.

ARROSOIR (a-rô-zoir'), s. m. Sorte de vase fait pour arroser. Pomme d'arrosoir, plaque de forme arrondie et percée de trous par où l'eau s'écoule.

— REM. Dans quelques provinces on dit : Le chanvre et le lin sont à l'arrosoir. C'est au routhoir qu'il faut dire.

† **ARROW-ROOT** (a-rô-rout'), s. m. Fécule comestible extraite du rhizome d'une plante originaire des Indes orientales (*maranta indica*, L.), et cultivée maintenant à la Jamaïque.

— ETYM. Angl. *arrow-root*, de *arrow*, flèche, et *root*, racine, parce que les indigènes regardent cette plante comme bonne dans les blessures par armes de trait.

ARRUGIE (a-rru-jie), s. f. Terme de mines. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

— ETYM. *Arrugia*, mot que Pline nous a conservé et qu'il dit être un terme des mineurs espagnols.

ARS (ar ou, suivant quelques-uns, ars'), s. m. En termes de vétérinaire, le pli qui se remarque à la réunion de la poitrine et du membre antérieur du cheval; endroit où l'on pratique quelquefois la saignée.

— HIST. xv^e s. Leurs chevaux furent en l'eau jusques es ars; lors se mettent à nager, *Percef.* t. 1, f^e 54. Estoyent leurs chevaux tous espaullés, à cause qu'ilz avoient hurté au puis, des arcs de devant, ib. t. vii, f^e 49. Les deux chevaux avoient chacun une lance qui leur avoit été fichée es ars; et leur sortoient hors l'arçon de devant la selle, ib. t. iii, f^e 2. Attaindirent son cheval es arcs de devant, de telle puissance que le dit cheval monstra bien comment il estoit attaint au cuer; car il cheut tantost à la terre mort, ib. t. vi, f^e 49. || xvi^e s. Il faut seigner le chien des deux venes qui viennent par le dedans des espaules des jambes de devant qu'on appelle pour les chevaux les arcs, DU FOUILLOUX, *Vén.* f^e 80. À chacune sorte de galle il est nécessaire de seigner le chien des deux jarrets du derrière des veines qui sont au dedans et des arcs, CHARLES IX, *De la chasse*, p. 82.

— ETYM. *Arc*, par comparaison des deux membres de devant du cheval avec un *arc*, une *arcade*. L'Académie a donc eu tort de définir ars les membres du cheval, et de donner en exemple : saigner un cheval aux quatre ars; ars ne se disant que des membres de devant.

† **ARS, ARSE** (ar, ar-s'). part. passé du verbe ARDRE OU ARDOIR.

ARSENAL (ar-se-nal), s. m. || 1^e Lieu de dépôt pour les armes et les munitions de guerre. Arsenal bien muni. Les arsenaux maritimes. || 2^e Lieu où est situé l'arsenal. Nous allâmes nous promener à l'arsenal, sév. 5. || 3^e Fig. Ce livre est un arsenal qui fournit des armes à tous les partis. On dit que c'est l'arsenal de l'enfer, PASC. *P. j.* 66.

— HIST. xvi^e s. En mon arsenac de Thelaasse prenez équipage tel que voudrez, RAB. III, 45. Leur arcenac fut enflammé et ars, J. MAROT, V, 85. Il y dressa un arcenal ou atelier à bastir galères, AMYOT, *Lysand.* 4. Le feu brusla, quant et l'arcenal où estoient les vaisseaux, celle grande et tant renommée librairie d'Alexandrie, ID. *Cæsar*, 64. Il y feit bastir des ports, des arceneaux et abris dignes de tant de navires qui y hantioient et arrivoient ordinairement, ID. ib. 76. Il brusla l'arcenal et l'armeurerie qu'avoit fait bastir anciennement Philo, ID. *Sylla*, 33.

— REM. La prononciation a longtemps varié entre arsenal et arsenac. On lit dans Ménage : « Maynard a dit arsenal : « J'admire le cardinal : Il préfère au luth « des Muses Les flûtes de l'arsenal ; » il l'a même préféré à arsenac : car il a corrigé : « Quand lirai-je dans l'almanac, Que la paix fera des marmites De tout le fer « de l'arsenal ? » par : « Quand sera-ce, grand cardinal, « Que la paix fera des marmites De tout le fer de l'arsenal ? » J'ai trop bonne opinion de tant de dignes prélates qui sont en vos assemblées, pour m'imaginer qu'ils ne se contentassent pas d'employer les foudres du Vatican, mais fissent encore leur possible pour évoquer ceux de l'arsenac, BALZAC. M. de Vaugelas, qui dit qu'arsenal est le plus usité, se trompe. Il y a longtemps qu'on prononce arsenac. Arsenac est préférable surtout dans le discours familier. Arsenaux plus usité pourtant qu'arsenacs; avec le temps

arsenac l'emportera. À Paris, on ne dit dans le discours familier ni arsenal ni arsenac, mais arsenac. » Ménage s'est trompé; et aujourd'hui arsenac est complètement tombé en désuétude.

— ETYM. Bas grec, ἀρσηνάλης et ἀρσανά; espagn. *arsenal*, *darsena* et aussi *atarazana*, *atarazanal*; ital. *arsenale*, *arsena*, *darsena*; de l'arabe, *dar es-sana*, maison des œuvres, des offices.

ARSENIATE (ar-sé-ni-a-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels composés d'acide arsénique et d'une base. Arséniate de potasse.

— ETYM. *Arsenic*.

ARSENIC (ar-se-ni-k' ou ar-se-ni; plusieurs ne font pas entendre le c; d'autres ne le font entendre que devant une voyelle : l'arsenic est un métal, l'arse-ni-k' est....), s. m. || 1^e Métal d'un gris brillant qui, en se volatilisant au feu, répand une forte odeur d'ail, très-friable, volatile à 180°. Il n'est pas vénéneux tant qu'il reste à l'état métallique, mais les composés sont de violents poisons, à l'exception des alliages. || Arsenic ou arsenic blanc, nom vulgaire de l'acide arsénieux, qui est un violent poison. || Régule d'arsenic, arsenic testacé, dit aussi cobalt testacé, sorte d'arsenic natif, en fragments écailleux; pulvérisé, il prend le nom de poudre à mouches. || 2^e Terme d'alchimie. Arsenic des philosophes, le mercure ou la matière dont on tire le mercure ou le soufre.

— HIST. xiv^e s. Prenez une once de riagal, deux onces fin arsenic, un quarteron gresse de porc.... *Ménagier*, II, 3. || xv^e s. En reagal, en arsenic rocher Soient frites ces langues venimeuses.... VILLON, *Balade*. || xvi^e s. Car cuer parlant sourbz bouche des loyale N'est qu'arcenic dedans le miel logé, J. MAROT, V, 493. Un arsoine si blanc qu'on le gousta pour sucre, D'AUB. *Tragiques, Vengeances*, p. 282, édition JANNET, 1857.

— ETYM. Provenç. *arsenic*; espagn. et ital. *arsenico*; du latin *arsenicum*, du grec ἀρσενικόν ou ἀρσενίκον, de l'adjectif ἀρσενικός, mâle, ce métal ayant été ainsi nommé à cause de ses propriétés puissantes. On remarquera *arsoine* dans l'historique. *Arsoine* est la forme ancienne; *arsenicum*, avec l'accent tonique sur *se*, donnant *arsoine*, mot où l'accent tonique est sur la même syllabe.

ARSENICAL, ALE (ar-se-ni-kal, ka-l'), adj. Qui contient de l'arsenic. Savon arsenical. Les sels arsenicaux. || S. m. plur. En termes de pharmacie, les arsenicaux, les composés d'arsenic : ce sont à la fois de violents poisons et des médicaments héroïques, qui tiennent une place importante parmi les altérants, les antipsoriques et les caustiques.

† **ARSENICOPHAGE** (ar-se-ni-ko-fa-j'), s. m. mangeur d'arsenic. L'usage de l'arsenic est assez répandu dans les montagnes de l'Autriche, de la Styrie, et surtout à Salzbourg et dans le Tyrol, parmi les paysans de ces divers pays; on le fait manger aussi aux bestiaux. Il passe, dans ces pays, pour donner de l'appétit et des forces.

— ETYM. *Arsenic*, et φαγεῖν, manger (voy. PHAGÉTIQUE).

† **ARSENIE, ÉE** (ar-sé-ni-é, ée), **ARSÉNIFÈRE** (ar-sé-ni-fé-r') ou **ARSÉNIQUE, ÉE** (ar-sé-ni-ké, kée), adj. Qui contient de l'arsenic. Gaz hydrogène arsénien.

† **ARSÉNIEUX** (ar-sé-ni-eù), adj. Terme de chimie. Acide arsénieux, acide composé d'arsenic et de moins d'oxygène que l'acide arsénique.

† **ARSÉNIFÈRE, adj.** Voy. ARSENIE.

ARSÉNIQUE (ar-sé-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide arsénique, acide composé d'arsenic et d'oxygène.

† **ARSÉNIQUÉ, ÉE, adj.** Voy. ARSENIE.

ARSÉNITE (ar-sé-ni-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels composés d'acide arsénieux et d'une base. L'arsénite de potasse, d'ammoniaque.

† **ARSÉNIURE** (ar-sé-ni-u-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison d'arsenic avec un autre corps simple.

† **ARSIN** (ar-sin), adj. En termes d'eaux et forêts, bois arsin, bois où le feu a pris, de quelque manière qu'il y ait été mis.

— HIST. xii^e s. Parmi l'arcins [l'incendie], Raoul de C. 60. || xiii^e s. Après l'arsin [il] prent et degeete Les tisons aval et amont, l'Escoufle. || xv^e s. Depuis la destruction et arsin de la ville, FROISS. II, II, 148.

— ETYM. *Ars* ou *ards*, participe passé du verbe *ardre*.

† **ARSIS** (ar-sis'), s. f. Terme de métrique ancienne. Il signifie le levé par opposition au frappé, avec cette observation que le levé, chez les anciens, marquait le temps fort ou la syllabe accentuée. Dans *fagi* l'arsis est la syllabe *fa*, sur laquelle on appuie en la prononçant. Appliquée aux mots, l'arsis signifie aussi tout le commencement du mot, jusques et

y compris la syllabe accentuée; ainsi dans *avena*, l'arsis comprend les deux syllabes *ave*, et la thésis *na* seulement. Appliquée au pied d'un vers, l'arsis voulait dire la syllabe accentuée de ce pied isolé, ou le commencement de ce pied jusques et y compris cette syllabe.

— ETYM. ἄρπτις, action de lever, de ἄρπειν, lever.

1. **ART** (ar; le t ne se lie pas : l'art oratoire, dites : ar oratoire, et non l'ar-t oratoire; au pluriel l's ne se lie pas, les arts et les sciences, dites : les ar et les sciences) cependant cette liaison plaît à quelques-uns, qui disent : les ar-z et les sciences), s. m. || 1^e Manière de faire une chose selon certaine méthode, selon certains procédés. Les arts de la paix. L'art oratoire, l'art de la parole. L'art musical. L'art militaire, l'art de la guerre. Les principes de l'art grec. La logique est l'art de raisonner. Posséder un art. Selon les règles de l'art. Les hommes de l'art. Parler avec art, sans art. Cet ouvrier est très-habile dans son art. La plupart des espèces d'animaux, comme les abeilles, les araignées, les castors, ont chacun un art particulier, mais unique, et qui n'a point parmi eux de premier inventeur; les hommes ont une infinité d'arts différents; qui ne sont point nés avec eux et dont la gloire leur appartient, FONTEN. *des Billettes*. Le grand art de la guerre attend quelquefois l'âge, CORN. *Sert.* III, 2. Mettant leur Apollon aux gages d'un libraire, Ils font d'un art divin un métier mercenaire, BOU. *A. poët.* IV. || Les maîtres de l'art, les plus habiles dans la matière dont il s'agit. || 2^e Au pluriel et absolument, la poésie et tous les arts libéraux et mécaniques. Il fit fleurir les arts, BOSS. *Hist.* I, 40. Et ses justes faveurs aux mérites données Feront ressusciter l'excellence des arts, MALH. II, 4. || Les arts libéraux, ceux qui sont du ressort de l'intelligence, de l'esprit. || Les beaux-arts, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'éloquence et la poésie avant tout, et, subsidiairement, la danse. L'académie des beaux-arts. Le plaisir instruisant par la voix des beaux-arts Embellira la vie au sein de nos remparts, M. J. CHÉNIER, *Charles IX*, II, 3. || Les arts d'agrément, le dessin, la musique et la danse considérés au point de vue de l'amusement. || Arts mécaniques, ceux qui exigent surtout le travail de la main. || 3^e Art par opposition à nature. L'art imitera la nature. Démosthène devait plus à l'art, Cicéron à la nature. Ville fortifiée par la nature et par l'art. || 4^e Adresse dans les moyens employés pour obtenir un résultat. Je sais l'art de punir un rival téméraire, RAC. *Brit.* III, 8. Il instruira ses fils dans l'art de commander, ID. *Phèd.* III, 4. Absente de la cour je n'ai pas dû penser, Seigneur, qu'en l'art de seindre il fallût m'exercer, ID. *Brit.* II, 3. Vous avez trouvé l'art d'être maître des coeurs, CORN. *Cinna*, V, 3. Son faux art de clémence, ou plutôt sa folie, Qui pense gagner Rome en flattant Cornélie, ID. *Pomp.* IV, 4. L'art le plus innocent tient de la perfidie, VOLT. *Zaire*, IV, 2. Elle eût avec plus d'art trompé ma confiance, ID. III, 7. On s'est fait un art de se ruiner les uns les autres, FLÉCH. *Lam.* Elle a l'art de me plaire, MOL. *Mis.* I, 4. || 5^e S. m. pl. Autrefois, dans les universités, les humanités et la philosophie. Faculté des arts. Maître ès arts, celui qui avait pris ses degrés, et pouvait enseigner la philosophie et les lettres. || 6^e Titre donné à quelques ouvrages didactiques en prose et en vers. L'Art poétique d'Horace, de Boileau. || 7^e Art sacré ou grand art, nom donné aux doctrines et pratiques des philosophes hermétiques qui cherchaient la pierre philosophale. C'est un synonyme d'alchimie.

— HIST. x^e s. Barbarins [il] est et de mout males arz, Ch. de Rol. LXIX. || xii^e s. Marsile sut des ars bien la maistrie, Ronc. p. 24. Laissez ester vostré ire, qui vient de mauvais art, SAX. XIX. Li reis est riches huem, sages et de grant art, Th. le mart. 56. || XIII^e s. Bien [elle] semble gentis femme et sans nul mauvais art, Berte, XXII. Je l'oi dire à un veillart, Qui sages iert et de grant art, Ren. 19180. Tant ont fait que là sont venu; Mès il seront moult irascu, Ainz qu'il s'en partent, se Renart Ne les en gieta par son art, ID. 13292. || XIV^e s. Il entent par art science pratique, et par doctrine science speculative, ORESME, Eth. II. || XVI^e s. Que devient cette belle art? MONT. I, 36. Cette tant célèbrée art de deviner des Thoscans, ID. I, 46. Les licences de l'art, ID. I, 166. Maistre ez arts, ID. I, 188. Entre les arts liberaux, commenceons par l'art qui nous fait libres : elles servent toutes à.... ID. I, 173. En un art qui..., ID. I, 286. Un si bel art, ID. I, 387. Si j'estois du mestier, je naturaliserois l'art, autant comme ils artialisent la nature, ID. III, 355. Cestuy Thales avoit bruit d'estre poete lyrique, et prenoit le

tiltre de *est art là*, AMYOT, *Lyc.* 4. Aujourd'hui que l'art d'astrologie est beaucoup plus parfaitement entendue qu'elle ne l'est alors, ID. *Arist.* 47. Vegece, de l'art militaire, *Végoëe*, *Fronton*, etc. traduits en français, 1536, f° 4. Du fait de la guerre et art militaire, par VALLO, 1554. Art de la guerre, composé en sept livres par Macchiavelli, Paris, 1546. Art militaire par Onosandre, traduit par VIGENERE, 1605.

— ÉTYM. Provenc. *art*; espagn. et ital. *arte*; du latin *ars*; grec *ἀρτη*, disposer, arranger. Le genre de *art* a varié dès les premiers temps de la langue: on le trouve, dans les plus vieux textes, tantôt féminin (ce qui est le genre étymologique), tantôt masculin; il n'était pas encore fixé au XVI^e siècle; aujourd'hui, le masculin a prévalu.

† 2. ART (ar), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet, dit ordinairement boulier.

† ARTABAN (ar-ta-ban), s. m. Nom d'un roi des Parthes qui, ayant remporté des victoires sur les Romains, s'en glorifia tellement, que de là est venu le proverbe: Fier comme Artaban.

† ARTELLE (ar-tè-l'), s. f. Terme de plombier. Morceau de bois de chêne concave, servant à verser la soudure.

† ARTÉMONIEN (ar-té-mo-niin), s. m. Sectaire qui niait la divinité de Jésus.

— ÉTYM. *Artémon*, auteur de cette hérésie.

ARTÈRE (ar-tè-r'), s. f. || 1^e Terme d'anatomie. Les artères sont des vaisseaux destinés à porter le sang soit du ventricule droit du cœur au poumon, soit du ventricule gauche du cœur à toutes les autres parties du corps. La grande artère qui envoie ses branches par tout le corps, DESC. *Méth.* 5. || 2^e Fig. Grande voie de communication. Cette rue est une artère pour la ville. Ce fleuve est une artère pour le pays.

— HIST. XIII^e s. Il a des vaines que li phisique apiele artaires, ce sont les vaines qui latent, ALEBRAND, f° 44. || XVI^e s. L'artere venant du cœur, PARÉ, I, 9. L'artere est vaisseau à sang (comme la veine), mais plus spirituel, et est nommée artere, pource qu'elle contient plus largement d'esprit, ID. I, 40. Un aneurisme à l'artere veineuse (veine pulmonaire), ID. V, 30.

— ÉTYM. Provenç. et ital. *arteria*; du grec *ἀρτη*. Ce mot a d'abord été employé pour signifier la trachée-artère et ses ramifications; puis il a été appliqué aux artères proprement dites; il vient de *ἀρτάω*, suspendre, et signifie ce qui est suspendu, dénomination qui convient assez à la trachée (comp. *ARTO*).

† ARTÉRIALISATION (ar-té-ri-a-li-za-sion), s. f. Terme de physiologie. Transformation du sang veineux en sang artériel, dans son passage à travers le poumon.

† ARTÉRIALISÉ, ÉÉ (ar-té-ri-a-li-zé, zée), part. passé. Le sang veineux artérialisé dans les vésicules pulmonaires.

† ARTÉRIALISER (ar-té-ri-a-li-zé), v. a. Terme de physiologie. Changer en sang artériel.

ARTÉRIEL, ELLE (ar-té-ri-èl, è-l'), adj. Qui appartient aux artères. || Sang artériel, sang rouge, ainsi dit parce qu'il est charrié par les artères. || Système artériel, ensemble des artères considérées depuis leur origine au cœur jusqu'à leur terminaison dans les divers organes. || Canal artériel, tronc vasculaire qui n'existe que chez le fœtus, et par lequel l'artère pulmonaire, après avoir fourni deux petites branches aux poumons, se termine dans l'aorte près de sa crosse. || Trachées artérielles, dans les insectes, celles qui naissent immédiatement des stigmates, reçoivent l'air d'une manière directe, et le transportent tout de suite dans toutes les parties du corps.

— XVI^e s. Le cœur comme étant l'officine du sang artériel, PARÉ, *Licorne*, 17. Si le sang est artériel, les signes seront semblables à ceux des aneurismes, ID. VI, 43.

— ÉTYM. *Artère*.

† ARTÉRIEUX, EUSE (ar-té-ri-eù, eù-z'), adj. Qui tient de la nature de l'artère. || La veine artérieuse, nom ancien de l'artère pulmonaire. La veine artérieuse, qui a été ainsi mal nommée, DESC. *Méth.* 5.

— HIST. XVI^e s. Les uns [des muscles] sont dits nerveux, veineux et arterieux, pour ce qu'ils ont sensiblement nerf, veine et artère, PARÉ, I, 8. Le cœur a connexion avec les poumons par la veine arterieuse et artère veineuse, ID. II, 41.

— ÉTYM. *Arteriosus*, de *arteria* (voy. ARTÈRE).

ARTÉRIOLE (ar-té-ri-o-l'), s. f. Petite artère, artère trop petite pour être décrite et dénommée.

— ÉTYM. Diminutif d'*arteria*.

ARTÉRILOGIE (ar-té-ri-o-lo-gie), s. f. Partie de l'anatomie qui traite des artères.

— ÉTYM. *Ἀρτηρια* (voy. ARTÈRE), et λόγος, traité (voy. LOGIQUE).

ARTÉRIOTOMIE (ar-té-ri-o-to-mie), s. m. Terme de chirurgie. Saignée pratiquée à une artère.

— HIST. XVI^e s. Phlebotomie est incision de veine évacuant le sang avec les autres humeurs, comme l'incision de l'artère est dite arteriotomie, PARÉ, XV, 66.

— ÉTYM. *Ἀρτηριοτομία*, de *Ἀρτηρία* (voy. ARTÈRE), et τομή, action de couper (voy. TOME).

ARTESIEN, ENNE (ar-té-zin, ziè-n'), adj. Puits artésien, puits foré à l'aide d'une sonde et donnant une eau jaillissante.

— ÉTYM. Bas-latin, *artesianus*, d'*Atrebates*, forme latinisée du nom gaulois des peuples de l'Artois.

† ARTHRALGIE (ar-tral-jie), s. f. Terme de médecine. Douleurs dans les articulations; névralgie articulaire.

— ÉTYM. *Ἄρθρον*, articulation, et οὐλος, douleur.

† ARTHRITE (ar-tri-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation d'une articulation par une cause quelconque.

— ÉTYM. *Ἀρθρίτις*, de *Ἀρθρον*, articulation.

ARTHITIQUE (ar-tri-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport aux articulations des membres. Douleurs arthritiques.

— HIST. XIII^e s. Li tiers ensoines [excuse] si est, sel'on est acoustumés de maladie qui vient soudainement, comme de goute arteutique ou de vertin, BEAUM. LXI, 4. || XV^e s. Malade de goutes artétiques et de gravelle, FROISS. I, 1, 62. || XVI^e s. Douleurs arthritiques, PARÉ, V, 2. Le virus arthritique, ID. XV, 66. De la maladie arthritique vulgairement appelée goute, ID. XXI, 4.

— ÉTYM. Provenc. *artetic*; espagn. et ital. *artetico*; de *ἀρθρίτις*, de *Ἀρθρον*, articulation. Le grec *ἀρθρον* et le latin *artus*, membre, ont le même radical *ar* (voy. ART).

† ARTHRODIE (ar-tro-die), s. f. Terme d'anatomie. Articulation qui résulte du concours de la saillie peu prononcée d'un os avec une cavité osseuse peu profonde, comme l'articulation de l'os maxillaire avec la tête.

— HIST. XVI^e s. L'arthrodie ou articulation de la teste de l'omoplate, PARÉ, IV, 25.

— ÉTYM. *Ἀρθρωδία*, de *Ἀρθρον*, articulation.

† ARTHRODIAL, ALE (ar-tro-di-al, a-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à une arthrodie. Cartilages arthrodiaux.

† ARTHRODIÉS (ar-tro-di-ée), s. f. plur. Terme d'histoire naturelle. Classe d'être vivants qui sont composés de filaments articulés.

— ÉTYM. *Arthrodie*.

† ARTHROPYOSE (ar-tro-pi-ô-z'), s. f. Terme de médecine. Suppuration d'une articulation.

— ÉTYM. *Ἀρθρόποσ*, articulation, et πῦος, pus.

ARTICHAUT (ar-ti-chô; le *t* ne se lie pas; artichaut à la poivrade, dites : ar-ti-chô à la poivrade; au pluriel l's se lie; des artichauts à la poivrade, des ar-ti-chô-z à), s. m. || 1^e Plante potagère de la famille des composées, qui a la forme d'un gros charodon (*cynara scolimoides*, L.). || 2^e Le fruit de cette plante. || 3^e Artichaut de Jérusalem, variété de courge cultivée pour la cuisine. || Artichaut des Indes, patate. || Artichaut d'hiver, topinambour. || Artichaut des toits, joubarbe. || 4^e Pièce de serrurerie, hérissee de pointes et de crocs, dont on garnit une clôture. || 5^e Petite pièce d'artifice.

— HIST. XVI^e s. Si par nécessité l'on sème l'artichaut, ce sera en terre fumée, O. DE SERRES, 546. L'une et l'autre plante se blanchit par artifice, leurs costes se rendans mangeables mais en telle utilité, la cardie surpassé l'artichaut; au contraire la pomme de l'artichaut excéde en bonté celle de la cardie, ID. 548.

— ÉTYM. Ital. *articiocco*; bas-lat. *articactus*, *articoctus*; de l'arabe *ardhischoki*, artichaut, de *ardhi*, terre, et *schoki*, épine. Il y a de plus en espagnol *alcachofa*, en portugais *alcachofra*, en italien *carciofo*, qui dérivent de l'arabe *charschafa*, artichaut.

† ARTICHAUTIÈRE (ar-ti-chô-tiè-r'), s. f. || 1^e Terrain planté en artichauts. || 2^e Vase qui sert à faire cuire les artichauts.

ARTICLE (ar-ti-kl'), s. m. || 1^e Terme d'anatomie. Jointure de deux os. Amputation dans l'article. Les doigts des pieds, avec leurs articles et leurs ongles, servent à tâter le terrain sur lequel on marche, FÉN. EXIST. I, 34. || Les différentes parties du corps des insectes; les portions d'une tige comprises entre les

nœuds. || Dans la peinture et la sculpture, se dit quelquefois des jointures et des articulations, et d'un très-petit contour qu'on appelle aussi temps. || 2^e Moment, conjoncture. Usité, en ce sens, seulement dans la locution : à l'article de la mort, au dernier moment de la vie. On y était obligé à l'article de la mort, PASC. PROV. 10. Quand, à l'article de la mort, il persiste dans la soif du sang, VOLT. PHIL. II, 406.

|| 3^e Petite partie qui forme une division dans un contrat, dans un ouvrage littéraire, etc. Article de loi. L'article du traité est clair. Les articles d'une capitulation. Nous allons traiter ces matières article par article. Quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, SEV. 557. J'ai fait un article exprès pour montrer... BOSS. EUCH. 2. || Par extension, passage d'un écrit quelconque. Les deux premiers articles de votre lettre. || 4^e Sujet, matière, chose. Cet article est difficile. Justifiez-moi sur l'autre article. Je passerai sur cet article. Un seul article de dépense. Il se moquait de la folie du chevalier sur cet article, HAMILT. GRAMM. 4. N'y ayant plus rien à faire sur cet article, ID. IB. 2. C'était un article dont on était convenu avec soi-même, MASS. DISP. Qu'est-ce que cet intérêt si délicat pour l'article de votre réputation, cette sensibilité si exquise à la pique la plus légère de la satire? DIDER. ESS. S. CLAUDE, LIV. II. || Familièrement. C'est un autre article, c'est-à-dire nenni, je m'y refuse. Je veux bien lui prêter de l'argent; mais lui en donner, c'est un autre article. || 5^e Terme de palais. Interroger sur faits et articles, interroger sur toutes les circonstances d'une affaire. || 6^e Article de foi, point de croyance, vérité réelle. Tout ce qui est dans le symbole des apôtres est un article de foi. Ils ont fait un article de foi de cette parole, BOSS. HIST. II, 40. || Familièrement. Croire une chose comme article de foi, la croire fermement. Il ne faut pas prendre pour articles de foi les explications des scolastiques, BOSS. LETT. 246. || Ses paroles ne sont pas articles de foi, elles ne méritent pas qu'on y ajoute foi. Je ris de ces discours frivoles; on sait fort bien que ses paroles ne sont pas articles de foi, BOIL. ÉPIG. 13. || 7^e Sujet traité dans un journal, dans une revue, dans un dictionnaire. Avez-vous lu l'article qui a paru ce matin dans le Moniteur? || 8^e Objet de commerce, marchandise. Beaucoup d'articles de toilette, d'orfèvrerie. || 9^e En termes de grammaire, petit mot qui précède normalement le substantif, et qui a pour objet de le présenter comme défini ou indéfini. Il y a deux articles: l'article défini, *le*, *la*, *les*; l'article indéfini, *un*, *une*. Le latin n'a point l'article défini. || En grammaire générale, l'article défini est un adjectif déterminatif (voy. ADJECTIF) qui limite l'étendue des substantifs, c'est-à-dire qui les applique positivement aux individus auxquels ils conviennent dans la circonstance actuelle.

— REM. On avait, dans le XVII^e siècle, diverses locutions proverbiales où article figurait. Quand un homme s'est ruiné en peu de temps, on dit qu'il a mangé tout son bien en un article; et d'un goulu qui mange vite, on dit que, quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un article; et d'un homme qui est confus, on dit qu'il met tout en un article, qu'il ne fait aucune distinction des choses. Ces locutions sont hors d'usage.

— HIST. XIII^e s. Comme debas fust entre nous d'une part et les marcheans d'autre part, de quatre articles, TAILLAR, RECUEIL, p. 288. Quiconques foreroit et iroit encontre les articles qu'il aveient establi en la thalemelerie [boulangerie], LIV. DE JUST. 42. Il sont trois manieres de nombres, digit, article, compost; li digit sont deusques à neuf; li article, 10 et li nombre qui sont multiplié par 10; li compost sont establi des articles et des digis, 11, 12 et les autres, COMPUT, p. 15. || XV^e s. Sur le titre des articles dessus dites, FROISS. II, II, 103. Fut la chose toute accordée et ordonnée sur l'article de la paix, ID. II, II, 65. || XVI^e s. Ils quittent aux adversaires aulcuns articles de ceulx qui sont en debat, MONT. I, 204. Combien de choses nous servoient hier d'articles de foi, qui.... ID. I, 205. Toute leur science ethique ne contient que ces deux articles, ID. I, 238. La pituite modere le sang, et aide le mouvement des articles, PARÉ, INTROD. 6. Les os ont leur conjonction: les uns par artrose ou article; les autres par symphyse, ID. IV, 43. Ayant couché un article de dépense de dix talents, AMYOT, PÉRIC. 43. Demander des articles et conditions honnêtes, ID. COR. 50.

— ÉTYM. Provenç. *article*; espagn. *articulo*; ital. *articolo*; de *articulus*, diminutif de *artus*, membre, de même radical que *Ἀρθρον*, articulation, membre.

ARTICULAIRE (ar-ti-ku-lé-r'), adj. || 1^e Terme de

médecine. Qui a rapport aux articulations des membres. Rhumatisme articulaire. || Capsules articulaires, ligaments capsulaires qui environnent certaines articulations. Quelques auteurs ont donné ce nom aux membranes synoviales. || Facettes articulaires, apophyses articulaires, celles au moyen desquelles des os sont articulés entre eux. || 2^e En termes de botanique, feuilles articulaires, celles qui naissent des nœuds ou articulations de la tige ou de ses ramifications.

— HIST. XVI^e s. De la maladie articulaire, dite vulgairement goutte, PARÉ, XXI, 1.

— ÉTYM. Provenç. *articular*; de *articularis*, de *articulus* (voy. ARTICLE).

† ARTICULAIREMENT (ar-ti-ku-lé-re-man), *adv.* Par article.

— HIST. XIV^e s. Le dit gouverneur commanda au dit exposant qu'il feist la dite information plus articulièrement, DU CANGE, *articulariter*. || XVI^e s. M. de Vieilleville dit à Sa Majesté, qu'elle avait bien articulairement respondu sur toute son instruction; mais.... CARL. VIII, 26.

— ÉTYM. *Articulaire*, et le suffixe *ment*.

ARTICULATION (ar-ti-ku-la-sion), *s. f.* || 1^e Jointure des os. Les blessures des articulations sont dangereuses. || Articulation accidentelle, articulation contre nature, fausse articulation, celle qui s'établit soit entre les deux fragments d'une fracture non consolidée, soit entre l'extrémité d'un os luxé non réduit et la partie non articulaire de l'os voisin, avec laquelle elle est venue se mettre en contact. || Terme d'entomologie et de botanique. Les articulations des antennes. Plusieurs plantes sont munies d'articulations. || 2^e En termes de palais, articulation des faits, énonciation des faits article par article. || 3^e Son articulé de la voix. Les consonnes sont appelées consonnes, parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations de la voix, MOL. *Bourg. Gent.* II, 6. || 4^e Manière de prononcer les syllabes, les mots. Une articulation nette.

— HIST. XVI^e s. Pour la conformation et articulation de la voix, la langue a été flexible et mobile par toutes les parties de la bouche, PARÉ, IV, 42. Une masse rude sans articulation de membres distingués [môle], ID. XVIII, 40.

— ÉTYM. *Articulatio* (voy. ARTICULER).

ARTICULÉ, ÈE (ar-ti-ku-lé, lée), *part. passé*. || 1^e En histoire naturelle, qui a des articulations. Animaux articulés. || Les animaux articulés ou, substantivement, les articulés, première division des invertébrés annelés, et l'une des quatre grandes divisions du règne animal; ils comprennent tous ceux qui ont un squelette extérieur disposé sous la forme d'anneaux qui entourent le corps en s'articulant les uns avec les autres. Ils se subdivisent en cinq classes : les arachnides, les insectes, les myriopodes, les crustacés, les cirrhipèdes ou cirrophèdes. || 2^e En botanique, muni de nœuds, comme la tige des graminées, de la vigne. || 3^e Joint par articulation. L'humerus articulé avec l'omoplate. || 4^e Fig. Distinct, en parlant de la prononciation. Voix articulée. Débit bien articulé. Paroles mal articulées. Et cent voix tout à coup, sans être articulées, CORN. *OEdipe*, I, 6. Ses cris plaintifs et sourds, et mal articulés, VOLT. *Sémiram.* V, 6. || 5^e Énoncé par article, affirmé. Il fallait parler sur des faits bien articulés.

ARTICULER (ar-ti-ku-lé), *v. a.* || 1^e En termes d'anatomie, joindre des articulations. Articuler un squelette, en joindre les os suivant leurs rapports articulaires. || 2^e En termes de peinture et de sculpture, exprimer les jointures des os, le passage d'un membre à un autre. || 3^e Technologie. Joindre, unir, lier par des anneaux, des châfonds. || 4^e Prononcer distinctement. Depuis l'attaque d'apoplexie, il a de la peine à articuler les mots. || Absolument. Phédon parle bas dans la conversation, et il articule mal, LA BRUY. 6. Leur voix, stylée aux tons mâles et fermes, Articulait sans rien perdre des termes, GRESSET, *Vert-Vert*, ch. III. || 5^e Prononcer. Je l'entendis articuler votre nom. || Absolument. Vous n'articulez pas, vous ne vous faites pas entendre, LA BRUY. 13. La princesse de Conti se jeta aux pieds du roi, baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler, ST-SIM. 24, 20. || 6^e En termes de palais, articuler des faits, les énoncer article par article. || En général, avancer, affirmer. Articuler un fait. Je lui ai demandé sa protection sans rien articuler, BOSS. *Lett. quict.* 416. || 7^e En termes de musique, exécuter d'une façon nette et distincte. || 8^e S'articuler, *v. rés.* Terme d'anatomie. Se joindre par articulation. Le fémur s'articule avec l'os de la hanche.

— HIST. XVI^e s. Arrière, mastins, hors de la quarrière!

venez vous ici articuler [attaquer] mon vin et compissez mon tonneau? RAB. *Pant. III, prol.* Les Allemands ne sont pas communément duits à telles singularitez, d'ainsi articuler [préciser] les affaires, CARL. VII, 5. Que ce n'estoit pas aux vaincus de donner la loy aux vainqueurs, ny d'articuler [poser des articles, des conditions], mais de se soubsmettre.... ID. VII, 43. Vous laissant toute puissance et autorité absolue de capituler, articuler, transiger et parlementer, ID. IX, 6. Les conditions du jeu ainsi articulées, AMYOT, *Rom.* 6. Que ce soit une voix articulée ny une parole exprimée et exquisement formée en un corps qui n'a point d'ame, il est du tout impossible, ID. *Cor.* 58. Nature a fait et composé le pied de plusieurs doigts mobiles et articulés comme la main, PARÉ, IV, 38. Il a articlé contre vous aultrement que vous ne pensés, PALSGR. p. 437.

— ÉTYM. Provenç. *articular*; ital. *articolare*; du lat. *articulare*, de *articulus* (voy. ARTICLE).

† ARTIEN (ar-siin), *s. m.* Terme dont on se servait dans les anciennes universités pour signifier les écoliers sortis des humanités et étudiant en philosophie.

— HIST. XIII^e s. Hé! ancien, Decretiste, fisician, Et vous la gent Justinien.... RUTEB. 79. Li cleric de Paris la citei, Je di de l'universitei, Noumément li ancien.... ID. 455. || XIV^e s. Si seront 20 escolier enfant en grammaire, et 30 en logique et en philosophie, et 20 en theologie ou en divinité; si aura chascun grammairien par semaine quatre sous, li artien six sous, et li theologien huit sous, DU CANGE, ars.

— ÉTYM. Latin, *ars* (voy. ART).

ARTIFICE (ar-ti-fi-s'), *s. m.* || 1^e Habile, indutrieuse combinaison de moyens. Les artifices de l'éloquence. Le joug du chariot était composé de nœuds entrelacés avec tant d'artifice, qu'on n'en eût su découvrir le commencement ni la fin, VAUGEL. Q. C. liv. III, 4. Démêlez, si vous pouvez, l'artifice infini qui entre dans la formation des insectes, MASS. *Car. Vérité de la rel.* Condition qui fait l'artifice et le jeu de la machine politique, J. J. ROUSS. *Contr.* I, 7. On use de mille artifices pour y parvenir, FÉN. *Tél.* XXII. Si par ton artifice Je pouvais revoir.... RAC. *Brit.* III, 6. On nous imputerait ce mauvais artifice, CORN. *Hor.* II, 8. Que pour avoir vos biens on dresse un artifice, MOL. *Mis.* I, 4. Ces âmes nobles et courageuses, que nuls besoins, nulle disproportion, nuls artifices ne peuvent séparer de ceux qu'ils se sont une fois choisis pour amis, LA BRUY. 6. Les images sont aussi d'un grand artifice pour donner du poids au discours, BOIL. *du Subl.* 43. || 2^e Ruse, déguisement, fraude. Avoir recours à l'artifice. Parler sans artifice. L'artifice pourtant vous y peut être utile, CORN. *Cinna*, III, 4. Britannicus pourrait t'accuser d'artifice, RAC. *Brit.* II, 2. Je ne viens point armé d'un indigne artifice.... ID. *Andr.* IV, 5. L'artifice est grossier; Tu te fais criminel pour te justifier, ID. *Phèdre*, IV, 2. || 3^e Composition pyrotechnique destinée soit aux divertissements soit à la guerre. Pièce d'artifice. Feu d'artifice, ensemble de pièces d'artifice qu'on fait brûler d'ordinaire pour un divertissement. Mme de Wolmar dit : allons tirer le feu d'artifice, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 7. Feu d'artifice éteint par une averse, BÉRANG. *Fille du Peuple*. || Fig. C'est un feu d'artifice, se dit d'un discours, d'un écrit brillant, mais qui n'a pas de fonds.

— HIST. XIV^e s. Artifice mecanique ou servile, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. Personnes de divers artifices, comme sont un medecin et un laboureur de terres, ID. ib. Autres ferremens et artifices à faire monnoye, DU CANGE, *artificium*. || XV^e s. Les maistres du mestier et artifice de boulengerie et taillemellerie, ID. ib. || XVI^e s. Si nous prenons le vray flatteur qui s'ache bien avec artifice et dexterité grande mener le mestier, AMYOT, *Comm. discern. le flatt.* 7. Le plus grand meurtre des uns et des autres fut par les artifices de feu de quoi les assaillants portèrent le plus, comme mieux fournis, D'AUB. *Hist.* I, 243. Je ne veux oublier les artifices par lesquels on relevoit les courages des soldats en tous les combats, ID. ib. I, 244. Aians pris le vent à propos, et porté quantité d'artifices, ID. ib. II, 50. Les femmes portoient les artifices de feux, les cercles et les chausses-trapes, ID. ib. II, 58. Ville forte d'assiette et d'artifice, ID. ib. II, 385. À la lueur des feux d'artifice, la charge se fait de tous costez, ID. ib. III, 386. Un œil fait par artifice, PARÉ, XVII, 4.

— ÉTYM. Provenç. *artifici*; espagn. *artificio*; ital. *artifizio*; de *artificium*, de *ars* (voy. ART), et *facere* (voy. FAIRE).

ARTIFICIEL, ELLE (ar-ti-fi-si-èl, è-l'), *adj.* Qui se fait par art, opposé à naturel. Fleurs, dents ar-

tificielles. Je ne fais point des hommes artificiels; j'en connais, BALZ. 6^e disc. sur la cour. || Mémoire artificielle, méthode imaginée pour apprendre et retenir. || En termes d'astronomie, horizon artificiel, plan qui passe par le centre du globe, et qui est parallèle à l'horizon apparent. || En termes de rhétorique, preuves artificielles, celles que l'orateur tire de son propre fonds, par opposition aux preuves produites par le sujet même. Les preuves artificielles sont les définitions, les causes, les effets.

|| En histoire naturelle, caractères artificiels, ceux qui sont énoncés à l'effet seulement de faire distinguer les êtres naturels les uns des autres, et qu'en emprunte indifféremment à telle ou telle de leurs parties, pourvu qu'elle soit bien apparente. Méthode artificielle, celle qui, pour ses divisions correspondantes, emploie des caractères divers, choisis indifféremment, dans tous les organes, suivant le besoin ou la commodité, et sans nul égard aux rapports naturels qui peuvent exister entre les êtres. Systèmes artificiels, ceux qui, en botanique, ont été imaginés dans la seule intention de faire trouver aisément le nom des espèces, sans qu'il soit besoin à celui qui les crée, et à ceux qui en font usage, de connaître l'organisation approfondie des plantes.

— REM. On lit dans le Dictionnaire de l'Academie : Jour artificiel, l'espace de temps entre le lever et le couche du soleil, par opposition à jour naturel ou astronomique, espace de 24 heures. Cette définition n'est pas bonne, puisque, d'un côté ni de l'autre, il n'y a rien d'artificiel. Il faut le remplacer par : Jour naturel, espace compris entre le lever et le couche du soleil; jour astronomique, espace de 24 heures.

— HIST. XIV^e s. Et ainsi le voyon nous et en choses naturelles et en artificielles, ORESME, *Eth.* 306. Instruments mecaniques ou artificiels, ID. *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Et semblablement les chansons naturelles sont delectables et embellies par la melodie et les teneurs, trebles et contreteneurs du chant de la musique artificielle, E. DESCH. *Art de faire chansons*. || XVI^e s. Cet assaut opiniastre et très-bien desfendu, principalement par les feux artificiels, fit en fin quitter la basse court aux Anglois et se retirer dans la cuve, D'AUB. *Hist.* I, 28. Œil artificiel, PARÉ, XVII, 4.

— ÉTYM. Provenc. *artificial*; ital. *artifiziale*; d'*artificialis*, d'*artificium*, artifice.

ARTIFICIELLEMENT (ar-ti-fi-si-è-le-man), *adv.* D'une manière artificielle. Un automate se meut artificiellement.

— HIST. XIV^e s. Et ne trueve l'en pas de ceste science livres plus raisonnablement, artificialement et complectement composés que sont les livres de Aristote, ORESME, *Prol.* || XVI^e s. Que celuy qui est studieux d'eloquence y note diligemment ce qu'il y a d'escrit purement et artificiellement [avec art], AMYOT, *Comm. lire les poëtes*, 43. La mareschalle, ayant reçu quelques discourtoisies en passant par les villes des reformez, soit qu'elles fussent par accident, ou qu'elle-mesme les eust artificiellement pratiquées, en irrita son mari, D'AUB. *Hist.* II, 267. Et sont les dites tours si artificiellement construites que charrettes y montent aisement, M. DU BELL. 478.

— ÉTYM. *Artificielle*, et le suffixe *ment*.

ARTIFICIER (ar-ti-fi-sié), *s. m.* Celui qui fabrique des pièces d'artifice.

— ÉTYM. Bas-lat. *artificarius*, de *artificium* (voy. ARTIFICE).

ARTIFICIEUSEMENT (ar-ti-fi-si-eù-ze-man), *adv.* D'une manière artificieuse. Il a parlé artificieusement. Il s'est artificieusement conduit dans cette affaire.

— ÉTYM. *Artificieuse*, et le suffixe *ment*; provenc. *artifiziosament*; espagn. *artificiosamente*.

ARTIFICIEUX, EUSE (a-ti-fi-si-eù, eù-z'), *adj.* Plein de ruse, d'artifice, en parlant des personnes ou des choses. Discours artificieux. Femme artificieuse. C'est un artificieux coquin. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice, boss. *Le Tellier*. Sacrés autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence que je lui mets en la bouche ces fortes paroles, ID. ib.

— HIST. XV^e s. Mais cuer et corps et finance ruer M'a fait du tout femme artificieuse, E. DESCH. *Femme et enfants*. || XVI^e s. Nature, sage ouvrière, n'a jamais rien fait sans cause et sans une grande, artificieuse et admirable industrie, PARÉ, I, 23.

— ÉTYM. Provenc. *artificios*; espagn. *artificioso*; d'*artificiosus*, d'*artificium* (voy. ARTIFICE).

ARTILLÉ, ÉÉ (ar-ti-llé, ll mouillées, et non ar-ti-yé), adj. Terme de marine. Garni de son artillerie, de ses canons. Un vaisseau artillé. Vieux; on dit maintenant armé.

— HIST. XIII^e s. Avoit fait son chastel fermer, Qui moult estoit bien batilliés, Si fort est et si bien artilliés Qu'il ne cremoit ne roi ne comte, DU CANGE, *artillaria*. || XV^e s. Le roi d'Angleterre, accompagné de vingt mil Anglois bien artillez, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1475. Si les habilla; remonta, arma et artilla le roy au mieu qu'il peut le faire, A. CHART. *Hist. de Ch.* VII. Artillié soit d'avis avantageux, Coulevrines et canons, à largesse, CH. D'ORL. *Rond.* 54. || XVI^e s. Il est certain que l'armée de Monsieur, artillée à plaisir, eust emporté tous ces gens de pied en huict jours, D'AUB. *Hist.* I, 220. Quatre navires bien artillez pour estre marchands, ID. ib. II, 300.

— ÉTYM. Espagn. *artillado*; provenç. *artilha*, fortification. *Artillé* est le participe de l'ancien verbe *artiller*, pour lequel on a proposé deux étymologies. L'une est celle de Muratori, qui le tire de l'italien *artiglio*, griffe, serre; mais *artiglio* est *articulus*, et notre mot *arteil* (aujourd'hui *orteil*); or, il y a trop loin même du sens italien à *artiller*, pourvoir de toute sorte d'engins, et à *artilleria*, qui veut dire toute sorte d'engins, pour qu'on accepte cette étymologie. Reste l'autre qui n'offre aucune difficulté : *ars*, *artis*, art, d'où *artillum*, engin, *artillare*, pourvoir d'engins. L'ancien français a *artilleux*, artificieux, dont l'étymologie, qui est *ars*, *artis*, confirme celle d'*artiller*.

ARTILLERIE (ar-ti-lle-rie, ll mouillées, et non ar-ti-ye-rie), s. f. || 1^e Partie du matériel de guerre consistant en canons, bombes, boulets, etc. || Pièce d'artillerie, canon, mortier. || 2^e Troupes employées au service de l'artillerie. L'armée est divisée en infanterie, cavalerie, artillerie, génie et marine. || 3^e Fig. Bains et parfums.... Vin du coucheur, toute artillerie De Cupidon.... LAFONT. *Orais*.

— HIST. XIII^e s. Et si tost comme il enforçoient, il getoient leur ars en l'artillerie [arsenal] au soudanc, et le mestre artillier leur bailloit ars si fors comme il le poot tesar [tendre], JOINV. 234. || XIV^e s. Artillerie est le charroi Qui par duc, par comte ou par roi, Ou par aucun seigneur de terre, Est chargié de quarriau en guerre, D'arbalestes, de dars, de lances Et de targes d'un es semblance, G. GUIART, dans DU CANGE, *artillaria*. Les diz complaignanz getterent pierres, garroz et arteilleries contre iceus nos ennemis, ID. ib. Le suppliant s'arma de haubergeon, chapeline, garde-bras, arc, artillerie et autres armures invasibles, DU CANGE, ib. Lors fist Bertran venir la bonne artillerie : Archiers, arbalestiers commencent l'envaie, GUESCL. 20009. || XV^e s. Ainçois qu'il y parvint, il trouva un chastel que on appelle la Roche-Millon, qui estoit bien pourvu de bons soudoyers et d'artillerie, FROISS. I, I, 232. || XVI^e s. Des machines d'artilleries pour ruiner et demolir les villes, ANYOT, *Démétr.* 59. Si luy monstra incontinent le besoing la grande faute qu'il avoit faitte de laisser derriere son artillerie, ID. ANTON. 47. Mustapha, par ce moyen ayant foudroyé tout ce que l'artillerie pouvoit voir, mit la place hors de toute defense, D'AUB. *Hist.* II, 245. On marcha au siège de Menerbe avec 45 pieces de toute artillerie, ID. ib. II, 373. Ils capitulerent à la veu du petard, apprehendans ceste artillerie peu congneue vers eux en ce temps là, ID. ib. III, 403.

— ÉTYM. Voy. ARTILLE. Provenc. *artillaria*, artilleria; espagn. *artilleria*; ital. *artigliera*. Artillerie, avant la poudre à canon, a signifié l'ensemble des engins de guerre, soit pour l'attaque soit pour la défense.

ARTILLEUR (ar-ti-lleur, ll mouillées, et non ar-ti-yeur), s. m. Soldat attaché au corps d'artillerie.

— HIST. XIV^e s. Jehan de Lyons, artilleur [chef de l'artillerie] du chasteau du Louvre, DU CANGE, *artillator*. Quiconque doresenavant vouldra estre artilleur et user du mestier d'artillerie en la ville et banlieue de Paris, c'est à savoir faiseur d'arcs, de flèches, d'arbalestes, ID. ib.

— ÉTYM. Voy. ARTILLE.

ARTIMON (ar-ti-mon), s. m. Nom de celui des mâts d'un vaisseau qui est placé le plus près de l'arrière ou de la poupe. La différence avec les autres, est qu'il ne porte point de perroquets, et que la verge le traverse de biais.

— ÉTYM. *Artemo*, du grec ἀρτέμων, ἀρτάω, être suspendu, ou ἀρτάω, disposer, lesquels tous deux se rattachent à ἄρω, arranger.

† **ARTIOZOAIRE** (ar-ti-o-zo-ē-r'), s. m. Terme de zoologie. Animal dont la forme est paire ou symétrique.

— ÉTYM. ἀρτίος, pair, et ζωάριον, animal.

ARTISAN (ar-ti-zan), s. m. || 1^e Celui qui exerce un art mécanique, un métier. Artisan habile, adroit. || 2^e Anciennement, artiste. Vous... voyez dans les arts les secrets qui ne sont connus que des artisans, BALZ. *Liv.* VI, *Lett.* 6. L'artisan exprima si bien Le caractère de l'idole, Qu'on trouva qu'il ne manquait rien à Jupiter que la parole, LA FONT. *Fab.* IX, 6. Ce monarque guerrier, Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier Entreprit de tracer... Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle, BOIL. *Disc. au roi*. || 3^e Fig. Auteur, cause. C'est un artisan de désordres. L'artisan des maux que le sort vous destine, Tombera le premier dessous notre ruine, ROTR. *Vencesl.* III, 3. Nous sommes du honneur de nous-même artisans, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Chacun est artisan de sa bonne fortune, ID. *Sat.* XIII. Quoi! ce même Lépide, De nos derniers malheurs sacrilégié artisan, VOLT. *Triumv.* I, 4. Trop crédule artisan de mes tristes destins, ID. *Œdipe*, v. 2. Villars avait été l'artisan de sa fortune, ID. LOUIS XIV, 48. Il y a quelque chose de plus doux à être soi-même l'artisan de sa propre grandeur et à ne devoir rien qu'à soi-même, Mlle DE SCUDÉRI, *Conversation des souhaits*. || Proverbe. À l'œuvre on connaît l'artisan, c'est-à-dire le mérite d'un homme se connaît à ce qu'il fait.

— SYN. ARTISAN, OUVRIER. L'étymologie est au fond de la distinction qui existe entre ces deux mots. L'ouvrier, de *opera*, œuvre, fait un ouvrage; artisan, de *ars*, exerce un art mécanique. L'artisan est un ouvrier; mais l'ouvrier n'est pas un artisan. On dit les ouvriers d'une fabrique, et non les artisans. On dit encore les ouvriers de la campagne pour désigner ceux qui labourent, moissonnent, fauchent, etc. mais on ne dit pas les artisans de la campagne, ou ce serait un autre sens. Bref, artisan, retenant toujours son étymologie, indique l'homme exerçant un métier considéré comme art mécanique.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin artisan. Cependant des lexicographes réclament l'enregistrement de ce mot, qui en effet se dit : une artisan, la femme d'un artisan; la classe artisané, la classe des artisans. Dans les anciens dictionnaires, on trouve noté que artisané ne se dit qu'au figuré : La sagesse est l'artisané de toutes choses.

— HIST. XVI^e s. Peintre, poète ou autre artisan, MONT. III, 25. Si bien que la facture De l'artizan surmontoit la nature, RONS. 638. De Dieu certain ça bas viennent les songes, Et Dieu n'est pas artisan de mensonges, ID. 644. De leur petit bec artisan, BELLEAU dans H. EST. *Précell.* p. 70.

— ÉTYM. Bourguig. *atizan*; espagn. *artesano*; portug. *artesão*; ital. *artigiano*; bas-lat. *artesanus*; de *ars*, *artis* (voy. ART), par l'intermédiaire du latin *artitus*, bien instruit; d'où un adjectif bas-lat, *artitianus*.

ARTISON (ar-ti-zon), s. m. Nom commun des insectes qui rongent le bois, les pelleteries et les étoffes.

— HIST. XIV^e s. Artuison, c'est ver de drap, GLOSS. DU P. LABBE. || XVI^e s. Ne plus ne moins que les artisans s'engendrent et se mettent principalement es bois tendres et doux, ANYOT, *Comm. disc. le flatt.* 3. Les artusons, mittes, vermissoix et autres bestioles ne mordront aux fourmages, si on les frotte avec de la lie molle de bon vin, O. DE SERRES, 289.

— ÉTYM. Origine inconnue. On a dit aussi autrefois *arte* et *artre*.

ARTISONNÉ, ÉÉ (ar-ti-zo-né, née), adj. Rongé par les artisans.

— ÉTYM. *Artison*.

ARTISTE (ar-ti-st'), s. m. et f. || 1^e Celui qui exerce un des beaux-arts. Ce peintre, ce sculpteur est un grand artiste. Une jeune artiste, une pauvre artiste. Remarquez, pour la consolation des grands artistes, que les persécuteurs sont assurés du mépris et de l'horreur du genre humain, VOLT. *Lettr. Albergati*, 23 déc. 1760. || 2^e Adj. Qui a le génie, le sentiment, le goût des arts. Cet homme est né artiste. || 3^e Artiste dramatique ou simplement artiste, comédien. || 4^e Artiste vétérinaire, celui qui soigne les animaux malades.

— REM. Artiste n'a pris le sens qu'il a aujourd'hui que dans l'édition de l'Académie de 1762; il se disait : relativement, artiste en tapisserie, en orfèvrerie; absolument, artiste, celui qui était chimiste, qui travaillait au grand art.

— HIST. XVI^e s. Nature faict naistre, ez nations moins cultivées par art, des productions d'esprit souvent qui luicent les plus artistes productions,

MONT. I, 143. [Après avoir cité un tour de la fortune] Semble il pas que ce soit un sort artiste? ID. I, 253. La nature, dict-il, est un feu artiste, propre à engendrer, ID. II, 278. Choses lesquelles se proposent tous bons ouvriers et artistes en cest art [de distillation], PARÉ, XXVI, 4.

— ÉTYM. Espagn. et ital. *artista*; bas-lat. *artista* dans R. LULLE, fin du XIII^e siècle; de *ars*, *artis* (voy. ART).

ARTISTEMENT (ar-ti-ste-man), adv. Avec art, avec habileté. Un autre verre plus artistement taillé, PASC. *Géom.* Six vers artistement rangés, BOIL. *Art p. II*. Regardons le latin comme un superbe édifice détruit par le temps, mais dont les pierres artistement retaillées ont servi à construire un nouvel édifice, D'OLIVET, *Préf.* Il vous mène à l'arbre, cueille artistement cette prune exquise, il l'ouvre... LA BRUY. 43.

— HIST. XVI^e s. Une tragico-comédie, la plus belle, et aussi bien et artistement représentée que l'on pourrait imaginer, CASTELNAU, 169. Et à ce que la besongne s'acheve bien, il la faut bien commencer, c'est-à-dire artistement et par ordre, O. DE SERRES, 69.

— ÉTYM. *Artiste*, et le suffixe *ment*.

† **ARTISTIQUE** (ar-ti-sti-k'), adj. Néologisme. Qui concerne les arts; qui appartient aux arts.

— REM. Ce néologisme est mal fait; artistique signifie qui concerne les artistes, comme sophistique signifie qui concerne les sophistes. Le vrai mot serait *artiel*.

— ÉTYM. *Artiste*.

† **ARTOCARPE** (ar-to-kar-p'), s. m. Terme de botanique. L'arbre à pain de l'île des Amis.

— ÉTYM. ἀρτός, pain, et καρπός, fruit.

† **ARTOLÂTRE** (ar-to-lâ-tr'), s. m. Terme d'histoire religieuse. Adorateur du pain, terme de déniement par lequel les calvinistes et autres sectes ont désigné les catholiques, qui croient à la présence réelle dans l'hôstie.

— ÉTYM. ἀρτός, pain, et λατρεύω, adorer (voy. LATRIE).

† **ARTOLITHE** (ar-to-li-t'), s. m. Terme de minéralogie. Concrétion pierreuse de forme arrondie, comme un pain, qui se trouve dans les terrains tertiaires.

— ÉTYM. ἀρτός, pain, et λίθος, pierre.

† **ARTOPHAGE** (ar-to-fa-j'), adj. Qui mange surtout du pain.

— ÉTYM. ἀρτός, pain, et φαγέω, manger.

† **ARTOTYRITE** (ar-to-ti-ri-t'), s. m. Terme d'histoire religieuse. Membre d'une secte chrétienne qui se servait de pain et de fromage pour l'eucharistie, et qui admettait des prêtresses.

— ÉTYM. ἀρτός, pain, et τυρός, fromage.

ARUM (a-rom'), s. m. Genre de plantes dont plusieurs espèces, notamment le chou caraille (*arum esculentum*, L.), fournissent des féculles nutritives. Le gouet ou pied-de-véau (*arum maculatum*, L.) croît abondamment dans les environs de Paris.

— ÉTYM. *Arōv*.

† **ABUNDEL** (a-ron-dèl), s. m. Mârbes d'Arundel ou marbres de Paros, marbres antiques trouvés au XVII^e siècle et où sont inscrites les époques de l'histoire grecque.

— ÉTYM. Arundel, nom d'un Anglais.

† **ARUNDINACÉES** (a-ron-di-na-sée), s. f. pl. Terme de botanique. Tribu de graminées renfermant le roseau.

— ÉTYM. *Arundo*, roseau.

ARUSPICE (a-ru-spi-s'), s. m. Prêtre romain qui consultait les entrailles des victimes.

— ÉTYM. *Aruspex* ou *haruspex*; la dernière partie *spex* paraît se rapporter à *spicere*, regarder; la première *aru* ou *haru* a donné lieu à des conjectures qui sont toutes très-douteuses.

† **ARUSPICINE** (a-ru-spi-si-n'), s. m. Terme d'antiquité romaine. L'art des aruspices.

— ÉTYM. *Aruspicina* (voy. ARUSPICE).

† **ARVALES** (ar-va-l'), adj. m. plur. Terme d'antiquité romaine. Frères arvales, prêtres de Cérès.

— REM. Quelques-uns disent les frères arvaux. Quant à frères *arvales*, c'est le mot latin *arvalis* où le dernier *e* est devenu muet.

— ÉTYM. *Arvalis*, de *arvum*, champ.

† **ARVICOLE** (ar-vi-ko-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les champs couverts de blé.

|| Nom moderne du genre campagnol (rongeurs).

— ÉTYM. *Arvicola*, de *arvum*, champ, et *colere*, habiter.

† **ARYEN, ENNE** (a-riin, iè-n'), adj. Nom donné à l'ensemble des peuples qui parlent sanscrit, persan, grec, latin, allemand, slave et celtique. Les lan-

gues aryennes, dites aussi langues japoétiqes, langues indo-européennes. || Substantivement. Les Aryens.

— ÉTYM. Sanscrit, *dryya*, de bonne famille.

† ARYTHÉNOÏDE (a-ri-té-no-i-d'), adj. et s. m. Terme d'anatomie. Cartilages arythénoides ou les arythénoides, petits cartilages situés en haut et en arrière du larynx, au-dessus du cartilage cricoïde.

— HIST. xv^e s. Le dernier cartilage du larynx est couché sur les bords latéraux et supérieurs, sur lesquels il fait et constitue une figure semblable à un biberon de pot à huile ou aiguière : à cause de quoi il a été appelé des Grecs arythénoides, et se peut separer en deux, PARÉ, IV, 45.

— ÉTYM. Αρύθαια, aiguière.

† ARZEL (ar-zèl'), s. m. Cheval qui a les pieds de derrière blancs, avec le chanfrein blanc.

AS (as') ; quelques-uns cependant disent : l'a de cœur, l'a de pique, contre l'usage le plus général), s. m. || 1^e Carte marquée d'un seul point. S'écrier sur un as mal à propos jeté, BOIL. *Sat.* x. Houel et Jeanfin avaient un démon familier qui leur donnait toujours des as quand ils jouaient aux cartes, VOLT. *Phil.* III, 448. || Familièrement et fig. As de pique, mauvaise langue. O la fine pratique, Un mari confident ! — Taisez-vous, as de pique, MOL. *Dép. am.* v, 9. C'est un beau marmouset, c'est un bel as de pique, SCARRON, *Jodel duelliste*, II, 4. Prenez bien garde à ce soldat, ou plutôt ce grand as de pique, M. *la Foire de Saint-Germain*, v, 421. Quelques-uns voient dans cette locution une altération d'*aspic*. || 2^e Le côté du dé marqué d'un seul point. || 3^e Au jeu de dominos, la moitié qui n'a qu'un point. || 4^e Chez les Romains, l'as était une monnaie de cuivre, et désignait aussi un point seul marqué sur un des côtés du dé. || 5^e As qui court, jeu de cartes où il faut se débarrasser de l'as avant que le tour soit fini. || As percé, à la bouillotte, as qui est le seul de sa couleur. As percé est sans doute l'italien *asso per se*, as qui est tout seul; il serait bon de l'écrire *per-sé*.

— HIST. XII^e s. Li dé serunt mult tost sur ambes as turné, Qui unt esté sovent sur sines ruelé, TH. le mart. 457. L'apostolies [le pape] ert [était] de la guerre tut las, N'eut de tut Engieterre qui valsist un seul as, ib. 443. || XIII^e s. Pierres! veus tu oir novele? Or est tornée ta rouele, Or t'est-il cheu ambes as? RUTED. II, 93. [On encortine une rue] Pour miex plaire, quand rois vient à Arras, Et mieulz doit on amer le sis que l'as, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. v, p. 328. || XIV^e s. [Je] Conquerrai forteresses et chateaux hauts et bas Sur la terre du prince que je n'aime deux as, *Guescl.* 17107-17111. || XVI^e s. Il fu condamné par contumace en l'amende de mille asses de monnoy romaine, AMYOT, *Cam.* 22.

— ÉTYM. Provenç. *ascend*; espagn. *ascendiente*; ital. *ascendente*; de *ascendens*, de *ascendo*, monter, de *a* pour *ad*, et de *scandere*, monter (voy. SCANDER).

2. ASCENDANT (a-ssan-dan), s. m. || 1^e Terme d'astronomie. Le point de l'écliptique qui se lève. Tel signe était à l'ascendant lorsque l'orage éclata. || 2^e En termes d'astrologie, l'ascendant est le signe du zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. Quel astre d'ire et d'envie, Quand vous naissiez, marquait votre ascendant, MALH. V, 27. || 3^e Par extension, penchant, inclination. Or si parfois j'écris suivant mon ascendant, REGNIER, *Sat.* XV. Oui, monsieur, maintenant Que nous ne jouons plus, notre unique ascendant C'est la philosophie, et voilà notre livre, REGNARD, *le Joueur*, III, 44. Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui vous force à rimer, BOIL. *Sat.* IX. Que fais-je? où m'égaré-je? ô funeste ascendant! J'offre encor le bonheur à mon perfide amant, GILB. *Didon à Ende*. || 4^e Autorité, influence. Et régnez dans les cœurs, par un sort dépendant Plus de votre vertu que de votre ascendant, ROTR. *Vencesl.* I, 4. [Ils] Veulent sur tous les rois un si haut ascendant.... CORN. *Nicom.* V, 4. Son cœur indépendant Sur mes sens étonnés prend un fier ascendant, VOLT. *M. de César*, I, 4. L'ascendant qu'il avait pris sur moi, FÉN. *Tél.* XIII. Pour prendre ascendant sur eux, BOSS. *Jug.* 4. Il prenait sur les esprits un ascendant que la raison lui donnait, ID. *le Tell*. L'ascendant qu'on veut prendre sur son esprit, LA BRUY. 4. Dans les semences de vie que nous tenons d'eux [nos pères], nous trouvons des ascendans secrets qui nous font vivre comme eux, MASS. *Villars*. Si la vertu sur vous a le moindre ascendant, GILB. *la Marquise de Gange*. D'un besoin curieux l'invincible ascendant Rend sa vie aux dangers et sa flotte aux orages, MILLEV. *Invent*. La carrière des sciences lui parut d'abord peu propre à satisfaire l'ambition qu'il avait de s'illustrer; mais l'ascendant de sa génération et les exhortations de Moëslin le rappelèrent à l'astronomie, et il y porta toute l'activité d'une âme passionnée pour la gloire, LA PLACE, *Exp.* V, 4. || 5^e En termes de généalogie, ceux qui nous ont précédés, et qui nous ont transmis la vie. L'aïeul est l'ascendant du deuxième degré. || 6^e Manière im-

— ÉTYM. Ἀσκαρίς, d'ἀσκάριζω, le même que σχαί-ψω, s'agiter; ces vers ayant été ainsi nommés à cause de leurs mouvements.

† ASCÈLE (a-ssè-l'), adj. et s. m. Terme didactique. Qui n'a point de jambes.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et σκέλος, jambe.

† ASCENDANCE (a-ssan-dan-s'), s. f. || 1^e Se dit de la ligne ascendante d'une famille. Ascendance paternelle. Ascendance maternelle. || 2^e Se dit aussi en parlant d'une planète, d'un astre qui s'élève ou paraît s'élèver sur l'horizon. L'ascendance de Vénus.

— REM. J. J. Rousseau a employé ascendance dans le sens de ascendant, empire : Le charme de l'amitié qui tempérait et calma ma colère par l'ascendance d'un sentiment plus doux, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX.

— ÉTYM. *Ascendant*.

1. ASCENDANT, ANTE (a-ssan-dan, dan-t'), adj. || 1^e Qui va en montant. Mouvement ascendant. Force ascendante. || 2^e Terme d'astronomie. Qui monte, qui s'élève, par rapport à l'horizon. Degrés ascendants. Latitude ascendante. || Nœud ascendant, point où une planète traverse l'écliptique en allant du midi au nord. || Signes ascendants, ceux pendant lesquels le soleil paraît monter sur l'horizon, savoir le Capricorne, le Verseau, les Poissons, le Bélier, le Taureau, les Gémeaux. || 3^e Terme de généalogie. Qui a précédé; dont on est né. La ligne ascendante. || 4^e Terme d'astrologie. Astre ascendant, celui qui monte sur l'horizon au moment de la naissance. || 5^e En médecine, douches ascendantes, douches que l'on dirige de bas en haut. || 6^e En botanique, tous les organes, tiges ou autres parties, qui sont coudés à la base, puis redressés, sont dits ascendants. || 7^e En termes de musique, harmonie ascendante, celle qui naît d'une suite de quintes en montant. || 8^e En termes de mathématiques, progression ascendante, celle dont les termes vont en croissant.

— HIST. XVI^e s. Les ascendans succèdent aussi aux meubles et acquests de leurs enfans, LOYSEL, 334. Durant le berceau de ce prince, l'Europe, comme ayant lors pour ascendant un astre martial, fut esmeuë et rechauffée de toutes parts par diverses guerres, D'AUB. *Hist.* I, 43. Les muscles obliques ascendans de l'epigastre, PARÉ, I, 8.

— ÉTYM. Provenç. *ascendent*; espagn. *ascendiente*; ital. *ascendente*; de *ascendens*, de *ascendo*, monter, de *a* pour *ad*, et de *scandere*, monter (voy. SCANDER).

2. ASCENDANT (a-ssan-dan), s. m. || 1^e Terme d'astronomie. Le point de l'écliptique qui se lève. Tel signe était à l'ascendant lorsque l'orage éclata. || 2^e En termes d'astrologie, l'ascendant est le signe du zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. Quel astre d'ire et d'envie, Quand vous naissiez, marquait votre ascendant, MALH. V, 27. || 3^e Par extension, penchant, inclination. Or si parfois j'écris suivant mon ascendant, REGNIER, *Sat.* XV. Oui, monsieur, maintenant Que nous ne jouons plus, notre unique ascendant C'est la philosophie, et voilà notre livre, REGNARD, *le Joueur*, III, 44. Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui vous force à rimer, BOIL. *Sat.* IX. Que fais-je? où m'égaré-je? ô funeste ascendant! J'offre encor le bonheur à mon perfide amant, GILB. *Didon à Ende*. || 4^e Autorité, influence. Et régnez dans les cœurs, par un sort dépendant Plus de votre vertu que de votre ascendant, ROTR. *Vencesl.* I, 4. [Ils] Veulent sur tous les rois un si haut ascendant.... CORN. *Nicom.* V, 4. Son cœur indépendant Sur mes sens étonnés prend un fier ascendant, VOLT. *M. de César*, I, 4. L'ascendant qu'il avait pris sur moi, FÉN. *Tél.* XIII. Pour prendre ascendant sur eux, BOSS. *Jug.* 4. Il prenait sur les esprits un ascendant que la raison lui donnait, ID. *le Tell*. L'ascendant qu'on veut prendre sur son esprit, LA BRUY. 4. Dans les semences de vie que nous tenons d'eux [nos pères], nous trouvons des ascendans secrets qui nous font vivre comme eux, MASS. *Villars*. Si la vertu sur vous a le moindre ascendant, GILB. *la Marquise de Gange*. D'un besoin curieux l'invincible ascendant Rend sa vie aux dangers et sa flotte aux orages, MILLEV. *Invent*. La carrière des sciences lui parut d'abord peu propre à satisfaire l'ambition qu'il avait de s'illustrer; mais l'ascendant de sa génération et les exhortations de Moëslin le rappelèrent à l'astronomie, et il y porta toute l'activité d'une âme passionnée pour la gloire, LA PLACE, *Exp.* V, 4. || 5^e En termes de généalogie, ceux qui nous ont précédés, et qui nous ont transmis la vie. L'aïeul est l'ascendant du deuxième degré. || 6^e Manière im-

périeuse de dire ses sentiments. L'ascendant n'est pas un si grand défaut dans un homme de qualité que dans une personne sans naissance. Avoir un ascendant incommodé et plein de fierté, NICOLE, *Essais de morale*, cité dans RICHELET. Inusité en ce sens.

— SYN. ASCENDANT, EMPIRE. On a de l'empire sur soi et sur les autres; on n'a de l'ascendant que sur les autres. De là découle la différence ultérieure : empire implique une action bien plus directe et bien plus voisine de la force; ascendant une action plus éloignée et dépendant davantage d'une supériorité d'esprit ou de caractère.

— ÉTYM. Voy. ASCENDANT 4.

ASCENSION (a-ssan-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Action de monter, de s'élever. L'ascension d'un aérostat. L'ascension la plus utile aux sciences a été celle de Gay-Lussac, qui s'est élevé à sept mille seize mètres au-dessus du niveau des mers, hauteur la plus grande à laquelle on soit encore parvenu, LAPLACE, *Exp.* I, 46. L'ascension de l'eau dans une pompe. L'ascension du mercure dans le baromètre. L'ascension sur le Mont-Blanc. || 2^e Terme d'astronomie. Ascension droite, oblique d'un astre, le point de l'équateur qui se lève avec cet astre dans la sphère droite, oblique. || 3^e L'élévation miraculeuse de Jésus-Christ. C'est ce qui a été accompli en l'ascension, en laquelle il est monté, PASC. *Prov.* 4. || Le jour où l'Eglise célèbre le mystère de l'Ascension. L'Ascension est quarante jours après Pâques. || Tableau, estampe représentant Jésus montant au ciel. Une belle ascension de ce peintre.

— HIST. XII^e s. È à l'ascension metum de l'apel jur; Mais tut vus quererum, prenez conseil meillur, TH. le mart. 85.

— ÉTYM. Provenc. *ascensio*; espagn. *ascension*; ital. *ascensione*; de *ascensionem*, de *ascendere* (voy. ASCENDANT 1).

ASCENSIONNEL, ELLE (a-ssan-sio-nèl, nè-l'), adj. Terme didactique. Force ascensionnelle, force par laquelle un corps tend à s'élever. || Différence ascensionnelle, différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique d'un astre.

— ÉTYM. *Ascension*.

ASCÈTE (a-ssè-t'), s. m. et f. Celui ou celle qui se consacre par piété aux mortifications.

— ÉTYM. Ἀσκητής, homme qui s'exerce, de ἀσκέω, exercer.

ASCÉTIQUE (a-ssé-ti-k'), adj. || 1^e Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. Vie ascétique. Auteur, ouvrage ascétique. || 2^e S. m. Celui qui a embrassé la vie ascétique. Les extases des ascétiques. || 3^e S. m. pl. Ouvrages, traités ascétiques. Les ascétiques des Pères de l'Eglise. || 4^e S. f. L'ascétique, la doctrine de la vie ascétique.

— ÉTYM. Ἀσκητικός, d'ἀσκητής (voy. ASCÈTE).

† ASCÉTISME (a-ssè-ti-sm'), s. m. Pratiques des ascètes.

— ÉTYM. *Ascète*.

† ASCHÉE (a-chée), s. f. Un des noms vulgaires de vers (arénicoles), que les pêcheurs emploient pour appât.

— ÉTYM. Le même que ACHÉE.

† ASCIDIÉ (a-ssi-dié), s. f. Terme de zoologie. Mollusque nu, type d'une famille, vulgairement autre de mer.

— ÉTYM. Ἀσκίδιον, utricule, de ἀσκός, outre.

ASCIENS (a-ssi-in), s. m. plur. Habitants de la zone torride, ainsi nommés parce que, quand le soleil est à leur zénith, leur ombre est sous leurs pieds, et qu'ils semblent ainsi n'en point avoir.

— ÉTYM. Ἀσκιώς, de ἀ privatif, et de σκιά, ombre, de même radical que l'allemand *Schatten*, et l'anglais *shadow*, ombre.

1. ASCITE (a-ssi-t'). || 1^e S. f. Terme de médecine. Accumulation d'eau dans le péritoine. || 2^e Adj. Elle mourut d'une hydropisie ascite.

— HIST. XVI^e s. L'hydropisie humide du ventre est nommée ascites.... PARÉ, VI, 44.

— ÉTYM. Ἀσκίτης, de ἀσκός, outre.

2. † ASCITE (a-ssi-t'), s. m. Terme d'histoire. Nom de sectaires du II^e siècle, qui dansaient autour d'une autre, en figure des évangélisés qui étaient des autres remplies d'un vin nouveau.

— ÉTYM. Ἀσκός, outre.

† ASCITIQUE (a-ssi-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui est affecté d'ascite; qui a rapport à l'ascite.

4. ASCLÉPIADE (a-sklé-pi-a-d'), adj. m. || 1^e Il se dit d'un vers grec ou latin formé d'un spondée, de deux choriambes et d'un iambe. || Substantivement. Un asclépiade. || 2^e S. m. Chez les Grecs, un des

endant d'Esculape, livré à l'étude et à la pratique de la médecine. Hippocrate passait pour un asclépiade.

— ÉTYM. Ἀσκληπιάδης, nom propre, dérivé d'Ἀσκληπίας, et signifiant descendant d'Esculape.

2. ASCLÉPIADE (a-sklé-pi-a-d'), s. f. ou **ASCLÉPIAS** (a-sklé-pi-as'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes à graines soyeuses, auquel appartient le dompte-venin (*asclepias vincetoxicum*, L.) qui croît dans nos climats.

— ÉTYM. *Asclepias*, grec, Ἀσκληπιάς, plante ainsi nommée d'Ἀσκληπίας, Esculape, à cause des vertus qu'on lui attribuait.

† **ASCLÉPION** (a-sklé-pi-ion), s. m. Temple d'Esculape. Les asclépiions étaient les lieux où les malades venaient chercher des secours.

— ÉTYM. Ἀσκληπεῖον, de Ἀσκληπίος, Esculape.

† **ASCOPHORE** (a-sko-fo-r'), s. m. Terme didactique. Qui porte un utricule, un godet.

— ÉTYM. Ἀσκός, outre, et φορός, qui porte.

† **ASCOT** (a-sko), s. m. Sorte de serge.

† **ASEITÉ** (a-sé-i-té), s. f. Terme de scolastique, qui signifie l'existence par soi-même, et qui ne peut être dit par conséquent que de Dieu seul, ou, suivant les systèmes matérialistes, de la matière.

— ÉTYM. Α, par, se, soi.

† **ASIALIE** (a-si-a-lie), s. f. Terme de médecine. Absence de salive.

— ÉTYM. Α privatif, et σιλων, salive.

ASIARCHAT (a-zí-ar-ka), s. m. Magistrature qui donnait le droit de présider aux jeux sacrés, célébrés par les villes grecques de l'Asie.

— ÉTYM. *Asiarque*.

ASIARQUE (a-zí-ar-k'), s. m. Celui qui était revêtu de l'asiarchat.

— ÉTYM. Ἀστάρχης, de Ἀσία, Asie, et de ἀρχω, commander (voy. ARCHONTE).

ASIATIQUE (a-zí-a-ti-k'), adj. Qui appartient à l'Asie.

— ÉTYM. *Asiaticus*, de *Asia*, grec, Ἀσία, Asie.

ASILE ou **ASYLE** (a-zí-l'), s. m. || 1° Lieu inviolable où l'on se réfugiait. Les temples païens et autrefois les églises étaient des asiles. Jadis les ambassadeurs avaient le droit d'asile. || 2° Par extension, tout lieu où l'on est en sûreté contre une poursuite, contre un danger. Dans le temple voisin chacun cherche un asile, RAC. *Phèd.* v, 6. Assez d'autres Etats lui prêteront asile, CORN. *Sert.* II, 4. L'asile qu'il [Romulus] avait ouvert à tous venans, BOSS. *Hist.* III, 7. À vos persécuteurs opposons cet asile, Qu'ils viennent vous chercher sous les tentes d'Achille, RAC. *Iphig.* v, 2. Un cerf, s'étant sauvé dans une étable à bœufs, fut d'abord averti par eux Qu'il cherchât un meilleur asile, LA FONT. *Fabl.* IV, 24. Et l'asile qu'elle avait choisi pour défendre sa liberté devint un piège innocent pour la captiver, BOSS. *Anne de Gonz.* || 3° Fig. Protection, secours, retraite. C'est un asile ouvert que mon pouvoir supreme, CORN. *Sert.* III, 2. À l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile, BOIL. *Disc. au roi*. Les cloîtres ne sont pas des asiles contre vos calomnies, PASC. *Prov.* 46. Le méchant qui se cherchait un asile contre la haine, BOSS. *Hist.* I, 4. C'est un grand asile contre l'ennui, SÉV. 612. Vous avez fait une action généreuse de leur donner un asile dans votre établissement, FÉN. *Tél.* XIII. L'assemblée des fidèles était l'asile de la vertu, MASS. *Samar.* Quels asiles n'érigera-t-il point à la piété? ID. *Louis XIV.* Et la cour de Louis est l'asile des rois, VOLT. *Zaïre*, II, 3. Ma vie est presque usée, et ce reste inutile Chez mon frère avec vous trouvait un sûr asile, CORN. *Rod.* II, 3. || 4° Salle d'asile ou, simplement, asile, institution charitable où l'on reçoit les enfants de deux à six ans dont les parents ne peuvent s'occuper.

— SYN. ASILE, REFUGE. Le refuge est un asile où l'on se réfugie, que l'on gagne par la suite, par une course précipitée. Il y a donc dans refuge l'idée d'un péril imminent, qu'asile ne contient pas. Asile ne contient pas non plus l'idée de besoin de défense qu'indique refuge; l'asile est ouvert à la vieillesse, à l'enfance, à la piété, etc. le refuge l'est aux exilés, aux proscrits, etc.

— HIST. XIV^e s. Asile fu un lieu ou un boys en la cité de Rome privilegié; car quiconques s'en fuoit en ce lieu, il estoit saus de quelque crisme que il eust fet, BERCHEURE, f° 40.

— ÉTYM. *Asylus*, du grec ἄσυλος, de & privatif, et σύλη, dévastation, pillage; lieu qu'on ne pille pas.

ASINE (a-zí-n'), adj. Bête asine, un âne ou une ânesse. Les races asines, les diverses variétés qu'ont produites dans l'âne domestique le régime, le climat, les croisements.

— HIST. XIII^e s. Autretant m'est que de lui face, Com il m'est d'un chardon asnin, REN. 9807. || XVI^e s. La mulataille s'engendre de bestes chevalines et asinines, accouplées ensemble, o. DE SERRES, 340.

— ÉTYM. *Asinus* (voy. ANE); provenç. *azenin*, *azinin*.

† **ASION** (a-zí-on), s. m. Ornithologie. Synonyme du genre duc.

— ÉTYM. Latin, *asio*, sorte de chouette.

† **ASITIE** (a-si-tie), s. f. Terme de médecine. Absitience forcée et aussi perte de l'appétit.

— ÉTYM. Ἀσιτία, de & privatif, et σῖτον, aliment.

† **ASMODÉE** (a-smo-dée), s. m. Nom d'un démon qui figure dans le livre de Tobie, III, 8, et qu'un autre écrivain juif nomme le roi des dévastateurs, c'est-à-dire le prince des démons.

— ÉTYM. Origine douteuse, peut-être de l'hébreu *shamad*, détruire.

† **ASPARAGINE** (a-spa-ra-ji-n'), s. f. Terme de chimie. Principe médiat cristallisables trouvé dans le suc de l'asperge.

— ÉTYM. *Asparagus*, asperge.

† **ASPE** (a-sp') ou **ASPLE** (a-spl'), s. m. Technologie. Dévidoir sur lequel on place les écheveaux pour les dévider.

— ÉTYM. Allemand *Haspel*, dévidoir.

ASPECT (a-spè). La prononciation de ce mot est douteuse; plusieurs disent a-spè; d'autres disent a-spèkt'. La liaison la plus ordinaire est de faire sentir le c: un a-spè-k odieux. Au pluriel, les a-spè; l's se lie: des a-spè-z odieux), s. m. || 1° L'état d'être sous l'œil, devant les yeux. À l'aspect du bourreau. Trembler à l'aspect d'une chose terrible. Au premier aspect. Beaucoup se laissent séduire au premier aspect. Et l'aspect de ces lieux où vous la retenez, RAC. *Brit.* III, 8. Sera-t-il moins terrible, et le vaincroiront-ils mieux, Dans le sein de sa ville, à l'aspect de ses dieux? ID. *Mithr.* III, 8. Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs, ID. *Brit.* II, 2. Je le vis, son aspect n'avait rien de farouche, ID. *Iph.* II, 4. Sur cette froide pierre en vain le regard tombe; Ô vertu, ton aspect est plus fort que la tombe, LAMART. *Harm.* III, 7. || 2° Vue. J'ai acheté, moitié sur le territoire de France, moitié sur celui de Genève, un domaine assez agréable, dans le plus bel aspect de la nature, VOLT. *Lettr. à Pilavoine*, 25 septembre 1758. || 3° Orientation. En sorte que la maison fut tournée à un aspect sain, FÉN. *Tél.* XII. Le prêtre avait à peine obtenu le silence, Et devers l'Orient assuré son aspect, CORN. *Poly.* III, 2. || 4° Représentation d'une côte et d'une terre dans les cartes marines. Les aspects et les vues sont bien dépeints dans cette carte. || 5° Apparence, dehors, extérieur. Son aspect et son langage inspiraient la vénération. L'inondation donne à la plaine l'aspect d'un lac immense. || 6° Faces diverses par lesquelles une chose se présente. Envoyer tous les aspects d'un sujet. L'avenir se présentait sous un heureux aspect. Des différences d'opinions qui sont inséparables de la faiblesse de l'esprit humain, de la multitude des aspects que présentent des objets si compliqués, et dont la diversité même est utile à la chose publique, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 275. Ce qui semble un forfait dans un homme ordinaire, En un chef de parti prend un aspect contraire, VOLT. *Catil.* I, 4. || 7° En termes d'astrologie, aspect des astres. Les astrologues comptaient cinq aspects, qu'ils nommaient conjonction, sextil, quartil, trin et opposition. L'homme, porté par les illusions des sens à se regarder comme le centre de l'univers, se persuada facilement que les astres influent sur sa destinée, et qu'il est possible de la prévoir par l'observation de leurs aspects au moment de la naissance, LAPLACE, *Exp.* V, 4.

— SYN. ASPECT, VUE. Aspect est purement objectif, et vue purement subjectif; c'est-à-dire que dans la vue, ce qui domine c'est l'idée du sujet qui voit; et dans l'aspect, ce qui domine c'est l'idée de l'objet qui est vu. Aussi vue ne comporte-t-il pas les épithètes qui vont avec aspect. On dira l'aspect effrayant des ennemis, mais non la vue effrayante.

Mais quand on dit: à la vue des ennemis, à l'aspect des ennemis, il s'effraya, le sens est le même, attendu qu'il importe peu dans cet emploi de signaler s'il a vu les ennemis, ou si leur aspect s'est présenté à lui. Dans le paysage, vue est plus étendue qu'aspect: on ne dira pas les aspects de la Suisse, on dira les vues de la Suisse; on dira encore: dans chacune de ces vues on trouvera des aspects variés.

— HIST. XVI^e s. Je refererois cestuy heur de jugement en l'aspect benevolé des cielx et faveurs des intelligences motrices, RAB. *Pant.* III, 42.

— ÉTYM. *Aspectus*, de a pour ad, et de specere,

regarder (voy. SPECTRE); espagn. *aspecto*; ital. *aspetto*.

ASPERGE (a-spèr-j'), s. f. || 1° Plante potagère dont on mange les jeunes pousses. || 2° Technologie. Brin de baleine.

— HIST. XVI^e s. En peu de temps vous en voyez naître les meilleurs asperges du monde; je n'en daigneroys excepter ceux de Ravenne, RAB. *Pant.* IV, 7. Remede n'y a que descamer d'icy, je diz, plustout que ne sont cuyts asperges, ID. *Pant.* V, 7. Est remarquable la naturelle amitié de ceste plante avec les cornes de la moutonnaille, pour s'accroître gairement près d'elles: qui a fait croire à aucun, les asperges proceder immédiatement de cornes, o. DE SERRES, 637.

— ÉTYM. *Asparagus*, du grec ἀσπάραγος.

ASPERGÉ, EE (a-spèr-jé, jée), part. passé. Mouillé par la projection d'un liquide. Les curieux aspergés par les jets d'eau.

† **ASPERGEMENT** (a-spèr-je-man), s. m. État de ce qui est aspergé.

— SYN. ASPERGEMENT, ASPERSION. Quand ces deux formes d'un même radical existent, l'une désigne plus particulièrement l'état, l'autre, l'action. L'aspergement de l'assistance se dit quand on considère qu'elle est aspergée; mais l'aspersion de l'eau bénite, quand on considère l'action de projeter cette eau.

— HIST. XVI^e s. De jeunes garçons portoient de beaux vases d'or et d'argent, pour faire les aspergements et effusions qui se font es sacrifices, AMYOT, P. *Æm.* 56.

— ÉTYM. *Asperger*.

ASPERGER (a-spèr-jé), nous aspergeons, j'aspergeais, j'aspergeai, aspergeant, v. a. Projeter un liquide en forme de pluie sur.... Asperger d'eau bénite une assemblée, un cercueil.

— HIST. XVI^e s. Après avoir aspergé et purifié son corps d'eau nette, AMYOT, *Arist.* 50. Laquelle poudre soit aspergée sur la couture, PARÉ, VIII, 41.

— ÉTYM. Provenç. *aspergir*; ital. *aspergere*; de *aspergo*, de a pour ad, et de *spargere*, disperser (voy. EPARS).

ASPERGÈS (a-spèr-jès'), s. m. || 1° Goupillon qui sert à asperger. La Bussière arracha de la main du curé l'asperges, comme il me voulait présenter l'eau bénite, RETZ, V, 449. || 2° Moment de l'office où se fait la cérémonie de jeter de l'eau bénite.

— ÉTYM. Ce nom vient du premier mot de l'antienne qui précède la messe: *Asperges me, Domine, hyssopo et mundabor*; deuxième personne du futur de l'indicatif (tu aspergeras), de *aspergere* (voy. ASPERGER).

† **ASPERGIÈRE** (a-spèr-jiè-r'), s. f. Plant d'asperges.

— HIST. XVI^e s. Si chacun an, estans fortifiées, l'on chaste l'aspergiere, ostant des tiges ce qu'y est treuvé de superflu, à l'usage des artichaux, et pour en manger et pour en planter de nouveaux, o. DE SERRES, 537.

— ÉTYM. *Asperge*.

† **ASPERGILLIFORME** (a-spèr-jil-li-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à un goupillon.

— ÉTYM. *Aspergillum*, goupillon (voy. ASPERGER), et forme.

† **ASPÉRICORNE** (a-spé-ri-kor-n'), adj. Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes hérissées d'aspérités.

— ÉTYM. *Asper* (voy. APRÈS), et corne.

† **ASPÉRIFOLIÉ**, EE (a-spé-ri-fo-li-é, éé), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles rudes au toucher.

— ÉTYM. *Asper* (voy. APRÈS), et folium (voy. FEUILLE).

ASPÉRITÉ (a-spé-ri-té), s. f. || 1° État de ce qui est aper, raboteux. L'aspérité d'une pierre, d'une écailler d'huître, d'un chemin. || 2° Fig. L'aspérité du caractère. Les aspérités du style, tout ce que le style a de rude dans la forme.

— HIST. XVI^e s. Ayant estudié de le rendre plus clair qu'il m'a été possible, en si profonde obscurité bien souvent, et si scabreuse et si raboteuse asperité presque partout, AMYOT, *Moral. épitr.* p. 46. Les sutures représentent les fissures, à cause qu'elles ont aspérités comme les sutures, PARÉ, VIII, 3. Le patient a une toux seiche, asperité à la gorge, frisson, fièvre, ID. VI, 40. Aucunes esquilles ont des aspérités et pointes qui peuvent blesser les membranes, ID. VIII, 6. Acidité, asperité, austérité, douceur, ID. XXVI, 5.

— ÉTYM. Provenç. *asperitat*; de *asperitatem*, de *asper*, aper (voy. ce mot).

† **ASPERME** (a-spèr-m'), adj. Terme de botanique. Qui ne produit pas de graines.

— ÉTYM. Ἀσπερμος, de ἀ privatif, et σπέρμα, graine.

† ASPERMIE (a-spér-mie), s. f. Terme de botanique. Absence de graine.

— ÉTYM. Asperme.

ASPERSION (a-spér-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Action d'asperger, de jeter de l'eau. || 2^e En particulier, l'action de jeter de l'eau bénite. Pour laver les Géntils par une sainte aspersion, boss. *Hist.* II, 4. || 3^e Terme mystique. Arrosement de la grâce sur le cœur. Avoir le cœur purifié par une aspersion intérieure.

— HIST. XVI^e s. Il jeta dedans quelques parfums, et fit quelques aspersions, AMYOT, *Crass.* 34. Si l'air n'est froid, on usera d'aspersion d'eau froide, PARÉ, XX bis, 40.

— ÉTYM. Provenç. *aspersio*; espagn. *aspersion*; ital. *aspersione*; de *aspersionem*, de *aspergere* (voy. ASPERGER).

ASPERSOIR (a-spér-soir), s. m. Asperges, goupillon à jeter de l'eau bénite.

— ÉTYM. Le supin *aspersum* (voy. ASPERGER), par l'intermédiaire d'une forme fictive, *aspersorium*.

† ASPÉRULE (a-spé-ru-l'), s. f. Genre de plantes auquel appartient l'aspérule odorante ou muguet des bois, légèrement astringente et tonique.

— ÉTYM. Diminutif de *asper*, rude.

ASPHALTE (a-sfal-t'), s. m. Bitume solide, sec, friable, inflammable, qui se trouve particulièrement sur les bords du lac Asphaltie ou mer Morte.

— ÉTYM. Provenç. *asphalt*; espagn. et ital. *asfalto*; de ἄσφαλτος.

ASPHODÈLE (a-sfo-dè-l'), s. m. Terme de botanique. Plante de la famille des liliacées, à laquelle appartient l'aspodèle rameux (*Asphodelus ramosus*, L.), dont le bulbe a été employé contre la gale. Il n'y a parmi nous que l'aspodèle et de la viande pour les morts, D'ABLANC. *Lucien*, t. I, *Passage de la barque*. Jasmin! aspodèle! Encensoirs flottants, v. HUGO, *F. d'aut.* 37.

— HIST. XVI^e s. Des cendres de la racine d'aspodèles, o. DE SERRES, 971. Des racines d'afrodille concassées, ID. 989. Decoction de berles, de lapace, de froidilles, ID. 990.

— ÉTYM. Ἄσφοδελος; espagn. *asfodelo*; ital. *asfodillo*. On a dit, dans le XVII^e siècle, *aphrodille*, comme dans le siècle précédent; et *aspodèle*, refait sur le latin, a effacé la forme ancienne.

† ASPHYXIANT, ANTE (a-sfi-ksi-an, an-t'), adj. Qui asphyxie. Odeur asphyxiante.

ASPHYXIE (a-sfi-ksie), s. f. Terme de médecine. Suspension de la respiration et état de mort apparente ou imminente par submersion, strangulation, action de gaz irrespirables, etc.

— ÉTYM. Ἄσφυξια, de ἀ privatif et de σφυγμός, pouls (voy. SHYMIQUE). *Asphyxie* a d'abord signifié syncope (arrêt du pouls), puis, abusivement, interruption de la respiration; c'est le sens actuel.

ASPHYXIÉ, ÈE (a-sfi-ksi-é, èe), part. passé. Asphyxié par la vapeur de charbon. || Substantivement. Secours pour les asphyxiés.

ASPHYXIER (a-sfi-ksi-é), v. a. Causer l'asphyxie. || S'asphyxier, v. réfl. Se donner la mort par asphyxie.

— ÉTYM. *Asphyxie*.

† ASPHYXIQUE (a-sfi-ksi-k'), adj. Qui a rapport à l'asphyxie.

— ÉTYM. *Asphyxie*.

4. ASPIC (a-spik), s. m. || 1^e Serpent très-venimeux. L'aspic des anciens est l'haje. En Europe, on donne ce nom, parmi le peuple, à une espèce de vipère. || 2^e Fig. C'est un aspic, se dit d'un homme dangereux par sa médisance. Une langue d'aspic, une méchante langue. || Froid comme un aspic, se dit d'un homme à manières glaciales et dangereuses. || 3^e Ancienne pièce d'artillerie, lançant un boulet de douze livres.

— HIST. XIII^e s. Et, selon la similitude d'aspe sourde (*aspidis surdæ*) estopant ses oreilles, il ne voulent ouïr châtiement, *Psautier*, f° 68. Venins d'aspes est leur leur levres, ib. f° 469. Fu tantost morz un cheval d'un serpent qui a non aspe, *Hist. occid. des croisades*, t. II, p. 579. || XVI^e s. Leurs langues sont cauteleuses, venin d'aspid est sous leurs levres, CALV. *Inst.* 207. Le petit monsieur de Villeroy, fier comme un aspic... SULLY, *Oecon.* t. II, ch. 4, p. 47, dans LACURNE.

— ÉTYM. Provenç. *aspis*, aspic; espagn. *aspide*; ital. *aspide*; du latin *aspis*, du grec ἄσπις. L'ancien français disait *aspe*, qui répond au latin *aspis*, avec l'accent sur la première syllabe. *Aspic* pour *aspid*.

2. ASPIC (a-spik'), s. m. Nom vulgaire de la grande lavande.

— HIST. XVI^e s. L'huile laurin, d'aspic, rue... PARÉ, XVI, 40. On peut faire l'eau de lavande sans distiller, mettant infuser des fleurs de lavande, en y adjoustant un peu d'huile d'aspic ou un peu de musc, ID. XXV, 47. Du serpoulet, du thym, de l'aspic, de la lavande, o. DE SERRES, 4.

— ÉTYM. Forme particulière pour *spic* (voy. ce mot), née par assimilation et confusion avec *aspic*, serpent.

3. ASPIC (a-spik'), s. m. Terme de cuisine. Plat composé de viande ou de poisson froid et de gelée.

— ÉTYM. Ce plat a été ainsi nommé peut-être parce qu'il est froid, et que l'on dit : froid comme un aspic.

† ASPIDOCÉPHALE (a-spi-do-sé-fa-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a la tête garnie de plaques.

— ÉTYM. Ἀσπίς, bouclier, et κεφαλή, tête.

† ASPIDOPHORE (a-spi-do-fo-r'), adj. Terme de zoologie. Qui porte une sorte de bouclier sur le corps.

— ÉTYM. Ἀσπίς, bouclier, et φέρειν, qui porte.

† ASPIRAIL (a-spi-rall', ll mouillées), s. m. Technologie. Trou pratiqué dans un fourneau pour que l'air puisse y pénétrer.

— ÉTYM. Aspirer.

4. ASPIRANT, ANTE (a-spi-ran, ran-t'), adj. Terme d'hydraulique. Qui aspire. Pompe aspirante, pompe qui élève l'eau en faisant le vide.

2. ASPIRANT, ANTE (a-spi-ran, ran-t'), s. m. et f. Celui, celle qui aspire à une fonction, à une place, à un titre. Aspirant de marine. Aspirant au doctorat. Une aspirante au brevet d'institutrice. Je n'ai fait que 40 visites, 80 réverences; ce n'est rien pour un aspirant aux emplois académiques, P. L. COUR. I, 436.

† ASPIRATEUR, TRICE (a-spi-ra-teur, tri-s'), adj. Qui a rapport à l'aspiration. La force aspiratrice des végétaux. || S. m. Technologie. Ventilateur.

— ÉTYM. Aspirer.

ASPIRATIF, IVE (a-spi-ra-ti-f, ti-v'), adj. Qui a le caractère de l'aspiration.

ASPIRATION (a-spi-ra-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action d'aspirer. L'aspiration de l'air dans le poumon. L'aspiration de l'eau par la pompe. || 2^e Fig. Mouvement de l'âme vers Dieu; élans du cœur vers les choses élevées. Tant d'aspirations vers son Dieu répétées, Tant de foi dans la mort, tant de vertus jetées En gage à l'immortalité, LAMART. *Harm.* III, 7. || 3^e Terme de grammaire. Prononciation aspirée d'une voyelle. || 4^e En musique, défaut du chanteur qui consiste à mettre un *h* devant les voyelles et quelquefois même devant les consonnes. Se prend aussi en bonne part, lorsque le chanteur emploie une espèce de soupir léger pour orner son chant, ou lorsqu'il sait prendre adroitement sa respiration de manière à prolonger la tenue et la progression de la voix. || Sorte d'agrément sur le clavecin.

— HIST. XII^e s. Par la repusne [cachée] parole puet l'om entendre l'aparlement de la divine aspiration, Job, 477.

— ÉTYM. Provenç. *aspiratio*; espagn. *aspiracion*; ital. *aspirazione*; de *aspirationem*, de *aspirare* (voy. ASPIRER).

ASPIRÉ, ÈE (a-spi-ré, rée), part. passé. || 1^e Attiré. L'eau aspirée par les végétaux. || 2^e En termes de grammaire, affecté d'aspiration. Une lettre aspirée. La langue de l'Iroquois, presque toute aspirée, étonnait l'oreille, CHATEAUB. *Amér.* 249. || S. f. Une aspirée, les aspirées, lettres qui ont une aspiration. Le *chi* grec est une aspirée.

ASPIRER (a-spi-ré), v. a. || 1^e Attirer l'air dans ses poumons. Aspirer l'air. Le poumon qui aspire et expire l'air. Le cheval aspire l'air de ses larges naissances. Et chaque souffle enfin que j'exhalé ou j'aspire, LAMART. *Harm.* I, 4. || Absolument. Aspirer avec force. Les oiseaux boivent en aspirant. || 2^e Elever l'eau en faisant le vide. Cette pompe aspire l'eau avec beaucoup de force. || 3^e Terme de grammaire. Prononcer de la gorge. Aspirer l'h. || Absolument. Aspirer, suivant le *Dictionnaire de l'Académie*, c'est.... D'OLIVET, *Prosod. fr.* || 4^e Avoir le désir de. Aspirer à la royauté, à régner, aux honneurs. Il aspire au premier rang. Quiconque, après sa mort, aspire à la couronne, CORN. *Cinna*, II, 2. Et monté sur le faîte, il aspire à descendre, ID. ib. II, 4. Nous devions aspirer à sa possession, Par amour, par devoir ou par ambition, ID. *Rodog.* IV, 3. À de plus grands honneurs faut-il qu'un père aspire? ID. *Hor.* IV, 2. Il m'a plu sans peut-être aspirer à me plaire, RAC. *Baj.* I, 3. N'aspirant qu'à troubler le repos où nous sommes, ID. *Esth.* II, 4. Il n'a plus aspiré qu'à s'ouvrir des chemins... ID. *Mithr.* V, 4. Et je ne puis songer Que Troie en cet état aspire à se venger, ID. *Andr.* I, 2. Sortez du temps et du changement, aspirez à

l'éternité, boss. *Duch. d'Orl.* || On l'a aussi construit avec *de*. Elle n'aspire encore d'y arriver que par des moyens qui viennent de Dieu même, PASC. dans GRUAULT-DUVIVIER.

— SYN. ASPIRER à, PRÉTENDRE à. La différence entre ces deux mots, c'est que aspirer n'implique que l'idée des désirs qui nous poussent à une chose; et que prétendre implique que nous y avons des droits réels ou imaginaires.

— HIST. XII^e s. Teu (telle) parole unt le duc noncée, Sicum Deus les out aspires [inspirés], BENOIT, *Chr. de Norm.* t. II, p. 485, v. 20744. || XIV^e s. Aspirer la fumée de l'eau, Ménag. II, 5. || XV^e s. L'œil regarde où le cœur aspire, BASSELIN, III. || XVI^e s. Ils veulent, ils aspirent, ils s'efforcent : mais rien en telle perfection qu'il appartient, CALV. *Inst.* 660. Chascun aspire si naturellement à la liberté et auctorité, que.... MONT. I, 59. L'eloquence et la louange de bien dire estoit dèsja le but ordinaire, auquel aspiroient et taschoient de parvenir tous les jeunes hommes romains, AMYOT, *Caton*, 9. Tel lieu est continuellement aspiré et eventillé de la frigidité de l'air qui nous environne, PARÉ, VI, 23. Il a aspiré cest office ung long temps, PALSGR. p. 421. Nul aultre n'y pouvoit aspirer ny parvenir s'il n'estoit des susdictes sept races, CARL. VI, 6.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *aspirar*; ital. *aspirare*; du latin *aspirare*, de *a* pour *ad* (voy. A), et *spirare*, souffler (voy. ESPRIT). Comme la prononciation d'une lettre aspirée et, au reste, de toute autre lettre, se fait non dans l'aspiration, mais dans l'expiration, on a dit que *aspire* était ici dit pour *aspérer*, rendre aple, les Latins appellant en effet *asper* l'esprit rude des Grecs. Mais cela ne s'appuie sur aucun exemple. Il est bien plus probable que, les Grecs appelant *πνεῦμα*, et les Latins *spiritus*, c'est-à-dire souffle, ce que nous appelons *aspiration*, *aspiration* a été dite chez nous pour souffle, par une méprise sur le mécanisme vocal.

† ASPLE (a-spl'), s. m. Technologie. Voy. ASPE.

ASPRE (a-spr'), s. m. Petite monnaie d'argent chez les Turcs. Je vous estime trente aspres, dit un poète au grand kan, VOLT. *Mœurs*, 58.

— HIST. XVI^e s. Pour dix aspres un turc se donnera une entaille, MONT. I, 309.

— ÉTYM. Bas-latin, *asperi*, *aspri*, *aspratura*; grec moderne, ἄσπρος. En grec moderne, ἄσπρος signifie blanc; et en effet *aspres* est une monnaie d'argent, et c'est ainsi que chez nous une pièce blanche s'est nommée un blanc. Cette monnaie est en usage chez les Turcs; mais le mot n'est pas turc; car on le trouve dans Alexis Comnène bien longtemps avant l'établissement des Ottomans, δάκτυλον ἄσπρων νομίσματων, exiger le payement en monnaie non usée. Cette phrase explique en même temps l'origine du mot *aspres*. En effet les Latins nommaient *nummus asper*, une monnaie aple, c'est-à-dire non usée par le frottement, en d'autres termes, fraîchement frappée. On a là une des plus curieuses mutations de sens qu'une langue puisse offrir. *Asper nummus* signifie en latin une monnaie qui sort de la fabrique; le mot *asper* passe dans le grec avec le sens de monnaie, puis il prend le sens spécial de monnaie d'argent; et comme l'argent est blanc, il arrive à exprimer la blancheur, de sorte que, par une déduction qu'on suit nettement, *asper* devient synonyme de blanc.

ASSA (a-ssa), s. f. Suc végétal concret : 1^e Assa dulcis, ancien nom du benjoin; 2^e Assa foetida, gomme résine fétide fournie par la férule persique (ombellifères).

— HIST. XVI^e s. Asse-fétide, o. DE SERRES, 914.

— ÉTYM. Origine inconnue. Allemand, *Asand*. La plupart des auteurs de matière médicale font assa foetida du masculin : le meilleur assa foetida.

† ASSAGIR (a-sa-jir'). || 1^e V. a. Rendre sage. L'âge assagit les jeunes gens. Les afflictions assagent ordinairement les hommes. || 2^e V. n. Devenir sage. || Ce verbe a vieilli; c'est dommage; et bien employé il pourrait renaitre.

— HIST. XV^e s. Quant un peu fui plus assagis, Estre me convint plus sougis, froiss. *Espin. amoureuse*. Robes de vair ne de gris n'ont puissance D'assagir nul.... E. DESCH. *l'Habit nefait pas l'homme*.

|| XVI^e s. Il nous fault abestir, pour nous assagir, MONT. II, 244. J'estudiai jeune pour l'ostentation; depuis, un peu pour m'assagir, ID. III, 290. Vieillir n'est pas assagir ny quitter les vices, mais seulement les changer en pires, CHARRON, *Sagesse*, chap. 36.

— ÉTYM. À et sage.

† ASSAGISSEMENT (a-sa-ji-se-man), s. m. Action de rendre sage ou de devenir sage.

— ÉTYM. Assagir.

† ASSAI (a-sa-ie), adv. Terme de musique. Se

joint comme augmentatif au mot qui indique le mouvement d'un air. Presto assai, fort vite.

— ETYM. Ital. *Assai*, beaucoup, très (voy. *ASSEZ*).

ASSAILLANT (a-sa-llan, *ll* mouillées, et non a-sa-yan), *s. m.* || 1^e Celui qui assaille. Il repoussa tous les assaillants. Les assaillants furent repoussés jusques dans leurs tranchées. || 2^e Anciennement, celui qui, dans un tournoi, combattait contre le tenant. Faites ouvrir le champ; vous voyez l'assailant. Un guerrier si vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant, CORN. *Cid*, v, 6.

— HIST. XIV^e s. Les assaillans ou emprenans se reputent plus fors, ORESME, *Eth.* 79. || XVI^e s. L'assaillant bien souvent vaut moins que l'assailant, RONS. 736. Il fault veoir en quel estat est l'assaillant, MONT. IV, 86.

ASSAILLI, IE (a-sa-lli, ilie, *ll* mouillées), *part. passé*. Assailli d'une grêle de balles. Dans la sombre épaisseur de ces profonds taillis, Où bientôt, sans retour, ils seront assaillis, VOLT. *Scythes*, IV, 8. D'un trouble si confus mon esprit assailli Se confessé coupable; et qui craint a failli, ROTR. *Venceslas*, IV, 4.

ASSAILLIR (a-sa-llir, *ll* mouillées, et non a-sa-yir), j'assaille, nous assaillons; j'assaillis, nous assaillimes; j'assailirai; j'assailirais; assaille, assaillons; que j'assaille, que nous assaillons; que j'assaillisse, que nous assaillissions; assaillant; assailli, *v. a.* || 1^e Se jeter sur pour attaquer. Assaillir les ennemis dans leurs retranchements. Si on avait assailli un Romain, on ne payait que la moitié de la composition, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 3. Un moine noir a par dévotion Saisi le tout quand j'assaillis Marthon, VOLT. *Ce qui pl. aux dames*. || 2^e Fondre sur. L'orage nous assaillit au sortir de la ville. Pendant cela le mauvais temps l'assaille De toutes parts, LA FONT. *Orais.* || 3^e Fig. S'il ne se fût mis en tête d'assaillir son cœur, HAMILT. *Gramm.* 9. Toujours nous assaillons sa tête De quelque nouvelle tempête, MALH. II, 3. C'est le doute que j'ai qu'un malheur ne m'assaille, ID. V, 4.

— SYN. ASSAILLIR, ATTAQUER. Assaillir, venant de *salire*, sauter, indique quelque chose de brusque et d'imprévu qui n'est pas dans attaquer.

— HIST. XI^e s. Qui en aucun des chemins occit home qui seit errant per le pais; ou assalt.... L. de *Guill.* 30. Son corps [il] demene, mout fierement asalt, CH. de *Rol.* LVI. Nous asaldrum Olivier et Rulant, ib. LXXIV. || XII^e s. Par tantes fois [j'] ai esté assailliz, Que je n'ai mais pouvoir de moi defendre, COUCI, VI. Saisne assaillent la vile, li encrismé felon, SAX. VIII. || XIII^e s. Et l'empereres Alexis avoit apareillés grans gent pour assaillir aus trois portes; comme il se ferroit en l'ost d'autre part, VILLEH. LXXXI. Li pelerin ne vous assaudront mie, ID. XLVII. Et chascuns vèssiaus assailloit endroit lui, ID. CIV. Adonc pristrent cil de l'ost conseil qu'il porroient faire, s'il assaudroient la vile ou par mer ou par terre, ID. LXXXII. Et li Venicien s'accorderent à ce qu'il asausissent par mer.... ID. LXXXIII. De l'homme qui hui main ens au bois m'assailli, BERTÉ, CXVIII. De mainte chose i fut Berte mout araisnie, Et souvent oposée [contredite] et souvent assaillie, ID. CXIX. Li Dieu cuideroient, espoir, Que j'assaillisse paradis Cum firent les geans jadis, LA ROSE, 5447. Cix qui, à tort et par malvaise cause, les assaudront de plet [procès], BEAUM. 41. Noz volons retenir les biens, si que noz aions pooir de noz dessendre, s'on noz assaut, ID. XII, 33. Et ses hons n'est pas tenus à li aidiere à autrui assalir nors de ses fiés [fiefs], ID. 50. Se aucuns assaut le [la] maison d'aucun, et se chius [celui] à cui l'assaus est fais, schist l'asalant, en lui defendant, il n'est à nule amende, TALLIAR, RECUEIL, p. 48. || XV^e s. Venez avant, dist-il, plaisant Beaulté, Je vous requier que sur la loyauté Que me devez, le venez assaillir, CH. D'ORL. 4. Quant en mon lit doy reposer de nuit, Penser m'assault, et desir me guerrye, ID. BAU. 42. Qui eussent peu passer la riviere et assaillir les gens du royaume, COMM. I, 9. Que ils assaillissent hardyement, car ledit duc assauldroit de son costé, ID. II, 41. À l'aube du jour fut l'assault très bien assailli et très hardiment et encores mieux dessendu, ID. III, 40. Les Anglois demanderent, comme ilz ont accusé, la couronne, pour le moins Normandie et Guyenne, bien assailli, bien defendu, ID. I, 8. || XVI^e s. L'avantage que la nuict lui donnoit pour assaillir Darius, MONT. I, 29. Quand cette maladie m'assault mollement, elle me fait peur, ID. IV, 273. Qu'un seul eschelle une forteresse, qu'il assaille une armée, qu'il conquiere un royaume.... ID. IV, 349. Si on ne les gourmande, si on n'assaut

leurs vies, LANOUE, 247. Et s'il y eut bien assailli, il y eut aussi bien defendu, ID. 555.

— ETYM. Norm. *assauter*; picard, *assalir*; bas-lat. *assalire*, dans la loi salique; provenc. *assalhir*, *assalir*, *assailir*; espagn. *asalir*; ital. *assalire*; du latin *assilire*, de *ad*, à (voy. A), et *salire*, sauter (voy. SAILLIE). On conjuguait jadis ce verbe autrement. au présent, *j'assaus*, *tu assaus*, *il assaut*. Un jour, qui n'est pas loin, elle [l'Eglise] verra tombée La troupe qui l'assaut et la veut mettre à bas, MALH. *Les larmes de S. P.* Amour dedans le cœur m'assaut si vivement, REGNIER, *Élég.* II. On disait au futur *j'assaudrai*; et Ménage avertit de dire *j'assailirai*, et non *j'assaudray*. Ce n'est pas une faute, mais un archaïsme. La conjugaison *j'assaus*, etc. est la conjugaison régulière, le latin *sálío*, *sálís*, *sálít* donnant régulièrement *je sal*, *tu sals*, *il salt*; d'où *assaillir* et sa conjugaison. C'est par une confusion de la conjugaison en *ire* et de la conjugaison en *iscere* que nous disons *j'assaillis*, conjuguant ce verbe comme *fleurir*. Palsgrave, p. 23, au XVI^e siècle, dit qu'on prononce les deux s.

ASSAINI, IE (a-sè-ni, nie), *part. passé*. Rendu sain. La contrée assainie par des travaux bien conduits.

ASSAINIR (a-sè-nir), *v. a.* Rendre sain, plus sain. Assainir une ville, un hôpital.

ASSAINISSEMENT (a-sè-ni-se-man), *s. m.* Action d'assainir; le résultat de cette action. L'assainissement d'une localité.

— ETYM. *Assainir*.

— ASSAISONNANT, ANTE (a-sè-zo-nan, nan-t'), *adj.* En économie rurale, plantes assaïonnantes, celles qui se distinguent par leur saveur acidule, amère ou piquante, leur odeur prononcée, généralement agréable; elles sont pour les bestiaux une sorte de condiment.

ASSAISONNÉ, ÉE (a-sè-zo-né, née), *part. passé*. || 1^e Pourvu d'assaisonnement. Légumes assaïonnés à l'huile. || 2^e Fig. Discours assaïonné de plaisanteries.

ASSAISONNEMENT (a-sè-zo-ne-man), *s. m.* || 1^e Action, manière d'assaisonner. Il a manqué l'assaisonnement. || 2^e Substances qu'on emploie à assaisonner. Le poivre est un assaisonnement. || 3^e Fig. Tout ce qui ajoute de l'à-propos, du piquant à une chose. La sagesse toute crue fait mal au cœur: il y faut un peu d'assaisonnement, BALZ. *Liv. vi, lett. 5*. Qu'il y ait dans nos paroles un assaisonnement de grâce et de sel, FLÉCH. *Serm. 1*, 293. Qui font du mépris des choses saintes l'assaisonnement d'une débauche, MASS. *Prière*, 2. Que des discours dissolus fissent l'assaisonnement de ses repas, ID. *Riche*. Vous devez avertir, reprendre.... vous me direz qu'il faut à tout cela de l'assaisonnement et de l'önction: j'en conviens, mais je vous dis aussi qu'il faut de la force et de la résolution, BOUD. *Pensées*, t. II, p. 473.

— ETYM. *Assaisonner*.

ASSAISONNER (a-sè-zo-né), *v. a.* || 1^e Mettre dans un mets certaines substances qui le relèvent. Assaisonner un ragoût. || 2^e Fig. Assaisonner d'un peu de joie les amertumes de la vie. Quand on fait du bien, on l'assaisonne d'agrément, SÉV. 342. La sagesse sait assaisonner les plaisirs pour les rendre durables, FÉN. *Tél. VIII*. Habile pour assaisonner une loviange délicate qui fût bien reçue des hommes les plus modestes, ID. ib. XVI. Ils doivent assaisonner leurs discours du sel de la sagesse, BOSS. *Cath.* 3. Un art d'assaisonner les grâces qui touchait plus que les grâces mêmes, MASS. *Louis XIV*. [Il a vu] le péril de la débauche en assaisonner les excès, ID. *Conv.* Le roi me demanda comment ce malheur [la mort de mon père] était arrivé, avec beaucoup de bonté pour mon père et pour moi; il savait assaisonner ses grâces, ST-SIM. 6, 78. La satire, en leçons, en nouveautés fertiles, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utille, BOIL. *Sat. IX*.

— HIST. XIII^e s. Assez vault miex viande assesonnée Que le mangié poi cuit et trop hastez, BIBL. DES CHART. 4^e série, t. V, p. 38. || XV^e s. Combien que icelluy blé ne feust mie pour lors attempresé ne assaisonné, DU CANGE, *assaxonare*. || XVI^e s. L'espic jaunit en grain, que le chaud assaisonner, DUBELL. VI, 49, verso. Mais ne peult-on l'amour assaisonner, Comme les fruits, et par art luy donner Maturité.... ID. VII, 32, verso. La douceur et gentillesse de son naturel, qui assaisonnoit tout ce qu'elle disoit ou faisoit, estoit un aguillon qui poignoit au vif, AMYOT, ANTON. 32. Et treuverés tout ce bois prest pour votre service, à mesure du besoin, secré et assaisonné à propos, O. DE SERRES, 808. À la délicatesse du pain sert aussi tel séjour du bled en la gerbe, d'au-

tant que là il s'assaisonne et prépare très-bien, ID. 820.

— ETYM. Berry, *assaisonner*, cultiver en saison propre; norm. *assaisonné*, qui vient à une époque convenable; wall. *asaguener*; provenc. *assazonar*, *asazonar*, mûrir à temps; portug. *asasonar*; de *ad*, à, et *saison*, mettre à la saison, mettre à point, sens qu'on trouve en effet dans les anciens auteurs. + ASSAISONNEUR (a-sè-zo-neur), *s. m.* Celui qui assaïonne. Familiar.

— ETYM. *Assaisonner*.

ASSAKI (a-sa-ki), *s. f.* Titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur.

— ETYM. Arabe, *assdk*, de l'article *al*, et *sdk*, échanson; cette terminaison, masculine en arabe, s'employant en turc pour le féminin aussi. Apparemment on donne ce nom, dans le harem, à la sultane favorite, parce qu'elle sert à boire au sultan dans certains moments.

1. **ASSASSIN** (a-sa-sin), *s. m.* Celui qui assassine. Un lâche assassin. L'assassin fut saisi, tenant encore son arme. Soyons des ennemis et non des assassins, RAC. ANDR. IV, 3. Pour moi, mon ennemi, l'objet de ma colère, L'auteur de mes malheurs, l'assassin de mon père, CORN. *Cid*, IV, 5. || Par extension. Ce médecin est un assassin. Que dit-il quand il voit, avec la mort en troupe, Courir chez un malade un assassin en housse? BOIL. *Sat. VIII*. Ton oncle, dis-tu, l'assassin M'a guéri d'une maladie; La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin, C'est que je suis encore en vie, ID. *Epigr.* Dans Florence jadis vivait un médecin, Savant hableur, dit-on, et célèbre assassin, ID. *A. poët.* IV. Vous êtes dans votre art [la cuisine] tous de francs assassins Produits par les enfers, payés des médecins, REGNARD, *Démoc.* III, 7. || Crier à l'assassin, appeler du secours; crier pour qu'on coure sus à l'assassin. || Au sém. Et vous en avez moins [de peine] à me croire assassine.... CORN. *Nicom.* III, 8. Que dit-elle de moi, cette gente assassine? MOL. *L'Étour.* I, 6 || Autrefois et figurément, assassin, petite mouche noire que les femmes se mettaient au-dessous de l'œil.

— REM. Le langage vulgaire se sert de *assassineur* et d'*assassinateur*; ce sont des archaïsmes, il est vrai, mais que l'usage a tout à fait bannis; et c'est une faute que de s'en servir.

— SYN. ASSASSIN, MEURTRIER, HOMICIDE. L'homicide est le terme le plus général; il se dit de celui qui tue un homme, soit avec intention, soit par imprudence. L'assassin et le meurtrier ont l'intention de tuer, mais le premier dresse un guet-apens et attaque en trahison; dans meurtrier l'idée de guet-apens, de trahison n'est pas impliquée.

— HIST. XIII^e s. Le Vieil de la montagne savoit bien que, si il en feist un tuer [grand-maître des Templiers], l'en y remeist tantost un autre aussi bon; et pour ce ne voulloit il pas perdre les assacis en lieu là où il ne peut riens gaanger, JOINV. p. 437, édition de MICHEL, 1858. Et pour ce ne font force li assacis d'eul faire tuer, quand leur seigneur leur commande, pour ce que il croient que il seront assez plus aise quant il seront morsque il n'estoient devant, ID. ib. p. 439. || XVI^e s. Ruynant les obscures forests, receptacles de briguans et meurtriers, taulpinières d'assassinateurs, RAB. *Pant. III*, 2. Les hommes seron loupz es hommes, briguans, assassineurs, empoisonneurs, ID. III, 3. Rompre sur la roue, comme trahiste et assassinateur, CARL. VI, 47. Les faits d'armes des anciens et modernes assassins, autrement appellez Pedouins et Arsacides, qui ne craignoient d'aller tuer.... ceux que leur prince imaginaire Aluadin, surnommé le vieil des six ou sept montagnes, leur commandoit, SAT. MÉN. p. 49. Meurtriers et assassinateurs, ib. p. 407.

— ETYM. Provenç. *assassin*, *ansessi*; anc. catal. *assessi*; espagn. *asesino*; ital. *assassino*; bas-lat. *assasini*, *assessini*, *assissini*, *assassi*, *hassatuti*, *heissassin*; γάστορ, en grec moderne; de l'arabe *haschisch*, nom de la poudre de feuilles de chanvre, avec laquelle on prépare le *haschisché*. Le Prince des assassins ou Scheik ou Vieux de la montagne faisait prendre du *haschisch* à certains hommes qu'on nommait *feidawi*; ces hommes avaient des visions qui les transportaient et qu'on leur représentait comme un avant-goût du Paradis. A ce point, ils se trouvaient déterminés à tout faire, et le prince les employait à tuer des personnages ennemis. C'est ainsi qu'une plante envirante a fini par donner son nom à l'assassinat.

2. **ASSASSIN**, INE (a-sa-sin, si-n?), *adj.* || 1^e Terme poétique. Qui tue. [Il] ne saurait se garder d'un poignard assassin, C. DELAV. *Vépres sicil.* I, 4. || 2^e Fig. Et tandis qu'il m'assied au trône de Racine, [il] Ai-

guise contre moi l'épigramme assassine, MILLEV. *Jalous. littér.* || Des yeux assassins, des regards assassins, des regards si beaux, qu'ils font languir, soupirer et mourir amoureusement. Soyez un peu plus doux, Ô beaux yeux assassins, ou bien nargue de vous, SCARR. *Poës.* dans RICHELET.

† ASSASSINANT, ANTE (a-sa-si-nan, nan-t'), adj. Ennuie, fatigant. Un compliment assassinant. Une douceur, une honnêteté, une civilité assassinante. Ce sont des redites assassinantes. Et dans le procédé des dieux, Dont tu veux que je me contente, Une rigueur assassinante Ne paraît-elle pas aux yeux? MOL. *Psych.* II, 4.

ASSASSINAT (a-sa-si-na; le t se lie; au pluriel l's se lie; des assassinats odieux; dites des a-sa-si-na-z odieux), s. m. || 1^e Meurtre commis par un assassin. Pour cet assassinat, c'est de moi qu'on dispose, CORN. *Sertor.* V, 3. || 2^e Fig. Acte de violence odieuse. Attendre un homme au coin d'une rue et le charger de coups, c'est un assassinat. || 3^e Fig. Discours qui porte un grave préjudice. Cette calomnie est un assassinat. Ne voulant avoir qu'une médiocre part à l'assassinat que nous lui faisons tous, SÉV. 225.

— HIST. XVI^e s. Pour violements et voleries nocturnes, avecques assassinats, CARL. X, 4. Pour l'advertisir dudit assassinement, M. DU BELL. 483. Ces soudards, envoyez pour faire cet assassinement, furent d'aventure advertis que.... AMYOT, *Timol.* 24. Tant d'hommes occis et morts, tant de sang espandu pour ces massacres, maisons détruites et autres assassinats, brigandages et voleuries, FROUMENTEAU, *Finances*, II^e livre, p. 240.

— ÉTYM. *Assassiner.* On a dit aussi, au XVI^e siècle, assassinement.

ASSASSINÉ, ÈE (a-sa-si-né, née), part. passé. || 1^e Tué en guet-apens. Assassiné par son garde-chasse. Les uns assassinés dans les places publiques, CORN. *Cinna*, I, 3. || 2^e Fig. Assassiné par un si cruel contre-temps. Assassiné de visites importunes. Nous étions, l'année passée, assassinés de chenilles, SÉV. 439.

ASSASSINER (a-sa-si-né), v. a. || 1^e Tuer avec prémeditation, par surprise. On l'assassina dans son lit. Henri III fit assassiner les Guise. Et pour m'assassiner je lui prête moi bras, CORN. *Cinna*, III, 4. Nous ayant embrassés, elle nous assassina, ID. *Rod.* II, 4. Sans cet avis fidèle, Deux traîtres, dans son lit, assassinaient leur roi, RAC. *Esth.* II, 2. || Par extension. Mes ordres n'ont encore assassiné personne, CORN. *Sertor.* III, 2. || Absolument. Serait-on reçu à dire qu'on ne peut se passer de voler, d'assassiner? LA BRUY. 6. || 2^e Excéder de coups, de blessures par trahison. Ils se mirent quatre contre lui, et l'assassinèrent de coups. Ah! infâme! ah! traître! ah! scélérat! c'est ainsi que tu m'assassinés! MOL. *Fourber.* III, 2. || 3^e Causer un grand préjudice, une vive douleur. Un fils audacieux insulte à ma ruine, Traverse mes desseins, m'outrage, m'assassine, RAC. *Mithr.* II, 5. Le coup mortel dont vous m'assassinez, CORN. *Héracl.* V, 2. Et cet affreux devoir dont l'ordre m'assassine, ID. *Cid.* III, 4. D'un coup étonnant ce discours m'assassine, MOL. *L'Étour.* III, 2. || 4^e Fatiguer, importuner à l'excès. Leur vicieuse coutume d'assassiner les gens de leurs ouvrages, MOL. *Critique*, 8. Tout le monde m'assassine de votre retour, SÉV. 486.

— HIST. XVI^e s. De faire assassiner les ambassadeurs, M. DU BELL. 482. Ainsi qu'on voit une fiere lionne, Que la fureur et la faim espoingonne, Assassiner le debile troupeau, RONS. 595.

— ÉTYM. *Assassin.*

† ASSATION (a-ssa-sion), s. f. Terme didactique. Coction des aliments ou des médicaments dans leurs propres sucs, sans addition d'aucune liqueur.

— HIST. XVI^e s. Laquelle [concoction] naturellement en nous se fait par elixation, et non par assation, comme dit Aristote, PARÉ, XI, 4.

— ÉTYM. *Assare*, faire rôtir.

ASSAUT (a-sô; le t se lie; un assaut impétueux, dites : un a-sô-t impétueux; au plur. l's se lie : des a-sô-z impétueux), s. m. || 1^e Attaque de vive force sur une ville, un poste, etc. Monter à l'assaut. Donner l'assaut à une ville. Livrer à une place un assaut furieux. Un assaut général. Emporter d'assaut. Repousser les assauts. Condé fut pris d'assaut la nuit de samedi à dimanche, SÉV. 269. Les glorieux assauts de plus de cent murailles, CORN. *Nicom.* III, 6. || 2^e Fig. Les assauts de la tempête. Être en butte aux assauts de l'adversité. Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu, CORN. *Poly.* I, 3. Tous les assauts que sa rigueur me livre, ID. *Pomp.* III, 5. Saint Jérôme soutient des assauts terribles, il combat corps à corps avec ses passions, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 8.

Leurs complots.... Ont, d'un commun assaut, mon repos offensé, MALH. I, 2. || Emporter la place d'assaut, réussir promptement ou brusquement, grâce à l'adresse ou à l'insistance qu'on met. || 3^e Sollicitation vive et pressante. Il sera difficile que le ministre résiste à tant d'assauts. Quel courage endurci soutiendrait les assauts qu'on lui prépare ici? RAC. *Iphig.* IV, 4. Mille assauts qu'on livre à son innocence, MASS. *Thom.* || 4^e Terme d'escrime. Exercice au fleuret. Après trois mois de leçons, je tirais encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Fig. Faire assaut, lutter à qui sera le plus ou le mieux une chose. Ils semblaient faire assaut de lamentations. Faire assaut de bassesses. Les citoyens faisaient assaut de zèle. Dans cet assaut de passions avides. Les beautés faisaient assaut de grâces et d'attrait, HAMILT. *Gramm.* 7. S'il vous plaît derechef que je rentre en l'assaut, RÉGNIER, *Éleg.* IV. On connaît les assauts du rossignol contre la voix humaine, BUFF. *de l'Oise*.

— HIST. XI^e s. Ancui [nous] rendrons à païens cest asalt, *Ch. de Rol.* CLVII. || XII^e s. Qu'il ait al tierz asalt le triumphé plenier, *Th. le Mart.* 86. || XIII^e s. Einsi dura li assaus par cinc jors, VILLEH. XLIX. Cil nous assaut et nuit et jor; Li siens assaus est sanz sejor, RUTEB. II, 26. || XIV^e s. S'elle [la ville] est de bonne gent garnie, D'engiens et d'autre artillerie; Car se de ce avoit deffaut, On la porroit penre d'assaut, MACHAULT, p. 44. || XV^e s. Et envoya grans garnisons en Cambresis; par il pensoit bien que de ce costé il auroit premièrement assaut, FROISS. I, 1, 80. || XVI^e s. Anciennement on disoit qu'il falloit fuir un assaut de cent lieues et chercher une bataille de cent, LANOUE, 253. Il lui envoia Frontenac scavoir s'il estoit assez bien guéri pour faire un assaut, veu qu'il aimoit tant les duels, D'AUB. *Vie*, LVI. L'assaut general fut donné par quatre endroits et emporté, ID. *Hist.* I, 27.

— ÉTYM. Bourguig. *aissau*; provenç. *assall*, *assaut*; catal. *assalt*; espagn. *asalto*; ital. *assalto*; du bas-lat. *assalire*, assaillir (voy. ce mot). Dans l'ancien français, au nominatif singulier, *asals*, *asaus*; au régime, *asalt*, *asaut*.

† ASSAUUVAGIR (a-sô-va-jir). || 1^e V. a. Rendre sauvage. || 2^e V. n. Devenir sauvage.

— HIST. XIII^e s. Les [animaux] Evain [d'Ève] asauvagisoient, Et les Adam [ceux d'Adam] aprivoisoient; Entre les autres en issi Li gorpil si asauvagi, *Ren. t. I*, p. 4, vers 97. || XV^e s. Laquelle ferme est assise en bois et bruyères, qui ont gagné et assauvagi grant partie des terres labourables, du CANGE, *sylvaticus*. Icelluy dist au suppliant qu'il donneroit au dit homme deux soufflets bien assis pour le assauvalgir [éloigner] de plus n'aler à sa maison, ID. ib.

— ÉTYM. À et sauvage.

† ASSAVOIR (a-sa-voir). Faire assavoir, que l'on écrit maintenant, faire à savoir (voy. FAIRE).

— REM. Les anciens textes montrent qu'il y avait un verbe *assavoir* qui se construisait comme les autres avec *faire*, et qu'on a mal à propos décomposé en à *savoir*. Faire est toujours suivi de l'infinitif sans aucun intermédiaire, excepté dans la locution faire à *savoir*; mais on voit qu'elle est l'alteration d'une locution correcte qui rentre dans la règle.

— HIST. XIII^e s. Et li dus dit qu'il en parleroit à sa gent, et ce que il trovereit, il le feroit assavoir, VILLEH. XV. Et quant la chose a entendue Li bons proches devant nommés, Bons chevaliers, bien renommés, C'est assavoir Virginius, *la Rose*, 5654. Et quant la court aura coneu quel respit le seignor deit avoir, le seignor deit fair assaver le plus tost que il porra.... *Ass. de Jér.* I, 240. || XV^e s. On leur fit assavoir de par le roi.... FROISS. I, 1, 33. Oultre plus, faisons assavoir, Et certifications.... CH. D'ORL. *Quittance d'amour*. || XVI^e s. Et celluy temps passa comme les petit enfanz du pays, c'est assavoir, à boyre, manger et dormir, RAB. *Garg.* I, 44. Le doute qui troubloyt son entendement estoit assavoir s'il debvoit plourer pour le dueil de sa femme ou rire pour la joie de son filz, ID. *Pant.* II, 3.

— ÉTYM. À et *savoir*; norm. *assaveir*; picard, *assavoir*, faire savoir.

† ASSEAU (a-sô), s. m. Marteau à l'usage du couvreur, dont la tête est courbée en portion de cercle.

— HIST. XV^e s. Le suppliant d'un asseau à charpentier leva la serreure d'une huche fermée à clef, du CANGE, *ascilus*.

— ÉTYM. Bas-latin, *asciculus*, du latin *asciola*, *asciolus*, diminutif de *ascia*, instrument de charpentier.

† ASSEC (a-sèk), s. m. Période pendant laquelle un étang desséché est livré à la culture.

— ÉTYM. À et sec.

† ASSÉCHAGE (a-sé-cha-j'), s. m. Technologie. Absorption, à l'aide du tripoli, de l'huile qui a pénétré dans le bois; opération préparatoire de l'application du vernis.

— ÉTYM. Assécher.

† ASSÉCHEMENT (a-sè-che-man), s. m. Action d'assécher; état de ce qui est asséché.

† ASSÉCHER (a-sé-ché). J'assèche, avec l'accent grave devant la syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel; j'assécherai, j'assécherais, où pourtant la prononciation reste comme dans j'assèche), v. a. || 1^e Terme de mines. Priver d'eau, d'humidité. || Assécher un bassin, en extraire l'eau avec des pompes. || 2^e V. n. En termes de marine, devenir à sec. Une baie, une roche qui assèche en basse mer.

— HIST. XVI^e s. D'humeur je suis, comme tuile, assecé, MAROT, IV, 262.... Et les sources des ondes assecé et divertit, ID. IV, 349. Les vers qui font nos-tre soye, on les veoid comme mourir et asseicher, MONT. II, 254. La viande crue n'est pas toujours propre à nostre estomac; il la fault asseicher, alterer et corrompre, ID. II, 293.

— ÉTYM. À et sécher.

† ASSÉIEUR (a-sé-ieur), s. m. Ancien terme d'administration. Officier d'un village qui s'employait avec le collecteur à faire le rôle des tailles et à lever les deniers.

— HIST. XVI^e s. Quel moyen a de s'avancer un pauvre huguenot en temps de paix? S'il est roturier, nous avons commandé qu'on fist les assoyeurs et receveurs catholiques, et les collecteurs huguenots, D'AUB. *Confess.* II, V.

— ÉTYM. Assoir.

ASSEMBLAGE (a-san-bla-j'), s. m. || 1^e Réunion de choses ou de personnes. Tout assemblage de parties peut se désunir. L'assemblage des atomes. Formé par assemblage. La mort rompt l'assemblage du corps. Armée qui est un assemblage de toutes les nations. De tant d'objets divers le bizarre assemblage Peut-être du hasard vous paraît un ouvrage, RAC. *Athal.* II, 5. C'était un grand guerrier, mais dont le sang ni l'âge Ne pouvaient avec vous faire un digne assemblage, CORN. *Sertor.* V, 4. Son ouvrage n'est qu'un assemblage confus de parties magnifiques, FÉN. *Tél.* XXII. Il faudrait dire qu'à la vérité les corps viennent de Dieu, mais non leurs mouvements ni leurs assemblages.... BOSS. *Lib. arb.* 3. La confession de Bâle dit que l'Église catholique est le saint assemblage de tous les saints, ID. *Var.* 45.

|| 2^e Fig. L'assemblage des plus nobles connaissances. Cet homme est un assemblage de tous les vices. || 3^e Terme de menuiserie. Manière de joindre des pièces de bois. Assemblage à rainures, à tenons, à mortaise. || 4^e Terme de reliure et de brochage. Réunion de feuilles d'un volume dans l'ordre de leurs signatures.

— ÉTYM. Assembler.

ASSEMBLÉ, ÈE (a-san-blé, ée), part. passé.

|| 1^e Mis ensemble. Des molécules assemblées par la force de cohésion. Devant le sénat assemblé. Une teneue d'états ou les chambres assemblées pour une affaire très-capitale, LABRUY. 6. Quand la rébellion, plus qu'une hydre féconde, aurait pour le combattre assemblé tout le monde, Tout le monde assemblé s'enfuirait devant lui, MALH. II, 4. Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée.... RAC. *Bérén.* II, 4. J'ai vu devant mes yeux Rome entière assemblée, ID. ib. V, 6. Et la loi de l'hymen qui vous tient assemblés, CORN. *Poly.* I, 3. (Voltaire critique ce vers, disant qu'assembler ne s'emploie que pour plusieurs personnes). || 2^e En termes de charpentier, bois assemblé, celui qui, joint à un autre, occupe la place où il doit rester. || 3^e S. m. L'assemblé est un des pas de la danse, consistant à assembler les deux pieds à la troisième position, laquelle est la plus naturelle pour finir une danse.

ASSEMBLÉE (a-san-blée), s. f. || 1^e Réunion de personnes. Belle, grande, nombreuse assemblée. Les prêtres arroisaient l'autel et l'assemblée, RAC. *Athal.* II, 3. Des chrétiens une impie assemblée, CORN. *Poly.* I, 3. || 2^e Réunion de personnes formant corps. Une assemblée délibérante. L'assemblée nationale. Les assemblées savantes, telles que les académies. Le parti a tenu une assemblée générale, BOSS. *Var. Préf.* Où elle tenait ses assemblées, ID. *Hist.* II, 42. || Par analogie. Assemblée de famille, d'actionnaires, de créanciers. || L'assemblée des fidèles, l'Église. || 3^e Société, cercle. Mme une telle tient son assemblée les mardis. Peu usité maintenant en ce sens. || 4^e Terme militaire. Appel au

son du tambour ou de la trompette, pour rassembler les soldats. || Quartier d'assemblée, le lieu que l'on indique aux troupes pour s'assembler. || En termes de chasse, lieu où se rendent les chasseurs et où ils déjeunent avant d'aller au laisser courre. || 5° En certaines localités de la campagne, réunion de fête ou de marché. Les filles n'étaient pas chères à l'assemblée de Veretz, les garçons hors de prix, p. L. COURIER, II, 278.

— HIST. XII^e s. Ne se font mal à icelle assemblée [à ce choc], RONC. p. 444. La nuit que l'en-demain dut estre l'assemblée, Jut saint Thomas à Chartres od gent qu'il ot menée, TH. LE MART. 104. || XIII^e s. Là ot si grant assemblée de gens, que ce ne fu se merveille non [sinon merveille], VILLEH. CX. Quant aucune assanblée veut mouvoir aucun plet, il n'est pas mestiers que toute le [la] communauté voist [aille] pledier, BEAUM. 87. Dont c'est pités, porce que l'assanblée du mariage ne fust pas fete malicieusement, ID. XVIII, 7. || XIV^e s. Les sacrifices ancienne-ment ordenés et telles assemblées estoient faites après ce que les fruis sont cuillis, ORESME, ETH. 246. || XV^e s. Et avoient fait departir cette grant assemblée [l'armée anglaise] qui assiegée l'avoit [Tournay], FROISS. I, 1, 145. || XVI^e s. La crainte que chacun d'eux avoit de l'assemblée [accointance] du roi et de la damoiselle, MARG. NOUVEAU. III.

— ÉTYM. Assembler.

+ ASSEMBLEMENT (a-san-ble-man), s. m. Action d'assembler. C'est en l'assemblément de ces couples célestes, MALH. VI, 6.

— HIST. XIII^e s. L'empereur forment l'escrime, Qui avant estoit en l'angarde Pour esgarder l'assemblé-ment [combat], DU GANGE, ASSEMBLEIA. Li eclipses du soleil n'avient fors en la daerraine lune et en la primeraine, en l'assemblément de li et du soleil, COMPUT. f. 14. || XV^e s. Son serviteur, au partir qu'il fit de leur assemblément, laissa l'huis entrouvert, LOUIS XI, NOUVEAU. 74. || XVI^e s. Et que ne me fissiez plus veoir le spectacle de vos amoureux assem-bemens, DES PER. CYMBAL. 136.

— ÉTYM. Assembler.

ASSEMBLER (a-san-blé), v. a. || 1^o Mettre ensemble. Assembler des parties éparses. || Fig. Je vois quels malheurs j'assemble sur ma tête, RAC. MITHR. IV, 4. || 2^o Convoquer des personnes, réunir. Assembler des soldats. Assembler le peuple. Il assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, BOSS. LOUIS DE BOURBON. On nous assemble un jour trois de nous autres, avec un médecin de dehors, pour une consultation, MOL. L'AM. MÉD. II, 3. || 3^o Terme d'arts mécaniques. Assembler les pièces d'une machine. Ulysse abattit vingt arbres en tout; cependant la nymphe lui porta un instrument dont il fit usage pour les percer et les assembler, FEN. XXI, 338. || 4^o Par analogie. Assembler un pourpoint, MOL. LE BOURG. II, 8. Quelle importance main.... A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux ? RAC. PHÈD. I, 5. || 5^o Terme de reliure et de brochage. Réunir les feuilles dans l'ordre de leurs signatures. || 6^o Terme de danse. Assembler, absolument, mettre un pied, ordinairement le droit, devant l'autre à la troisième position, le talon droit touchant d'équerre le milieu du pied gauche. || 7^o En termes de manège, assembler un cheval, le mettre parfaitement d'aplomb sur ses membres, la tête en belle position. || 8^o S'assembler, v. réfl. Se réunir. Le conseil s'assemble. Dès qu'un grand est mort, on s'assemble dans une mosquée, et l'on fait son oraison funèbre, MONTESQ. LETTRES PERS. 40. || Proverbe. Qui se ressemble s'assemble; c'est-à-dire, quand on a les mêmes inclinations on se recherche. Il se dit en mauvaise part.

— REM. On a dit assembler à au lieu de assembler avec. Tu suis mes ennemis, t'assembles à leur bande, MALH. I, 3. Mais d'avoir assemblé les fruits de la sagesse Aux fleurs de la jeunesse.... SEGRAIS, ODE AU ROI. Rien n'empêche d'employer cette tournure.

— SYN. 1. ASSEMBLER, RASSEMBLER. La différence est que rassembler exprime l'idée d'un nouvel assemblé. On rassemble ce qui avait été assemblé auparavant, et ce qui ne l'était plus. On assemble ce qui est épars, dispersé et n'avait pas encore été assemblé. || 2. ASSEMBLER, JOINDRE, UNIR. Mots qui expriment l'idée de rapprocher. Assembler veut dire mettre ensemble ce qui est épars; joindre, rapprocher de manière que les choses se touchent; unir, joindre de manière qu'elles soient liées, attachées, qu'elles ne puissent plus se séparer. De là découlent les emplois dans le sens figuré.

— HIST. XI^e s. Asemblet [attaqué] [il] s'est as-

razins messages [messagers], CH. DE ROL. XXVII. N'assemblerait Charles si granz esforz, ib. XLIV. Et Sarrazins qui tant sont asemblez, ib. LXXIX. || XII^e s. As cristiens se voudra ascenbler [attaquer], RONC. p. 7. Plus de cent mil [il] en assembla le jor, ib. p. 39. Qu'à l'assembler [à l'attaque] ot tel noise et tel cris, ib. p. 72. [Vous] Estes ci assamblé, admirant et princier, SAX. VI. || XIII^e s. Douce dame, bele et vaillant et sage, Où tuit bien sont assemblé pour manoir, EUST. LE PEINTRE DANS COUCI. Là assemblerent [attaquerent] premierement Jacques d'Avesnes et sa mesnie après, tout à pié, VILLEH. LXXII. En maint leu assemblerent li François as Grex, ne oncques, Dieu merci, n'assemblerent que plus n'i perdissent li Grieu que li François, ID. XCIV. Et li quens Looy, qui premierement fu assemblés [combattant], fu navrés en deus lieus mout durement, ID. CXLIII. En tout cel an ne passerent du mois qu'il n'assamblassent à Compiègne por tenir parlement, ID. VIII. Li rois tous ses barons i ot fait assembler, BERT. III. Grant avoir [ils] assemblerent, Diex les puist maleir, ib. LXIII. Par la grant ardure D'avoir, conquerre et assembler, LA ROSE, 476. Car quant plus nous assembleront, Et plus de paor trembleront, ib. 5277. Par ce voil [je veux] que tu lui resembles, Et que ton cuer au mien assembles, ib. 6916. Se un gentix hons et une gentix feme assanllent ensanlle par mariage et acatent un. fief et il ont enfans, BEAUM. XIV, 24. || XIV^e s. Ainsi voyons nous que l'avarice se delete en garder et assembler richesses, ORESME, ETH. 49. Et en ce faisant l'un d'eux vint assambler au dit exposant d'une lance, DU GANGE, ASSEMBLARE. || XV^e s. Et luy ferit des espérons, et toute sa compagnie avec luy, jusques à la bataille du roy de Grenade, et assembla aux Sarrazins, FROISS. I, 1, 484. || XVI^e s. Car il me semble Que, quand faux-rapport desassemble Les amans qui sont assembles, Si ferme amour ne les r'assembles, Sans fin seront desassembles, MAROT, II, 359. Qui eut le cuer si bon, large et entier, Qu'en son vivant n'assembla bien aucun, ID. III, 225. Une compagnie assemblée pour rire et faire bonne chere, MONT. I, 182. Il ne s'acuroit dire si peu de parolles, qu'il n'assemblist tantost beaucoup de gens, DES PER. CYMBAL. 470. Ce n'est point icy que j'avais ordonné que vous vous assemblissiez, ny tous en un lieu, AMYOT, AGÉSIL. 52. Caton en ceste siene commission assembla bien jusques à environ la somme de sept mille talents, ID. C. D'UTIQ. 54.

— ÉTYM. Bourguig. essemblé; provenc. assem-blare, asemblar, asembar; anc. espagn. asemblar; ital. assemblare, assembiare; de adsimulare (mais avec le retour au sens étymologique de simul), de ad et simul, ensemble : mettre ensemble (voy. SEMBLABLE, SEMBLER).

ASSEMBLEUR, EUSE (a-san-bleur, bleu-z'), s. m. et f. || 1^o Ouvrier, ouvrière qui fait les assemblages après le tirage des volumes. || 2^o Poétiquement.... Notre engeance Prit pied sur cette indulgence.... Et l'assembleur des nuages Jura le Styx, et promit De former d'autres orages, LA FONT. FAB. VIII, 20.

— ÉTYM. Assembler.

ASSENÉ, ÈE (a-sse-né, née), part. passé. || 1^o Porté sur. Un coup de poing vigoureusement assené. || 2^o Fig. Mme de Lassay passait sa vie avec Mme la duchesse de Chartres; elle ne faisait pas moins de chansons bien assenées qu'elle, ST-SIM. 33, 432.

ASSENER (a-sse-né). La syllabe se prend un accent grave devant une syllabe muette : j'assène, j'assenerai, v. a. || 1^o Porter un coup violent. Il lui assena un coup de bâton sur la tête. || 2^o Fig. Les satiriques ressentent sur l'heure une satisfaction secrète d'un coup de langue bien assené. Sa conversation [de Mme de Nangis] était charmante, et personne n'assenaît si plaisamment, ni si cruellement les ridicules, ST-SIM. 39, 493.

— HIST. XII^e s. Ses chevaux [son cheval] fut en vint lieus assené [atteint], RONC. p. 96. Sur la jointe du bras où il l'a assené [blessé, frappé], ib. 495. || XIII^e s. Et quant chascuns s'ot à sa terre assené, la convoitise del monde, qui tant a maufait, nes [ne les] lessa mie en pais, VILLEH. CXXVI. Devant en la poitrine bien [il] le sut assener [le coup], BERT. III. Se [je] vouloie conter Toutes lur aventures, [je] n'i pourroie assener, ib. Que à leur amour [je] puisse droite voie asener, ib. XLIII. D'un maillet qui là pent, [elle] a sus l'huis assené, ib. XLV. Se croire me voulez, bien serez assenée [dirigée], ib. XLVI. Cui ge porré bien assener, N'aura talent de regber, REN. 7587. S'ore estoient tuit li set art En ces livres que vous avez, Bien vos auroit Dex assené; Escoles porriez tenir, ib. 24436. Et se tu te pues tant pener Qu'au veoir puisses assener [que tu

puisses parvenir à voir], LA ROSE, 2350. Et se li fié [fief] de qui l'on viaut prover la saisine de lui ou de son ancêtre, est assené en besanz, ASS. DE JÉR. I, 247. Le [la] cors [cour] doit regarder et assener jor convenable, BEAUM. XXXIV, 44. || XIV^e s. En toutes choses c'est fort de prendre le moien et de assener au moien, ORESME, ETH. 54. Tellement l'assena que la teste lui fent, GUESCL. 45050. Qui prent premierement premier est assené, ib. 20648. || XV^e s. Cil arbalestrier entoise et trait un carreau et assenne le portier de droite visée en la teste, FROISS. II, II, 47. || XVI^e s. Te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes françois, où tu trouveras un assener, pour frapper où on visoit, et proprement d'un coup de main : et mil'autres bons mots, que nous avons perdus par nostre negligence, DU BELL. I, 29, recto. Il receut un coup d'esteuf qui s'assena un peu au-dessus de l'aureille, MONT. I, 74. Cet ancien qui, ruan la pierre à un chien, en assena et tua sa marrastre, ID. I, 255. D'un grand coup d'espée, il en assene l'un par la teste et le rue mort par terre, ID. I, 255. On assene peu surement le coup que l'air vous conduit, ID. I, 362. Darius craignant de frapper de peur d'assener Gobrias, ID. I, 342. C'est un corps vain qui n'a pas par où estre saisi et assené, ID. II, 344. Cet empereur assenoit ses dons plus heureusement qu'ils ne font, ID. IV, 40. Il y eut un coup de javelot qui l'assena, mais ce fut du travers, non pas de la pointe, AMYOT, P. AM. 32.

— ÉTYM. Ce mot n'est que la forme ancienne et vulgaire de assigner (voy. ce mot).

+ ASSENTEMENT (a-san-te-man) ou ASSENTIMENT (a-san-ti-man), s. m. En termes de chasse, Odour qui frappe le nez du chien et qui le porte à se rabatter sur la voie de l'animal que l'on chasse.

— ÉTYM. Assentir 2.

ASSENTIMENT (a-san-ti-man, et aussi a-ssan-ti-man), s. m. Mouvement de la volonté qui accède. Ne donnez point votre assentiment à cette décision, à cet acte. L'évidence force l'assentiment.

— HIST. XIII^e s. Par l'assentiment des autres messages monstra la parole Quesnes de Bethune, VILLEH. XCVI. Et chargierent leur parole, par l'assentement de tous, à Nevelon l'évesque de Soissons, qui estoit des douze, ID. CX. Par vostre assentement Je d'un de vos enfans lui feroie present, BERT. LXXXIII. Fais apporter la chartre que li marchis ot de l'empereur Bauduin, qui faite fu par le commun assentement des haus barons, H. DE VALENC. XVI. || XV^e s. De la bonne volonté et assentement de tous, BOUCIQ. I, ch. 30. || XVI^e s. Ils entendent qu'un assentement, par lequel les contempteurs de Dieu acceptent pour vray ce qui est contenu dans l'Ecriture, doit estre reputé pour foy, CALV. INSTIT. 424. L'on ne peut acquerir vraie saisine en fief sans foi ou assentement du seigneur, LOYSEL, 747. Tous les Estats d'un commun assentement nommerent M. de Chateaubriand, CARL. I, 34.

— ÉTYM. Assentir 4; provenc. assentiment, assentimen; ital. assentimento. On disait aussi dans l'ancien français, assens.

4. ASSENTIR (a-san-tir), j'assens, j'assentais, j'assentis, j'assentirai, que j'assente, assentant, v. n. Donner son assentiment. Assentir à un acte, à une proposition. || Vieilli.

— HIST. XII^e s. Novele mort lor convient assentir, RONCIUS. p. 60. À cestui conseil sont li plus d'eus assentis, SAX. XXVI. Dunc descendit la dame, et parladi sagement à tut le pople, et li poples assentit à son conseil, ROIS, 200. || XIII^e s. Et que [ils] firent Tybert avec aus [eux] assentir, BERT. 63. Et Pepins la requiert, por Dieu, qu'[elle] à lui s'assente, ib. 444. Chascuns la tient à bele, n'est nus ne s'i assente, ib. 40. l'ant lui proia la dame que li rois s'assenti à ce qu'ele i voist [allat], ib. 74. Or sachés bien que nous ne nos assentirions à nul conseil que.... H. DE VALENC. 48. Et disent coment ce seroit assentit, CHR. DE RAINS, 424. Puis qu'on s'i sera assentis, il ne lor loira pas à eus repentir, BEAUM. XV, 4. || XV^e s. Chascun s'assentit à ce conseil, FROISS. I, I, 254. || XVI^e s. À la proposition du roy assentirent universellement tous ceux qui furent appelez à ce conseil, M. DU BELLAY, 304.

— ÉTYM. Assentire, de ad et sentire (voy. SENTIR).

+ 2. ASSENTIR (a-san-tir), v. n. Terme de chasse. Reconnaître la voie.

— HIST. XIV^e s. Et luy est avis (au cerf) que le chiens ne pourront assentir de luy en l'eau, MODUS, f. XIX.

— ÉTYM. À et sentir, flairer. ASSEOIR (a-soir), j'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent; j'asseyais, nous asseyions; j'assis, nous assimes; j'assiérai, nous assiérons, ou j'asseyerai, nous as-

seyerons; j'assiérais, nous assiérons, ou j'asseyerais, nous asseyerions; assieds, asseyons, asseyez; que j'asseye, que nous asseyions; que j'assis, que nous assissions; asseyant; assis, assise. On dit aussi, mais plus rarement: j'assois, tu assois, il assoit; j'assoyais; j'assoirai; j'assoirais; assois, assoyons; assoyez; que j'assooie, que nous assoyions; assoyant; v. a. || 1^e Mettre quelqu'un sur un siège. Asseoir un enfant, un malade. Mais tu venais asseoir sur leur trône abattu [des faux dieux] Le Dieu de vérité, de grâce et de vertu, LAMART. Harm. III, 5. || Par extension. Chaque soir, une table aux suaves apprêts Assoira près de nous nos belles adorées, A. CHÉNIER, 101. || 2^e Poser, placer, établir. Le général assit son camp près du fleuve. Asseoir solidement des fondations. Près de la forteresse [il] Assied son camp, LA FONT. Mandr. Tous ceux qui bâtiennent voudraient asseoir eux-mêmes chaque pierre qui entre dans leur bâtiment, VOIR. Lettr. 183. || Fig. Asseoir solidement son trône, un empire. Asseoir un impôt. Asseoir une dot sur un bien-fonds. Asseoir son jugement ou son opinion sur l'événement. Beaucoup de choses sur lesquelles on peut aisément asseoir des conjectures. Supposons que l'esprit du gouvernement soit d'asseoir les taxes sur le superflu des richesses, J. J. ROUSS. Econ. 3. J'estime qu'on peut, sans tirer à conséquence pour les autres pays, asseoir un droit modique sur chaque espèce desdits bestiaux [bestiaux communaux] équivalant à la dîme de la nourriture qu'ils en retirent, pour tenir lieu de celle de ces sortes de terres vagues, vaines et en commune, VAUBAN, Dîme, p. 157. On ne sait où asseoir sa créance, PASC. 2^e conv. Et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination sur l'un plutôt que sur l'autre, ID. édit. couss. Avant que d'asseoir son jugement, BOSS. Serm. Quinq. 4. || 3^e En termes d'eaux et forêts, asseoir les ventes, marquer le canton de bois qui doit être coupé. || 4^e En termes de doreur, asseoir l'or, le poser sur une première matière qui lui sert de fond ou de soutien, pour lui donner du relief et de l'éclat. || 5^e En termes de peinture et de sculpture, asseoir une figure, lui donner une position naturelle et un bon équilibre. || 6^e En termes de manège, asseoir, faire plier les jambes à un cheval. Asseoir un cheval sur ses hanches. || 7^e Faire asseoir quelqu'un, dire à quelqu'un de s'asseoir. L'ayant fait asseoir, il lui dit. Il les fait asseoir sur un banc de gazon. Faire asseoir quelqu'un à sa table, l'inviter à se mettre à table avec soi. || Fig. Le premier prince qui a fait asseoir avec lui la religion sur le trône, MASS. Triomphe. || 8^e S'asseoir, v. réfl. Se mettre sur un siège, se tenir sur son siège. Je m'assieds, les domestiques s'empressent. Asseyez-vous sur les bancs. Nous nous assimes dans un pré. S'asseoir à table. Il s'assit à la droite du préfet. On le fait s'asseoir dans une belle chaise d'ivoire, CHATEAUB. Génie, II, VI, 3. [Ils] s'asseoient en prélat les premiers à vos tables, RÉGNIER, Sat. II. Les marquis tantôt se lèveront, tantôt s'assoiront, suivant leur inquiétude naturelle, MOL. Impromptu, 3. || 9^e Se poser en parlant d'un oiseau. Le rossignol s'assoit sur une branche.

— REM. L'Académie écrit j'assoirai, sans e, mais je surseoirai avec un e. Il faudrait remettre la concordance entre ces deux verbes que rien ne doit séparer, afin de diminuer des exceptions qui compliquent inutilement l'orthographe.

— HIST. XI^e s. Au faldestoed s'est Marsiles assis, Ch. de Rol. XXXIV. Dessus s'asiet li païen Baligant, ib. CLXXXVIII. || XII^e s. S'asist li rois, Ronc. p. 6. Sor son chef font un vert haume asseir, ib. p. 55. Tant [j'] ai en lui [elle] ferme assis mon courage, Qu'ailleurs [je] ne pense.... Couci, XIX. Ses blans dois lons et traitis, Son gent cors et son clair vis, Et sa bouche bien assise, ib. p. 120. [Dame] Où toute valeur souopleia [abonde] Et où tout bien est assis, ib. Diex est assis [assiégé] en son saint héritage, QUESNES, Romancero, p. 93. Dame, l'amour qu'ailleurs avez assise, [je] Deûsse avoir par loiauté conquise, AUDEFRE. LE BAST. ib. p. 7. Quant li rois eut mangié et la cour fu assise, SAX. XXIII. Prist la curune del chief le rei, ki d'or esteit e assise de pierres precieuses, si l'asist sur sun chief, Rois, 162. Lur message [ils] unt bien dit e lur moz bien assis, Th. le mart. 53. L'apostolies l'asiet juste lui erramment, ib. 58. E à sa quesine furent assis, chascun jur, dis bues gras de garde e vint ki ve-neient de la cumune pasture, Rois, 239. || XIII^e s. Si est [la ville] moult biele et moult bien assise, VILLEH. LX. Les table furent mise, [ils] s'assirent au souper, Berte III. Lors [elle] s'asiet sous un arbre, car li cuers li douloit, ib. XXVII. Taille et tonlieus [impôts] [elle] assist au pais par maistrie, ib. LX.

Dessur les marcheans [elle] fist coustume [impôt] asseir, ib. LXIII. En la chambre s'assient tous trois sur des tapis, ib. LXXV. Et si [je] vous assirai au pais bele rente, ib. Cxi. Symons l' [Berte] assiet lez lui, mout [elle] fu taisant et coie, ib. CXVII. Et tout li baron seroient entour li, et cil en cui cief [tête] elle asseroit la corone seroit rois, Chron. de Rains, p. 49. Se ymagiers paintres assiet argent seur es-tain, l'œuvre est fause, se elle ne li est commandée au faire, Liv. des mét. 158. Lors commencerent à laver, Atant aséant au soper Li chevaliers et sa mes-niée, Ren. 22428. [La fortune] Et leur assiet, comme marastre, Au cuer un dolereux emplastre, la Rose, 4913. Li ung [arbre] fu loing de l'autre assis, Plus de cinq toises ou de sis, ib. 4378. Et le seignor deit le gage recevoir et asseir le jor de la bataille ou quarantisme jor, Ass. de Jér. 420. Adont ses hons li doit requerre qu'il li assiece jour, et il va volentiers querre se [sa] delivrance, BEAUM. LXII, 2. Il est dit dessus que l'assiette des coz [coups] qui sont fet por le commun porfit doit estre assize [fixée, établie] par le serement de bone gent, ID. XXV, 17. || XV^e s. Et point ne s'espargnerent, mais s'assirent les glaives [lances] l'un sur l'autre en poussant [combat singulier de deux chevaliers], FROISS. II, II, 80. Et vinrent l'un contre l'autre asseoir leurs glaives, ID. II, II, 81. Ainsi comme vous avez ouy, fu la forte ville de Calais assise [assiégée] par le roi d'Angleterre, ID. I, I, 322. En cette isle de France est bien assise cette ville de Paris de pouvoir fournir deux si puissans ostz, car jamais nous n'eusmes faulte de vivres, COMM. I, 8. Les villes assises sur la riviere de Somme, ID. I, 12. Quand le premier mets fut assis [servi], LOUIS XI, Nouv. XLIX. || XVI^e s. Ils alleguent qu'on ne peut asseoir un jugement, sinon que la cause soit cognue, CALV. Instit. 504. Mais qui en Dieu son espoir asserra, MAROT, IV, 270. [La pierre rebutée] A esté assise et plantée Au plus haut du principal coin, ID. IV, 329. Plus matin que la garde Assise au point du jour, ID. IV, 333. Il estudoyt quelque meschante demye heure, les yeulx assiz dessus son livre, RAB. Gar. I, 24. Il s'asseoyt à table, et commençoyt son repas par.... ID. ib. I, 24. Si je m'assys à table, je boiray, ID. ib. 39. Les aultres remparoyent murailles, asseoyent sentinelles, III. Pant. III, Prol. Assoyez vous là, et que plus on ne vous le die, ID. ib. V, 11. Ces peuples sont assis le long de la mer, MONT. I, 236. Où asseons nous cette renommée que nous allons questant avecques si grand peine? ID. I, 347. Pour avoir mal assis une escabelle, ID. III, 446. Un maistre d'hostel, en asseyant les plats, lui repandit un potage sur un saye de velours qu'il portoit, DES PER. Contes, XLIX. Elle supplia au juge d'asseoir les despens sur sa fille, ID. ib. CXXIII. Les jeux qui se jouent d'assis, YVER, p. 598. Il ordonna que, qui voudroit asseoir sur son fond des ruches d'abeilles, qu'il les assist à 300 pieds pour le moins, loing de celles qui paravant auroient esté assises autour de luy, AMYOT, Solon, 47. Il assiet l'estat de son accusation sur un si saint fondement, que.... M. DU BELL. 496. Puis le chirurgien s'asseoira sur le banc vis à vis du patient, PARÉ, XV, 23. Le patient s'assera sur une petite selle dans la dite cuve, ID. XXV, 43. De ne se laisser decevoir aux commis es impositions, lors qu'ils en asseent et despartent les deniers, O. DE SERRES, 44. Nous asserrons nostre logis des champs en lieu sain, ID. 47. Assisons nous sur ceste molle couche, RONS. 185. Les uns ayans pitié des hommes et des naux [nefs], S'assisen sur les masts, comme deux feux jumeaux, ID. 877.

— ÉTYM. Picard, assir, achir; Berry, assidre; provenc. assezer, assire, assir; ital. assedere; de adsidere, de ad, à, et sedere, être assis (voy. SEOIR). Assidre du Berry suppose un changement de conjugaison, de assidère en assidère, avec changement d'accent. Les deux conjugaisons j'assieds et j'assois sont la trace de deux prononciations provinciales qui avaient cours dans l'ancien français: j'assois dans le centre, j'assieds dans l'ouest.

ASSERMENTÉ, ÉE (a-sér-man-té, tée), part. passé. Qui a prêté serment. Fonctionnaire assermenté. || Prêtre assermenté, ecclésiastique qui, à l'époque de la constitution civile du clergé (1790), avait prêté le serment.

ASSERMENTER (a-sér-man-té), v. a. Faire prêter serment, en parlant des personnes auxquelles on confère des offices publics. Assermenter un fonctionnaire.

— HIST. XVI^e s. Ils refuseroient d'en rendre témoignage, assermentez par un juge [sommés de déposer sur la foi du serment], MONT. I, 103. Sur cela

Andelot, ayant assermenté [fait jurer le secret] les principaux chefs, D'AUB. Hist. I, 268.

— ÉTYM. À et serment.

† ASSERTIF, IVE (a-sér-tif, ti-v'), adj. Qui a le caractère de l'assertion. Une proposition assertive. || En termes de philosophie, même sens que assertoire.

— ÉTYM. Voy. ASSERTION.

ASSERTION (a-sér-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. Proposition qu'on affirme. Assertion vraie, fausse. Il détruit par des faits les assertions de son adversaire.

— HIST. XIV^e s. Nulz ne sera doresenavant receu à faire monstre [revue] par cedule ou par assersion de sa parole, mais sera chascuns tenus desoresmais de faire monstre armée, Ordonn. t. III, p. 35. || XVI^e s. Ce point n'a été touché que pour une simple assertion, sans aucune démonstration, raison ou autorité ancienne, PARÉ, Licorne, réplique. Si de ce vous deffiez et en demandez assertion et signe usual, RAB. Pant. III, 49.

— ÉTYM. Proveng, assertio; de assertioem, de asserere, prendre, saisir, de ad (voy. A) et serere, entrelacer (voy. SÉRIE).

† ASSERTOIRE (a-sér-to-i-r') ou ASSERTORIQUE (a-sér-to-ri-k'), adj. Terme de philosophie. Mot de la philosophie de Kant, désignant les jugements qui peuvent être l'objet d'une simple assertion, à laquelle ne se joint aucune idée de nécessité.

— ÉTYM. Voy. ASSERTION.

† ASSERTORIQUE (a-sér-to-ri-k'), adj. Voy. ASSERTOIRE:

ASSERVI, IE (a-sér-vi, vie), part. passé. Rendu esclave. La patrie asservie. Asservi par les passions. Asservi aux circonstances. Du Danube asservi les rives désolées, RAC. Baj. II, 4. La Judée asservie et ses remparts fumants, ID. Bérén. II, 2. Quoi! votre âme à l'amour en esclave asservie, ID. Andr. I, 4. Aricie à ses lois tient mes vœux asservis, ID. Phèd. IV, 2. Rome à trois affranchis si longtemps asservie, ID. Brit. I, 2. Je vois à l'amour seul ma maîtresse asservie, VOLT. Zaïre, I, 5. Deux sceptres en ma main, Albe à Rome asservie Parlent bien hautement en faveur de sa vie, CORN. Horace, V, 3. Vit-on jamais une âme en un jour.... Asservie en esclave à plus d'événements, ID. ib. IV, 3. Sous tes lois me tenant asservie, ID. Cinna, III, 4. Être asservi par les lois de l'honneur au dérèglement de la conduite d'autrui, MOL. le Fest. III, 5. À ses lois je me trouve asservie, ID. Psy. V. Malgré le sort qui sous sa loi Tient la vertu même asservie, BERANG. Filleule. Ces astres asservis à la loi qui les presse, S'attirent dans leur course et s'évitent sans cesse, VOLT. Henr. VII.

ASSERVIR (a-sér-vir), j'asservissais, asservissant, v. a. || 1^e Réduire à l'état d'esclavage ou de simple dépendance. César asservit son pays.... Mon père asservit le Jourdain, VOLT. Zaïre, I, 2. || Absolument. Insensé qui croit asservir et se dispenser d'obéir! P. L. COUR. I, 226. || 2^e Par analogie. Cet hymen m'asservit et le fils et la mère, VOLT. Mérope, IV, 4. || 3^e Fig. Ses vertus ont asservi tous les coeurs. Ma frugalité Asservit la nature à mon austérité, VOLT. Fanat. II, 4. Indigne d'asservir le cœur d'un honnête homme, MOL. Mis. III, 7. Et j'ai bien fait aussi d'asservir ma raison En si belle prison, MALH. V, 4. || 4^e S'asservir, v. réfl. Se soumettre. Il ne s'asservit à aucune règle. Il s'asservissait aux volontés de sa femme. Donnant ma liberté, je me suis asservi, RÉGNIER, Sat. II.

— HIST. XII^e s. Tous li moins courrouciez s'estoit bien aatis Qu'ains i lairroit la teste que il fust aservis, SAX. XXVI. || XIII^e s. Depuis en fu la ville assez plus asservie, Berte, LX. As-tu or bon seignor servi, Qui si t'a pris et asservi Et te tormenté sans sejour? la Rose, 4252. Donc avés-vous outréement La mort d'enfer bien deservie, Qui tel gent avés aservie, ib. 42530. Tout me voil [je me veux] à vous asservir, Pour vous honorer et servir, ib. 44985. Les seignors qui auroient un tel don fait, auroient aservi trop malement tote lor seignorie, Ass. de Jér. I, 272. Il loist bien à afrañuir ses enfans, et non à aservir, BEAUM. XLV, 21. Onques nul jor Dieu ne servi, Aïncois ai le cors asservi à pechier, por l'ame confondre, RUTEB. II, 443. Trop par ainme [aime] son aise qui lait [laisse] l'arme [âme] aservir, Qu'en enfer sera serve par son fol messervir, ID. ib. 439. || XV^e s. Dix et set ans ay au Satan servi, Au monde aussi et à la char pourrie, Oublié Dieu, et mon corps asservi à celle court de tout vice nourrie, E. DESCH. De l'intér. des cours. [Le prince doit] requérir crueusement Son ennemi, et mener doucement Ses vrais subgiez, sans asservir nulli, ID. Des vertus accessoires. || XVI^e s. Vous asservez les personnes, pillez leurs

bien et ruinez leurs villes, AMYOT, *Cam.* 27. Ceste corruption a esté cause de reduire la chose publique en monarchie, en asservant et assubjettant les armes mesmes à l'argent, ID. *Cor.* 49. Ilz ne asservirent ville quelconque qu'ilz eussent prise, ID. *Pélop. et Marcel. comp.* 1. La Rochelle ne pouvoit estre assiégée que la riviere de Sevre, asservie par le Dognon et Maillezais, ne fut entierement libre, ID. *AUB. Vie,* xxxiv.

— ETYM. *À et servir*; dans le XVI^e siècle, on a conjugué ce verbe comme *servir*; ce qui est la vraie conjugaison; et conjuguer *asservir* comme nous faisons, c'est confondre la conjugaison qui vient de *ire* latin avec celle (par exemple *fleurir*) qui vient de *iscere*.

† ASSERVISSABLE (a-sér-vi-sa-bl), adj. Néologisme. Qui peut être asservi.

— ETYM. *Asservir*.

ASSERVISSANT, ANTE (a-sér-vi-san, san-t'), adj. Qui asservit. Condition asservissante.

ASSERVISSEMENT (a-sér-vi-se-man), s. m. État de servitude, action d'asservir. Tenir un peuple dans l'asservissement. L'asservissement de la Grèce par les rois macédoniens. Asservissement aux usages, aux idées reçues. Soit aigreur contre Fénelon, soit asservissement au parti contraire, VOLT. *Louis XIV, quietisme.*

— ETYM. *Asservir*.

† ASSERVISSEUR (a-sér-vi-seur), s. m. Celui qui asservit. C'est le grand asservisseur des rois et des consciences, le grand despote religieux, Grégoire VII, qui favorise la hardiesse et le premier élan de l'esprit populaire, VILLEMAIN, *Cours de littér. Moyen dge*, t. 1, p. 28.

ASSESSEUR (a-sé-seur), s. m. Magistrat adjoint à un juge principal pour l'aider et le remplacer.

— HIST. XIII^e s. Le dieu d'amors cil costoioient [étaient assis à côté], Et comme assessour se seoient, NOUVEL REC. DE FABL. I, 294. Li bailli ou li prevos, quant il en ont mestier por lor ensoine, poent fere accesseurs por aus [eux], BEAUM. 36. || XIV^e s. Capitouls, sindics, tresoriers, accesseurs ou autres officiers de villes, DU CANGE, *accessor*. || XV^e s. Le substitut ou accesseur de notre procureur, ID. ib. || XVI^e s. Les rois, dont les lieutenants, ausquels ils donnent la charge de gouverneur, sont comme leurs assesseurs, CALV. *Instit.* 402.

— ETYM. Provenc. *assessor*; espagn. *asesor*; ital. *assessore*; de *assessorem*, de *adsidere* (voy. ASSEOIR).

† ASSESSORAT (a-sé-so-ra), s. m. Office d'assesseur.

+ ASSESSORIAL, ALE (a-sé-so-ri-al, a-l'), adj. Qui est d'un assesseur. Droits assessoriaux.

† ASSETTE (a-sé-t'), s. f. Marteau avec une tête d'un côté et de l'autre un tranchant, large de deux pouces et un peu recourbé vers le manche; les couvreurs s'en servent pour dresser, couper et clouer les lattes et les ardoises, et les tonneliers pour polir et arrondir les douves des tonneaux.

— ETYM. Même radical que *asseau*.

ASSEZ (a-sé; le z se lie; j'ai assez attendu, dites : a-sé-z attendu. Chifflet, (Gramm. p. 249, dit : « En ce mot plusieurs ne prononcent pas le z devant les voyelles : j'ai assez attendu, ils prononcent : j'ai assé attendu. » Cela arrive encore souvent aujourd'hui dans la prononciation non soutenue), adv. || 1^o Autant qu'il en faut. L'avare n'a jamais assez. La ville ne lui parut pas assez grande. Assez longtemps. Ce n'est pas assez pour eux de donner des préceptes. C'est assez parler de nos affaires. Autrement, un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasié d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-même et passer avec le monde, BOSS. *le Tellier*. Quoi donc n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors? ID. ib. Ces belles années, dont on ne peut assez admirer le cours glorieux, ID. ib. Ah! pour cela il est toujours assez bonne heure, MOL. *Dép. am.* IV, 4. Sur vous l'on sait assez que je jette les yeux, REGNARD, *Joueur*, II, 4. || Bien assez. Il a été bien assez humble. J'ai bien assez vécu. || C'est assez, c'en est assez, en voilà assez, et, elliptiquement, assez; n'en parlons plus, n'en disons pas davantage. || Assez de. Il est tombé assez de pluie. Et sans atteindre au but où l'on ne peut atteindre, Ce m'est assez d'honneur.... MALH. V, 30. Assez de funestes batailles, Et de carnages inhumains, ID. III, 2. || Avoir assez d'une chose, en avoir suffisamment, et, quelquefois, en être fatigué, rassasié. || 2^o Assez d'autres, un nombre bien suffisant, autant que j'en voudrai. Assez d'autres Etats lui prêteront asile, CORN. *Sertor.* II, 4. Assez d'autres sans vous n'ont pas mis en oubli ...

ID. *Cinna*, I, 2. Assez d'autres sans moi soutiendront vos lauriers, ID. *Hor.* V, 2. Assez d'autres viendront, à mes ordres soumis, Se couvrir des lauriers qui vous furent promis, RAC. *Iph.* IV, 6. || 3^o Quelque peu, dans un sens qui est ou diminutif ou augmentatif suivant les mots : elle est assez jolie, c'est-à-dire elle n'est qu'un peu jolie; une lettre assez longue, c'est-à-dire qui dépasse la longueur ordinaire. Assez petit. Il est assez mal traité par la critique. Nous louons parfois des gens assez médiocres. Elle s'approcha du bûcher, en s'exposant assez. Il fit assez de chemin. Il est assez étonnant que.... Ma présence est assez inutile en ce lieu, REGNARD, *Joueur*, III, 2. Nous pouvons nous y faire un assez beau destin, CORN. *Sertor.* IV, 2. Et d'abord je trouvai ses princes assemblés Qu'un péril assez grand semblait avoir troublés, RAC. *Andr.* I, 4. || 4^o Assez et trop longtemps, locution poétique signifiant pendant trop longtemps. Assez et trop longtemps ma lâche complaisance De vos jeux criminels a nourri l'insolence, BOIL. *Sat.* IX. Assez et trop longtemps mon amitié t'accable, RAC. *Andr.* III, 4. Assez et trop longtemps sous ma feinte poursuite, ROTR. *Vencesl.* III, 2. Assez et trop longtemps votre discours la flatte, CORN. *Cid*, III, 6. || 5^o Assez peu, assez souvent, assez rarement; dans ces locutions, assez est explétif. C'est un homme d'assez peu d'esprit. Assez peu éloquent. Il venait assez rarement au sénat. || 6^o Assez pour.... devant un infinitif. Il est assez riche pour acheter ce domaine. Était-il assez sot pour croire...? Personne n'est assez méchant pour vouloir le paraître. Il n'y eut personne d'assez dur pour ne pas pleurer. || On a dit, dans le même sens, assez de.... Les Athéniens ordonnèrent une punition de mort contre le premier qui serait assez hardi de proposer la guerre, FEN. *Solon*. || On a dit aussi : assez.... que de. Nous avons été assez ingrats que de faire servir les créatures contre le Seigneur même, à qui elles appartiennent, MASS. *Profession religieuse, sermon 3*. Quel châtiment ne doivent pas attendre les ministres du temple eux-mêmes, s'ils sont assez malheureux que d'en abuser? ID. *Revenus ecclésiastiques*. Si l'on est assez malheureux que de retomber, ID. *Inconst.* C'est une tournure très-fréquente dans Massillon. || 7^o S. m. Séparer le peu d'avec le beaucoup, l'assez d'avec le trop, BAYLE, *Dict. hist. Chrys. remarque O.*

— SYN. ASSEZ, SUFFISAMMENT. Suffisamment exprime que ce qu'on a suffit, mais ne va pas au delà. Assez exprime que ce qu'on a non-seulement suffit, mais encore satisfait amplement à ce que nous voulons. Ce qui suffit ne surabonde pas; ce qui est assez peut surabonder. De plus, au point de vue de la syntaxe, assez reçoit facilement un complément avec de; ce que suffisamment ne fait pas, au moins dans le style correct.

— HIST. XI^e s. En ceste terre ad assez osteiet [fait la guerre], CH. DE ROL. III. Assez est mieuz qu'il i perdent les chefs [têtes], ib. III. Dient paien : de ce avom asez, ib. v. Neymes li dux et des autres asez, ib. LIII. Or endreit sei at il asez que faire, ib. CLV. Asez i meurent et des uns et des autres, ib. CCLIV. Baptizét sont asez plus de cent mille, ib. CCLXVII. || XII^e s. Asez oez que Guenes va disant, RONC. p. 35. Mieux vaut Mahots que St Pieres assez, ib. p. 41. Assez savez quex est li cuens Rolanz, ib. p. 84. Ains que tu l'aies, auras assez à faire, ib. p. 145. Se je vous aim, j'i assez ai raison, COUCI, II. Assez aim [j'aime] mieux mourir en bon desir, Que vivre irez et m'amie haïr, ib. IX. Aincois me dout [je crains] qu'en trestout mon aage [je] Ne puisse assez lui [elle] et s'amour servir, ib. XIX. Car j'ai assez autre chose à penser, QUESNES, ROMANC. p. 100. Il leur a demandé : quels nouveles, baron? — Sire, ce dist Gisarz, assez [nous] vous en diron, SAX. XXII. || XIII^e s. Et là trova il pelerins assés et gens qui s'en alloient en l'ost, VILLEH. XLII. Et furent assez plus que cil qui estoient devant Constantinople, ID. C. Et la dame n'ot pas assez de vesteure, Berte, XLII. Elle amast assez mieux que elle eüst mentit, ib. LIII. Qui n'avoit encors passés, Si cum je cuit [crois], douze ans d'assés [de beaucoup], larose, III, 1270. Pour ce que il croient que il seront assez plus aise quant il seront mors, que il n'estoient devant, JOINV. 260. || XIV^e s. Dieu loent [ils], sans estre lassés, Aussitost d'un pou com d'assez, BRUYANT dans MÉNAGIER, t. II, p. 21. Ceulx ici mesmes profitassent plus assez en telles besongnes, se avecques la bonne abilité de nature que ilz ont, ilz eussent la doctrine, ORESME, PROL. || XV^e s. L'autre [fils] eut nom Jean d'Eltheus et mourut assez jeune, FROISS. I, I, 3. Si gasterent tout le pays, et ardirent jusques à la cité de Dreunne, et assez outre, ID. I, I, 30. Et dit le roi d'Angleterre à son cousin le comte Derby qu'il prist

assez or et argent, et le donnast et departist largement aux chevaliers et escuyers.... ID. I, I, 215. Ils les haioient plus assez que les Escots, ID. I, I, 34. Et à ce temps là les Escots aimoient et prisoient assez peu les Anglois, et encore font ils à présent, ID. I, I, 34. Il leur sembla qu'ils seroient forts et puissans assez pour la conquerre, ID. I, I, 97. En ladite bataille estoient mors huyt mil hommes et autres menues gens assez, COMM. V, 3. Et que ils avoient passé la riviere; c'estoit assez et suffisoit bien sans passer celle.... ID. I, 2. || XVI^e s. Assez moins que.... MONT. I, 11. Non-seulement en basque, les femmes.... mais assez ailleurs, et, qui plus est, en.... ID. II, 204. Rien n'a qui assez n'a, GÉNIN, RÉCRÉAT. t. II, p. 249.

— ETYM. Bourguig. *assez*; provenç. *assatz*; anc. espagn. *asaz*; portug. *assaz*, *assas*; ital. *assai*; de *ad*, à, et *satis*, suffisamment (voy. SATIÈTÉ). Dans l'ancien français, *assez*, comme aujourd'hui encore *assai* en italien, voulait dire beaucoup.

ASSIDU, UE (a-ssi-du, due; quelques-uns disent a-si-du), adj. || 1^o Exact à se tenir où il doit être. Cet employé est assidu à son bureau. Magistrat assidu aux audiences. || 2^o Qui a une application soutenue. Un enfant assidu, Que tous les Juifs, dans Suze répandus, à prier avec vous jour et nuit assidus, RAC. *Esth.* I, 3. D'écoliers libertins une troupe indocile, Loin des yeux d'un préfet au travail assidu, Va tenir quelquefois un brelan défendu, BOIL. *Lutr. ch.* III. Ecoutez tout le monde, assidu consultant; Un fat quelquefois ouvre un avis important, ID. A. POËT. IV. Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître, Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts, MALH. II, 42. || 3^o Qui rend des soins continuels à une personne. Soyez assidu auprès de ce pauvre malade. On a nommé huit ou dix hommes, avec 600 fr. de pension, pour être assidus auprès de M. le Dauphin, SÉV. 406. Qui pourra montrer une marque certaine D'avoir meilleure part au cœur de Célimène, L'autre ici fera place au vainqueur prétendu, Et le délivrera d'un rival assidu, MOL. MIS. III, 4. Apparemment, lui dis-je, que vous avez quelque charge ou quelque emploi qui vous empêche d'être plus assidu auprès d'elles, MONTESQ. LETTR. PERS. 48. Compagne assidue, RAC. *Esth.* I, 4. Qui est plus esclave qu'un courtisan assidu, si ce n'est un courtisan plus assidu? LABRUY. 8. || 4^o En parlant des choses, continu, constant. Ces plaintes assidues, RAC. *Brit.* IV, 2. Il n'avait plus pour moi cette ardeur assidue, Lorsqu'il passait les jours attachés sur ma vue, ID. BÉRÉN. I, 4. Par des vœux assidus je crus les détourner, ID. PHÉD. I, 3.

— HIST. XVI^e s. Le flatteur est en cela assidu, continual, sans jamais se lasser, AMYOT, COMM. DISCERN. LE FLATT. 38.

— ETYM. Provenc. *assiduos*; anc. catal. *assiduit*; anc. espagn. *asiduo*; ital. *assiduo*; de *assidua*, être assis auprès (voy. ASSEOIR). On disait plus volontiers, au XVI^e siècle, *assiduel* qu'*assidu*. Le provençal *assiduos* suppose un mot barbare *assiduosus*.

ASSIDUITÉ (a-ssi-du-i-té; quelques-uns prononcent a-si-du-i-té), s. f. || 1^o Présence assidue dans un lieu, près de quelqu'un. Assiduité d'un juge aux audiences. Il paye aussi libéralement les assiduités ou plutôt l'oisiveté de ses courtisans que les campagnes laborieuses de ses capitaines, MONTESQ. LETTR. PERS. 37. Et l'assiduité près d'un charmant objet N'attend point notre aveu pour faire son effet, CORN. *Pulchér.* IV, 3. Il interprète malicieusement certaines assiduités suspectes, MASS. *Injust.* || 2^o Application continue. L'assiduité de cet employé lui valut de l'avancement. L'assiduité au travail. Son goût pour s'instruire, son assiduité à l'étude, VOLT. *Lettr. Schouvalof*, 11 nov. 1759.

— HIST. XVI^e s. La longueur du temps adjointe à l'assiduité du labeur en la manufacture d'un ouvrage, lui donne force et vigueur de longue durée, AMYOT, *Péric.* 26. Par diligence et assiduité d'avocasser, ID. *Crassus*, 11.

— ETYM. Provenc. *assiduitatz*; anc. espagn. *asiduidad*; portug. *assiduidade*; ital. *assiduità*; de *assiduitatem*, d'*assiduus* (voy. ASSIDU).

ASSIDÛMENT (a-ssi-du-man; quelques-uns prononcent a-si-du-man; l'accent circonflexe indique la suppression d'un e), adv. D'une manière assidue. Travailler assidûment. Faire assidûment sa cour. Allez, et que partout on veille assidûment, BRIFAUT, *Ninus*, III, 3.

— REM. On remarquera l'accent circonflexe que met l'Académie, tandis qu'elle n'en met ni à absolument, ni à ambigulement, etc. Il vaudrait mieux qu'elle suivît un système, et mit partout l'accent circonflexe ou le supprimât partout.

— HIST. XVI^e s. Toutefois cela ne vient point d'icelle [fontaine], ains de la source, laquelle lui administre assidument ce qui peut suffire pour les ruisseaux coulants, et pour les hommes qui en puent, CALV. 54.

— ÉTYM. *Assidue* et le suffixe *ment*. Anc. espagn. *asiduamente*; ital. *assiduamente*. Au XVI^e siècle, on disait d'ordinaire *assiduellement* (voy. l'étymologie d'*ASSIDU*).

ASSIÉGÉ, ÉÉ (a-sié-jé, jée), part. passé. || 1^o Qui subit un siège. La ville assiégée par l'ennemi. On nous tient assiégés. De Romains le rivage est chargé, Et bientôt dans ces murs vous êtes assiégé, RAC. *Mithr.* IV, 7. || 2^o Autour de qui on se presse. Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins, Et les plus malheureux osent pleurer le moins, RAC. *Iph.* I, 5. || 3^o Fig. Accablé. Nous sommes assiégés de soucis. De soupçons jaloux assiégé, Dorval n'a ni bu ni mangé, BÉRANG. *Deo gratias*. || 4^o Substantivement. Les assiégés ont fait une vigoureuse sortie. L'assiégé a longtemps défendu les approches.

ASSIÉGEANT, ANTE (a-sié-jan, jan-t'). || 1^o Adj. Qui assiège une place forte. Les troupes assiégeantes. || 2^o S. m. L'assiégeant avait fait de grands progrès. Mais se mêler ici parmi les assiégeants, VOLT. *Adélaïde*, I, 3.

+ **ASSIÉGEMENT** (a-sié-je-man), s. m. Action d'assiéger.

— HIST. XVI^e s. Deux batailles et deux assiégemens donnent l'entière victoire, LANOUÉ, 409. Joustes, escarmouches, batailles feintes, assiégeemens de place, M. DU BELLAY, 24.

— ÉTYM. *Assiéger*. ASSIÉGER (a-sié-jé), j'assiége, nous assiégeons; j'assiégeais; j'assiégeai; j'assiégerai; j'assiégerais, v. a. || 1^o Faire le siège d'une place. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége; et tout est ouvert à sa puissance, BOSS. *Marie-Thérèse*. [Il] Nous surprend, nous assiége et fait un tel effort, Que, la ville aux abois, on lui parle d'accord, CORN. *Rodog.* I, 6. || 2^o Par extension, se presser autour. Les curieux assiégeaient la porte du tribunal. Les vents déchaînés assiégent les rochers sourcilleux. Du palais cependant il assiége la porte, RAC. *Esth.* II, 4. Je n'assiége pas la porte des grands, BOSS. III, *Vetur.* 3. Ceux-ci de la faveur assiégent les sentiers, LAMART. *Harm.* IV, 44. || 3^o Fig. Obséder, importuner, poursuivre. Il m'assiége de ses supplications, de ses plaintes. Ses créanciers l'assiégent à toute heure. Ce souvenir m'assiége. Beaucoup de maux assiégent la vieillesse. Mathan.... Plus méchant qu'Athal's à toute heure l'assiége, RAC. *Athal.* I, 4. Il viole en un jour les droits des souverains, Ceux même des autels où ma fureur l'assiége, ID. *Andr.* V, 4. Les discours flatteurs assiégent leur trône, MASS. *Tent.* Le révérant père vint assiéger ses derniers moments, VOLT. *L'h. aux 40 écus*. Non qu'après tout Valois [Henri III] ait un cœur inhumain, Mais l'exemple du crime assiégeait sa jeunesse, ID. *Henr.* II.

— HIST. XI^e s. En Saragoze vous viendrat aseger, CH. DE ROL. XXXV. || XII^e s. David se curecad formen, e assejad la cited, e prist la tur de Syon, ce est la cited Dávid, ROIS, 437. En vain se travilleroit por esleveui noz cuers, s'il ne savoit ke li creeires de nostre salveteit fust assigiez [assis] en ciel, ST BERN. 525. E il les avironerent tot en tor e les assegierent, MACHAB. I, ch. 6. Ainz que passast la matinée, Orent lur gent tute ordenée, Des or est Paris assegiez, BENOIT, II, 3999. || XIII^e s. Et bien cuidoit certainement que ce fussent Grieu qui le venissent assegier, VILLEH. CLXII. Einsi se logea li os, et fu Jadres assegie droit au jor de feste Saint-Martin, ID. XLVI. De joste lui [il] l'a asegié [assis], REN. 45434. Un jor que li dux repaira, Molt ot grant gent, si aseja La cité, e tendi ses tentes, GRÉGOIRE LE GRAND, p. 58. || XV^e s. Si issirent de Nantes et allerent assieger Rennes tout autour, FROISS. I, I, 470. || XVI^e s. Nostre chevet assiége de medecins et de prescheurs, MONT. I, 90. Leurs affaires vous tiennent encore assiégee [occupée], ID. II, 69:

— ÉTYM. Berry, *assiéger*, *assiéter*, *assiter*, *asseoir*; provenç. *assetjar*, *assetiar*, *asetiar*; catal. *assetjar*, *assitiar*; espagn. *asediar*; ital. *assediare*; bas-lat. *assediare*, avec les deux sens de donner un siège et mettre le siège; de *ad*, à, et d'une forme barbare *sedia* dérivée de *sedē* (voy. *SIEGE*, et, pour les formes qui ont un *t*, ASSIETTE).

+ **ASSIEN, IENNE** (a-ssiin, ssiè-n'), adj. Pierre assienne, pierre à laquelle dans l'antiquité on attribuait la propriété de consumer les corps des morts.

— ÉTYM. Assos, ville de Lycie.

† **ASSIENTE** (a-si-in-t') ou **ASSIENTO** (a-si-in-to),

s. m. Marché par lequel le gouvernement espagnol céda à une compagnie le droit d'importer des esclaves dans les colonies.

— ÉTYM. Espagn. *asiento*, marché, convention, proprement siège (voy. ASSIETTE à l'étymologie).

+ **ASSIENTISTE** (a-si-in-ti-st'), s. m. Celui qui avait des actions dans la compagnie de l'Assiente.

— ÉTYM. *Assiente*.

ASSIETTE (a-sièt'), s. f. || 1^o Manière de se poser, d'être posé. Ce malade ne peut se tenir longtemps dans la même assiette. Déranger quelqu'un de son assiette. L'assiette d'une poutre. Les jambes trop courtes, point d'assiette de pied, BUFFON, *l'Unau*. || Par analogie. Les hommes errants dans les bois ayant pris une assiette plus fixe, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. || Terme de manège. Perdre son assiette, n'être pas solide sur la selle. Donner l'assiette, bien placer sur la selle. Un bon cavalier ne perd jamais son assiette. || L'assiette d'un navire, la situation la plus favorable à la navigation. || 2^o Position topographique d'une maison, d'une ville, etc. Assiette d'un lieu. Cette ville a une assiette favorable. Choisir l'assiette du camp. De grandes plaines où il y a peu de lieux forts d'assiette, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 43. L'assiette en est heureuse et l'accès difficile, CORN. *Agés.* III, 4. Le général n'avait pas la première notion de l'assiette ni de la disposition d'un fourrage, ST-SIM. 458, 68. || 3^o L'assiette d'un impôt, sa répartition. L'assiette d'une rente, le fond sur lequel elle est établie. || Assiette de terre, indique, dans les anciens titres, l'engagement d'un immeuble ou la translation de sa propriété. || En termes d'eaux et forêts, faire l'assiette des ventes, marquer aux marchands les bois dont ils ont accepté la coupe. || 4^o Fig. État, disposition de l'esprit. Garder son assiette. Quand l'esprit est dans son assiette. Faire sortir l'âme de son assiette. Et je veux bien périr comme vous l'ordonnez, Et dans la même assiette où vous me retenez, CORN. *Cinna*, IV, 4. Une atteinte secrète Ne laisse pas mon âme en une bonne assiette, MOL. *le Dép.* I, 4. Si votre esprit demeure dans la même assiette, BOSS. *Lett.* 30. Les hommes commencent par l'amour, finissent par l'ambition, et ne se trouvent dans une assiette plus tranquille que lorsqu'ils meurent, LA BRUY. 4. Mlle Caminski est vive, violente même, la contredisant sans ménagement, et ne la tirant jamais de son assiette tranquille, DIDER. *Sur la princ. d'Ashkow*. Nous brûlons du désir de trouver une assiette ferme, PASCH. *Dispr.* 2. Garde au sein du tumulte une assiette tranquille, BOIL. *Lutrin*, I. Jamais un de ces moments de vivacité qui ait pu marquer que sa grande âme était sortie de son assiette, MASS. *Conti.* Il n'est pas besoin d'un grand art pour faire sortir les meilleurs esprits de leur assiette, VAUVEN. *Max. CCLXVIII*. Laissant emporter son esprit, qui manque peut-être un peu d'assiette, au plaisir rapide de la surprise, ID. *Alcippe*. || 5^o Vaisselle large et plate sur laquelle on mange. Je vous trouve aujourd'hui l'âme tout inquiète, Et les morceaux entiers restent sur votre assiette, BOIL. *Sat.* III. Un gourmand dans son assiette Fond le bien de ses aieux, BÉRANG. *H. rangé*. Les assiettes des conviés seront creuses, afin que l'on puisse se présenter du potage et s'en servir à soi-même, sans prendre cuillerée à cuillerée dans le plat, NICOLAS DE BONNEFONS, *Délices de la Campagne*, p. 25, 5^e édit. 1673. || Assiettes volantes, certaines assiettes creuses quel'on sert entre les plats et où l'on met des entrées. || Assiettes blanches, assiettes nettes qu'on donne en relevant celles qui ont servi. || Par extension, une assiette de potage, la quantité de potage qu'une assiette peut contenir. Jacob force son frère de lui céder son droit d'aînesse pour une assiette de lentilles, VOLT. *Phil.* II, 47. || Familièrement. Piquer l'assiette, manger habituellement chez les autres. Piqueur d'assiette et plus souvent pique-assiette, parasite. || Son assiette dîne pour lui, se dit de celui qui manque de venir à une table d'hôte et qui ne laisse pas de payer son dîner. || 6^o Technologie. Terme de doreur sur tranche. Composition qu'on met sur la tranche d'un livre avant que de la doré. || Cuve préparée et remplie des ingrédients nécessaires pour la teinture. || Tout ce qui dans une horloge supporte une pièce quelconque. || 7^o Terme de paveur. Pavé mis au sens où il doit être sur le sable. Une assiette de pavés en plein sable. || 8^o Autrefois, assiette à mouchettes, pièce qui était ordinairement d'orfévrerie ou d'étain, qui était faite en forme d'assiette, autour de laquelle il y avait des rayons avec un manche au bout, et sur laquelle on posait les mouchettes. On dit aujourd'hui porte-mouchettes. || 9^o En termes de chasse, assiette de fer, sorte de piège.

— HIST. XIII^e s. Noz veismes lebat que Pierres requieroient à Jehan qu'il li asseist dix livrées de terre, les queles il li devoit asseir de son heritage, il avoit [il y avait] cinq ans qu'il li dut fere cele assiette [d'une rente], BEAUM. IX, 7. Il avient à le [la] fois que cil qui font assiette porous [cousts] de quemins ou d'église ou d'aucun commun porfit et sont aus [eux] meismes de l'assiette, se mettent à mains [moins] en lor personne que les autres, ID. XXV, 46. || XIV^e s. Pour ce que la cité estoit moult fort de murs et de assiette.... BERCHEURE, f^e 44, verso. Deux maistres d'hostel pour faire lever [laver] et ordener l'assiette des personnes [leur places], MÉNAGIER, II, 4. Prenez de la rouelle de la cuisse, et convient mettre avec, près d'autant de gresse de beuf; et de ce fait l'en six bons pastés d'assiette, ib. II, 6. L'ordonnance pour les noppes Hautecourt, pour vingt esuelles [couverts], ou [au] mois de septembre: assiette, roisins et pesches ou petits pastés, potages.... ib. II, 4. Premier mets et assiette.... second mets.... tierce assiette.... quarte assiette, ib: [assiette signifie ici ce que nous nommons service]. Et fut l'assiette de la table telle que je vous dirai, FROISS. III, IV, 62. Si assemblèrent à la joute les deux chevaliers: mais sans ce que j'alone plus ma matière, pour deviser l'assiette des coups d'un chacun, BOUCIQ. I, ch. 43. Comme l'assiette de Champaigne et Brye leur estoit propice à tous deux, et que si le roy d'avanture le vouloit foulir du jour au lendemain, il pouvoit avoir le secours de Bourgongne, COMM. II, 45. Une assiette très forte [celle de Picquegny], ID. III, 3. Toutefois ne demoura pas qu'elle ne se mist en ses devoirs pour l'oster hors de cette melancolie, et pour assiette, en lieu de cresson [fig. par allusion au cresson sur lequel on pose le rôti], elle lui dit, LOUIS XI, NOUVEAU. XXXIII. || XVI^e s. Le premier qui y mena un cheval leur fit tant d'horreur en cette assiette, qu'ils.... MONT. I, 237. Le privilege de quelque assiette particulière aux assemblées publiques, ID. II, 63. En assiette de terre, corvée ou peine de vilain n'est pour rien comptée, LOYSEL, 949. Ville bastie en une assiette bien forte, AMYOT, SOLON, 55. Il feist ceste taxe et assiette de taille non seulement justement.... ID. ARIST. 58. Sa très-belle assiette à cheval, CARL. I, 46.

— ÉTYM. Provenc. *assieta*, assiette des taxes. Mot de difficile discussion. Il y a dans l'ancien français un mot *siet*, qui signifie fixé: un jour c'on i a siet, TAILLIAR, *Recueil*, p. 213. *Siet* vient du latin *situs*, situé (voy. SITE). De *siet* s'est formé, par *assiet*, mot fictif ou du moins qu'on ne trouve pas, le substantif *assiette*. Cela posé, il y a plusieurs autres formes à débrouiller. *Sentar*, provençal, catalan, espagnol et portugais, qui signifie être assis, est formé de *situs*, par l'intercalation de la nasale; de *sentar* dérivent *assentiar* en catalan et en portugais, *aseñtar* en espagnol. Le provençal *assetar*, *asetar*, dérive de *ad* et de *situs*. Le provençal *assetiar*, *assitiar*, *asetiar*, le catalan *assetjar*, *assitiar*, dérivent de *ad* et encore de *situs*, mais par l'intermédiaire d'un substantif barbare *situs* ou *situm*, dont l'espagnol *sitio*, lieu, porte témoignage. Le provençal *assestar*, *asseoir*, placer, et l'italien *assettare*, arranger, rendre un poids juste, être propre, convenable, sont plus incertains; cependant il est probable qu'ils viennent d'une confusion de *sessum*, supin de *sedere*, et de *situs*, d'où *assettar*. Il ne reste plus que l'italien *assettare*, *asseoir*, ajuster, subordonner, châtrer; *assettato*, assis, d'accord; *assettamente*, poliment, proprement; *assettatore*, qui ajuste, qui pose; *assetto*, arrangement; ici les deux *t* font difficulté; aussi Diez tire-t-il *assettare* de *adsectare*, dérivé de *sectus*, coupé; signification qui va bien à châtrer, et qui peut s'accommoder aussi à celle de mettre en ordre, diviser, conduisant à ordonner; c'est à ce radical qu'il rattache le français *assiette*. On a vu plus haut que *assiette* est étroitement lié par la forme et par le sens à *siet*; quant à l'italien qui veut dire à la fois *asseoir*, *ajuster*, *châtrer*, faut-il admettre qu'*assettare* a été changé, par assimilation, en *assettare* qui, lui, viendrait de *adsectare*, comme Diez le dit: d'où alors les sens très-divers qu'il a? On suit sans peine la série des sens d'*assiette*: situation, puis place que les convives occupent à table, et premier, second, etc. service, enfin plat mis devant chaque convive.

ASSIETTÉE (a-sièt-é), s. f. Ce que tient une assiette. Une assiettée de potage.

— ÉTYM. *Assiette*.

ASSIGNABLE (a-si-gna-bl'), adj. Qui peut être assigné, déterminé. Il n'y a pas entre ces deux objets de différence assignable. De cette diversité naît

la première différence assignable, J. J. ROUSS. *Em. IV.* Ce bonheur n'était dans aucune chose assignable, il était en moi-même, ID. *Conf. VI.* Newton a montré que l'incrément naissant d'une quantité mathématique est moindre que la plus petite assignable, VOLT. *Instit. ph. 443.* Quand nous cherchons cette unité dans les corps, nous ne savons où la trouver; car nous y trouvons toujours deux parties assignables par la pensée, que nous ne pouvons comprendre être en effet la même chose, BOSS. *Libre arb. 4.*

— ÉTYM. *Assigner.*

ASSIGNAT (a-si-gna; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie : les assignats et.... dites : les a-si-gna-z et.... Assignats rime avec cas, trépas), s. m. || 1^e Terme de jurisprudence. Action d'asseoir une rente sur un immeuble. Vieux en ce sens, on dit maintenant constitution de rente. || 2^e Papier-monnaie émis pendant la Révolution, et dont la valeur était assignée sur les domaines nationaux.

— HIST. XVI^e s. Jadis femme ne prenoit douaire sur ce où elle avoit don ou assignat [transmission de propriété en cas de non remplacement de la dot, ou seulement hypothèque spéciale], LOYSEL, 149.

— ÉTYM. *Assignatum*, de *assignare*, assigner.

ASSIGNATION (a-si-gna-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Affectation d'un fonds au paiement d'une dette. || Mandat, ordre pour recevoir une somme assignée sur un certain fonds. On donne assignation sur des arrérages, sur un banquier. || Fig. Dieu ordonne que l'abondance donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des riches, BOSS. *Serm. Sept.* || 2^e Terme de procédure. Ajournement à comparaître par-devant le juge. || Exploit qui indique le jour. || 3^e Par extension, rendez-vous. Ils se séparent, avec promesse de part et d'autre de se trouver tous les jours à l'assignation, SCARR. *Rom. com. ch. 9.* Le roi s'étant rendu à l'assignation qu'elle lui donna, BALZ. 3^e *Disc. sur la Cour.*

— HIST. XIV^e s. En telles choses n'a pas certaine distinction ou certain terme ou assignacion de distance, ORESME, *Eth. 242.* || XV^e s. Et furent les seigneurs assignés sur leurs terres et pays à prendre de ce que le roi leur devoit pour les services que ils lui avoient faits en Flandre pour eux acquitter envers leurs gens; de telles assignations ne sais-je pas si les seigneurs en furent payés, ni comment, FROISS. II, II, 205. || XVI^e s. Se trouver les premiers à l'assignation [rendez-vous], MONT. I, 51. Nous attribuons à Dieu les evenements d'importance d'une particulière assignation, ID. II, 268. Comme le senat eust donné assignation de dix huit cent mille escus, AMYOT, *Lucul.* 24. Si ne faillirent point les deux parties à l'assignation, ainsi comparurent en bataille rangée les uns devant les autres, ID. *Marius*, 43.

— ÉTYM. Provenç. *assignation*; espagn. *asignación*; ital. *assegnazione*; de *assignationem* (voy. *ASSIGNER*).

ASSIGNÉ, ÉÉ (a-si-gnē, gnē), part. passé. || 1^e Imputé sur. Une rente assignée sur un bien-fonds. || 2^e Cité devant la justice. Assigné comme témoin. Un seigneur de Touraine, assigné dans son manoir par un huissier, lui fit couper le poing, CHATEAUB. *Clermont*, 140. N'imité pas ces fous.... Qui toujours assignants et toujours assignés, Souvent démeurent gueux de vingt procès gagnés, BOIL. *Ep. II.* || Substantivement. L'assigné qui ne compare pas. || Terme d'ancienne jurisprudence. Décret d'assigné pour être oui, ordonnance de juge pour obliger l'accusé à se présenter en personne. || 3^e Fixé. Se trouver au lieu assigné.

ASSIGNER (a-si-gnē), v. a. || 1^e Affecter un fonds au paiement d'une rente, d'une dette, etc. Les dettes que vous avez assignées sur le mariage de ma fille, moi. POURC. II, 7. Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes, RÉGNIER, *Sat. XIV.* || 2^e Citer par un exploit à comparaître devant le juge. Il faut l'assigner à huitaine. Vous satisfaire, moi! mais je ne vous dois rien; faites-nous assigner, nous vous répondrons bien, RÉGNARD, *Ménech.* IV, 5. || Fig. J'assigne l'envieux cent ans après la vie, RÉGNIER, *Sat. XV.* Dans ces autres lieux, où l'on t'assignera, tu seras odieux, ID. *Epit. I.* || 3^e Fixer, déterminer. Assigner à quelqu'un un lieu de séjour. Il assigna à chacun son emploi. Un temps fut assigné pour l'exécution des travaux. Assigner une époque ou un terme. Il m'assigné un rendez-vous pour demain. On ne peut pas toujours assigner la véritable cause des événements. || Proverbe. Ce paiement est assigné sur les brouillards de la Seine; il n'est garanti par rien.

— HIST. XIII^e s. La dame l'a à son gant assené, E il i vint de bonne volonté, *Raoul de C. 147.* || XIII^e s.

À la parfin li archevêques fu semons, et li jours fu assignés certains, *Chr. de Rains*, 239. Et fut li jours assignés à faire la monstrance, ib. 240. Et devient à celui jor, que le seignor lor aura asséné, venir devant le seignor, *Ass. de Jér. 40.* Si comme s'il defaloit à aler as jors assignés por le [la] besogne son seigneur, BEAUM. 83. Et assigna rentes suffisantes aus incines qui estoient illec, JOINV. 298. || XIV^e s. Après il assigne la cause pour quoy tex chevaliers ne ont pas la vraye vertu de fortitude, ORESME, *Eth. 85.* En commun parler nous assignon sapience à ceulz qui.... ID. ib. 447. Ce n'est pas leger chose de rendre et assigner de ce raison ou regle certaine, ID. ib. 430. Je vous pri, beaux doulz sire, qu'ensemble nous comptons; Et s'à souldre vous ai, nous le vous renderons, Ou soubz nostre signet le vous assignerons, *Guescl.* 10854. || XV^e s. Donc fut pris et assigné un certain jour à estre à Gand, FROISS. I, I, 96. || XVI^e s. Dieu en a ordonné aucun à salut, et assigné les autres à damnation éternelle, CALV. *Instit.* 738. Moys assigne ceste cause de leur redemption, que Dieu a aimé leurs peres, ID. ib. 739. Pour le bastiment de l'abbaye, Gargantua assigna, sus la recepte de la Dive, 1669000 escutz au soleil, RAB. *Gar. I.*, 53. Assigner l'heure et le lieu de la bataille, MONT. I, 24. Ayant contremandé ses amis qu'il avoit assignez au conseil, ID. I, 429. Est il quelque trophée assigné pour les vainqueurs qui ne soit mieulx deu à ces vaincus? ID. I, 244. Il assigna trois ports à leur passage, ID. I, 298. Les amoureux se remercient, s'assignent et disent enfin toutes choses des yeux, ID. II, 458. Mais il n'est que promesse, Quand on la sait sagement assigner En beau papier, MAROT, VI, 259. Par où il devoit assigner son coup, FR. DE BONNIVARD, *Bibl. des Charters*, 2^e série, t. II, p. 397.

— ÉTYM. Berry, *assiner*; wallon, *asèner*, faire signe; provenç. *assignar*; espagn. *asignar*; ital. *assegnare*; de *adsignare*, de *ad*, et *signare*, faire signe (voy. *SIGNER*). On voit que *assigner* et *assener* se confondent. Le g ne se prononçait pas au XVII^e siècle: *assiner*, d'après CHIFFLET, *Gramm.* p. 227. L'au-berge enfin de l'hyménée Lui fut pour maison assinée, LA FONT. *Fabl. VI.*, 20.

† **ASSIMILABILITÉ** (a-si-mi-la-bi-li-té), s. f. Terme de physiologie. Qualité qui fait acquérir aux substances nutritives, dans l'intestin, avant même d'être absorbées, un état voisin de celui des principes du sang.

† **ASSIMILABLE** (a-si-mi-la-bl'), adj. Qui peut être assimilé.

† **ASSIMILATEUR, TRICE** (a-si-mi-la-teur, tri-s'), adj. Terme didactique. Qui procure l'assimilation. Les forces assimilatrices.

† **ASSIMILATIF, IVE** (a-si-mi-la-tif, ti-v'), adj. Terme didactique. Qui tient à l'assimilation, qui s'y rapporte.

— HIST. XVI^e s. Les parties concoctrices, distributives, assimilatives et expulsives, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. *Assimiler*.

ASSIMILATION (a-si-mi-la-sion), s. f. || 1^e Action de présenter comme semblable. Une assimilation injurieuse. || 2^e Terme de physiologie. Action commune à tous les êtres organisés et par laquelle un corps vivant rend semblables à soi, et transforme en sa substance les matières alimentaires. L'assimilation, qui est une cause de mort, est en même temps un moyen nécessaire pour produire le vivant, BUFF. *Animals reprod.* || 3^e En grammaire, règle euphonique par laquelle une consonne transforme la consonne qui la précède en une autre consonne de même degré qu'elle. Ainsi, dans *in-lisible*, l'assimilation change l'n en l: *il-lisible*. On dit aussi attraction en ce sens. || Dans les langues, procédé de l'usage rapprochant ou confondant des mots qui, différents au fond, se ressemblent pour la forme; ainsi, dans *résonner*, qui devrait être *resonner*, l'assimilation avec *raisonner* a fait prononcer et mettre un accent.

— HIST. XVI^e s. L'aliment sera fait propre substance de la partie, qui est la vraye assimilation, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. *Assimilatio* (voy. *ASSIMILER*).

ASSIMILÉ, ÉÉ (a-si-mi-lé, lée), part. passé. || 1^e Alexandre assimilé par Boileau à un fou furieux. || 2^e En termes de physiologie, les substances assimilées.

ASSIMILER (a-si-mi-lé), v. a. || 1^e Comparer, rapprocher. Comment assimiler des choses si contraires? Peut-on assimiler l'or au cuivre? || 2^e En termes de physiologie, convertir en sa propre substance. Les animaux s'assimilent un grand nombre de substances végétales. Les êtres qui ont la puis-

sance de convertir la matière en leur propre substance et de s'assimiler les parties des autres êtres, sont les plus grands destructeurs, BUFF. *Animals reprod.* || 3^e Convertir en semblable. La civilisation tend à assimiler les différents peuples. || 4^e S'assimiler, v. réfl. Se comparer. L'amour-propre nous pousse sans cesse à nous assimiler à qui vaut mieux que nous. || Être assimilé. Les substances nutritives s'assimilent plus ou moins facilement. || Se rendre semblable à. Les Stoïciens cherchaient à s'assimiler à un certain idéal du sage qu'ils s'étaient formé.

— HIST. XVI^e s. Il faut que l'aliment soit agglutiné et fiché, finalement, qu'il soit assimilé et fait du tout semblable [à la partie], PARÉ, *Introd.* 8. La propre action de l'estomac est d'attirer, retenir et assimiler ce qui lui est convenable, ID. I, 44.

— ÉTYM. *Assimilare*, de *ad*, à, et de *similis*, semblable : rendre semblable (voy. ce mot).

ASSIS, ISE (a-si', si-z'), part. passé. || 1^e Assis dans un bon fauteuil. Assis sur les bancs de l'école. Assis près d'un malade. Dieu que ne suis-je assise à l'ombre des forêts? RAC. *Phèd.* I, 3. Et dans mon cabinet assis aux pieds des hêtres, Faire dire aux échos des sottises champêtres, BOIL. *Sat. IX.* || Par extension. Nos ancêtres assis dans les ténèbres de la mort, MASS. *Mélange*. || Substantivement. Voter par assis et levé, en se levant ou en restant assis. || 2^e Posé. Edifices mal assis sur leurs bases. Les pierres sur lesquelles la tour était assise. || Fig. Des impôts bien assis. Fortune assise sur de belles et bonnes fermes. || 3^e Situé. La ville est assise sur une colline. || 4^e En termes de blason, assis se dit de tous les animaux domestiques qu'on représente posés sur leur derrière. || 5^e Terme d'équitation. Cavalier bien ou mal assis, cavalier qui se tient ou ne se tient pas ferme sur la selle. || Cheval bien assis sur ses hanches, cheval qui, au manège, a la croupe plus basse que les épaules. || 6^e S. m. Face supérieure de la pierre à feu d'un fusil.

ASSISE (a-si-z'), s. f. || 1^e Rang de pierres de tailles posées horizontalement, et sur lequel on assoit une muraille. Les assises [des pierres des édifices grecs] arrivaient à un aplomb incroyable, CHATEAUB. *Itin.* 497. Je la compare à un maçon servi par un apprenti qui lui apporte tous les matériaux dont il a besoin, tandis qu'il les dispose par assises et par chaînes pour éléver son édifice, BERN. DE ST-PIERRE, liv. V, *Harm. anim.* || Bâtir par assises réglées, bâtir avec des pierres de même hauteur, et dont le centre supporte les joints montants de l'assise inférieure. || 2^e En termes de géographie, assises d'une montagne, gradins réguliers dans une montagne qui ne s'élève point par une pente insensible. || 3^e En termes de géologie, masse minérale disposée en banc d'une façon analogue aux assises d'une construction. || 4^e Au pluriel, session d'une cour criminelle. Tenir les assises. Après la tenue des assises. || Cours d'assises, tribunaux criminels. || Autrefois on nommait assise ou assises, certaines séances extraordinaires que tenaient les officiers des seigneurs de fiefs; et aussi les assemblées de seigneurs convoqués par le prince pour juger une cause importante. Nul n'a droit d'assise ni de réssort, si non le comte de Clermont, *Coutumes de Clermont*, art. 499. || Anciennement, les grandes assises étaient la séance de certains juges supérieurs, qui étaient envoyés dans les provinces, pour examiner si les juges des tribunaux subalternes remplissaient leur devoir. || Règlements, statuts ou ordonnances faits dans les assises. Assises de Jérusalem, recueil des lois qui régissaient les croisés établis dans la Syrie. || 5^e En technologie, .soie qu'on étend sur les aiguilles d'un métier à bas, et qui dans le travail forme les mailles. || Dans l'ancien armement, partie de la batterie d'un fusil à silex; la table qui renferme le bassinet.

— HIST. XIII^e s. Dist Senehaut: mout vaut mieux ceste assise [séance]. Que cent mil livres ou pan de ma chemise, DU CANGE, *assisax*. || XIII^e s. Il est assise ou usage au reiaume de Jerusalem, que.... ASS. DE Jér. 40. Après ce que les avant dites assises furent faites et les usages établis, le duc Godefroi.... ib. I, 24. Bonne coze est à bailli de souvent tenir ses assises, au moins de six semaines à autre, ou de sept, BEAUM. 34. Et pour ce que nous voulons que ces seigneurs soient fermement établis, nous voulons que il soient pris en pleine assise, devant touz, et clers et lais, JOINV. 295. || XV^e s. Le roi et ses conseaux vouloient remettre sus généralement parm: le royaume de France les assises [sorte d'impôt] qui avoient couru et estoient levées du temps du roi Charles, FROISS. II, II, 427. || XVI^e s. [Il s'agit des marches d'un escalier en vis brisé.] L'espaisseur

estoyt de trois doigtz, l'assize par nombre de douze entre chascun repos, RAB. *Garg.* I, 53.

— ÉTYM. Wallon, *asize*, verger (une chose à culture assise, fixe); provenc. *asiza*; d'*assis* (voy. ASSÉOIR). On conçoit que une *assise* de pierres et les *assises* sont le même mot, s'agissant, dans l'un et l'autre cas, de choses ou de personnes qui sont assises.

ASSISTANCE (a-si-stan-s'), s. f. || 1^e Présence, surtout en parlant d'un officier public ou d'un prêtre. On donna tant au juge de paix pour son droit d'assistance. Le droit d'assistance du curé. || 2^e Personnes réunies en un lieu, assemblée. Le prédicateur toucha l'assistance. Surtout qu'il se souvint de faire à l'assistance Un discours.... LA FONT. *Fab.* vi, 49. Le renard dit, au nom de l'assistance : Préten-drais-tu nous gouverner encor ? ID. *ib.* vi, 6. || 3^e Le conseil d'un ordre religieux. || Dans l'ordre des jésuites, assistance, le pays ou la province où un jésuite fait la fonction d'assistant au général ou au provincial de son ordre. Chacun des assistants doit préparer les affaires de son assistance. Un tel père est parti pour aller à son assistance. || 4^e Aide, secours. Donner ou prêter assistance à quelqu'un. Dont le pape avait imploré l'assistance, BOSS. *Hist.* I, 44. À qui refusa-t-elle jamais son assistance ? FLÉCH. *Dauph.* Mile de l'Étoile leur apprit aussi les assistances qu'elle avait reçues d'une dame de Tours, SCARR. *Rom. com.* ch. 42. Un curé qui procure des assistances aux pauvres, VOLT. *Dial.* xxvi, 3. Nous mourrons à vos pieds, c'est toute l'assistance Que vous peut en ces lieux offrir notre impuissance, CORN. *Rodog.* III, 2. C'est ainsi qu'elle parle et m'offre l'assistance De ce que Rome encore a de gens d'importance, ID. *Sertor.* I, 2. Contre moi mon rival obtient mon assistance, ROTR. *Vencesl.* III, 6. M'y exposer par une aveugle témérité, ce serait me rendre indigne de votre assistance, ce serait courir à ma perte, BOURD. *Pensées*, t. II p. 84.

— HIST. XVI^e s. Chascun de l'assistance en ayant été abbruyé cent fois, MONT. I, 35. L'assistance d'un nombre de valets pasles et esploréz, ID. I, 90. Celuy qui appelle Dieu à son assistance pendant qu'il est dans le train du vice.... ID. I, 403. C'est une intelligence qui se refroidit par une trop continue assistance [présence], ID. IV, 406. Privé de toute sorte d'assistance, D'AUB. *Vie*, XXII. Je veux aussi protester devant Dieu en cette assistance, que mon intention est.... ID. *Hist.* II, 245.

— ÉTYM. Assistant.

ASSISTANT, ANTE (a-si-stan, stan-t'), adj. || 1^e Qui assiste. Il se dit particulièrement des ecclésiastiques qui, dans les messes solennelles, assistent le célébrant à l'autel. Être assistant, servir de prêtre assistant. || 2^e s. m. L'assistant, le prélat qui assiste le consacrant, lorsqu'on sacré un évêque. L'assistant doit jeûner la veille du sacre et se trouver à l'église revêtu de ses habits pontificaux, d'ubois, *Maximes canoniques*. || Celui qui, dans plusieurs sociétés ecclésiastiques, aide le supérieur général dans ses fonctions et lui sert de conseil. || Dans les séminaires, l'assistant est celui qui fait les fonctions du supérieur du séminaire, quand le supérieur n'y est pas. || Assistante, s. f. Dans les communautés de femmes, celle qui, au défaut de l'abbesse, fait les fonctions quand la mère supérieure n'y peut vaquer. || Assistante, la religieuse qui est envoyée au parloir pour accompagner celle qu'on y demande, et ouïr ce qu'on lui dit. || 2^e s. m. plur. Les personnes présentes en un lieu. Un des assistants. On fit retirer tous les assistants. Il ne s'emploie qu'au pluriel. On dit : un des assistants et non pas un assistant.

ASSISTÉ, ÉE (a-si-sté, sté), part. passé. || 1^e Accompagné. Il comparut assisté de son avocat. Il vint assisté de ses témoins. || 2^e Aidé, secouru. Assisté de vos conseils. Les pauvres qui ne sont pas assistés. Au retour de la chasse, hier, assisté des miens, ROTR. *Vencesl.* I, 4.

ASSISTER (a-si-sté). || 1^e V. n. Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Être présent. Il assistait en personne. Ils ont assisté à un spectacle. Il assistera à la rédaction du testament. Tout Paris assista à ses funérailles. || 2^e V. a. Seconder quelqu'un en justice. J'assiste en justice un mien parent. J'assistais comme avocat le prévenu. || 3^e Siéger comme assesseur, seconder dans un office. || 4^e Accompagner. Se faire assister par quelqu'un. Quand il fit ouvrir la porte, il était assisté du commissaire de police. Et là d'une voix claire, Devant quatre témoins assistés d'un notaire, il avouera.... RAC. *Plaid.* II, 4. || Assister un malade, lui donner des soins, l'exhorter à bien mourir. Elle voulut assister ce frère mourant, FLÉCH. *Mont.* || Assister un criminel, lui donner les consolations de la

religion. || 5^e Aider, secourir. Je te prie de m'assister dans là peine où je me trouve. J'assiste de mes faibles moyens un ami dans la gène. Vous gouvernant ainsi, Dieu vous assistera, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Et dedans le péril m'assiste en cette guerre, ROTR. *St Gen.* III, 6. Entrons et m'assistez d'une heure de conseil, ID. *Antig.* I, 3. Dieu sait si les zéphirs, Peuple ami du démon, l'assistaient [le follet] dans sa tâche, LAF. *Fabl.* vii, 6. Le prélat garde ces aumônes pour en assister les veuves, les orphelins, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 8. || Familièrement. Dieu vous assiste ! se dit à un malheureux qu'on ne peut secourir ; quelques personnes le disent aussi à ceux qui éternuent. Le prêtre [en officiant] vient à éternuer ; il lui dit : Dieu vous assiste, LABRUY. 44. — HIST. XV^e s. Reconforté et assisté très-curieusement de confesseurs, auxquels il certifioit avoir pleine vraie foi, G. CHAST. *Chron. de Bourg.* 308. || XVI^e s. Assister à un convoy, MONT. I, 47. Il est malaisé de cogoistre les volontez et pensements interieurs de ceulx qui nous assistent [nous entourent, nous servent], ID. I, 433. Les femelles [de l'alcyon] assistent leur masle toute leur vie, sans jamais l'abandonner, ID. II, 497. L'ame doit embrasser le corps, le cherir, luy assister, ID. III, 40. Cestui-ci remplit l'Italie de sang et de vices, et ne trouva que trop de satellites et d'adherans pour lui assister, LANOUË, 65. Lorsqu'il assistoit au supplice de St Estienne, ID. 69. Les dames se trouvoient aux esbats mens publics, et assistoient à veoir les jeux, AMYOT, *Thésée*, 22. Il envoya des gardes pour assister à son travail [accouchement], ID. *Lyc.* 3. Ce luy d'entre tous les autres qui plus luy assista en toutes choses, et plus luy aida à establir ses loix, ID. *ib.* 8. Les polemarches sont certains officiers qui assistent aux roys à la guerre comme leurs collateraux, ID. *ib.* 8.

— ÉTYM. Provenç. *assistir*; espagn. *asistir*; ital. *assistere*; du latin *adsistere*, de *ad*, à, et de *sistere*, être debout : être debout auprès. *Sisto* est une forme de *sto* (voy. STABLE).

† **ASSOCIABLE** (a-so-si-a-bl'), adj. Qui peut être associé.

— HIST. XVI^e s. Les mousches à miel sont compagnoles et associables ensemble, de leur nature, PARÉ, *anim.* 7.

— ÉTYM. Associer.

ASSOCIATION (a-so-si-a-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. || 1^e Réunion de plusieurs personnes pour un but commun. Association religieuse, commerciale, littéraire. Les ouvriers forment des associations pour se secourir. Une association de malfaiteurs. || 2^e Fig. Association de mots. Association d'idées. Les animaux sont incapables de former cette association d'idées que seule peut produire la réflexion, BUFF. *De l'homme*. || 3^e Terme de rhétorique. Figure par laquelle on applique à soi ce qu'on dit des autres, ou aux autres ce qu'on dit de soi. On dit aussi en ce sens communication.

— ÉTYM. Associer.

ASSOCIE, ÉE (a-so-si-é, ée), part. passé. || 1^e Mis en union. Associés par la communauté des intérêts. Associé au commerce de son père. || Substantivement. J'ai pris un associé. Vers ses associés aussitôt elle envoie, LA FONT. *Fab.* I, 6. || Dans quelques académies, un membre associé ou simplement un associé, celui qui participe aux travaux d'une académie sans jouir des mêmes avantages que les autres membres. || Nom qu'on donnait, dans l'ancienne académie des sciences, à un grade inférieur à celui d'académicien. En 1702, n'étant encore monté qu'au grade d'associé, FONTEN. *Littre*. || Associée, s. f. Religieuse de la deuxième classe, dans l'ordre de la Visitation de Notre-Dame. || 2^e En logique, idées associées, idées qui se suivent constamment l'une l'autre, ou dont l'une réveille l'autre dans l'esprit. || 3^e En physiologie, mouvements associés, mouvements consensuels ; mouvements qui, sans notre connaissance, accompagnent les efforts volontaires.

† **ASSOCIMENT** (a-so-si-man), s. m. Etat de ce qui est associé.

— HIST. XVI^e s. Que l'un ny l'autre prince ne pourroit par cy après faire traité sans le sceu et associement l'un de l'autre, M. DU BELLAY, 471.

— ÉTYM. Associer.

ASSOCIER (a-so-si-é), v. a. Au présent de l'indicatif et à l'impératif, associons, associez ; à l'imparfait de l'indicatif et au subjonctif, associons, associez. || 1^e Mettre en société, en union, en partage. Il l'associa à son commerce. Tu refuses de m'associer à ta noble entreprise. Il l'avait associé à son pouvoir. Pour associer tout le monde au crime. Il associe à l'empire le grand Théodore, BOSS.

Hist. I, 44. Mon cœur pâme de joie, et mon ame n'aspire qu'à vous associer l'un et l'autre à l'empire, CORN. *Héracl.* v, 3. Mais je ne réponds pas d'un long respect en tous, À moins qu'il n'associe aussitôt l'un de nous, ID. *Pulch.* IV, 4. À son trône, à son lit daigna l'associer, RAC. *Baj.* II, 4. A ses desseins secrets voulut m'associer, ID. *ib.* I, 4. À mes tourments je veux l'associer, ID. *Andr.* III, 4. Associer un frère à cet honneur suprême, ID. *Théb.* I, 3. J'associai ma vie à ses travaux immenses, VOLT. *Fanat.* I, 4. Cruels, associez les pauvres à vos biens, M. J. CHÉNIER, *Gracques*, II, 3. Qui ne daignaient pas l'associer à leur table, LA BRUY. 6. J'associais mon cœur à tous les coeurs contents, ST-LAMBERT, *Saisons, printemps*. || S'associer quelqu'un, le prendre pour collaborateur, pour aide. Il s'est associé dans ce travail un homme intelligent. || 2^e Fig. Unir, joindre, allier. Associer l'activité à la science. || 3^e S'associer, v. réfl. Former société avec, se joindre à quelqu'un. Quoi ! vous vous associez à un pareil homme ? Ils se sont associés avec nous. Les animaux qui, dans la fable, s'étaient associés avec le lion. || On a dit aussi s'associer de. Je me suis associé d'un fort honnête homme, RÉGNARD, *Sérénade*, 10. || 4^e Fig. Se joindre, prendre part. Il s'était associé au crime de Catilina. Nous nous associerons à votre fuite. Je m'associerai à toutes vos actions. Pour m'associer à votre fortune. || 5^e Hanter, fréquenter. Il ne faut pas s'associer avec le premier venu.

— SYN. ASSOCIER AVEC, ASSOCIER À. Associer avec, c'est former société ; associer à, c'est joindre. Il associait le courage à la prudence, cela veut dire qu'il avait l'un et l'autre de ces qualités ; il associait le courage avec la prudence, cela veut dire qu'il formait une union de ces deux qualités. S'associer avec quelqu'un ou s'associer à quelqu'un offrent la même nuance, bien que moins distincte ; mais elle redévie très-manifeste dans le sens figuré : nous associons quelqu'un à nos desseins, nous nous associons aux desseins de quelqu'un, et non avec. Avec fait entendre que les êtres associés sont de même ordre ; on s'associe avec quelqu'un, parce que ce sont des personnes ; on s'associe à des desseins, parce que ces desseins sont une chose, et que à permet une généralité que avec ne permet pas.

— HIST. XIII^e s. Et si est assavoir que li forniers doit associer loyalement les fournées, DU CANGE, *associare*. || XVI^e s. Comme le suppliant se feust associé avec Estiennot.... ID. *associatio*. || XVI^e s. À la familiarité de la table j'associe le plaisant, non le prudent, MONT. I, 218. Société en laquelle les associés se plaisent fort de demourer, LANOUË, 498.

— ÉTYM. Provenç. *associar*; espagn. *asociar*; ital. *associare*; du latin *associare*, de *ad*, à, et *so-ciare*, joindre, unir (voy. SOCIÉTÉ).

ASSOGUE (a-so-gh'), s. f. Galion d'Espagne, destiné à porter en Amérique le mercure qui sert à traiter le minerai d'argent.

— ÉTYM. Espagn. *azogues*; de *azogue*, mercure, de l'arabe, *al zibaq*, le vif-argent.

ASSOLEÉ, ÉE (a-so-lé, lée), part. passé. Disposé par assolement. Des terres bien assolées.

ASSOLEMENT (a-so-le-man), s. m. Terme d'agriculture. Succession de cultures sur une même sole, établie à l'effet d'obtenir de la terre, perpétuellement et aux moindres frais, le plus grand produit.

ASSELER (a-so-lé), v. a. Terme d'agriculture. Distribuer des terres labourables par assolement.

— ÉTYM. À et sole.

† **ASSOMBRI, IE** (a-son-bri, brie), part. passé. Rendu sombre. Le temps assombri par des nuages. || Fig. Pencher votre beau front assombri par instants, v. HUGO, *Rayons*, XXXIII.

† **ASSOMBRIR** (a-son-brir), v. a. || 1^e Rendre sombre. Ces arbres qui ont crû assombrissent notre habitation. || 2^e S'assombrir, v. réfl. Devenir sombre. Le temps s'assombrît. || Fig. Dans la maladie, les idées s'assombrissent.

— ÉTYM. À et sombre. Ce mot excellent, que n'a pas le *Dictionnaire de l'Académie*, est pleinement en usage.

ASSOMMANT, ANTE (a-so-man, man-t'), adj. || 1^e Qui assomme. La massue antique était une arme assommante. || 2^e Qui fatigue, ennuie beaucoup. Travail assommant. Bavard assommant. C'est autant de pris sur l'assommante longueur du temps, J. J. ROUSS. *Ém. v.* || 3^e À quoi on ne peut résister, répondre. Ils répondirent à cette question assommante par.... VOLT. *Phil.* III, 201.

ASSOMMÉ, ÉE (a-so-mé, mée), part. passé. || 1^e Tué ou étourdi avec une masse. Un bœuf assommé. || 2^e Fatigué, incommodé, étourdi. Je suis assommé des grandes nouvelles de l'Europe, SÉV. 234.

† ASSOMMEMENT (a-so-me-man), s. m. Action d'assommer, d'abattre un animal.

— HIST. XVI^e s. Après la maladie Par ne scay quel destin me vint boucher l'ouie, Et, dure, m'accabla d'assommement si lourd Qu'encores aujourd'hui j'en reste demi sourd, RONS. 813.

— ÉTYM. Assommer.

ASSOMMER (a-so-mé), v.a. || 1^o Tuer avec une masse ou avec quelque chose de lourd. Assommer un boeuf. || 2^o Battre avec excès. Les officiers turcs assommaient les chevaux et le postillon à coups de fouet, CHATEAUB. *Itin.* 56. Gardes, je défends qu'on l'assomme; Vilain, dit-il, explique-toi, BÉRANG. *Contr. de mariage*. || 3^o Fig. Incommoder, importuner, fatiguer. On nous assomma de questions. Notre maison de Paris m'assomme, SÉV. 34. Ce saint homme, Qui m'assomme De latin, v. HUGO, *Ball.* 42. La formalité dont on assomme une ambassade, VOLT. *Ep.* 26. || 4^o Affliger profondément. La mort de M. du Mans m'a assommée, SÉV. 72. Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme, MOL. *Tart. IV*, 6. || 5^o Confondre, réduire à quia. Vous nous assommez avec vos grands mots, MOL. *Critique*, 7. Il croyait m'assommer avec saint Augustin et les autres Pères, J. J. ROUSS. *Conf.* II.

— HIST. XII^e s. Si bruit li cox [coup] com foudre contre oré; De trente maux [maillets] ne fust-il miex tué, Et li chevals par desoz asomé, *Bat. d'Aleschans*, 6775. || XIII^e s. Les mastins à un chesne [il] lie, De la maque les asome, *Ren.* 47753. Puis la devisa par parties, Qui puis ne furent departies, Et tout par nombres asomma, Et set combien en la somme a, *la Rose*, 46955. Maint ymage ai fait et forgié Dont nus n'assommerait le pris [ferait la somme, calculera], *ib.* 2404. Et li ribaut l'assommerent en tele maniere; et quant il orent ce fel, il prisrent un baston de mellier [nèflier], BEAUM. LXIX, 46. De Rome vient li max qui les vertus asome, RUTEB. 233. || XIV^e s. Olivier de Clisson y fit bien sa journée, Tout ainsi com bouchier a sa besté assommée, *Guescl.* 6134. Or m'i vaurrai prouver à tous les plus vaillans; Se je ne les assomme, je ne vaus deus besans, *Baud. de Seb.* III, 611. Et Bau-duins respont: se vostre main n'oste, Je vous assommerai de mes deus poings quarrés, *ib.* VIII, 433. || XV^e s. Uns compains estoit assommez [assoupi] Qui romfloit dessus une escame, E. DESCH. *le Dit du Jeu des dés*. Après que les comptes furent tous assommez et rendus, DU CANGE, *assumere*. || XVI^e s. Eschylus assommé d'un toict de tortue.... MONT. I, 74. Des garsonnets que je voyois escorcher, assommer et meurtrir à quelque pere ou mere, ID. III, 439. Ils vous assomment de l'autorité de leur expérience, ID. IV, 47. Aucuns sont si endormis et assommés, qu'ils ne se peuvent aider, PARÉ, XXIV, 28.

— ÉTYM. Provenc. *assomar*, *asomar*; anc. ital. *assomare*. Ce mot a eu différents sens. Dans l'historique, on le trouve avec la signification de faire une somme, et alors il vient de *somme*, réunion de plusieurs quantités; on le trouve avec le sens d'assoupir, et alors il vient de *somme*, sommeil; enfin on le trouve avec le sens de tuer avec quelque chose de lourd, de fatiguer, et alors il vient de *somme*, fardeau, comme dans bête de somme (voy. SOMME, fardeau).

† ASSOMMEUR (a-so-meur), s. m. Celui qui assomme.

— HIST. XV^e s. Et ses mains assom'resses, RONS. 854.

— ÉTYM. Assommer.

ASSOMMOIR (a-so-moir), s. m. || 1^o Instrument pour assommer, et, spécialement, bâton court garni, à une extrémité, d'une balle de plomb. Debout sur la chaussée, un assommoir à la main, les chasseurs [du castor] sont attentifs, CHATEAUB. Amér. 429. || Fig. et familièrement, un coup d'assommoir, un événement soudain qui assomme, qui porte un coup fatal. La lâcheté si punissable de ce refus de secours fut le dernier assommoir qui détermina la victoire d'une part, le désordre et la fuite de l'autre, ST-SIM. 404, 161. || 2^o Piège qui assomme les bêtes qui s'y prennent.

— ÉTYM. Assommer.

† ASSOMPTIF, IVE (a-son-ptif, ptif-v'), adj. Terme de philosophie. Jugement assomptif, proposition assomptive; jugement, proposition auxiliaire. || En termes de blason, armes assomptives, armes que quelque action d'éclat donne le droit de porter.

— ÉTYM. *Assumptivus*, qu'on tire du dehors, de *assumere* (voy. ASSUMER).

ASSOMPTION (a-son-psion; en poésie, de quatre

syllabes), s. f. || 1^o Enlèvement miraculeux de la sainte Vierge au ciel. L'assomption de la sainte Vierge. || Jour auquel l'Église en célèbre la fête. L'Assomption se célèbre le 15 d'août. || 2^o En termes de logique, la seconde proposition d'un syllogisme, qu'on appelle plus fréquemment la mineure. || 3^o En termes de philosophie, notion accordée d'avance. Les Stoïciens appelaient ces principes (originairement contenus dans l'âme) notions communes, prolepses, c'est-à-dire des assumptions fondamentales ou ce qu'on prend pour accordé par avance, VILLET, *Kant*, p. 92.

— HIST. XIII^e s. La nuevme [joie] fut t'assomptions, Quant en arme [âme] et en cors assise Fus sur tote creacion, RUTEB. II, 48. || XVI^e s. Depuis son assomption à la dignité papale, M. DU BELL. 174.

— ÉTYM. Provenc. *assomptio*; espagn. *asuncion*; ital. *assunzione*; de *assumptionem*, de *assumere* (voy. ASSUMER).

ASSONAH (a-ssō-na), s. f. Voy. SONNA.

— ÉTYM. Arabe, *al*, la, et *sonna*, recueil des dits de Mahomet.

ASSONANCE (a-ssō-nan-s'), s. f. Consonnance imparfaite. L'assonance est proprement la parité des voix, et non celle des articulations; ainsi France et rance sont deux rimes parfaites; mais France et franche ne sont que des rimes imparfaites, des assonances. Les plus anciens poèmes en langue française ont l'assonance et non la rime.

— REM. Autrefois l'Académie écrivait assonance, dissonance, dissonnant, comme elle écrit encore aujourd'hui consonnance, consonnant, résonnance, résonnant. Tous ces dérivés et composés du substantif *son* devraient suivre la même orthographe; ces anomalies, que rien ne justifie, compliquent inutilement l'orthographe et devraient être rectifiées.

— ÉTYM. Assonant.

ASSONANT, ANTE (a-ssō-nan, nan-t'), adj. Qui a une assonance. Vers assonants, rimes assonantes.

— ÉTYM. *Adsonans*, de *ad*, à, et *sonare*, sonner.

ASSORATH (a-ssō-rat'), s. f. Voy. SURATE.

— ÉTYM. Arabe, *al*, la, et *surate*.

ASSORTI, IE (a-sor-ti, tie), part. passé. || 1^o Mis avec des personnes ou des choses qui conviennent. Choses bien assorties. Un mari et une femme bien assortis. Attelage assorti. Couleurs assorties. Nœuds mal assortis, CORN. *Pomp.* III, 4. Les âmes assorties, ID. *Rodog.* I, 7. Son mariage lui paraissait mal assorti de toutes les manières, HAMILT. *Gramm.* 8. Une compagnie qui nous soit bien assortie, BERN. DE S. P. *Paul et Virg.* Que d'un art délicat les pièces assorties N'y forment qu'un seul tout de diverses parties, BOIL. *Art p. I.* || 2^o Bien fourni en marchandises, etc. Magasin, marchand bien assorti. Moi, de la ballade assorti, J'ai pour l'ode martel en tête, CHAUL. *Ball.*

ASSORTIMENT (a-sor-ti-man), s. m. || 1^o Convenance de plusieurs choses entre elles. L'assortiment de ces couleurs est agréable. Leurs caractères différents faisaient un assortiment complet et heureux, FONTEN. *Varignon*. Une de ces régularités tardives qui sont les assortiments de l'âge plutôt que les ornements des cœurs, MASS. *Villeroy*. || 2^o Assemblage de certaines choses qui vont ordinairement ensemble. Un assortiment d'outils. Un assortiment de couleurs. || 3^o Terme d'imprimerie. Supplément de tous les caractères nécessaires à un genre de composition. || 4^o Terme de commerce. Collection de marchandises du même genre. || En termes de librairie, livres d'assortiment, ceux qu'un libraire tire par achat ou par échange des autres libraires, français ou étrangers. Ceux qu'il imprime lui-même se nomment livres de sortes ou de fonds.

— HIST. XV^e s. Le bon vin et l'argent, C'est mon assortiment: Sans eux, je suis honteux comme ung renard en caige, BASSELIN, *Vau de Vire*, 24. || XVI^e s. De sa toute sagesse il ne part rien que de bon et réglé; mais nous n'en voyons pas l'assortiment et la relation, MONT. III, 438. Le colombier fournira des pigeonneaux en abondance, pour le bon assortiment des aages des peres et meres, O. DE SERRES, 404. Telle peine estoit ordonnée à ceux qui avaient dérobé les outils et assortiments de la charrue, NOEL DUFAILL, *Propos rustiques*, p. 406, dans LACURNE.

— ÉTYM. Assortir; Berry, assortements.

ASSORTIR (a-sor-tir), j'assortis, nous assortissons; j'assortissons; j'assortis, nous assortissons; j'assortirai; assortissons; que j'assortisse; assortissant, v. a. || 1^o Assembler des choses qui se conviennent. Assortir des couleurs, des fleurs. Le bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans, SÉV. 410.

|| Par extension. Que de circonstances faut-il assortir qui ne se trouvent presque jamais ensemble! MASS. *Drap*. Qui prend soin d'assortir les volontés tellement ensemble qu'elles ne heurtent point les unes contre les autres, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 484.

|| 2^o Accompagner. Son esprit et son humeur étaient faits pour assortir le reste, HAMILT. *Gramm.* 4. Un prince si peu touché du nom, des titres, de la naissance, des services rendus à l'Etat et de tous les autres genres de mérite, si celui de la doctrine, des talents et de la piété ne les assortit, MASS. *Myst. Purif.* 2. || 3^o Mettre ensemble, en parlant des personnes. Ceux que la conformité des goûts assortit. Si l'auteur s'avise d'assortir ensemble Agamemnon et Thersite, soyez sûr qu'Agamemnon n'en sortira pas à son avantage, FONTEN. *Jug. de Pluton*. || 4^o Assortir une jument, lui donner l'étalon qui lui convient le mieux. || Assortir des chevaux, les joindre ensemble suivant les divers emplois. || 5^o En termes de métallurgie, assortir les minéraux, les mélanger comme il convient, pour faciliter la fusion. || 6^o Fournir, approvisionner de toutes les marchandises nécessaires. Assortir un magasin, une boutique. || 7^o V. n. Convenir. Ce tableau n'assortit pas à son pendant. Ces couleurs n'assortissent pas ensemble. || 8^o S'assortir, v. rel. Être assorti, être en convenance. Ces couleurs s'assortissent bien. || Fig. Nos caractères ne s'assortissent point. || 9^o Se pourvoir. Je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner, J. J. ROUSS. *Conf.* vi.

— HIST. XV^e s. Icelluy Baudin se accompagnea et assortit de trois compagnons bien embastonnez, DU CANGE, *assortare*. L'on fist de grans trous es murailles qui sont au long de la riviere, et y assortist on les meilleures pieces [d'artillerie], COMM. I, 9. Il fut avisé que toute l'artillerie de l'ost fust assortye encontre celle du roy, ID. I, 9. || XVI^e s. A tout cuer noble en qui honneur s'assorte, Je me rapporte à decider lesquelles Auront le bruyt pour graces naturelles, J. MAROT, I, 249. Car maudit est qui de grace devie: Mais à celui qui s'en veult assortir, La mort est fin et principe de vie, MAROT, II, 322. Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie, MONT. I, 172. L'imagination de ceux qui par dévotion recherchent la solitude, est bien plus sainement assortie, ID. I, 283. Une si brusque diversité ne se peut bien assortir à un subject simple, ID. II, 6. Ayant donc Solon esté tel, il nous a semblé bien seant de l'assortir avec Publicola, AMYOT, *Publ.* 4. Nous, suivans les similitudes qui ont esté entre eux, avons assorti et comparé leurs vies l'une avec l'autre, ID. *Pélop.* 5. Par-après l'on assortit les plumes, selon ce à quoi on les destine: pour les licti, pour escrire, O. DE SERRES, 374. La charge d'un canard est de huit ou dix canes: ainsi l'on assortira la bande, ID. 377. Quand chacun en son ordre eut assorti sa place [pris la place qui lui revenait, son rang], Il prononça tels mots tous remplis de menace, RONS. 871.

— ÉTYM. À et sorte (voy. SORTE et SORTIR).

ASSORTISSANT, ANTE (a-sor-ti-san, san-t'), adj. Qui convient, qui assortit bien. Cette doublure n'est pas assortissante à la robe. On prend des manières assortissantes aux choses qu'on dit, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 24. Un visage assortissant au désagrément de sa figure, HAMILT. *Gramm.* 7. || Absolument. Trois mousquets, avec les trois fourchettes assortissantes, MOL. *l'Av.* II, 1.

† ASSORTISSOIR (a-sor-ti-soir), s. m. Crible qui sert au confiseur à marquer, par la grandeur et la forme des trous, la grandeur et la forme des drages.

— ÉTYM. Assortir.

† ASSORTISSOIRE (a-sor-ti-soi-r'), s. f. Caisse qui renferme un assortiment de quoi que ce soit.

— ÉTYM. Assortir.

ASSOTÉ, ÉÉ (a-so-té, tée), part. passé. Comme elle est assortie du jeune Robin, MOL. *Fest.* II, 1. Quelques hommes ignorants, assortés, méchants, *Statuts synod.* de *Le Gouverneur*, évêque de St-Malo, art. 24 (1618).

ASSOTER (a-so-té), v. a. || 1^o Infatuer d'une ridicule passion. || 2^o S'assoter, v. rel. Il s'est assorté d'une femme qui le ruina.

— REM. Sotie, assortir, rassoster, ne prennent qu'un t; on en met deux à sotte, sottement, sottise, sottisier. Il faudrait accorder les orthographies de ces mots, et éviter d'inutiles exceptions.

— XIII^e s. Honnis soit le prodrom qui pour un jour s'assote, ROM. *d'Alex.* dans DU CANGE, *assortare*. Tant a fet et tant a ovré Renart, que bien l'a asoté, RONS. 4122. Quant Renart la parole oï, Dedenz

son cuer s'en esjoï, Que asotez est vraiment, *ib.* 3245. Bien le m'avoit Raison noté, Tenir m'en puis pour assoté, *la Rose*, 4458. Vous m'averiez [auriez] bien assoté, Se le bouton aviés osté De son rosier, *ib.* 2923. Nostre seignur amdoi [tous deux] nos ont moult asoté; Qaiens nos ont laissié et il en sont alé, *Ch. d'Ant.* II, 925. || xv^e s. Quand ils virent que ce rois Edouard se mes-usoit et estoit tout assoté sur messire Hue le Despensier, *FROISS.* III, IV, 70. La reine a une levrière, dont elle est beaucoup assotée, et la fait coucher en sa chambre, *LOUIS XI*, *Nouv.* xxviii. || xvi^e s. Et s'estoit mariée à un vieillard assoté qui... *YVER*, p. 642.

— ÉTYM. *A et sot.*

† ASSOUCHEMENT (a-sou-che-man), *s. m.* En architecture, on nomme ainsi dans un fronton les pierres qui forment la base du triangle.

ASSOUPI, IE (a-sou-pi, pie), *part. passé.* || 1^e Les gardes assoupis dans leur infâme ivresse Laissaient un libre accès à ma main vengeresse, *VOLT. Trium.* IV, 6. Le dragon assoupi, la toison emportée, *CORN. Médée*, III, 3. L'haleine de la nuit, qui se brise parfois, Répand de loin en loin d'harmonieuses voix, Comme pour attester.... Que le monde assoupi palpite et vit encore, *LAMART. Harm.* II, 4. || 2^e Fig. Sa douleur est assoupie. L'affaire n'est pas tout à fait assoupie. Il était assoupi dans l'amour du plaisir, *BOSS. III*, *Vétture*, 2. Ce qu'il reste à la voile vide Quand le dernier vent qui la ride S'abat sur le flot assoupi, *LAMART. ib.* III, 9. Le manteau sous le bras, la façon assoupie, *RÉGNIER. Sat.* XIV. Les haines publiques et particulières furent assoupies, *FLECH. Tur.* Si dans notre querelle à jamais assoupie.... *VOLT. Tancr.* I, 2.

ASSOUPIR (a-sou-pir), j'assoupis, j'assoupissais, j'assoupis, j'assoupirai, assoupissant, *v. a.* || 1^e Jeter dans un sommeil ou léger ou de peu de durée. Un peu d'opium l'avait assoupi. || 2^e Fig. Suspendre, diminuer momentanément. C'est ainsi qu'on déguise un violent dépit; C'est ainsi qu'une feinte au dehors l'assoupit, *CORN. Rodog.* IV, 6. || 3^e Atténuer, empêcher les suites mauvaises. On assoupit les bruits qui couraient. Et l'on veut assoupir la chose en sa naissance, *MOL. Mis.* II, 6. Avez-vous avec elle eu quelque intelligence? C'est ma sœur, et je puis assoupir tout cela, *REGNARD. les Ménechmes*, V, 3. La contestation éclata dans l'Académie, qui eut d'abord la sagesse d'écouter tout, et ensuite celle d'assoupir par son autorité une dispute qui n'en devait pas être une, *FONTEN. Rolle*. || 4^e S'assoupir, *v. réfl.* Se laisser aller doucement au sommeil. Il s'assoupit chaque jour après son repas. Dites!... mais pardonnez, déjà ma main chancelle, Tout mon corps se roidit, je me sens assoupir, J'expire et c'est pour vous qu'est mon dernier soupir, *GILB. La marquise de Gange*. (Dans cette phrase il y a ellipse du pronom réfléchi déjà exprimé.) || 5^e Fig. Se calmer, s'affaiblir. Sa douleur va bientôt s'assoupir. L'affaire, qui avait fait du scandale, s'assoupit.

— HIST. xv^e s. Le dict des arbitres fut mis par écrit, et les ducs les accepterent en remerciant les dits arbitres de ce que par leur bonne diligence les questions estoient assopies, *JUVEN. an* 1380. || xvi^e s. Il y eut de grandes victoires et de grandes pertes aussi pour les Romains, mais pour cela n'en fut point la guerre assopie, *AMYOT. Marcel*. 4. Visitant toutes les villes et les appasant, il assopit un grand mouvement de tout le pays, qui estoit en branle de soy rebeller, *ib.* 46. Sur la fin que le bucher s'en alloit declinant et le feu assopissant, *ib. Sylla*, 76. Les vents sont assoupis, les bois dorment sans bruit, *RONS.* 744. Il n'y a meilleur moyen d'assoupir telles noises que de n'en dire mot, *PARE. IX*, 45.

— ÉTYM. *Ad. à, et sopire*, endormir (voy. *SOPORÉUX*); normand, *assouir*, assommer, étourdir.

ASSOUPISSANT, ANTE (a-sou-pi-san, san-t'), *adj.* Qui assoupit. Une vapeur assoupissante. || Fig. Lecture assoupissante.

ASSOUPISSEMENT (a-sou-pi-se-man), *s. m.* || 1^e État d'une personne assoupie. Je tombai dans un profond assouissement, *FÉN. Tel.* XV. || En termes de médecine, état voisin du sommeil, et dans lequel les fonctions de relation sont complètement suspendues ou ne s'exercent qu'imparfaitement. || 2^e Fig. Négligence extrême de ses devoirs et de ses intérêts. Quelle puissance fallait-il pour réveiller le genre humain d'un si prodigieux assoupiissement? *BOSS. Hist.* II, 42. La gloire peut réveiller l'assoupiissement de la paresse, *MASS. Écueils. O Christ! O soleil de justice!* De nos coeurs endurcis romps l'assoupiissement, *RAC. à Laudes*. || 3^e Au sens actif, l'action d'assoupir. L'assoupiissement

d'une querelle par l'intervention d'amis communs.

ASSOUPLI, IE (a-sou-pli, plie), *part. passé.* || 1^e Rendu souple. Une verge bien assouplie. || 2^e Fig. Assoupli par une discipline sévère. Assoupli à l'intrigue. Style assoupli.

ASSOUPLIR (a-sou-plir), j'assouplis, j'assouplis-sais, j'assouplis, j'assouplirai, assouplissant, *v. a.* || 1^e Rendre souple, flexible. Assouplir une étoffe. || 2^e Fig. Assouplir un caractère violent. C'était un esprit dur, une âme fière, qu'il fallait assouplir. || 3^e En termes de manège, assouplir un cheval, lui faire plier différentes parties du corps pour les rendre plus souples. || 4^e S'assouplir, *v. réfl.* Le cuir s'assouplit à l'eau. || Fig. Son caractère altier n'a pu s'assouplir.

— HIST. XIII^e s. Pour vous que [je] ne vouloie pas trop asouploier [abattre, intimider], *Berte*, XI. Quant li rois l'entendi, un petit s'assoupli [condescendit], *ib.* LXXI. Quand elle ot [ouit] la nouvele, mout en fut asouplie [abattue], *ib.* LXXII. Que por lui a li rois souvent chiere asouplie, *ib.* CIX. Pourquoi l'avez celé? li cuers m'en asouplioie, *ib.* CXVII. Quant Melion ice oī, Molt durement s'en assoplî [fut découragé], *Lai de Melion*. || XVI^e s. Rasteller la terre de sillon en sillon avec des rasteaux ferrés, afin de l'emmeniser et ensouplir, *O. DE SERRES*, 447.

— ÉTYM. *A et souple.* On a dit, avec une autre forme, *asouploier*, et avec une autre préposition, *ensouplir*.

ASSOURDI, IE (a-sour-di, die), *part. passé.* Assourdi par le fracas de la cataracte. Elle feint de parler, c'est moi qui n'entends goutte; Le cousin de César est assourdi sans doute, *SCARR. Dom Japhet*, III, 4.

ASSOURDIR (a-sour-dir), j'assourdis, j'assourdis-sais, j'assourdis, j'assourdirai, assourdisant, *v. a.* || 1^e Causer une surdité passagère; ne pas permettre d'entendre. Trop de bruit nous assourdit, *PASC. Dispr.* 2. Tantôt ils se rapprochent tous à la fois, et nous assourdissons comme les sons des cloches d'une cathédrale, *BERN. DE S.-P. Paul et Virg.* || 2^e Terme de peinture. Diminuer la lumière dans les demi-teintes, ôter aux reflets le transparent. || 3^e En termes de marine, assourdir les avirons, les envelopper de linge à l'endroit où ils sont en contact avec le bord, pour qu'ils ne fassent pas de bruit.

— HIST. XIV^e s. Car ce semble estre un très doulz paradis, Et là est on tout d'oyseaulx essourdis, *CHRIST. DE PISAN. Dit de Poissy*. || XVI^e s. J'eusse assourdi tous mes amis de babil, *MONT. I*, 34. Cette vertueuse jouvencelle assourdissoit son ouïe à ces emmelliés propos, *YVER*, p. 558.

— ÉTYM. *A et sourd*; *Berry, assordir.* On a dit *essordir* avec une autre préposition.

ASSOURDISSANT, ANTE (a-sour-di-san, san-t'), *adj.* Qui assourdit. Bruit assourdisant. Babil assourdisant.

† ASSOURDISSEMENT (a-sour-di-se-man), *s. m.* || 1^e État de ceux qui sont assourdis. Cet assourdissement dura longtemps. || 2^e Action d'assourdir. Et, sans le bruit de vos bastilles, N'ai-je donc pas assez, mes filles, De l'assourdissement des flots? *v. HUGO. Orient.* 35.

— ÉTYM. *Assourdir*.

ASSOUVI, IE (a-sou-vi, vie), *part. passé.* || 1^e Sa faim n'est pas encore assouvie. || 2^e L'ambition déplaît quand elle est assouvie, *CORN. Cinna*, II, 4. Octave aura donc vu ses fureurs assouvies, *ib.* II, 2. Assouvi de sang; *RAC. Athal.* V, 2. Et le courroux du sort voulait être assouvi, *ib. Théb.* I, 4. Vos yeux ne sont-ils pas assouvis des ravages Qui de ce continent dépeuplent les rivages? *VOLT. Alz.* I, 4. Quand l'homme, ranimant une rage assouvie, Cherche encor la douleur où ne bat plus la vie.... *LAMART. Harm.* II, 7.

ASSOUVIR (a-sou-vir), j'assouvis, j'assouvissais, j'assouvis, j'assouvirai, assouvissant, *v. a.* || 1^e Rassasier, quand la faim est pressante. || 2^e Fig. Satisfaire. Pour assouvir son avarice, *BOSS. Hist.* II, 5. Le dragon qu'annonçait sa prophétique voix Vint sur la race humaine assouvir sa vengeance, *DELLILLE. Parad. perdu*, ch. IV. Enfin les destins désormais ont assouvi leur haine, ont épousé leurs traits, *VOLT. Tancr.* V, 5. La foi de ses aïeux, ton amour et ta crainte d'actes de piété ne pourront l'assouvir, *MALH. II*, 4. || 3^e S'assouvir, *v. réfl.* Se rassasier. Un loup s'assouvissant dans une bergerie. || 4^e Fig. Adraste nage dans le sang; il ne peut s'assouvir de carnage, *FÉN. Tel.* XVI. Ses ennemis s'assouvissent de son sang, *BOSS. Hist.* II, 4. La rigueur de la mort se voulut assouvir, *MALH. VI*, 20. J'ai de quoi m'assouvir de cette ambition, *CORN. Mé-*

dée

dé, II, 6. Laissez-moi m'assouvir dans mon courroux extrême, *MOL. Amph.* III, 5. Ils ne peuvent s'assouvir de l'hyperbole, *LA BRUY.* 4.

— REM. On ne peut dire étancher sa faim, étan-cher emportant l'idée d'un liquide; mais bien que assouvir se dise plus particulièrement de la faim et des choses solides, cependant, comme il signifie essentiellement rassasier, il peut se dire aussi des choses liquides; voy. l'exemple de BOSSUET.

— HIST. XII^e s. Jamais mes ieuz [je] ne verrai aseuvus De regarder sa belé face tendre, *Couci*, V. Il est venus à l'aire [place] où cele [la dame] est qui ses bons Est preste d'asevir [assouvir] ses bons, faire sa volonté, *AUDEFR. LE BAST. Romancero*, p. 34. || XIII^e s. Les grands gelées et les grands iaves, par l'empeschement desquelles li talemelier [boulanger] de Paris ne puissent assouvir la ville de Paris, *Liv. des mét.* 16. Du roi [ils] durent avoir lor vie; Li rois ne l'a pas assouvie: Or guerroient sa nas-cion, *RUTEB.* 104. [Tu] N'asouviras pas ton désir, *ib.* II, 138. Quant le roy ot assouvie la forteresse du bourc de Jaffe, *JOINV.* 275. Et à l'aide de Dieu le livre est assouvi [achevé] en deux parties, *id.* 194. || XIV^e s. Le beau soleil, pere de vie, Sa circonference assouvie En passant par un chascun signe, *Nat. d. l'alch. err.* || XV^e s. Et se peut et doit-on es-merveiller où pourveances pouvoient estre prises pour assouvir un tel ost, *FROISS.* II, II, 211. Et tout payoient pauvres gens parmi le royaume de France, car les tailles y estoient si grandes pour assouvir ce voyage que les plus riches s'en doloient, *id.* II, III, 36. Et on né les pouvoit assouffrir, *id.* II, III, 99. Fors et appers, convoiteux de vouloir Tout assouvir et plus que mon povoir, *E. DESCH. Erreurs de la jeunesse*. Il delibera faire à Dieu sacrifice du corps qu'il lui avoit presté bel et puissant, assouvi [ac-compli] de taille, autant et plus que personne de sa contrée, excepté que perdu avoit un œil en un assaut, *LOUIS XI. Nouv.* XVI. Beaux compagnons, bien assouvis et adressés de tout ce qu'on doit louer en gentilhomme vertueux, *id. ib. LVIII.* || XVI^e s. Cesar, Hector, de vaillance assouvis, Malgré la mort par bon regnom [renom] sont vifz, *J. MAROT*, V, 288. Je fuz naguères amoureux De dame en beaulté assouvie, *id. V*, 332. Une heureuse rencontre, qui puisse assouvir nos longs desirs, *DES PER. Contes*, CXXVIII.

— ÉTYM. Picard, *assoufi*, *assufi*, qu'on trouve aussi dans l'ancien français. Diez le tire du gothique *ga-sôthian*, rassasier, par substitution du *v* au *t*, comme dans *pouvoir* du bas-latin *potere*; mais, si cela était, on trouverait, dans l'ancien français, *as-soir*, comme on trouve *pooir*. Or, la persistance du *v* dans *assouvir*, et même la transformation en *f* montrent qu'il n'est pas assimilable au *v* de *pouvoir*. Littéralement, *assouvir* représenterait le latin *assopire*, si le sens le permettait. Remarquons les diverses significations de *assouvir* dans l'ancien français, rassasier, approvisionner, achever, accom- plir, parfaire, et les deux formes *assouvir* et *assufir* ou *assoufir*. On peut croire qu'il y a eu confu-sion en un seul, de deux verbes, *as-sopire*, assoupir, d'où rassasier (satisfaire la faim, l'assupir), et *as-suficer*, suffire, satisfaire, achever, accomplir cela rendrait compte de tout, sens et forme.

ASSOUVISSEMENT (a-sou-vi-se-man), *s. m.* || 1^e Action d'assouvir, état d'être assouvi. L'assouvissement de la faim. || 2^e Fig. L'assouvissement des désirs, des passions.

— HIST. XVI^e s. Le venin desquels [envieux] j'ay desja senty, et croy qu'encore l'envie n'a pris son assouvissement, *PARÉ. Dédic.*

— ÉTYM. *Assouvir*.

ASSUJÉTI, IE, et aussi ASSUJETTI, IE (a-su-jéti, tie), *part. passé.* || 1^e Soumis. Assujetti à la domi-nation romaine. Tous sont assujettis à quelques-uns. || 2^e Astreint. Adam assujetti à la mort, après le péché. Assujettis à une loi commune. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons, *BOSS. Duch. d'Orl.* Dans ce que nous venons de voir, c'est-à-dire dans les opérations sensuelles, l'âme est assujettie au corps, *id. Connaiss.* II, 12. || Absolument. Cet homme est fort assujetti, il est tenu dans une grande sujexion par les devoirs de sa place, ses relations de fa-mille, etc. || 3^e Maintenu, fixé. Assujetti par un point d'aiguille.

ASSUJÉTIR et aussi ASSUJETTIR (a-su-jé-tir), j'assujettis, j'assujettis, j'assujettis, j'assujettis, j'assujettirai, assujettissant, assujetti, *v. a.* || 1^e Ranger sous sa domination. Les Gaulois furent assujettis par les

Romains. Grande reine de qui les charmes S'assujettissent tous les cœurs, RAC. *La nymphe de la Seine*. Que votre génie vous assujettisse tout ce qui n'est pas soumis à vos armes, PASC. *édit. cousin.* || Absolument. En assujettissant vous avez l'art de plaire, CORN. *Sertor*, III, 2. || En termes de manège, assujettir un cheval, le conduire de manière que les épaules et les hanches ne sortent point de la piste. Assujettir la croupe d'un cheval, la fixer avec la rêne de dedans et la jambe de dehors. || 2^e Fig. Astreindre, obliger. Assujettir les passions. Il assujettissait ses désirs au joug de la raison. Assujettir la prose à un rythme. De ne point à l'hymen assujettir leur foi, RAC. *Baj.* I, 3. Serment qui pour jamais m'avez assujettie, VOLT. *Alz.* III, 2. || 3^e Maintenir en place, fixer. Assujettir la vigne en l'attachant. Pour que les pieux fussent mieux assujettis. || 4^e S'assujettir, v. refl. Se soumettre, s'astreindre. S'assujettir aux lois. Il se sont assujettis à la volonté de leurs maîtres. Les hommes qui s'assujettissent aux règles de la vertu, FÉN. *Tél.* XVI. En s'assujettissant minutieusement à certaines positions, DIDER. *Lett. à Mme Riccoboni*.

— HIST. XVI^e s. Assujettir et employer des terres à certaines semences, MONT. I, 31. Il lui faut nécessairement assujettir l'édifice, et l'approprier à ce à quoi il est destiné, O. DE SERRES, 49. Il faudroit qu'ils fussent assujettis de demeurer quatre ou cinq mois.... LANOUE, 267.

— ÉTYM. À et sujet.

ASSUJETTANT, ANTE et ASSUJETTISSANT, ANTE (a-su-jè-ti-san, san-t'), adj. Qui tient dans une grande sujexion, qui exige beaucoup d'assiduité.

ASSUJETTISSEMENT et ASSUJETTISSMENT (a-su-jè-ti-se-man), s. m. || 1^e Etat de soumission, de dépendance. Il ne peut souffrir aucun assujettissement. L'assujettissement d'un pays. || 2^e Fig. Contrainte, obligation de faire une chose. L'élévation a ses assujettissements et ses inquiétudes ; l'obscurité ses humiliations et ses mépris, MASS. *Afflict*. Ma vie a toujours été pleine d'agitations, d'assujettissements, de fatigues, de contrainte, ID. *Mort du pécheur*. Après avoir tout dévoré, des rebuts, des fatigues, des assujettissements pour des espérances frivoles, ID. *Bonh. des justes*. N'est-il pas évident que, sous une spacieuse apparence, les ministères publics sont dans la pratique des assujettissements perpétuels et très-réels, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 485.

— SYN. ASSUJETTISSEMENT, SUJETION. Ces deux mots ont le même radical et renferment l'idée de sujet. Quand assujettissement signifie l'action d'assujettir, il est tout à fait distinct de sujexion, qui veut dire l'état de ce qui est assujetti. Mais quand assujettissement exprime le résultat d'assujettir, il se confond grandement avec sujexion. Dans la vie il y a une foule d'assujettissements ou de sujétions ; la seule nuance, à peine perceptible, c'est que assujettissement, avec sa préposition à, indique plus expressément l'action subie.

— ÉTYM. Assujettir.

ASSUMÉ, ÈE (a-su-mé, mée), part. passé. La responsabilité assumée par cet employé.

ASSUMER (a-su-mé), v. a. Prendre sur soi ou pour soi. Assumer la responsabilité d'une mesure.

— HIST. XVI^e s. Pour assumer une si grant charge sur toy, PALSGR. p. 439.

— ÉTYM. Assumere, de ad, à, et de sumere, prendre (voy. SOMPTUAIRE).

ASSURANCE (a-su-ran-s'), s. f. || 1^e Confiance, sécurité. J'ai la ferme assurance qu'il nous aidera. Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie et de persévérence? CORN. *Poly.* I, 4. Et sur ses déplaisirs et son impatience Mon âme prendrait lors une pleine assurance, MOL. *Le Dép.* I, 4. Désabusez-vous de la pensée qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile; ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance, BOSS. *le Tellier*. Je pris sur cet oracle une entière assurance, CORN. *Hor.* I, 3. Dans vos prospérités mettez plus d'assurance, VOLT. *OEdipe*, III, 4. Puis-je sur ton récit fonder quelque assurance? RAC. *Brit*, III, 6. Dispose de ma griffe, et sois en assurance; Envers et contre tous je te protégerai, LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. Là vous la pourrez mettre avec toute assurance. Et de cette action nul n'aura connaissance, MOL. *l'Étour*, II, 9. Ne m'abusez-vous point d'un faux espoir, et puis-je prendre quelque assurance sur la nouveauté surprenante d'une telle conversion? ID. *Don Juan*, V, 4. L'amitié que nous conservons ensemble, sans nous en rien écrire, et l'assurance que nous avons l'un de l'autre est une chose rare et singulière, voit. I, 122. || 2^e Preuve, garantie. Quelle autre assurance

puis-je demander de sa bonne foi? Personne ne peut avoir aucune assurance d'être dans cet état, BOSS. *Orais.* 6. Ainsi par mon hymen vous avez l'assurance Que mille vrais Romains prendront votre défense, CORN. *Sertor*, I, 3. Mon honneur par là cherche son assurance, ID. *Hor.* V, 2. Le roi voyait tout le monde autour de lui prendre ses assurances, ANQUET. *Ligue*, II, 249. || 3^e Promesse, protestation. Je vous donne l'assurance que je ferai tout mon possible. Avec l'assurance de l'impunité. Sur l'assurance que je lui donnai de ne plus lui en faire de semblables, PASC. *Prov.* 7. Sur cette assurance, je retourna chez mon docteur, ID. *ib.* 4. || Dans les formules de politesse qui terminent une lettre, agréez l'assurance de ma considération, de mon dévouement, de mon respect. || 4^e En assurance, loc. adv. En sûreté. Pourras-tu dans son lit dormir en assurance? CORN. *Nicom.* V, 4. Faites-lui perdre temps tandis qu'en assurance La galère s'éloigne avec son espérance, ID. *ib.* V, 5. Et tu fuis! et tu crois voguer en assurance, Toi qui cent fois des flots éprouvas l'inconstance, GILB. *Didon à Énée*. Vous avez bien mis ceux qui suivent vos opinions probables, en assurance à l'égard de Dieu et de la conscience; vous les avez encore mis en assurance du côté des confesseurs; vous ne les avez point mis en assurance du côté des juges, PASC. *Prov.* 6. Qu'ils laissent donc le monde en repos, et nos bénéfices en assurance, ID. *Prov.* 9. Vous y êtes aussi peu en assurance, ID. *ib.* 4. Par là vous croyez être en assurance, ID. *ib.* 13. || 5^e Hardiesse, fermeté, audace. Il parle avec assurance. Faites donc; votre haine agit trop mollement; Peut-être que le temps vous ôterait l'envie Ou l'assurance au moins de nous ôter la vie, ROTR. *Antig.* IV, 3. Ceux-ci n'ont pas l'assurance de résister en face aux pécheurs, FLÉCH. *Serm.* I, 265. On vit tant d'assurance En son discours et dans tout son maintien Qu'on ne crut point qu'il se doutât de rien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 48. L'assurance que vous avez eue de dire que.... PASC. *Prov.* 13. Ne cherchons donc point d'assurance et de fermeté, ID. *édit. cousin.* || 6^e Nantissement, garantie matérielle. Ne traitez pas si l'on ne vous donne une solide assurance. Et quand ses déplaisirs auront quelque allégeance, J'aurai soin d'en tirer d'abord votre assurance [votre recul], MOL. *l'Étour*, II, 4. || 7^e Acte par lequel un assureur s'engage à payer à celui qui perd l'objet assuré une somme fixée dans cet acte. Assurances contre l'incendie. Prime d'assurance, la somme qu'on paye pour être assuré. Compagnie d'assurances, compagnie qui assure contre les différents risques. || 8^e En termes de fauconnerie, état de l'oiseau qui n'est plus attaché par le pied. || En termes de chasse, aller d'assurance, aller au pas et sans crainte, en parlant de la bête. — XV^e s. Et me fut dit que sur le soir, sur bonnes assurances, Jean de Chastelneuf et Raymond s'en vinrent au logis messire Guy de la Tremouille pour jouer et esbattre, FROISS. II, II, 245. || XVI^e s. Soubs la foy et asseurance [promesse] du comte.... MONT. I, 30. La resolution est asseurance d'une ame réglée, ID. I, 67. Une asseurance de visage, et souple de voix et de geste, ID. I, 198. Il ne se donne plus ni treve ni paix entre les sujets du roi; mais on les met en asseurement et sauve-garde, LOYSEL, 795. Antigonus s'esmerveilla grandement de sa hardiesse et de son asseurement, AMYOT, *Eum.* 17. — ÉTYM. Assurer. L'ancien français employait de préférence asseurement.

— ASSURE (a-su-r'), s. f. Terme de métier. Dans une tapisserie de haute lisse, le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine dont on couvre la chaîne de la tapisserie; ce qu'on appelle trame dans les étoffes et les toiles.

— ÉTYM. Assurer. ASSURÉ, ÈE (a-su-ré, rée), part. passé. || 1^e En sûreté, à l'abri, sûr. Assuré contre les dangers. Et le sang répandu de mille conjurés Rend mes jours plus maudits et non plus assurés, CORN. *Cinna*, IV, 3. Typhon qui se croyait assuré par le malheur de ce prince, se vit tout d'un coup abandonné des siens, BOSS. *Hist.* I, 9. Et seul, sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses Etats, BOSS. *Louis de Bourbon*. Un sou, quand il est assuré, vaut mieux que cinq en espérance, LA FONT. *Fab.* IV, 2. Moïse se sauva d'Egypte en Arabie, dans la terre de Madian, où sa vertu, toujours secourable aux opprimes, lui fit trouver une retraite assurée, BOSS. *Hist.* I, 3. Il lui parut plus assuré d'emponctionner Pygmalion, FÉNEL. *Tél.* VIII. || 2^e Certain. Présage assuré. Tenez pour assuré. Mais voici de retour le fidèle Achorée, Par qui j'en apprendrai la nouvelle assurée, CORN. *Pomp.* II, 4. Des nouvelles assurées, ID. *Ex. de Rodog.* Les

auteurs qui ont écrit les quatre Evangiles ne reçoivent pas un témoignage moins assuré du consentement unanime des fidèles, des païens et des hérétiques, BOSS. *Hist.* II, 43. Du moins est-il assuré qu'il se faisait des cantiques que les pères apprenaient à leurs enfants, ID. *ib.* II, 3. Mais est-il bien assuré que dans ces contrées si fertiles et si agréables, il se trouve tant de gens qui veulent se défaire de leur patrimoine? VERTOT, *Revol. rom.* liv. XII, p. 184. Il est bien assuré qu'on ne se détache jamais sans douleur. — Il est assuré que vous servez l'Eglise par vos prières, PASC. *édit. cousin.* Tout ce que j'ai prédit n'est que trop assuré, RAC. *Brit.* I, 4. Rome tient maintenant sa victoire assurée, ID. *Mithr.* V, 4. L'insatiable refuge et l'assuré secours, MALH. II, 4. Il n'est rien ici-bas d'éternelle durée; Une chose qui plaît n'est jamais assurée, ID. V, 4. || 3^e Qui est sûr de, qui se fie en. Il fallait être assuré de Dieu, BOSS. *Hist.* II, 3. Ne vous tenez point pour assurée sur votre vertu, ID. IV, *Prof.* 4. || Qui a la certitude de, sachant sûrement. Qui peut être assuré de son propre bon sens? Arguments, de la fidélité desquels il était assuré. Bien assuré que le gouvernement ferait la guerre. Se tenir assuré de quelque chose. Ce dont je suis bien assuré. Vos yeux ne sont que trop assurés de lui plaisir, RAC. *Andr.* IV, 2. Il n'a point son espoir au nombre des armées. Étant bien assuré que ces vaines fumées N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités, MALH. II, 4. || 4^e Assurmi, stable. Des pas mal assurés. Main assurée. Ayant une démarche mal assurée. Il ira au supplice d'un pas assuré. Pouvoir mal assuré. Paix assurée. Abel tombe, et blessé d'un coup trop assuré, Se roule, se débat, sanglant, défiguré, GILB. *Mort d'Abel*, ch. VII. || 5^e Hardi, ferme. Contenance assurée. Je la vis retenir dans ses mains assurées. De l'Etat chancelant les rênes égarées, VOLT. *Sémir.* II, 4. Est-il possible qu'un homme si assuré dans la guerre soit si timide en amour? MOL. *Am. magn.* I, 4. Vous avez beau faire l'assuré, voit. *Lett.* 187. Verville n'était guère plus assuré; la suivante ne disait mot, SCARR. *Rom. com.* I^e p., 43. De fidèles amis et des coeurs assurés, CAMPISTRON, *Andronic*, III, 2. Que sa façon est brave et sa mine assurée! MALH. II, 42. || Familièrement. Un assuré menteur, un menteur impudent, audacieux. || 6^e Garanti par une assurance. Maison assurée contre l'incendie. Je suis assuré. || Substantivement. Tous les assurés ont été indemnisés. || 7^e En termes de manège, cheval assuré, cheval qui ne bronche pas.

ASSURÉMENT (a-su-ré-man), adv. || 1^e Certainement, d'une manière certaine. Les plus grands ouvrages de l'esprit humain sont très-assurément les moins parfaits, VAUVEN. *Max. cccii*. Je ne connais pas assurément son écriture, voit. *Lett.* 64. Le bien que j'estime le plus est celui que je crois posséder le plus assurément, ID. *ib.* 44. || Dans ce sens, assurément peut se mettre au commencement de la phrase. Assurément il s'est mal comporté. || 2^e Avec assurance. Marchons assurément sur les pas d'une femme, ROTR. *St Gen.* IV, 3. Qui marche assurément n'a point peur de tomber, CORN. *Poly.* II, 6.

— HIST. XII^e s. Asseurement i va; kar tu la cited prendras, ROIS, 335. || XVI^e s. Parquoy nous osons nous promettre asseurement que la vie éternelle est nostre, CALV. *Inst.* 1094. Luy mesme commencea à deduire asseurement son faict... AMYOT, *Marius*, 23. Il seroit bien malaisé de pouvoir asseurement dire la vérité de telles choses, ID. *Démosth.* 26. Ilz l'absolurent si asseurement que AESCHINUS n'eut pas seulement la cinquième partie des voix et opinions en sa faveur, ID. *ib.* 35.

— ÉTYM. L'ancienne langue a deux adverbes, assurement et asseurement; le premier de l'ancien adjectif asseur au féminin; le second d'asseurée, et le suffixe ment.

ASSURER (a-su-ré), v. a. || 1^e Rendre solide, sûr, ferme. Assurer les navires avec les ancres. Il assura la table avec un tesson. || Assurer la main, la rendre ferme et sûre. || 2^e Donner de l'assurance. Ô bonté qui m'assure autant qu'elle m'honne, RAC. *Esth.* II, 7. Un oracle m'assure, un songe me travaille, CORN. *Hor.* IV, 3. Et tâchons d'assurer la reine qui te craint, ID. *Nicom.* IV, 3. Cependant prenez soin D'assurer des jaloux dont vous avez besoin, ID. *ib.* V, 4. Girot en vain l'assure, BOIL. *Lutrin*, IV. On assure la conscience en montrant.... PASC. dans *cousin*. || Voltaire a blâmé cet emploi d'assurer dans Corneille; il est vrai que nous disons maintenant de préférence rassurer. Mais, comme on voit, assurer était en plein usage avec ce sens parmi les contemporains de Corneille; et on pourrait encore s'en servir dans la poésie et la prose élevée.

|| 3^e Rendre une chose sûre, faire qu'elle ne manque pas. Il s'assura par là votre amitié. Cette action vous assure des droits à ma reconnaissance. Elles se sont assuré d'avance une loge au théâtre. Assurer des vivres et des munitions à l'armée. Tu sais combien de fois ses jalouses tendresses ont pris soin d'assurer la mort de ses maîtresses, RAC. *Mithr.* I, 4. Enfin de tous les Grecs satisfaites l'envie, ID. *Andr.* I, 2. Vainement à son fils j'assurais mon secours, ID. *Andr.* II, 6. Je m'assure un port dans la tempête, ID. *Brit.* I, 4. Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifice, Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie, ID. *ib.* IV, 4. Demain je ne puis assurer aucun moment, BOSS. *Lett. Corn.* 146. Assure, m'a-t-il dit, le repos de ton roi, RAC. *Esth.* II, 4. Vous voulez que ma fuite assure vos désirs, ID. *Brit.* III, 7. Vous reconnaissiez... que ceux qui... font des œuvres dignes de leur foi, s'assurent la vie éternelle, BOSS. *Hist.* II, 13. || 4^e Mettre en sûreté. Il assura sa vie par cette précaution. Assurant facilement leur marche dans des lieux découverts. Pour mieux assurer la fortune de ses enfants. Demain, dès cette nuit, je prendrai des mesures Pour assurer le temple et venger ses injures, RAC. *Ath.* V, 2. [II] S'offrit d'assurer par un hymen prochain Le bandeau qu'elle avait reçu de votre main, ID. *Mithr.* II, 3. Vous avez des deux mers assuré les rivages, ID. *Phèd.* III, 5. Et qui de ma faveur se voudrait honorer, Si mon hymen prochain ne peut vous assurer, ID. *Iphig.* V, 2. Mais du moins en partant assurez votre vie, ID. *Phèd.* V, 4. En les perdant j'ai cru vous assurer vous-même, ID. *Esth.* III, 5. Assurez votre sort pour assurer le mien, CORN. *Nicom.* I, 4. Il vous assure et vie, et gloire, et liberté, ID. *ib.* V, 5. Le coup à l'un et l'autre en sera précis, Puisqu'il t'assure en terre en m'élevant aux cieux, ID. *Poly.* V, 5. || 5^e Transmettre après soi par un acte ce qu'on possède à un tiers. Il a assuré par son testament tous ses biens à son neveu. || 6^e S'engager à payer une certaine somme en cas d'un sinistre déterminé. Trois compagnies avaient assuré ce théâtre. Faire assurer, et simplement, assurer son mobilier, le garantir contre tout sinistre par une police d'assurance. || 7^e Assurer à, avec le régime indirect de la personne. Engager à croire, certifier, répondre de. Je lui assurai que.... J'ai assuré à votre ami qu'il n'y avait rien à craindre. Je ne le fais pas, je vous assure, pour.... Qui pouvait assurer qu'il n'y aurait pas de disette? Pour moi contre chacun je pris votre défense, Et leur assurai fort que c'était médisance, MOL. *Mis.* III, 5. Trouvez bon que je vous assure qu'il y a beaucoup de passion dans l'affection que j'ai de vous servir, VOIT. *Lett.* 32. || Assurer de, avec le régime direct de la personne. Il l'assurait des excellentes dispositions de tous les siens. Assurez-le de mon respect. La peine que prit M. Desportes à faire des vers, lui acquit un loisir de dix mille écus; mon père, qui l'a vu, m'en a assuré, BALZ. 1^{re} hist. Chacun de ses trois fils l'en assuré en pleurant, LA FONT. *Fabl.* IV, 48. Ils assurèrent Quintus que le peuple l'avouerait de tout ce qu'il dirait de sa part au sénat, VERTOT, *Révol. rom.* liv. III, p. 273. Il le fit assurer en même temps que, quelques ordres qui lui vinssent de Rome, il saurait bien éviter les occasions de combattre, ID. *ib.* liv. XIV, p. 334. Les principaux de chaque tribu et les chefs des factions l'assurèrent qu'il n'y avait rien de si élevé dans la république où il ne put prétendre, ID. *ib.* liv. XIII, p. 224. Ces insensés croyaient encore les faux prophètes qui les assuraient que le jour du salut était venu, BOSS. *Hist.* II, 8. Sur le point de les quitter [ses disciples], Jésus-Christ les assura qu'il sera présent avec eux jusqu'à la consommation des siècles, MASS. *Divinité de Jésus-Christ.* Je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligent pas.... BOIL. *Avert. de la Sat.* X. Vous irez chercher autre part de quoi vous rendre agréable aux yeux de vos belles, je vous en assure, MOL. *Pré. rid.* 46. Elle et M. son mari m'ont chargé de vous assurer de leur très-humble service, VOIT. *Lett.* 182. Vous pourriez l'assurer de la foi conjugale, RAC. *Baj.* III, 4. Dites-lui un peu que monsieur et madame sont des personnes de grande qualité, qui lui viennent faire la révérence comme mes amis, et l'assurer de leur service, MOL. *Bourg. gent.* V, 5. Je suis aise que vous ayez M. de la Garde, assurez-le de moi, SEV. 284. || 8^e En termes de marine, assurer son pavillon, le faire reconnaître. || En termes de manège, assurer un cheval, lui faire prendre une position franche et l'habituer à exécuter avec régularité et précision tous les mouvements, les arrêts, etc. Assurer la bouche d'un cheval, l'accouumer à souffrir le mors. || En termes de fauconne-

rie, apprivoiser un oiseau pour empêcher qu'il ne s'effraye. S'ASSURER, v. réfl. || 1^e Se mettre en sûreté, se garantir. S'assurer contre les pièges. Il s'assura contre cet événement. Contre mon ennemi laisse-moi m'assurer, RAC. *Andr.* II, 4. C'est en quoi je trouve la condition d'un gentilhomme malheureuse, de ne pouvoir point s'assurer sur toute la prudence et l'honnêteté de sa conduite, MOL. *D. Juan.* III, 4. Je n'ose m'assurer de toute ma vertu, CORN. *Poly.* I, 4. || Absolument. Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde, RAC. *Athal.* II, 7. Mes nymphes... à peine s'assuraient dans le fond de mes eaux, ID. *Poësies.* 4. A moins que Valère se pende, Bagatelle! son cœur ne s'assurera point, MOL. *Dép. am.* I, 2. || 2^e S'assurer dans, en, sur, à, établir sa confiance. S'assurer en quelqu'un. Il s'assurait dans les promesses de ses amis. Celui qui s'assure en son innocence. Ne vous assurez point sur ce cœur inconstant, RAC. *Phèd.* V, 3. Mais je m'assure encore aux bontés de ton frère, ID. *Baj.* II, 4. Ne vous assurez point sur l'amour qu'il vous porte, ID. *Mithr.* I, 5. Ne vous assurez point sur ma faible puissance, ID. *Iphig.* IV, 4. Et votre âme s'assure Sur la foi d'un amant infidèle et parjure, ID. *Alex.* I, 3. Abner, quoiqu'on se pût assurer sur sa foi, Ne sait pas même encor si nous avons un roi, ID. *Athal.* I, 2. Ils ne s'assurent point en leurs propres mérites, Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois, ID. *ib.* III, 7. Ainsi sur l'avenir n'osant vous assurer, ID. *Brit.* I, 2. Sur les soins d'une mère on peut s'en assurer, ID. *Andr.* III, 4. Il ne doit ni présumer de sa vertu, ni s'assurer sur son innocence, FLÉCH. I, 379. Madame, assurez-vous sur ma fidélité, CORN. *Rodog.* I, 7. Assurez-vous sur lui [rapportez-vous-en à lui] qu'il en a juste cause, ID. *Poly.* I, 3. Faut-il que je m'assure au rapport de mes yeux? MOL. *D. Gar.* IV, 7. Et n'est-il point coupable en ne s'assurant pas à ce qu'on ne dit point qu'après de longs combats? ID. *Mis.* IV, 3. C'est conscience en ceux qui s'assurent en nous, ID. *Ec. des maris.* I, 3. || 3^e S'assurer de, prendre une entière connaissance. S'étant assuré du chargement des chariots. Il s'assura du départ de ses amis. S'assurer de la vérité. Il s'assurera des dispositions de ses adversaires. Comment s'assurer de ceux des écrivains qui sont propres à nous instruire? || 4^e S'assurer, être persuadé, avoir la certitude. J'aimais, et je pouvais m'assurer d'être aimée, RAC. *Baj.* I, 4. Madame, assurez-vous de mon obéissance, ID. *Mithr.* I, 2. Assurez-vous qu'Isabelle est constante, ID. *Plaid.* II, 6. Je m'assure qu'il vaut mieux.... ID. *Plaid. Préf.* Je m'assure que vous avouerez à la fin qu'il n'y a peut-être rien de si difficile que de rendre hérétiques ceux qui ne le sont pas et qui ne fuient rien tant que de l'être, PASC. *Prov.* 48. Je m'assurerais qu'il serait venu, ID. *Proph.* 15. Je m'assure que vous en serez satisfait, ID. *Prov.* 5. Elle s'assure qu'elle a en soi les forces nécessaires pour cette conquête, ID. *dans Cousin.* Assurez-vous que je ne vous oublie pas, BOSS. *Lett. Corn.* 120. Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux? LA FONT. *Fab.* V, 47. Du sort dont vous parlez, je le garantis, moi, S'il faut que par l'hymen il reçoive ma foi; Il s'en peut assurer, MOL. *Ec. des maris.* I, 3. Pour mon cœur, vous pouvez vous assurer de lui, ID. *F. sav.* IV, 7. Vous me direz que ces conditions vous paraîtront merveilleuses, si vous pouviez vous assurer qu'Idoménéa les accomplitrait de bonne foi, FÉN. *Tél.* V. || Elliptiquement. On conviendra, je m'assure, que voilà une étrange manière de contracter, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 16. Six couplets de chansons qui, je m'assure, remettront toutes choses dans l'équilibre, MONTESQ. *Lett. pers.* 111. Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure, MOL. *Ec. des f.* II, 2. || Absolument. Voyant trop pour nier, et trop pour m'assurer.... on ne peut s'assurer et l'on est toujours dans la défiance, PASC. *édit. Cousin.* Je n'y trouvais guère de quoi m'assurer, DESC. *Méth.* || 5^e S'assurer de, se rendre maître de, se saisir de, arrêter, emprisonner. Il s'assura de cette ville. Ils s'assurèrent d'une barque. On s'assura de la personne du prince de Condé. Les soldats entourent le fugitif et s'assurent de sa personne. Maxime et la moitié s'assurent de la porte, CORN. *Cinna.* I, 3. Allez dès aujourd'hui, Soit qu'il résiste ou non, vous assurer de lui, ID. *Cid.* II, 6. De tous les deux, madame, il se faut assurer, RAC. *Athal.* II, 5. La prudence veut que l'on s'assure de leurs personnes, MONTESQ. *Esp.* V, 44. || 6^e S'assurer de, se ménager l'appui de quelqu'un. Il faut s'assurer d'un journal accrédité. S'assurer de la faveur du préfet. Les Romains, pour attaquer avec sûreté de si redoutables adversaires, s'assurèrent des Carthaginois, BOSS. *Hist.* I, 8. Il

s'assura du landgrave de Hesse et de la maison de Brunswick, VOLT. S. de L. XV, 32.

— REM. 1. L'Académie écrit sûr et sûreté avec un accent circonflexe, avec raison si l'on suit l'étymologie, puisque sûr est pour l'ancien français seûr; mais alors il faudrait écrire, pour faciliter l'orthographe, en n'introduisant pas des séries discordantes sans raison, assurer et ses annexes avec un accent circonflexe; car assurer est aussi pour assûrer. || 2. Des grammairiens ont prétendu que, au sens de certifier, assurer voulait la préposition à devant la personne à qui l'on parle, et qu'il fallait dire : assurez-lui que je ne l'oublierai, et non : assurez-le que je ne l'oublierai. C'est une fausse décision quant à la seconde partie : assurer une chose à quelqu'un ou assurer quelqu'un d'une chose sont aussi bon français l'un que l'autre. Yoyez les exemples. || 3. D'autres grammairiens ont blâmé Racine et en général les poètes, de dire s'assurer à.... au lieu de s'assurer en.... ou dans.... ou sur.... S'assurer à est une excellente construction dans la poésie.

— SYN. 1. ASSURER, AFFERMIR. Assurer, c'est rendre sûr. Affermir, c'est rendre ferme. On assure un navire sur ses ancras; on affermit une muraille par de solides fondements. || 2. ASSURER, AFFIRMER. Affirmer est plus décisif que assurer. Assurer, c'est donner des assurances; mais des assurances ne sont pas des certitudes; au lieu que l'affirmation ne souffre pas d'incertitude.

— HIST. XI^e s. Li quens Rolans mie ne s'asoüret [ne se met pas en sûreté, ne se cache pas], CH. de Rol. CII. || XII^e s. Com faitement m'en asseürera? RONC. p. 8. Seigneur, dist Charles, soiez asseüré, ib. p. 488. Quant la saison du douz temps s'aseüre, COUCI, p. 425. J'en sai une, se me vouloit aimer, De bone amour asseürés [je] seroie, QUESNES, ROMANCERO, p. 87. Par cel apel unt mult le rei asseüré E mult à cele feiz de s'ire refrené, TH. LE MART. 43. Sachiez donc Que je voel et quex est li dons Dont vous m'avez asseüré, LA CHARRETTE, 474. || XIII^e s. Et ce, dient li message, avons nos plain pooir d'asseürer, se vos volés, VILLEH. LI. Et manderent à l'empereur Kysrac que il asseurast les convenances que ses fils avoit asseürées, ID. LXXXV. Plus fust asseürée [elle serait plus en sûreté], s'ele fust à Namur, Berte, XII. Et li vens est cheüs, et li temps s'asseüre, ib. XLII. Car [elle] bien sait que c'est ele [Berte].... Li cuers lui dit, pour voir bien l'en asseüra, ib. CXXII. Gart que du tout [il] ne s'asseüre En sa biauté, ne en sa forme, LA ROSE, 8353. N'est donc bien fortune seûre; Rest bien fos qui s'i asseüre, ib. 6768. [L'amour] C'est paor toute asseürée, ESPERANCE DES DESPERÉE, ib. 4344. Là seront nostre gent par matin assaillie; Trop ert assegurée, cou estoit grans folie, CH. D'ANT. 440. Et lors dit que si feroit-il, mès que il l'asseürassent [donner des sûretés], JOINV. 245. || XV^e s. Quand elle se trouva en l'Empire, si fut un peu plus asseürée que devant, FROISS. I, I, 42. Quant ils surent que la ville estoit à la comtesse d'Aumale, sœur à messire Robert d'Artois qui trepassé estoit, ils assurerent la ville et le pays qui à la dame estoit appartenant, pour l'amour de lui, ID. I, I, 281. Leur signifierent ces nouvelles et les assurerent de la bataille, COMM. I, 44. Le roy demanda à monseigneur de Charolois ces motz: Mon frere, m'asseurez vous? Ledit conte luy respondit: Oui comme frere, COMM. I, 42.... Qu'ilz s'asseurassent bien l'ung l'autre de ne faire paix ne traicté l'ung sans l'autre, ID. IV, 3. Se gecta à deux genoulx devant moy comme celluy qui cuidoit desjá estre mort; je l'asseurai le mieulx que je peuz.... ID. IV, 7. Affin que le peuple en fust plus assuré et combatist mieulx, ID. I, 3. || XVI^e s. Agesilaus assura l'avantage qui lui estoit acquis, MONT. I, 45. Je ne m'asseure pas que je peusse venir à bout de.... ID. I, 37. Je m'estois hasté de l'escrire là, pour ne m'asseurer point d'arriver jusques chez moi. ID. I, 78. Fondement asseüré, ID. I, 83. Qui plus curieusement s'est asseüré de son salut, que luy de sa ruyne, ID. I, 243. Elle print d'une main asseürée la coupe, ID. II, 40. Ils'asseurent que les forces humaines ne sont pas capables d'y attaindre, ID. II, 230. Que ce que nous avons dict soit vray, nous en asseurerions si nous avions sur cela confirmation d'un oracle, ID. II, 281. Je m'asseure que ne voultriez permettre que telles traffiques eussent lieu envers le Roy, MARG. LETT. 144. C'est un refus, qui asseure et affirme, Un affermer, qui desasseure et nie, Rendant le cœur en inconstance ferme, ST-GEL. 3. Ils se fioient bien de sa volonté, mais ils ne s'asseuroient point de son courage, LA BOËTIE, 45. Mais certes cela est bien asseuré, que le tyran ne pense

jamais que sa puissance luy soit assurée, ID. 50. Asseure toy [crois], ô Socrates, que.... ID. 207. Quand on luy eut fait entendre au vray que c'estoit, il s'asseura [se rassura] et sortit du temple, AMYOT, *Lyc.* 8. Il ordonna, si un chien mordoit quelcun, que le maistre fust tenu de le livrer, attaché à un cep de bois : c'estoit une bonne invention pour s'assurer du chien, IN. *Solon*, 46. Le charton fait tout ce qu'il peut trouver pour arrêter les chevaux, en leur tirant la bride, et les caressant et assurant de la voix, ID. *Publ.* 26.

— ÉTYM. Bourguig. *essurai*; picard, *asseurer*; provenc. *assegurar*; espagn. *asegurar*; ital. *assecurare*, *assicurare*; de *à* et *sûr* (voy. ce mot).

ASSUREUR (a-su-reur), s. m. Celui qui garantit par contrat d'assurance.

— ÉTYM. *Assurer*; bas-latin, *assecuratores*, DU CANGE, *assoria*.

† **ASTAROTH** (a-sta-rot'). || 1^e S. f. Dans la religion des peuples de la Syrie, nom d'une divinité, la même que Astarté. || 2^e S. m. Chez les juifs et les chrétiens, nom d'un démon. [Ces poètes] N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébut, Lucifer, BOIL. *A. poët.* III.

— ÉTYM. Nom sidonien qui est *Ash'toret* dans la Bible.

† **ASTARTÉ** (a-star-té), s. f. Divinité des peuples de Syrie, et en particulier de Tyr et de Sidon, que les Grecs assimilaient à Vénus.

— ÉTYM. Nom, dans les Septante, de la divinité dite *Ash'toret* dans la Bible.

† **ASTATIQUE** (a-sta-ti-k'), adj. Terme de physique. Qui ne prend pas de direction déterminée. || Aiguilles astatiques, système d'aiguilles aimantées combinées de manière que les actions de la terre sur chacune d'elles se neutralisent. || Dans le même sens, conducteur de courant astatique.

— ÉTYM. À privatif, et *στατικός*, qui se tient (voy. STATIQUE).

ASTER (a-stér), s. m. Genre de plantes vivaces, à fleurons blancs, roses, violettes ou bleus, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins (*aster alpinus*, *aster grandiflorus*, etc.).

— ÉTYM. Lat. *aster*; grec, ἀστὴρ; de ἀστρον, astre.

ASTÉRIE (a-sté-rie), s. f. || 1^e Terme de zoologie. Nom d'un genre d'invertébrés radiaires, aussi appelés étoiles de mer; en raison des divisions de leur corps, en général au nombre de cinq. || 2^e Terme de physique. Voy. ASTÉRISME.

— ÉTYM. ἀστέριος, étoile, de ἀστρον, astre.

ASTÉRISME (a-sté-ri-sm'), s. m. || 1^e Terme d'astronomie. Assemblage d'étoiles, constellation. || 2^e En termes de physique, astérisme ou astérie, phénomène de lumière offert par quelques minéraux qui laissent apercevoir une étoile à six rayons.

— ÉTYM. ἀστερίσμος, dé *ἀστήρ*, astre.

ASTÉRISQUE (a-sté-ri-sk'), s. m. || 1^e Terme d'imprimerie. Signe en forme d'étoile (*), et auquel on attribue un sens convenu. || 2^e Dans les manuscrits, sigle qui indiqua quelque défectuosité dans le texte.

— ÉTYM. ἀστερίσκος, petite étoile, d'*ἀστήρ*, astre (voy. ASTRE).

† **ASTERNAL**, **ALE** (a-stér-nal, na-l'), adj. Terme d'anatomie. Côtes asternales, celles qui ne s'articulent pas avec le sternum.

— ÉTYM. À privatif, et *sternum*.

† **ASTÉROÏDE** (a-sté-ro-i-d'), s. m. Terme d'astronomie. || 1^e Petite planète. Les planètes nouvellement découvertes entre Mars et Jupiter sont souvent nommées des astéroïdes. || 2^e Petit corps qui parcourt les espaces célestes. Les aérolithes, qui tombent sur la terre, sont des astéroïdes.

— ÉTYM. ἀστήρ, astre (voy. ASTRE), et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

† **ASTHÉNIE** (a-sté-nie), s. f. Terme de médecine. Manque de force, débilité, faiblesse.

— ÉTYM. ἀσθενεῖα, faiblesse, de *à* privatif, et σθένος, force.

† **ASTHÉNIQUE** (a-sté-ni-k'), adj. Terme de médecine. Qui tient de l'asthénie. Maladies asthéniques.

ASTHMATIQUE (a-sma-ti-k'; d'après l'Académie, a-zmatique). || 1^e Adj. Qui a un asthme. Il est asthmatisque. || 2^e Substantivement. Un asthmatische.

— ÉTYM. ἀσθματικός (voy. ASTHME).

ASTHME (a-sm'; d'après l'Académie, a-zm'), s. m. Terme de médecine. Gène de la respiration qui revient par accès. On m'a conseillé d'aller aux eaux pour un petit asthme, HAMILT. *Gramm.* 8. Une difficulté de respirer avait fort augmenté l'asthme qu'il [Guillaume III] avait depuis plusieurs années, ST-FIM. 406, 424.

— ÉTYM. ἀσθμα, respiration, de ἄσθω, souffler, respirer.

† **ASTHMÉ** (a-smé), adj. Terme de faconnerie. Oiseau asthmé, oiseau qui ne peut avoir son haleine.

— ÉTYM. Asthme.

† **ASTI** (a-sti) ou **ASTIC** (a-stik), s. m. || 1^e Gros os de cheval ou de mulet dont les cordonniers et les savetiers se servent pour lisser certaines parties du soulier, et dont la cavité leur sert à mettre le suif pour graisser leur alène. || 2^e Polissoir de giberne.

— ÉTYM. *Astic* est pour *estic*, qui vient de l'allemand *Stich*, chose pointue (voy. ASTICOTER).

† **ASTICOT** (a-sti-ko), s. m. Sorte de petit ver blanc; larve d'insecte développée dans la viande, et servant pour la pêche.

— HIST. XVI^e s. Les lansquenets s'acharnent sur eux en criant d'asticot [avec acharnement]: Schelme, Montcontour [coquins, souvenez-vous de la bataille de Montcontour], D'AUB. *Hist.* I, 334.

— ÉTYM. Voy. ASTICOTER.

ASTICOTÉ, **ĒE** (a-sti-ko-té, téé), part. passé.

ASTICOTER (a-sti-ko-té), v. a. Irriter légèrement, tourmenter pour de petites choses. || Il est très-familier.

— ÉTYM. Wallon, *asticote*, indisposition légère, contrariété; rouchi, *astiquer*, toucher avec les doigts à une partie malade; sans doute de l'allemand *stechen*; holl. *steken* (voy. ÉTIQUETTE). *Asticot* ne paraît pas pouvoir être séparé d'*asticoter*, *l'asticot* étant un ver qui se meut beaucoup et qui *asticote*.

† **ASTIQUER** (a-sti-ké), v. a. Lisser le cuir des souliers avec un astic. || Etendre la cire sur la giberne au moyen d'un astic; et par suite dans le langage très-familier et au réfléchi, s'*astiquer*, s'*arranger*, se parer, en parlant des hommes.

— ÉTYM. *Astic*.

† **ASTOME** (a-sto-m'), adj. Terme didactique. Qui n'a pas de bouche.

— ÉTYM. À privatif, et *στόμα*, bouche.

4. **ASTRAGALE** (a-stra-ga-l'), s. m. || 1^e Terme d'architecture. Moulure embrassant la partie supérieure du fût d'une colonne. Les moulures, les astragales offrent la même perfection, CHATEAUB. *Itin.* 497. Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales, BOIL. *Art p. i.* Foulant créneaux, ogive, écussons, astragales, M'attachant comme un lierre aux pierres inégales, v. HUGO, *Odes*, v, 48. || 2^e Terme d'anatomie. L'un des os du tarse, ainsi nommé à cause de sa forme cuboïde. || 3^e En termes de serrurerie, espèce de cordon en cuivre ou en fer au haut des barreaux d'une grille, d'un balcon ou d'une rampe. || Sorte de bourrelet faisant corps avec une bouche à feu, et servant de renfort, d'ornement ou de division.

— HIST. XVI^e s. Le susdit astragale est receu entre les chevilles selon ses parties latérales, PARÉ, IV, 36. L'os calcaneum se sépare de contre l'astragale ou l'osselet, ID. XIV, 5.

— ÉTYM. ἀστράγαλος, qui signifie proprement une des vertèbres du cou, puis un os du tarse, puis le jeu d'osselets, et enfin un ornement d'architecture.

2. **ASTRAGALE** (a-stra-ga-l'). s. m. Genre de plantes légumineuses dont quelques-unes fournissent la gomme adragant.

— ÉTYM. ἀστράγαλος, nom de plante

† **ASTRAGALÉE** (a-stra-ga-lée), s. f. En termes d'architecture, profil d'une corniche terminée à sa partie inférieure par un astragale.

ASTRAL, **ALE** (a-stral, stra-l'), adj. Qui appartient aux astres, qui a quelque rapport avec les astres. Les influences astreales. || Lampe astrale, lampe construite de manière à éclairer les objets de haut en bas sans porter d'ombre par ses appuis. || Année astrale, synonyme actuellement inusité d'année sidérale.

— ÉTYM. *Astralis*, d'*astrum* (voy. ASTRE).

ASTRE (a-str'), s. m. || 1^e Tout corps cheminant régulièrement dans les espaces célestes. || Astres de Bourbon, petits corps qu'on a dit avoir vus circuler autour du soleil, au delà de Mercure. || L'astre des nuits, la lune. || L'astre du jour, le soleil. L'astre du jour a vu ma course vagabonde Jusqu'aux lieux où, cessant d'éclairer nos climats.... VOLT. *Alz.* II, 4.

Prendsgarde que jamais l'astre qui nous éclaire Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire, RAC. *Phèd.* IV, 2. Il voit l'astre qui nous éclaire, ID. *Esth.* II, 3. Le soir est près de l'aurore; L'astre à peine vient d'éclaire Qu'il va terminer son tour, LAMART. *Harm.* II, 4. || Poétiquement, au pluriel, le ciel. Ta gloire montera jusqu'aux astres, FÉN. *Tél.* II. || 2^e Terme d'astronomie. Les astres, les corps célestes considérés par rapport à leur influence présumée sur la destinée des hommes. Sous quel astre ennemi faut-il que je sois

née! RAC. *Mithr.* I, 2. Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour Le malheureux objet d'une si tendre amour? ID. *Iphig.* V, 3. De son astre opposé telle est la violence, CORN. *Sertor.* I, 4. Quel astre agit sur vous avec tant de rigueur? ID. *D. San.* III, 4. Hymen!... sous quel astre odieux Mon père a-t-il formé tes redoutables noeuds! VOLT. *Alz.* III, 2. Sous quel astre, bon Dieu, faut-il que je suis né? MOL. *Fâch.* I, 4. Mon astre me disait ce que j'avais à craindre, ID. *Mis.* IV, 3. Si son astre en naissant ne l'a formé poète, BOIL. *Art. p. i.* || 3^e Fig. et poétiquement, personne illustre. On vit paraître Guise, et le peuple, inconstant, Tourna bientôt ses yeux vers cet astre éclatant, VOLT. *Hevr.* III, 65. Il est l'astre naissant qu'adorent nos États, CORN. *Nicom.* II, 4. || Familièrement. Cette femme est belle comme un astre, elle est très-belle. C'est un astre. Dès que ces nouveaux astres parurent à la cour.... HAMILT. *Gram.* 9.

— HIST. XVI^e s. Non pas qu'au vrai nous croyons que les astres, Qui sont reiglez, permanans en leurs atres.... RABEL. *Épitre à Jehan Bouchet*, 1837, p. 358.

— ÉTYM. Provenç. *astre*; espagn. et ital. *astro*; de *astrum*; angl. *star*; allem. *Stern*; grec, ἀστρον; persan, *stare*; zend, *astu*; sanscrit védique, *stri*. Tous ces mots sont fondamentalement les mêmes, et paraissent se rapporter à un radical sanscrit *str*, qui signifie disperser : de sorte que les astres sont la dispersion, la dissémination.

1. **ASTRÉE** (a-strée), s. f. Terme d'histoire naturelle. Sorte de polypier pierreux dont la surface est parsemée d'étoiles.

— ÉTYM. ἀστρεός, étoilé, d'*ἀστρον*, astre.

† 2. **ASTRÉE** (a-strée), s. f. Terme de mythologie. Fille de Jupiter et de Thémis, qui régnait dans le siècle d'or, et faisait fleurir la justice parmi les hommes. || En astronomie, la constellation de la Vierge. || Petite planète circulant entre Mars et Jupiter, découverte en 1845.

— ÉTYM. *Astræa*.

ASTREINDRE (a-strin-dr'), j'astreins, nous astreignons; j'astreignais; j'astreignis; j'astreindrai; que j'astreigne; que j'astreignisse; astreignant; astreint), v. a. || 1^e Soumettre à. On l'astreignait à observer la règle. || 2^e S'astreindre, v. refl. Cet homme ne peut pas s'astreindre au moindre travail.

— HIST. XII^e s. Nos nos astreindrons par fort esstude, Job, 455. || XIV^e s. Celles choses il ne deist ja mès, si l'amour et la charité du commun proufit ne li astreinst, BERCHEURE, f° 29, recto. Il a lié et atrait par serement le pueple, que il ne souffroient jamès que nuls regnast à Rome, ID. f° 28, recto. || XV^e s. Ses gens estoient durement astreins et fort assiégés dedans le châstel d'Aiguillon, FROISS. I, I, 264. || XVI^e s. Il a determiné par sa loy ce qui est bon et droit, et par ce moyen a voulu astreindre les hommes à certaine norme, CALV. *Inst.* 69. Le cotignat, pris devant le past, astrait le ventre, PARÉ, VIII, 45.

— ÉTYM. *Astringere*, de *ad*, à, et de *stringere*, étreindre (voy. ce mot).

ASTREINT, **EINTE** (a-strin, strin-t'), part. passé. Obligé à. Astreint à un rude labeur. L'algèbre est si astreinte à la considération des figures, DESC. *Méth.* 2, 5.

† **ASTRICTIF**, **IVE** (a-stri-ktif, kti-v'), adj. Terme de médecine. Qui a la vertu de resserrer.

— HIST. XVI^e s. Ainsi l'on estanche les flux de sang, que les remèdes astrictifs ne peuvent faire, PARÉ, VIII, 4.

— ÉTYM. Voy. ASTRICTION.

ASTRICTION (a-stri-kshion), s. f. || 1^e Terme de médecine. Action d'une substance astringente. || 2^e Terme de chirurgie. Action de serrer. L'astriction d'un fil mis autour d'une artère.

— HIST. XVI^e s. Cest humeur est acide ou aigre, pour de son astriction roborer le ventricule, PARÉ, I, 20. La matiere acre et bouillante pourroit, pour l'astriction des medicaments, estre repoussée au dedans, ID. V, 42. Par ceste astriction [du fil] on fait tomber une portion de ladite uvule, ID. VI, 7.

— ÉTYM. *Astrictio*, d'*adstringere*. (voy. ASTREINDRE).

† **ASTRINGENCE** (a-strin-jan-s'), s. f. Terme de médecine. Qualité de ce qui est astringent.

ASTROBOLISME (a-stro-bo-li-sm'), s. m. || 1^e Terme de médecine. Paralysie soudaine attribuée à une influence des astres. || 2^e Coup de soleil.

— ÉTYM. Ἀστρον, astre, et βόλος, coup, de βάλλειν, jeter (voy. BALISTIQUE).

ASTRODYNAMIQUE (a-stro-di-na-mi-k'), s. f. Terme didactique. Dynamique des astres ou connaissance des forces qui les meuvent.

— ÉTYM. *Astre*, et *dynamique*.

ASTROGNOSIE (a-strog-no-zie), s. f. Terme didactique. Connaissance des astres.

— ÉTYM. Ἀστρον, astre, et γνῶσις, connaissance (voy. GNOSE).

ASTROÏDE (a-stro-i-d'), adj. Terme didactique. Qui est disposé en manière d'étoile.

— ÉTYM. Ἀστροειδής, de ἀστρον, astre, et εἶδος, forme.

ASTROÏTE (a-stro-i-t'), s. f. Terme d'histoire naturelle. || 1^e Sorte de madrépore. || 2^e Sorte de pierre qui, d'après Pline l'ancien, était employée dans la magie.

— ÉTYM. Latin, *astroites*, d'ἀστρον, astre.

ASTROLABE (a-stro-la-b'), s. m. Instrument autrefois employé pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière à suivre Jupiter passé la nuit entière, BOIL. *Sat.* x. || On a dit aussi autrefois astrolabe pour planisphère céleste.

— HIST. XIII^e s. En ceste maniere saras tu mesurer le long et le ley [large] de totes coses par l'astrolabe, *Comput.* f° 16.

— ÉTYM. Bas-latin, *astrolabium*, du grec ἀστρολαβόν, de ἀστρον, astre, et de λαβάνω, prendre : instrument propre à prendre la position des astres (pour λαβέω voy. LEMME).

ASTROLÂTRE (a-stro-lâ-tr'), s. m. Adorateur des astres.

ASTROLÂTRIE (a-stro-lâ-trie), s. f. Religion dans laquelle on adore les astres. L'astrolâtrie paraît avoir pris naissance chez les Assyriens et les Chaldéens.

— ÉTYM. Ἀστρον, astre, et *latrē*.

ASTROLOGIE (a-stro-lo-jie), s. f. Astrologie judiciaire ou simplement astrologie, art chimérique prétendant prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres.

— HIST. XIV^e s. Et aussi est-il de plusieurs sciences comme de astrologie quant à mouvements, as jugemens, ORESME, *Eth.* 33. || XVI^e s. L'usage de la vraie astrologie.... CALV. 23. On distingue entre l'astrologie naturelle et cette bastarde qu'ont forgée les magiciens, ID. 24. Tout ceci est compris dans l'astrologie naturelle ; mais les affronteurs qui ont voulu, sous ombre de l'art, passer plus outre, en ont trouvé une autre espece qu'ils ont nommée judiciaire, ID. 42.

— ÉTYM. Ἀστρολογία, de ἀστρον, astre, et de λόγος, discours (voy. LOGIQUE). Astrologie n'a primitivement aucun sens défavorable, et signifie proprement doctrine des astres. C'était, pour les anciens, le nom de la science que nous nommons astronomie ; et c'est l'abus qu'on en a fait en prétendant deviner l'avenir, qui a déterminé l'usage à donner deux noms différents à la vraie science et à la fausse.

ASTROLOGIQUE (a-stro-lo-ji-k'), adj. Qui appartient à l'astrologie.

— ÉTYM. Ἀστρολογικός, d'ἀστρολογία, astrologie.

ASTROLOGIQUEMENT (a-stro-lo-ji-ke-man), adv. D'une manière astrologique.

— ÉTYM. *Astrologique*, et le suffixe *ment*.

ASTROLOGUE (a-stro-lo-gh'), s. m. || 1^e Celui qui est versé dans les prétendues règles de l'astrologie. Un astrologue un jour se laissa choir Au fond d'un puits ; on lui dit : Pauvre bête, Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête ? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Les daîmes de la cour de Catherine de Médicis n'eussent osé rien faire sans consulter quelque astrologue, THIERS, *Superstitions*, chap. 22. L'astrologue étonné s'émeut, s'arrête et tremble, RAYNOUARD, *Etats de Blois*, I, 4. || 2^e Fig. Ce n'est pas un grand astrologue, c'est-à-dire, c'est un homme peu intelligent, peu habile.

— HIST. XV^e s. Nous sommes maintenant en telles comparaisons, lesquelles fit saint Augustin du medecin et de l'astrologien, MONSTREL. *liv.* I, chap. 47. || XVI^e s. Je ne voudrois point tourner cette moquerie contre les vrais astrologues [astronomes], desquels on ne peut trop louer le labeur qu'ils ont pris à nous faire connaître les secrets du ciel, CALVIN, 447.

— ÉTYM. *Astrologus*, du grec ἀστρολόγος (voy. ASTROLOGIE). On a dit autrefois *astrologien*. Ce nom signifiait d'abord ceux qui s'occupaient de l'étude du ciel, c'est-à-dire les astronomes. La folie des di-

vinations astrologiques força de distinguer ceux qui poursuivaient la fausse science, et qu'on nomma astrologues par opposition aux astronomes.

ASTROMANCIE (a-stro-man-sie), s. f. Divination par les astres.

— ÉTYM. *Astre*, et le suffixe *mancie*.

ASTRONOME (a-stro-no-m'), s. m. Celui qui connaît et pratique l'astronomie. Ce sont les travaux des astronomes qui nous donnent des yeux, et nous dévoilent la prodigieuse magnificence de ce monde presque uniquement habité par des aveugles, FONTEN. *Cassini*. Il est nécessaire pour la perfection de cette science que les astronomes de tous les siècles se transmettent leurs connaissances et se donnent la main, ID. *Chazelles*. Ce même Halley eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi, en 1698, VOLT. *Louis XIV*, 34.

— HIST. XV^e s. Lequel roi Robert, si comme on disoit, estoit un grand astronome et plein de grand prudence, FROISS. I, I, 93.

— ÉTYM. *Astronomus*, du grec ἀστρονόμος, de ἀστρον, astre, et νόμος, loi, règle (voy. NOME).

ASTRONOMIE (a-stro-no-mie), s. f. Science qui s'occupe de la connaissance des astres et des lois qui régissent leurs mouvements. De toutes les sciences naturelles l'astronomie est celle qui présente le plus long enchaînement de découvertes, LAPLACE, *Exp. Preface*. || Astronomie mathématique, celle qui s'occupe particulièrement du calcul des forces auxquelles les astres obéissent. || Astronomie physique, celle qui s'occupe particulièrement des conditions physiques des astres. || Astronomie nautique, partie de l'astronomie qui a rapport à la navigation.

— HIST. XII^e s. Astronomie [il] soit bien et nigrance, RONC. p. 265. || XIII^e s. Ja verroiz [vous verrez] tuit communement Combien je sai d'astronomie, Je vos metrai ou cors la vie, *Ren.* 19557. || XV^e s. Et est un grand clerc [le roi de Portugal], et sait moult de l'astronomie, FROISS. II, III, 32.

— ÉTYM. *Astronomia*, de ἀστρονομία (voy. ASTRONOME).

ASTRONOMIQUE (a-stro-no-mi-k'), adj. Qui appartient, qui a rapport à l'astronomie. || Carte astronomique ou céleste, celle qui représente les constellations dans leurs rapports réciproques. || Substantivement et au masculin, l'astronomique, la partie astronomique. Le célèbre M. Halley, premier astronome du roi de la Grande-Bretagne, a déjà écrit pour soutenir tout l'astronomique du système [de chronologie de Newton], FONTEN. *Newton*.

— ÉTYM. *Astronomicus*, du grec ἀστρονομικός, d'ἀστρονομία, astronomie.

ASTRONOMIQUEMENT (a-stro-no-mi-ke-man), adv. Suivant les principes de l'astronomie.

— ÉTYM. *Astronomique*, et le suffixe *ment*.

ASTROSCOPE (a-stro-sko-p'), s. m. Instrument servant à retrouver facilement dans le ciel les constellations.

— ÉTYM. Ἀστρον, astre, et σκοπεῖν, considérer.

ASTROSCOPIE (a-stro-sko-pie), s. f. Contemplation des astres.

— ÉTYM. *Astroscope*.

ASTROSOPHIE (a-stro-so-fie), s. f. Terme didactique. Connaissance des astres.

— ÉTYM. Ἀστρον, astre, et σοφία, doctrine.

ASTROSTATIQUE (a-stro-sta-ti-k'), s. f. Statique des astres ou connaissance de la masse et de la distance respective des astres.

— ÉTYM. *Astre*, et *statique*.

ASTUCE (a-stu-s'), s. f. Adresse qui va au mal. Vous connaissez l'astuce de votre adversaire.

— HIST. XIV^e s. Et doncques se l'entention est malveue, tele puissance est appellée astuce ou malicieuseté, ORESME, *Eth.* 188. || XVI^e s. Ils ne doivent estre contrains par commandement ni induits par astuce à raconter tous leurs pechez, CALV. 495. Pour montrer qu'au dit Gonsalve ses astuces luy servirent bien autant ou plus que ses vaillantes.... BRANT. *Gonsalve*.

— ÉTYM. Provenç. *astucia*; ital. *astuzia*; du latin *astucia*, de *astus*, ruse.

ASTUCIEUSEMENT (a-stu-si-eû-ze-man), adv. Avec astuce.

— ÉTYM. *Astucieuse*, et le suffixe *ment*.

ASTUCIEUX, EUSE (a-stu-si-eû, eû-z'), adj. || 1^e Qui a de l'astuce, en parlant des personnes. Ce fils de Frédégonde, astucieux, barbare, LEMERC. *Bruneh.* I, 3. || 2^e En parlant des choses. Paroles astucieuses.

— REM. Mot nouveau, dit Domergue, et qui se trouve dans le discours de La Harpe *Sur la liberté du Théâtre*.

— ÉTYM. *Astuce*. On avait, dans le XIV^e siècle, *astus*, dérivant directement de *astutus* : Ceulz qui

sont prudens et ceulz qui sont astus, ORESME, *Eth.* 188.

ASTYLE (a-sti-l'), adj. Terme de botanique. Qui est dépourvu de style.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et *style*.

ASYLE (a-zil-l'), s. m. Voy. ASILE.

ASYMÉTRIE (a-si-mé-trie), s. f. Manque de symétrie. Dans les corps organisés, état de certains organes qui, habituellement disposés avec symétrie, sont dérangés par accident ou par monstruosité.

— ÉTYM. Ἀ privatif, et *symétrie*.

ASYMÉTRIQUE (a-si-mé-tri-k'), adj. Qui manque de symétrie.

ASYMPTOTE (a-sin-ptō-t'), s. f. Terme de géométrie. Ligne droite qui s'approche indéfiniment d'une courbe, sans pouvoir jamais la toucher. N'êtes-vous pas forcés d'admettre les asymptotes en géométrie ? VOLT. *Dial.* VII, 4.

— ÉTYM. Ἀσύμπτωτος, de Ἀ privatif, et σύμπτωτος, coïncidant : ligne qui ne coïncide pas (voy. SYMPTÔME).

ASYMPTOTIQUE (a-sin-ptō-ti-k'), adj. Qui appartient ou a rapport à l'asymptote.

— ÉTYM. *Asymp̄tote*.

ASYNARTÈTE (a-si-nar-tè-t'), s. m. Terme de métrique ancienne. Vers coupé en deux parties qui peuvent être regardées chacune comme un vers particulier et indépendant de l'autre.

— ÉTYM. Ἀσυνάρτητος, de Ἀ privatif, et συναρτών, mettre ensemble, de σὺν, avec, et ἀρτάω, lier.

ATAGHAN (a-ta-gan), s. m. Sorte de poignard en usage parmi les Orientaux. Le chef maure au large ataghan, v. HUGO, *Orient.* 22.

— ÉTYM. Le même que YATAGAN.

ATALANTE (a-ta-lan-t'), s. f. || 1^e Terme d'astronomie. Petite planète récemment découverte entre Mars et Jupiter. || 2^e En alchimie, l'eau mercuriale qui fuit (on sait que le mercure échappe aux doigts) et que les pommes d'or (le soufre) arrêtent, c'est-à-dire fixent.

— ÉTYM. *Atalante*, dont la mythologie raconte qu'elle fut devancée à la course, parce qu'Hippomène lui jeta des pommes d'or des Hespérides, qu'elle s'amusa à ramasser.

ATARAXIE (a-ta-ra-ksie), s. f. Terme de philosophie. Absence de trouble dans l'âme. L'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de son indifférence, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. Et les pyrrhoniens ont leur ataraxie, PASCH. *Vrai bien*, 2.

— ÉTYM. Ἄταραξία, de Ἀ privatif, et de ταράσσω, troubler.

ATAVISME (a-ta-vi-sm'), s. m. Terme didactique. En botanique, tendance des plantes hybrides à retourner à leur type primitif. || En physiologie, ressemblance avec les aieux.

— ÉTYM. *Atavus*, de *ad*, à, et *avus*, aïeul, suivant les étymologistes latins (voy. AïEUL).

ATAXIE (a-ta-ksie), s. f. || 1^e Terme de médecine. Ensemble de phénomènes nerveux remarquables par l'irrégularité de la marche et la gravité des maladies auxquelles ils sont liés. || 2^e Terme de philosophie. Désordre des mouvements de l'âme.

— ÉTYM. Ἅταξία, de ሂ privatif, et de τάσσω, ranger, disposer (voy. TACTIQUE).

ATAXIQUE (a-ta-ksi-k'), adj. Terme de médecine. Qui appartient à l'ataxie. Fièvre ataxique.

— ÉTYM. *Ataxie*.

ATECHNIE (a-tè-knie), s. f. Néologisme. Défaut d'art (voy. TECHNIQUE).

ATELIER (a-te-lié), s. m. || 1^e Lieu où travaillent un certain nombre d'ouvriers. En le promenant d'atelier en atelier, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Il se promène tous les jours dans ses ateliers, LABRUY. 44. || 2^e Lieu de travail d'un peintre, d'un sculpteur. Cet artiste ne se plaint que dans son atelier. || L'atelier, les élèves d'un artiste considérés collectivement. || Jour d'atelier, jour le plus propre à éclairer un tableau, une statue.

|| 3^e En termes de fortification, excavation de fossé.
|| Entendre bien l'atelier, être habile à conduire les travaux d'attaque et de défense d'une place. || 4^e Atelier du sculpteur, nom de petites constellations du ciel méridional.

— HIST. XVI^e s. Comment seroit porté le plâtre à l'atelier, RAB. *Pant.* III, 49. Il employa ces deniers, pour le moins la pluspart, à ses propres bastimens, et bien peu à l'autre atelier [aux travaux de canalisation], CARL. I, 34. Ils avoient conclu de jettier mon hastelier à bas, PALISSY, 9.

— ETYM. Berry, *atelier*; provenç. *astelier*, amas de lances; espagn. *astillero*, atelier pour les piques. D'après l'orthographe ancienne, on reconnaît qu'*atelier* a même radical qu'*attelle* (*astelle*): c'est le lieu où l'on prépare les *attelles*, qui sont de petites planches; en un mot, c'est l'*atelier* d'un menuisier; de là le sens a passé à toute espèce d'*atelier* (voy. ATTELLE). L'orthographe *attelier* a été longtemps en usage, et il serait mieux d'écrire ou *attelier* par deux *t*, ou *atelle* par un seul *t*. La prononciation à-te-lié, qui s'entend très-souvent, a conservé la trace d'une lettre disparue (*astelier*).

ATELLANES (a-tèl-la-n'), s. f. plur. Petites pièces d'un caractère bouffon, souvent licencieux, en usage sur le théâtre romain.

— ETYM. Ainsi nommées de *Atella*, ville osque située dans la Campanie.

ATÉMADOULET (a-tè-ma-dou-lè), s. m. Titre du premier ministre de Perse.

— ETYM. Arabe, *itmād eddaoulet*, l'appui de l'empire.

ATERMOIEMENT (a-tèr-mot-man), s. m. || 1^e Déjà accordé à un débiteur par ses créanciers. || 2^e En général, retard, faux-fuyant. Il ne cherche que des atermoiements.

— HIST. XV^e s. Attendu la courtoisie et aterminement que le suppliant avoit fait à icellui Alard d'avoir presté si longuement son argent, DU CANGE, *aterminare*.

— ETYM. *Atermoyer*; provenç. *aterminamen*, borne, limite.

ATERMOYÉ, ÈE (a-tèr-mo-ié, iée, ou a-tèr-moié, iée), part. passé. Renvoyé à un autre terme. Des payements atermoyés.

ATERMOYER (a-tèr-mo-ié ou a-tèr-moi-ié). || 1^e V. a. Donner un atermoiement. Atermoyer une lettre de change. || 2^e V. n. Différer, chercher des faux-fuyants. || 3^e S'atermoyer, v. réfl. Faire un atermoiement avec ses créanciers.

— HIST. XII^e s. Quant à l'arcevesque out li reis assez parlé, Un parlement lur ad à Turs aterminé, *Th. le mart.* 446. || XIII^e s. La bataille ont aterminée à quinze jors sans demorée, *Ren.* 14535. Li frere Guillemin, Li autre frere Hermin M'amor lor atermiñ: Je's [je les] amerai mardi, *RUTEB.* 174. Qu'il ne puisse fere les detes aterminer, *BEAUM.* XXXV, 29. || XVI^e s. Tout obligé pour chose judiciaire est contraignable par corps, sans qu'il puisse estre atermoié, ni recu à faire cession, *LOYSSEL*, 907.

— ETYM. À et *terme*; provenç. *aterminar*. Dans les anciens exemples ci-dessus, *aterminar*, qui veut dire surtout fixer, déterminer, vient directement du latin *ad et terminare*; au contraire, *atermoyer*, qui est plus récent, a été fait directement de *terme*, comme *charroyer*, de *char*.

— + ATHALAME (a-ta-la-m'), adj. Terme de botanique. Privé de conceptacles, en parlant des li-chens.

— ETYM. À privatif, et θάλαμος, lit, conceptacle.

— + ATHALLE (a-ta-l'), adj. Terme de botanique. Qui n'a point de thalle, de feuilles.

— ETYM. À privatif, et *thalle*.

ATHÈE (a-tée), s. m. Celui qui ne croit point que Dieu existe. Alors [dans les premiers siècles] des athées devenaient chrétiens; maintenant des chrétiens deviennent athées, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 264. Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenait pour athées ceux qui parlaient des choses intellectuelles, BOSS. *Hist.* II, 6. || Adjectivement. Un prince athée. Des propositions athées.

— ETYM. Αθεός, de & privatif, et de Θεός, Dieu (voy. DIEU).

ATHÉISME (a-té-i-sm'), s. m. Opinion des athées. La fin de vos revers confondra l'athéisme, M. J. CHÉN. Fénel. V, 5. À la fin tous ces jeux que l'athéisme élève Conduisent tristement le plaisir à la grève, BOIL. *Art p. II*. On a bien prévu que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, les autres, fatigués de tant de folles visions et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et

une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, BOSS. *Reine d'Anglet*. Il y a un athéisme caché dans tous les coeurs qui se répand dans toutes les actions; on compte Dieu pour rien: on croit que, quand on a recours à Dieu, c'est que les choses sont désespérées et qu'il n'y a plus rien à faire, ID. II, *Pensées détachées*.

— HIST. XVI^e s. On voit des personnes qui ne sont pas encore venues jusques à l'athéisme, mais sont après pour en trouver le chemin, H. EST. *Apol. d'Hér.* I, 14.

— ETYM. *Athèe*.

+ ATHÉISTE (a-té-i-st'), s. m. Athée. Vieux.

— HIST. XVI^e s. Il entreprend, par raisons humaines et naturelles, établir et vérifier contre les athéistes tous les articles de la religion chrestienne, MONT. II, 438.

— ETYM. *Athèe*.

+ ATHÉISTIQUE (a-té-i-sti-k'), adj. Qui a rapport à l'athéisme. Croirait-on qu'un jésuite irlandais a fourni des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls? VOLT. dans *LAVEAUX*.

— ETYM. *Athèiste*.

ATHÉNÉE (a-té-née), s. m. || 1^e Terme d'antiquité. Lieu public où les poètes et les rhéteurs faisaient lecture de leurs ouvrages. || 2^e Etablissement, n'appartenant pas à l'enseignement officiel, où se font des cours ou des lectures.

— ETYM. *Athenæum*, du grec ἀθηναῖον, temple de Minerve, de Αθήνη, Minerve.

+ ATHERMANE (a-tèr-ma-n') ou ATHERMIQUE (a-tèr-mi-k'), adj. Terme de physique. Corps athermane, corps qui a la propriété d'arrêter les rayons de calorique qui tombent sur sa surface.

— ETYM. À privatif, et θέρμη, chaleur (voy. THERMAL).

+ ATHÉROME (a-té-ro-m'), s. m. Terme de chirurgie. Espèce de loupe enkystée, oblongue, élastique, formée par une matière blanchâtre, jaunâtre ou grisâtre.

— HIST. XVI^e s. Dans l'atherome est trouvé un humeur semblable à bouillie qu'on fait manger aux petits enfants, PARÉ, V, 17.

— ETYM. Αθέρωμα, de θέρμα, bouillie.

ATHLÈTE (a-tlè-t'), s. m. || 1^e Terme d'antiquité. Celui qui s'exerçait à la lutte ou au pugilat pour combattre dans les jeux solennels de la Grèce. En cette hautaine entreprise, Commune à tous les beaux esprits, Plus ardent qu'un athlète à Pise, Je me ferai quitter le prix, MALH. III, 2. Aux athlètes dans Pise elle [l'ode] ouvre la barrière, BOIL. A. p. II. Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage, voilà ce qu'il faut pour être heureux, VOLT. *Lettre à Helvétius*, 1740, 27 octobre. La nature a introduit l'homme dans la lice du monde comme un courageux athlète qui ne doit respirer que la gloire, BOIL. *Longin, Sublime*, 29. || 2^e Fig. Homme fort et adroit aux exercices du corps. C'est un véritable athlète. || 3^e Fig. Les athlètes de la foi, de Jésus-Christ, les martyrs. Cours, généreux athlète, en l'illustre carrière Où de la nuit du monde on passe à la lumière, ROTR. *S. Gen.* IV, 4. || 4^e Fig. Adversaire, émule. Vous aurez affaire à un rude athlète.

— ETYM. *Athleta*, de ἀθλητής, de ἀθλος, combat, lutte.

ATHLÉTIQUE (a-tlè-ti-k'), s. f. L'art des athlètes.

— ETYM. Αθλητική, τέχνη, l'art des athlètes.

ATHLÉTIQUE (a-tlè-ti-k'), adj. Qui est propre à l'athlète. Taille, force athlétique.

— ETYM. Αθλητικός, de ἀθλητής, athlète.

+ ATHLÉTIQUEMENT (a-tlè-ti-ke-man), adv. D'une manière athlétique.

— ETYM. *Athlétique*, et le suffixe *ment*.

ATHLOTHÈTE (a-tlo-tè-t'), s. m. Terme d'antiquité. Officier qui, chez les Grecs, présidait aux combats gymniques.

— ETYM. Αθλοθέτης, de ἀθλος, combat (voy. ATHLÈTE), et de θέτης, celui qui pose, qui fixe (voy. THÈME).

+ ATHORACIQUE (a-to-ra-si-k'), adj. Terme de zoologie. Qui n'a point de thorax.

— ETYM. À privatif, et *thorax*.

+ ATICHE (a-ti-ch'), s. f. Terme de pêche. Bandette qui entoure le tranchant d'un hameçon.

ATINTÉ, ÈE (a-tin-té, tée), part. passé. Une jeune fille tout atintée.

ATINTER (a-tin-té), v. a. Orner avec affectation. Populaire. || S'atinter, v. réfléchi.

— HIST. XV^e s. Et au dit hostel le roy, y fist grant chiere, et y trouva trois beaulz baings honnestement et richement atintez, J. DE TROYES, *Chron.* 1467. Le suppliant dist par esbatement à un archier qui atintoit une flèche, pourquoy il atintoit la dite flè-

che, et qu'il ne sauroit frapper une charrette de foin, DU CANGE, *attare*. A son costé gisant dame Sydoine Blanche, tendre, polie et attaintée, VILLON, *Ball. Contredit de franc Gontier*. Gardez que tout notre bagage soit bien attinté, LOUIS XI, *Nouv.* 26. || XVI^e s. Les mieux godronnées et attintées filles de l'aage d'entre seize et vingt ans, DES ACCORDS, *Bigarr. contre-petries*.

— ETYM. Origine inconnue. Il y a dans l'ancien français *tin*, dans le provençal *tin* ou *ten*, *tempa*, de *tim-pus* que le bas-latin disait au lieu de *tempus*, la tempe.

Attinter en viendrait-il, et voudrait-il dire proprement torner la tête, coiffer? Comparez *attifer* qui paraît aussi tirer sa signification de la tête ou du moins des cheveux. Il y a aussi, en termes de marine, *attinter*, signifiant mettre sur le *tin*, qui est une sorte de pièce de bois, et qui se rattache à l'ancien français *tinel*, bâton; dès lors *attinger* aurait-il pris un sens dérivé, comme *fûte* qui vient de *fust*, bâton?

+ ATION, finale dérivant de la finale latine *atio*, qui, provenant du supin *atum*, indique l'action du verbe dont il s'agit, ainsi : préparation, action de préparer. La finale latine *atio* se rendait, dans l'ancien français, par *aïson* ou *oison*: oraison, raison, saison.

1. ATLANTE (a-tlan-t'), s. m. || 1^e En termes d'architecture, figure humaine chargée de quelque fardeau. Synonyme de cariatide.

— ETYM. *Atlas*, grec, Ἄτλας, terme d'architecture latin et grec, qui vient, par similitude, d'*Atlas* portant la voûte du ciel.

2. + ATLANTE (a-tlan-t'), s. m. et f. Habitant de l'Atlantide.

— ETYM. Voy. ATLANTIDE.

+ ATLANTIDE (a-tlan-ti-d'), s. f. Grande terre qui, d'après des récits très-obscurs venus des Egyptiens par les Grecs, aurait existé dans la mer qui est entre l'Afrique et l'Amérique.

— ETYM. Voy. ATLANTIQUE.

ATLANTIQUE (a-tlan-ti-k'), adj. || 1^e Mer Atlantique, mer qui est entre l'ancien et le nouveau monde. || 2^e Format atlantique, format où la feuille entière ne forme qu'un seul grand feuillet ou deux pages. || 3^e En termes d'histoire naturelle, qui vit dans la mer Atlantique. || 4^e S. f. L'Atlantique, la mer Atlantique.

— ETYM. *Atlanticus*, du grec ἀτλαντικός, d'*Atlas*, montagne de l'Afrique, qui a donné son nom à la mer voisine, et que l'on comparait à *Atlas* portant le ciel.

ATLAS (a-tlás'), s. m. || 1^e Recueil de cartes géographiques ou de tableaux. || 2^e Tout recueil de cartes, de planches, etc., joint à un ouvrage. L'atlas du Voyage du jeune Anacharsis. || 3^e Terme d'anatomie. La première vertèbre du cou.

— ETYM. *Atlas*, géant que la mythologie disait porter le ciel. On a ainsi appelé le recueil des cartes géographiques à cause de la grandeur du format. La vertèbre se nomme ainsi parce qu'elle supporte la tête, comme *Atlas* le ciel.

+ ATMIDOMETRE (a-tmi-do-mè-tr'), s. m. Voy. ATMOMÈTRE.

+ ATMOMÈTRE (a-tmo-mè-tr') ou ATMIDOME-TRE (a-tmi-do-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument employé à mesurer la rapidité de l'évaporation de l'eau sur la surface de la terre dans une étendue donnée.

— ETYM. Ατμός ou άτμις, vapeur, et μέτρον, mesure.

ATMOSPHÈRE (a-tmo-sfè-r'), s. f. || 1^e Couche de corps gazeux qui entoure de toutes parts, dans une hauteur d'environ seize à vingt lieues, le globe terrestre. Un fluide rare, transparent, compressible et élastique, qui environne un corps, en s'appuyant sur lui, est ce que l'on nomme son atmosphère, LAPLACE, *Expos.* IV, 10. || 2^e Air d'un pays, d'une ville, d'un lieu. L'atmosphère brumeuse de cette contrée. L'atmosphère viciée d'un hôpital encombré. || 3^e Fig. Une atmosphère de vices, de corruption. || 4^e En mécanique, unité de comparaison pour mesurer la pression de la vapeur, et qui équivaut à un poids de 1 kil. 033 sur 1 centimètre carré de surface, parce que telle est en effet la pression moyenne de l'atmosphère sur cette surface. || 5^e En termes d'anatomie et de physiologie, enveloppe extérieure, et aussi influence à distance. La plupart des parties du corps sont environnées, de tous côtés, d'une couche celluleuse plus ou moins abondante, qui leur forme, selon l'expression heureuse de Bordeu, une espèce d'atmosphère particulière, atmosphère au milieu de laquelle ils se trouvent plongés, BICHAT. *Anat. gén.* 1842, t. I, p. 22. Quelques auteurs, moins sages, ont admis une atmosphère nerveuse se propagant plus ou moins loin, de manière que, quoi

qu'un organe n'eût point de nerf, il suffisait qu'il fût dans l'atmosphère d'un cordon nerveux pour être le siège de sensations, ID. *ib.* p. 473.

— REM. On trouve, dans le dictionnaire de Richelet, dans certains auteurs (Bailly par exemple, et Lamartine : Quand vos regards noyés dans un vague atmosphère.... *Harm.* II, 8.), atmosphère du masculin. Mais l'étymologie le veut féminin; l'Académie, avec raison, lui attribue ce genre; et l'usage est fixé.

— ÉTYM. Ἀτμός, vapeur, et σφαῖρα, sphère.

ATMOSPHERIQUE (a-tmo-sfē-ri-k'), adj. Qui appartient, qui a rapport à l'atmosphère.

— ÉTYM. Atmosphère.

† ATMOSPHÉROLOGIE (a-tmo-sfē-ro-lo-jie), s. f. Traité de l'air atmosphérique considéré en masse.

— ÉTYM. Atmosphère, et λόγος, théorie (voy. LOGIQUE).

† ATOCIE (a-to-sie), s. f. Terme de médecine. Synonyme de stérilité chez la femme.

— ÉTYM. À privatif, et τόξος, accouplement.

† ATOMAIRE (a-to-mē-r'), adj. Terme didactique. Qui est parsemé de points colorés.

— ÉTYM. Atome.

ATOME (a-tō-m'), s. m. || 1° Terme didactique. Corps hypothétique que l'on suppose être indivisible à cause de sa petitesse, et constituer les dernières parties de toute chose. Leucippe et son disciple Démosthète furent les premiers qui introduisirent la conception des atomes. || 2° Corpuscules qui voltigent dans l'air, et que certains effets de lumière nous font de temps en temps apercevoir. || 3° Fig. Extrême petitesse de certains corps relativement à d'autres. Je ne m'étonne pas que des hommes qui s'appuient sur un atome [la terre], chancellent dans les moindres efforts qu'ils font pour sonder la vérité, *LA BRUY.* 16. Oh! que tes cieux sont grands! et que l'esprit de l'homme Plie et tombe de haut, mon Dieu, quand il te nomme! Quand, descendant du dôme où s'égarraient ses yeux, Atome, il se mesure à l'infini des cieux! *LAMART. Harm.* II, 4. Me voici: mais que suis-je? un atome pensant, ID. *Médit.* I, 2. Quand je vois des hommes qui rampent sur un atome, c'est-à-dire la terre.... *MONTESQ. Lett. pers.* 59. La petite fumée de la vaine gloire dont il n'arrive pas un atome dans mon ermitage, *VOLT. Lett. Mme du Deffant,* 3 sept. 1758. || Familièrement. Un atome bourgeois qui perd sur sa parole Et ne veut pas payer.... *REGNARD, le Bal,* 13. || 4° En chimie, particules dernières qu'on suppose avoir la forme primitive du corps auquel elles appartiennent et qui se combinent entre elles en proportions définies. || Atomes simples, ceux qui sont homogènes dans leur nature; atomes composés, ceux qui résultent de l'union d'un plus ou moins grand nombre d'atomes hétérogènes, ainsi que cela a lieu dans les acides, les sels, etc. || Pour les gaz permanents, l'expression atome équivaut à celle de volume; car, dans un composé gazeux, les gaz composants sont toujours dans un rapport simple et impliquent, aux yeux des chimistes, un même nombre d'atomes sous le même volume.

— ÉTYM. *Atomus*, de ἀτομος, de & privatif, et de τέμνω, couper (voy. TOME).

† ATOMIQUE (a-tō-mi-k'), adj. Terme de chimie. Poids atomique, poids exprimant la proportion toujours définie dans laquelle une substance se combine avec une quantité déterminée d'une autre substance. Comme il est purement relatif, on prend pour unité le poids d'un corps quelconque, soit de l'hydrogène, soit de l'oxygène, à partir duquel on calcule tous les autres. || Théorie atomique, théorie considérant les corps comme formés d'atomes dont les formes, ainsi que les propriétés particulières, constituent la nature chimique de chaque corps, et qui, étant des unités entières, ne peuvent jamais se combiner avec les autres atomes qu'en proportions définies.

— ÉTYM. Atome.

† ATOMISME (a-to-mi-sm'), s. m. Système philosophique dans lequel on explique la formation de l'univers par le moyen des atomes. Il ne faut pas confondre ce système, purement hypothétique, avec la théorie atomique des chimistes.

— ÉTYM. Atome.

† ATOMISTE (a-to-mi-st'), s. m. Partisan des doctrines de l'atomisme.

† ATOMISTIQUE (a-to-mi-sti-k'), adj. Terme de phil. Théorie atomistique, voy. ATOMISME.

— ÉTYM. Atome.

ATONIE (a-to-nie), s. f. Terme de médecine. Défaut de ton, alanguissement.

— SYN. ATONIE, ASTHÉNIE. Atonie exprime un état de relâchement des tissus; asthénie, l'affaiblissement de leurs fonctions.

— HIST. XIV^e s. Athonie ou innertie, ORESME, *Thèse de MEUNIER.*

— ÉTYM. Ἄτονια, de & privatif, et de τόνος, ton.

ATONIQUE (a-to-ni-k'), adj. Qui tient de l'atonie.

— ÉTYM. *Atonie.*

ATOUR (a-tour), s. m. || 1° Parure des femmes.

L'autre, pour se parer de superbes atours; Des plus adroites mains empruntait le secours, RAC.

Esth. I, 4. Si la princesse eût paru dans ses atours....

HAMILT. *Gramm.* 7. Rosette, sous de frais atours,

Courait à pied, leste et riante, BÉRANG. *Rosette.* D'où

venez-vous, de fleurs la tête couronnée. Avec ce nuptial atour? CHAUL. *Epithal.* || 2° Dame d'atour, dame

dont la charge est de présider à la toilette d'une prin-

cesse. Il veut faire Mlle de Grancey dame d'atour de

Madame, SÉV. 463. La reine Anne se tourna du côté

de milady Mesham, sa dame d'atour, VOLT. *Louis XIV*, 22. || Fig. La négligence.... Pour cette fois fut

sa dame d'atour, LAFONT. *Orais.*

— REM. Aujourd'hui ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel; cependant le singulier reste bon, et les écrivains doivent le défendre.

— HIST. XII^e s. Il pourquiert son atour [il fait ses préparatifs], Que il puist mouvoir [partir] à bref jour, AUDEFRE LE BAST. *Romancero*, p. 8. Armes au-

ront trestuit de moult riches ators, SAX. xxvii. E

l'um lur mist devant riche aturn de viande, mange-

rent et beurent, ROIS, 368. Laenz ourent li pruveire

[les prêtres] lur atur, *ib.* 250. || XIII^e s. Du grant

ator que ele [Vénus] avoit, Bien puet cognoistre qui

la voit, Qu'el n'ert pas de religion, LA Rose, 3439.

Car l'atour outrageux où elles leur temps usent,

Donnent de foloier cause à ceux qui y musent, J. DE

MEUNG, *Test.* 4235. || XIV^e s. Vostre cuevrehief et vos-

tre chaperon et le surplus de vos atours, Ménagier,

I, 4. || XV^e s. Chacun s'atire Le mieulz qu'il pot de

vesture, et se mire, Si qu'en l'attour il n'y ait que

redire, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy.* Aussi Pa-

ris fils de pasteur cuidoit estre; mais son gentil

maintien et son poly atour, ses chapelets de fleurs

et son arc doré lui donnoient enseignes comme qui

il estoit, BOUCIQ. I, ch. 2. Et, tout à propos, lui fit

heurter si rudement à son atour [bonnet], qu'il

l'envoya par terre, LOUIS XI, NOUVEAU. 33. Madame

se mit en cotte-simple, et print son atour de nuit,

ID. ib. 39. || XVI^e s. Il fault juger un homme par

luy mesme, non par ses atours, MONT. I, 325. Ils

alloient à la guerre sans atour imperial, ID. I, 354.

— ÉTYM. Atourner, comme le prouve l'ancien

français aturn., bourguig. aitor.

ATOURNÉ, ÈE (a-tour-né, née), part. passé. Vous voilà bien atournée. Certain chien.... S'était fait un collier du diné de son maître.... Ce chien-ci donc étant de la sorte atourné, LA FONT. *Fabl.* VIII, 47. Bien blanchement atournée, ID. *Mandrag.*

ATOURNER (a-tour-né), v. a. Parer, mais avec un sens de familiarité ou d'ironie.

— HIST. XIII^e s. Un gonfanon qu'il ot fait atorner, RONCIER. p. 71. Mout par [elles] sont bien de combatre atornées, *ib.* p. 131. Moult m'a amors atornée Douce peine et biau labor, COUCI, I. En perilleuse aventure M'avez, amours, atorné, ID. IV. Quant la dame se cointoie et atorne, C'est pour faire son pauvre ami dolent, QUESNES, *Romancero*, p. 86. E jo aturnerai un lieu à mun pople de Israel, e si l'i planterai, ROIS, 443. Se à sa volenté nel peüst aturner [s'il ne le pouvoit ranger à sa volonté], TH. LE MART. 25. || XIII^e s. Et tout li autre s'atornerent pour aler avoec l'empereour, VILLEH. CXIII. Si atornerent leur afaire pour moyoir à la Pasques, ID. LV. Quant il orent Bertain en tel point atornée [lié la corde autour du cou].... Berte, XV. Chose que on ne puist à mal blasme atorner, *ib.* III. A joie et à deduit t'atorne; Amours n'a cure d'omme morne, LA Rose, 4487. Un amiral bien vestu et bien atourné, JOINV. 259. Les femmes atornent la viande à ceulz qui vont en la bataille, ID. 264. || XV^e s. Là put on veoir dames noblement parées et richement atournées, qui eust loisir, FROISS. I, I, 34. Son couvrechef, sa robe et le surplus de ses habilemens furent tous gastés et percés; et comme elle estoit ainsi atournée, elle se bouta en l'hostel, LOUIS XI, NOUVEAU. 37. || XVI^e s. Comme chascun paroit sa fille et l'atournoit d'ornemens.... MONT. III, 459.

— ÉTYM. Picard, atorner; provenç. atornar; de à, et tourner.

ATOUT (a-tou), s. m. || 1° Terme de jeu de cartes. Carte de la couleur qui l'emporte sur les autres et qui est ordinairement la couleur de la retourne. Je ter ses atouts, Jouer atout. || 2° Dans le langage tout

à fait populaire, un coup, un malheur. Il a reçu un fameux atout.

— ÉTYM. La première édition du Dictionnaire de l'Academie écrit à tout, ce qui donne l'étymologie. L'ancienne langue avait la préposition atout (à tout) qui voulait dire avec : il partit atout l'ost [avec l'armée].

† ATOXIQUE (a-toksi-k'), adj. Terme didactique. Qui n'a point de venin.

— ÉTYM. À privatif, et toxique.

ATRABILAIRE (a-tra-bi-lē-r'), adj. || 1° En termes d'ancienne médecine, qui a rapport à l'atrabilie ou la bile noire. || 2° Mélancolique, de mauvaise humeur. Aux gens atrabilaires Pour exemple donné, En un temps de misères Roger Bontemps est né, BÉRANG. ROG. B. Les gens que nous allons voir sont fort atrabilaires, VOLT. CAND. 23. || En parlant des choses. Humeur atrabilaire, || Substantivement. Encore si le zèle indiscret ne s'était manifesté que par les vapeurs de quelques atrabilaires, DIDER. A mon frère. Douze parlements jansénistes sont capables de faire des Français un peuple d'atrabilaires, VOLT. LETTR. DAMILAVILLE, 30 janv. 1764. || 3° Dans l'anatomie, capsules atrabilaires, nom ancien des capsules surrénales, auxquelles on attribuait la formation de l'atrabilie.

— HIST. XVI^e s. Et principalement s'il est d'un tempérament picrocholo ou atrabilaire, PARÉ, XX, 2. La quarte continue vient de l'humeur melancholique ou atrabilaire, ID. XX, 47.

— ÉTYM. Atrabile.

ATRABILE (a-tra-bi-l'), s. f. Terme de médecine. Nom que les anciens donnaient à une humeur épaisse, noire, acre, qu'ils supposaient sécrétée par les capsules surrénales. L'existence de cette humeur est imaginaire, ainsi que les effets qu'on lui attribuait sur le caractère.

— HIST. XVI^e s. L'humeur melancholique contre nature, qui s'appelle atrebile, PARÉ, XX, 29.

— ÉTYM. Ater, noir, et bilis, bile; c'est la traduction de melancolie.

† ATRACHELE (a-tra-kē-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a le cou très-court, ou nul.

— ÉTYM. À privatif, et τράχηλος, cou.

† ATRACTOSOME (a-tra-kto-so-m'), adj. Terme de zoologie. Dont le corps est fusiforme.

— ÉTYM. Ἀτρακτός, fuseau, et σῶμα, corps.

† ATRAMENTAIRE (a-tra-man-tē-r'), adj. Terme didactique. Qui a l'aspect et la saveur de l'encre.

— ÉTYM. Atramentum, encre, de ater, noir.

ATRE (a-tr'), s. m. || 1° Partie de la cheminée où l'on fait le feu. || Il n'y a rien de si froid que cet atre, c'est-à-dire c'est une maison où l'on fait maigre chère. On dit plutôt aujourd'hui la cuisine y est froide. || 2° Dans la verrerie, pièce de grès couvrant le fond des fours. || En termes d'émailleur, pièce ou morceau de terre cuite qu'on place dans le fourneau.

— HIST. XIII^e s. Qui n'a ses enfants dont repaire, Dont il a sept ou huit à l'aistre, DU CANGE, astrum. Si com le chat qui crout [est accroupi] en l'aistre, FABL. MSS. dans SAINTE-PALAYE, GLOSS. || XIV^e s. Et s'ot devant lui un monceil De cendres en l'aistre del fu, PH. MOUSKES dans STE-PALAYE, GLOSS. || XV^e s. Le suppliant trouva en ung viel aistre, où il y avoit ung four, du seigle nouveau, DU CANGE, astrum. Comme un chat qui est en l'aistre, Qui brûle son poil et qui l'art, E. DESCHAMPS dans SAINTE-PALAYE, GLOSS. || XVI^e s. En sa maison il n'y avoit rien plus froid que l'atre, et tous les prisonniers s'en estoient fuis de sa bourse, DESPER. CONTES, CXVIII.

— ÉTYM. Wallon, aise; bas-lat. astracum, astrum. Papias (XII^e s.), dans son glossaire, donne à atrium le sens de cuisine, et de là pourrait être venu le mot atre; mais l's, qui se trouve dans aistre, dans le wallon aise, et dans le bas-lat, rend cette étymologie difficilement acceptable. On a dans l'ancien haut allemand *Astrih*, allemand moderne *Estrich*, plancher carrelé; c'est là qu'est l'étymologie.

† ATRÉ, désinence minorative ou affaiblissante, comme dans blanchâtre, verdâtre, etc., et qui est la désinence latine astér.

† ATRÉSIE (a-tré-zie), s. f. Terme de chirurgie. Occlusion des ouvertures naturelles. Synonyme d'imperforation.

— ÉTYM. À privatif, et τρῆσις, perforation (comp. TROU).

† A

† ATRIPÈLE (a-tri-pè-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pieds noirs.

— ÉTYM. *Ater*, noir, et *pes*, pied.

† ATRIPLETTE (a-tri-plè-t'), s. f. Un des noms vulgaires de la petite fauvette rousse.

† ATRIPLICÉES (a-tri-pli-sée), s. f. plur. Terme de botanique. Famille de plantes dont fait partie l'épinard.

— ÉTYM. *Atriplex* (voy. ARROCHE).

† ATRIOSTRE (a-tri-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a le bec noir.

— ÉTYM. *Ater*, noir, et *rostrum*, bec.

† ATRIUM (a-tri-om'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Sorte de portique couvert situé dans l'intérieur de l'édifice.

— HIST. xi^e s. [Ils] Enfouiront nous [nous] en aires de moustiers, *Ch. de Rol.* cxxx. || xii^e s. E du nad à sun fiz Salomon les mesures del temple et des porches et des chambres entur et des aires et de tut cel grant appareil, *Rois*, 244. || xiii^e s. Armes et paveillons [ils] font tout laiens entrer, E les crestiens mors en aires enterter, *Ch. d'Antioche*, vi, 1069.

— ÉTYM. *Atrium*; grec, αἴθριον.

ATROCE (a-tro-s'), adj. || 1^e Qui est d'une grande cruauté, ou qui indique une grande cruauté. Crime, perfidie atroce. Un homme, une âme atroce. || 2^e Excessif en mal. Une douleur atroce. || 3^e Familièrement et par exagération. C'est un homme atroce, très-méchant. Il fait un temps atroce, très-mauvais.

— HIST. xvi^e s. Cause de douleur atroce, RABEL. *Pant.* III, 42.

— ÉTYM. *Atrox*. Ce mot signifie proprement cru, et vient du grec, à privatif, et τρώγω, manger; mot à mot ce qui ne se mange pas. C'est ainsi que cruel vient de *crudus*, cru.

ATROCEMENT (a-tro-se-man), adv. Avec atrocité.

— ÉTYM. *Atroce*, et le suffixe *ment*.

ATROCITÉ (a-tro-si-té), s. f. || 1^e Le caractère cruel et odieux d'une chose. L'atrocité d'une action, d'un crime. || 2^e Action atroce. Et c'est un crime affreux dont on doit vous punir, Qu'à tant d'atrocités l'amour ait pu servir, VOLT. *Catil.* III, 2. Quelle politique, quel intérêt d'Etat, de seconder les atrocités d'un scélérat! ID. *Mœurs*, 444. || Chose atroce. Puissions-nous imiter les Anglais dans leur marine, dans leur commerce, dans leur philosophie, mais jamais dans leurs atrocités dégoûtantes [de théâtre]! VOLT. *Le Kain*, 26 oct. 1760. || 3^e Atrocité de l'âme, du caractère, extrême cruauté de l'âme, du caractère.... Chez qui je ne vois qu'un orgueil inflexible, Une atrocité morne, VOLTAIRE, *Scythes*, v, 4.

— HIST. xvi^e s. Il fist remontrer l'attrocity de l'injure, DES ACCORDS, *Bigarr. Equiv. françois*.

— ÉTYM. *Atroctas*, de *atrox* (voy. ATROCE).

† ATROPE (a-tro-p'), adj. Terme de botanique. Ovule atrope, ovule droit, c'est-à-dire dont le micropyle occupe l'extrémité diamétrale opposée au hile.

— ÉTYM. ἄτροπος, qui ne tourne pas, de à privatif, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE).

ATROPHIE (a-tro-fie), s. f. Terme de médecine. Amaigrissement et diminution d'une partie du corps qui ne prend pas de nourriture soit par cause naturelle (atrophie naturelle des organes provisoires), soit par maladie.

— HIST. xv^e s. La partie demeure languide et devient en atrophie, ou elle se meurt du tout, PARÉ, VIII, 44.

— ÉTYM. *Atrophia*, du grec ἀτροφία, de à privatif, et de τρέψω, nourrir.

ATROPHIÉ, ÉE (a-tro-fi-é, fi-ée), part. passé. Terme de médecine. Qui est affecté d'atrophie.

— HIST. xvi^e s. Lorsque la partie affligée de paralysie demeure atrophie, PARÉ, VII, 42.

— ÉTYM. *Atrophie*.

† ATROPHIER (a-tro-fi-é), v. a. || 1^e Terme de médecine. Ôter la nourriture, amaigrir. La compression atrophie les muscles. || 2^e S'atrophier, v. réfl. Perdre de son volume par défaut de nourriture, en parlant d'un organe.

— ÉTYM. *Atrophie*.

† ATROPHIQUE (a-tro-fi-k'), adj. Qui a rapport à l'atrophie.

† ATROPINE (a-tro-pi-n'), s. f. Terme de chimie. Nom donné à un principe immédiat qu'on retire de la belladone (*atropa belladonna*).

† ATROPOS (a-tro-pos'), s. f. || 1^e Terme de mythologie. Parmi les trois Parques, celle dont l'office est de couper le fil de la vie humaine. || 2^e Terme de zoologie. Assez beau papillon de nuit appelé aussi tête de mort.

— ÉTYM. ἄτροπος, qui ne tourne plus, parce

que le fuseau tenu par Lachesis ne tournait plus quand le fil était coupé; de à privatif, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE).

† ATT... Préfixe composé de la préposition *ad* et d'un mot commençant par un *t*. L'Académie double partout le *t*, excepté dans *atremoyer* et dans *atourner*, qui se trouvent ainsi soustraits à l'analogie du reste.

† ATTABALE (a-ta-ba-l'), s. m. Espèce de tambour dont se servent les Maures.

— ÉTYM. Espagn. *atabal*, timbale; de l'arabe *al*, le, et *habal*, tambour.

ATTABLE, ÉE (a-ta-blé, blée), part. passé. Tous les quatre attables autour d'un tapis vert.

ATTABLER (a-ta-blé), v. a. || 1^e Faire asseoir à table. Attabler quelqu'un. || 2^e S'attabler, v. réfl. Se mettre à table pour manger ou pour jouer. On conclut Qu'il ne fallait s'attabler davantage, LA FONT. Rém.

— ÉTYM. À et *table*; bourguig. *s'etaulai*.

† ATTACCA (a-tta-ka). Terme de musique. Mot dont on se sert pour indiquer qu'un morceau doit suivre le précédent sans aucune interruption. On dit souvent aussi *attacca subito*, attaquez tout de suite.

— ÉTYM. Ital. *attacca*, à l'impératif, attaque.

† ATTACCO (a-tta-ko), s. m. Terme de musique. Petite partie de la fugue étrangère au sujet principal.

— ÉTYM. Ital. *attacco*, chose attachée, appendice.

ATTACHANT, ANTE (a-ta-chan, chan-t'), adj. Qui attache, qui captive. Cette lecture est fort attachante, SÉV. 308. Alzire est une tragédie fort attachante, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 7. Et ne voilà-t-il pas une intrigue bien attachante que l'embarras de quatre chevaliers...? VOLT. *Lettr. d'Argental*, 22 oct. 1759.

ATTACHE (a-ta-ch'), s. f. || 1^e Tout ce qui sert à attacher. L'attache d'un lévrier. Mettre un chien à l'attache. Chien d'attache, chien de cour. || Fig. Philipps tient mon cœur à l'attache, MOL. *Princesse d'El.* 1^e *Interm.* || Fig. Être toujours à l'attache, être assujetti par un emploi, des occupations. Le seigneur d'un château.... Sans nulle attache et sans souci, LA FONT. *Fianc.* || 2^e Attache de diamants, assemblage de diamants formé de plusieurs parties unies ensemble. J'admire votre attache; les diamants en sont fort nets, BARON, *l'Homme à bonnes fortunes*, II, 5. || 3^e Droit d'attache, droit d'attacher ou de fixer à la rive opposée, à travers un cours d'eau, l'extrémité d'une digue ou de tout autre barrage. || Taxe que les communes perçoivent sur les moulins à eau, bateaux de blanchisseuses et autres embarcations. || 4^e Terme d'anatomie. L'endroit où l'extrémité d'un muscle s'attache. || Terme de peinture et de sculpture. L'endroit où un membre est joint à un autre, où un muscle s'attache à un os. || 5^e Petit morceau de peau qui sert à attacher la matrice des caractères d'imprimerie au bois de la pièce de dessus le moule. || Grosse pièce de bois qui fait le centre des moulins à vent, et autour de laquelle ils peuvent tourner. || Lien d'osier pour consolider ensemble le bord et le corps de la pièce. || Fil de fer qui attache les morceaux de la faïence cassée. || Petits morceaux de plomb fixant les verges de fer dans les panneaux des vitres. || Bas d'attache, grand bas de soie qui s'attachait au haut des chausses, et dont on ne se sert plus que dans certains costumes de théâtre. || Prendre des chevaux à l'attache, les garder à l'attache moyennant rétribution. || 6^e Fig. Tout ce qui captive l'esprit. Ces grandes attaches qu'il a au péché, BOSS. *Habit*, 1. On n'aurait plus d'attache aux richesses, ID. *Imp.* 1. Le sacrement libérateur [extrême-onction] rompt peu à peu les attaches du fidèle, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 44. Qu'est-ce qui aurait pu le séparer et le désunir d'avec son sauveur? quelque attache secrète au monde? FLÉCH. *Panég.* II, p. 409. Une application et une attache à cette vie présente, ID. *Serm.* II, 145. Une des plus grandes preuves de sa piété [de St Thomas] et du peu d'attache et de goût qu'il avait pour les choses de la terre, MASS. *St Thomas*. Pour moi je n'ai pu y prendre d'attache, PASC. *Proph.* 1. Et cependant cette attache vicieuse [pour les faux honneurs] qui serait capable de souiller les actions les plus saintes si on les rapportait à cette fin, sera capable de justifier les plus criminelles, parce qu'on les rapporte à cette fin, ID. *Prov.* 14. || Sentiment qui attache. D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible, RAC. *Athal*, III, 3. Plus elle mettra en Dieu seul son attache et sa confiance, BOSS. *Lett.* 33. Vous aimez cette maîtresse avec attache, ID. *Purif.* 1. Et sa puissante attache aux choses éternelles, MOL. *Tart.* II, 2.

J'en ai d'attache sur la terre qu'à la seule Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, PASC. *Prov.* 17. || Avoir de l'attache à l'étude, pour l'étude, avoir un goût extrême pour l'étude. || 7^e Lettres d'attache, lettres que le roi donnait pour l'exécution des bulles du pape, ou des ordonnances d'un chef d'ordre hors du royaume. || Commissions qu'on expédiait soit à la chambre des comptes, soit ailleurs, pour l'exécution de quelque arrêt, de quelque ordonnance. || Ordonnance que rendait un gouverneur de province pour faire mettre à exécution les ordres du roi qui lui étaient adressés. || Lettres qu'expédiait le connétable, le grand amiral, le colonel général ou le mestre de camp général d'une armée, en vertu des brevets ou commissions accordés par le roi aux officiers qui devaient servir sous eux. Ces lettres étaient ainsi nommées parce qu'on les attachait aux pièces. || 8^e Fig. Consentement, agrément. Ils s'imaginent que, parce qu'ils ne demandent maintenant qu'une simple attache, la plus douce du monde, le parlement se prendra à ce piège, PASC. *Prov.* 19. Le public ne doit trouver ni mauvais, ni étrange que nous demandions l'attache des théologiens, D'ALEMB. *Académie franç*. Dignités, charges, postes, bénéfices, pensions, honneurs, tout leur convient [aux hypocrites] et ne convient qu'à eux; ils ne comprennent pas que sans leur attache on ait l'impudence de les espérer, LA BRUY. 16.

— SYN. ATTACHE, ATTACHEMENT. Sans parler de ce que attache s'emploie au propre, et que attachement ne s'emploie qu'au figuré, on voit que l'usage a introduit cette différence, que attache exprime toute espèce de lien qui astreint, toute espèce d'intérêt qui captive; tandis que attachement exprime un goût, une affection. On a de l'attache au jeu, et non de l'attachement. Et quand Racine dit que Joad et Josabeth ont de l'attache pour l'enfant qui est dans le temple, il veut dire non précisément qu'ils l'aiment, mais qu'ils tiennent à lui par un motif quelconque.

— HIST. xiii^e s. À trancher les attaches à quoi tient tes mantiaus, *Renart et Vairon*. Et dessus la cravate [il] attache une moult precieuse attache. Et par dessus la cravate une corone d'or greslete, la Rose, 21224. || xiv^e s. Le suppliant prit un baston ou attache [échafaud] de vigne duquel il frappa icelluy prestre, DU CANGE, *attachia*. || xvi^e s. Il faisoit couvrir des hommes de peau d'ours et de sangliers, et puis lascher des levriers d'attache sur eux, qui les deschiroyent en pieces, AMYOT, *Pélop*, 53. Tout cela bien farci de poudres, avec quelques perthuis pour faire tomber des mesches quand elles auroient brûlé l'estache du fillet, D'AUB. *Hist.* II, 481. Appendix ou attache aux deux premiers tomes, ID. ib. 485. Qu'il y vouloit luy-mesme apposer son attache pour le valider davantage, et servir d'approbation d'une acte si nouveau, CARL. VI, 35.

— ÉTYM. Berry, *éatche*; picard, *attake*; wallon, *atèche*, épingle; provenç. *attacha* (voy. ATTACHER).

ATTACHE, ÉE (a-ta-ché, ché), part. passé. || 1^e Fixé par une attache. Attaché au poteau, à la croix. Les mains attachées derrière le dos. Bancs attachés avec des clous. Trois sceptres à son trône attachés par mon bras, CORN. *Nicom.* I, 3. Heureux qui, satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis attaché, RAC. *Iphig.* I, 1. || En termes de peinture et de sculpture, lié, joint par l'attache. || 2^e Fig. Fixé. Tenir ses yeux attachés à la terre. Une âme attachée aux biens terrestres. Télémaque ayant les yeux attachés sur lui, FÉN. *Tél.* XXI. Quand je verrai ces yeux armés de tous leurs charmes, Attachés sur les miens, RAC. *Bérén.* I, 4. Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés N'osent lever leurs fronts à la terre attachés.... ID. *Esth.* II, 4. Et je verrai leurs fronts attachés à la terre, VOLT. *Fanat.* II, 5. C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, RAC. *Phèd.* II, 3. Mais sa haine sur vous autrefois attachée, ID. ib. I, 4. Aux hasards de ces nuits ne livrons pas nos voiles, Sur le phare immortel veillons l'œil attaché, LAMART. *Harm.* II, 6. || 3^e Qui accompagne, suit ou cherche. Attaché aux pas de quelqu'un. Un homme depuis longtemps attaché à sa personne. Attaché près de moi par un zèle sincère, RAC. *Phèd.* I, 1. || Substantivement. Il faut finir ses jours comme on les a commencés; il y a tantôt quarante-cinq ans que je me compte parmi vos attachés, VOLT. *Lettr. à d'Argenson*, 1748, 19 juill. || 4^e Lié par l'affection. Attaché à quelqu'un par les liens de l'amitié. Il m'est très-attaché. Attaché au parti de la noblesse. Il est attaché aux Romains. Le roi qui, dès son enfance, l'avait vu toujours attentif au bien de l'Etat et tendrement attaché à sa personne sacrée.... BOSS. *le Tellier*. L'un à

l autre attachés depuis notre naissance, VOLT. *Zaire*, 11, 2. Je suis fort attachée à sa personne, SÉV. 188. Il n'était point attaché aux richesses, REN. *Tél.* XVI. Cassien, quoique fort attaché aux Grecs, leur préfère saint Jérôme, BOSS. *Préf.* || 5^e Qui tient à, qui s'occupe à. Être trop attaché à la vie. Attaché à l'argent. Très-attaché à la justice. Très-attaché à ses idées. Une esclave attachée à ses seuls intérêts, RAC. *Baj.* II, 5. Et j'ai vu sa valeur à me plaire attachée, ID. *Mithr.* II, 3. Vous m'avez vue attachée à vous nuire, ID. *Phèd.* II, 5. Vous seul, seigneur, vous seul, vous m'avez arrachée à cette obéissance où j'étais attachée, ID. *Mithr.* IV, 4. || Absolument. Absorbé dans une occupation. Il avait à ses pieds maint volume, Et ne vit presque pas son ami s'avancer, Attaché selon sa coutume, LA FONT. *Fab.* VIII, 26. || 6^e Inhérent à, dépendant de. Leur fortune est attachée à celle de l'Etat. Leur salut y est attaché. Beaucoup de soucis sont attachés au pouvoir. Et plaignant les malheurs attachés à l'empire, RAC. *Brit.* IV, 3. Contre la défiance attachée au malheur.... ID. *Mithr.* II, 4. Puisque cette grandeur à son trône attachée.... CORN. *Nicom.* II, 3. Mille et mille douceurs y semblent attachées [à la couronne] Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées, ID. *Héracl.* I, 4. Aux douceurs du mystère le calme est attaché, J. B. ROUSS. *Calisto.* Le bonheur n'est pas attaché à l'éclat des rangs et des titres, MASS. *Malheur.* Non, mes chers frères, la vertu de la parole de la croix n'est pas attachée à celle du ministre qui l'annonce, ID. *Car. Fausse conf.* Le bonheur et le repos de notre vie y est attaché, MASS. *Voc.* || 7^e Absolument. Attaché à l'argent. C'est peu, en un mot, de n'être plus profane, mondain, voluptueux, mou, fier, attaché, il faut être grave, doux, humble, ferme, chaste, fidèle, chrétien, MASS. *Disp. à la comm.* Si vous n'êtes ni moins ambitieux, ni moins attaché, ni moins sensuel, ID. *Myst. Purification*, 2. || 8^e S. m. Un attaché d'ambassade, fonctionnaire qui fait partie d'une ambassade.

— SYN. 1. ATTACHÉ, AVARE, INTÉRESSÉ. L'avare est celui pour qui accumuler est une passion, sans aucun désir d'employer à des jouissances les richesses amassées. L'intéressé cherche son intérêt, gagne autant qu'il peut dans les affaires qu'il fait, et donne du sien le moins qu'il peut. L'intéressé, qui n'est point nécessairement avare, diffère en cela de l'attaché qui accumule, qui fuit la dépense et fait des épargnes, mais n'a pas, comme l'avare, l'argent pour n'en rien faire. || 2. ATTACHE À, ATTACHE AUPRÈS. Attaché auprès ne marque qu'un simple engagement au service de quelqu'un. Attaché à marque affection, passion, zèle. Il en est de même de attachement auprès et de attachement à ou pour: l'attachement qu'il a auprès du prince est une vraie servitude. Il a pour elle un grand attachement.

† ATTACHE-BOSSETTE (a-ta-che-bo-sè-t'), s. m. Dans l'éperon, morceau de fer conique à ses deux bouts, qui sont creusés pour conserver la tête du clou. || Au plur. Des attaché-bossette, ou bossettes.

— ÉTYM. *Attache*, et *bossette*.

ATTACHEMENT (a-ta-che-man), s. m. || 1^e Sentiment d'affection qui lie, qui attache. C'est une bonne et honnête fille, qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père, plutôt que d'une domestique à son maître, J. J. ROUSS. *Lett.* 426. Dire les derniers adieux aux attachements de ma jeunesse, ID. *Hél.* VI, 3. Pour la première fois de sa vie il prit un attachement, ID. *ib.* III, 20. D'où vient l'attachement qu'on a pour les confesseurs, SÉV. 238. Ce profond attachement que nous avons à nous-mêmes, BOSS. *Hist.* II, 44. L'excès de l'attachement que nous ne sentons pas dans la possession, se fait sentir dans la perte, ID. *le Tellier.* L'attachement qu'on a à cette vie, FLÉCH. *Or. fun.* 52. Octavius les remercia de leur fidélité et de leur attachement pour la mémoire de son oncle, VERTOT, *Révol. rom.* XIV, p. 294. Honteux attachement de la chair et du monde.... CORN. *Poly.* IV, 2.... Je suis au-dessus de ces attachements, ID. *Sert.* III, 4. Nos pertes ne deviennent si douloureuses que par les attachements outrés qui nous liaient aux objets perdus, MASS. *Avent, Afflict.* Quand la vertu n'aurait que le privilège de diminuer nos douleurs en diminuant nos attachements, ID. *Car. Dégoûts.* La semence sainte trouve en eux [les pauvres] bien moins d'opposition du côté des attachements de la chair et du sang que dans les grands et les riches du siècle, ID. *Conf. Salut des âmes.* Ceux qui ont des attachements au monde qui les y retiennent, PASC. *Prov.* 6. || 2^e Grande application. Avoir de l'attachement à l'étude. Un grand attachement au travail. Peut-on avoir plus d'attachement à tous ses

devoirs? SÉV. 2. L'attachement au salut devant nous mette souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, BOURD. *Dominic.* III, *Éloign. du monde*, 48. Leur attachement inviolable aux intérêts du peuple, VERTOT, *Révol. rom.* liv. IX, p. 330. || 3^e Absolument, liaison avec une femme. Il a un attachement. || 4^e S. m. plur. Terme d'architecture. Notes que l'on prend des ouvrages faits, lorsqu'ils sont encore apparents, et qui serviront au règlement des mémoires. || 5^e En termes d'art militaire, anciennement, attachement de mineur, l'action de mettre le mineur après le corps du mur.

— ÉTYM. *Attacher*.

ATTACHER (a-ta-ché), v. a. || 1^e Joindre, fixer une chose avec une autre. Attacher avec des clous. Attacher au poteau. On lui attacha les mains. Attacher la vigne aux échalas. || 2^e Fig. Attacher les yeux sur quelqu'un. Il attachait les regards de la foule. Il ne manque souvent à un ancien galant, auprès d'une femme qui l'attache, que le nom de mari, LA BRUY. 3. Et qu'est-ce que l'homme, pour que vous y attachiez votre cœur? CHATEAUB. *Mart.* 66. Mais dérober son âme à de si doux appas Pour attacher son cœur à ce qu'on n'aime pas, CORN. *Othon*, I, 3. Si sa beauté dès lors n'eût allumé nos feux, Le devoir auprès d'elle eût attaché nos vœux, ID. *Rodog.* IV, 3. L'hymen qui nous attache en une autre famille, ID. *Hor.* III, 4. Un père à qui le sang l'attache, ID. *Héracl.* III, 4. Pour mieux assurer la honte de leurs fers, Tous voulaient à leur chatne attacher l'univers, ID. *Cinna*, I, 3. Je n'attendais pas moins de cet amour de gloire Qui partout à vos pas attache la victoire, RAC. *Bérén.* II, 2. Un oracle effrayant m'attache à mon erreur, ID. *Iphig.* II, 4. Non que pour Octavie un reste de tendresse M'attache à son hymen et plaigne sa jeunesse, ID. *Brit.* II, 2. C'est lui, seigneur, c'est lui dont la coupable audace Veut, la force à la main, m'attacher à son sort, ID. *Mithr.* I, 2. Vous que l'amitié seule attache sur ses pas, ID. *Bérén.* III, 4. Montrez à l'univers, en m'attachant à vous, Que, quand je vous servais, je servais mon époux, ID. *Baj.* II, 4. S'il ne m'attache à lui par un juste hyméné, ID. *ib.* I, 3. Plus fier de t'attacher ce nouveau diadème, Plus grand de te servir que de régner moi-même, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Tu te fais une joie orgueilleuse et cruelle D'attacher sur mon front une honte éternelle, DELAV. *Vépres Sicil.* III, 2. Il se vantait insolemment qu'il avait trouvé le secret d'attacher à Métellus un remords et une furie vengeresse, VERTOT, *Révol. rom.* liv. IX, p. 395. || 3^e Faire dépendre de. À votre tête, Les dieux ont d'Ilion attaché la conquête, RAC. *Iphig.* I, 2. Le ciel n'a point aux jours de cette infortunée Attaché le bonheur de votre destinée, ID. *ib.* V, 2. Rome n'attache point le grade à la noblesse, CORN. *Sertor.* II, 2. Peste soit qui premier trouva l'invention De s'affliger l'esprit de cette vision Et d'attacher l'honneur de l'homme le plus sage.... MOL. *Sganar.* 17. || 4^e Donner, attribuer. Attacher de l'importance ou du prix à quelque chose. Attacher une peine à. Quoiqu'on attache à ce mot une idée de justice. Il attache à ce mot un tout autre sens que vous. Rome, à ce nom si noble et si saint autrefois, Attacha pour jamais une haine puissante, RAC. *Bérén.* II, 2. || 5^e Intéresser, plaire. Attacher les esprits. Les fables ne vous attachent pas.... nous attachant à des récits Qui mènent à son gré les coeurs et les esprits, LA FONT. *Fab.* VII, *dédic.* Un enfant qu'à six ans les romans attachent, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Inventez des ressorts qui puissent m'attacher, BOIL. A. *poët.* III. Si le monde n'attachait les hommes que par le bonheur de leur condition présente, comme il ne fait point d'heureux, il ne ferait point d'adorateurs, MASS. *Dauphin.* || Absolument. Vous dites que vous ne contez pas bien; je ne connais personne qui attache autant que vous, SÉV. 35. || 6^e Lier par l'affection, par le devoir. Tout ce qui attache à la vie. Il fallait attacher le peuple au nouveau gouvernement. S'attacher quelqu'un par de bons offices. || 7^e Adjoindre, associer. Il a attaché son sort à la fortune de Rome. Attacher son nom à un événement. Il l'attacha à son service, il le prit pour domestique. Ce jeune homme sera attaché au ministère. Il s'attacha cet officier.

S'ATTACHER, v. réfl. || 1^e Se joindre, se fixer à. La glu s'attache à la main. La vigne s'attache à tout ce qu'elle rencontre. Si vous saviez par combien d'imperceptibles liens les richesses s'attachent et, pour ainsi dire, s'incorporent à votre cœur.... BOSS. *le Tellier.* || 2^e Fig. Né pas quitter, suivre, se fixer à. S'attacher aux pas de quelqu'un. Je m'attacherai à vous. S'attacher à la poursuite de l'ennemi. S'attacher à la fortune, à la destinée de quelqu'un. Un puissant intérêt s'attache à ces souvenirs. Sur les

deux combattants tous les yeux s'attachèrent, VOLT. *Henr.* X. Plus la nuit est obscure, et plus mes faibles yeux S'attachent au flambeau qui pâlit dans les cieux, LAMART. *Harm.* III, 5. Quelque terme où nous puissions nous attacher et nous affermir, PASC. dans COUSIN. Les esprits de la cours s'attachent par les yeux, MALH. VI, 4. Non, non, c'est à Dieu seul qu'il faut nous attacher, RAC. *Ath.* III, 6. Dont l'esprit léger s'attache évidemment Aux attractions capiteux de mon déguisement, CORN. *Rod.* IV, 5. Mais elle-même, hélas! de ce grand nom charmé, S'attache au bruit heureux que fait sa renommée, ID. *Sert.* I, 4. Je remarquai un homme dont la simplicité me plut : je m'attachai à lui, il s'attacha à moi; de sorte que nous nous trouvions toujours l'un auprès de l'autre, MONTESQ. *Lett. pers.* 48. Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef! BOSS. *Reine d'Angl.* || 3^e Se lier par affection, par devoir. Nous nous attachâmes l'un à l'autre. S'attacher à une femme. S'attacher à la personne des rois. C'est ainsi que les peuples s'attachent aux maisons royales, BOSS. *Polit.* Je m'attache un peu moins aux intérêts d'un homme, CORN. *Hor.* I, 4. Et je soupçonnerais un crime dans les vœux D'un homme qui s'attache à tout ce que je veux! ID. *Othon*, V, 4. || 4^e S'appliquer à, rechercher. S'attacher à la vertu. Il s'attache à la philosophie. S'attacher à perdre quelqu'un. Cet écrivain s'attache particulièrement à être clair. Les hommes ne s'attachent pas assez à ne point manquer les occasions de faire plaisir, LA BRUY. 44. Tout le mien [mon esprit] s'attachait aux périls de la paix, CORN. *Sertor.* IV, 3. On ne s'attache point sans un remords bien rude à tant de perfidie et tant d'ingratitude, ID. *ib.* V, 4. L'âme, de son dessein jusque-là possédée, S'attache aveuglément à sa première idée, ID. *Cinna*, III, 2. Achillas et Septime S'attacheront peut-être à quelque autre maxime, ID. *Pomp.* I, 4. En vain à l'observer jour et nuit je m'attache, RAC. *Phèd.* I, 2. À vous faire périr sa cruauté s'attache, ID. *Athal.* IV, 2. Elle s'attache à ôter aux prophéties leurs auteurs, BOSS. *Hist.* II, 43. Je me suis attaché à vous découvrir les causes, ID. *ib.* III, 7. Ne s'attachant [ne faisant attention] qu'à l'étroite signification d'efficace, DESC. *Rép.* 4. Le sort dont la rigueur à m'accabler s'attache, VOLT. *Brut.* III, 5. || 5^e En termes de manège, un cheval s'attache à l'éperon, quand, au lieu de céder, il se pousse du côté où le cavalier approche l'éperon.

— HIST. XI^e s. À une estache l'ont attaché cil serf, CH. de ROL. CCLXXII. || XII^e s. [L'enseigne] As fers de lances attachée et levée, RONC. p. 70. || XIII^e s. Et chascune galie fu attachie à un huissier [sorte d'embarcation] pour passer sûrement, VILLEH, LXX. Cele [dame] m'a si fort attaché, Que [je] n'en puis estre deslachié, LAI d'IGNAURÈS. Et por ce voil que tu le saches Que por riens ton cuer n'i attaches, LA Rose, 5374. || XVI^e s. Dieu prendra à cœur tous les outrages que nous feront les tyrans, comme s'ils s'estoient attachés [attaqués] à son propre fils, CALV. 247. Comme si la destinée avoit attaché la victoire à ses membres, MONT. I, 45. Il attache une chorde à l'un des bras du prisonnier, ID. I, 239. Si vous leur attachez un bon coup d'espée en la poitrine, ID. II, 447. Le remora arreste les vaisseaux ausquels il s'attache, ID. II, 480. Après suyvoient douze cens harquebusiers en quatre troupes, ayans charge d'attacher [attaquer] les corps de garde de l'infanterie ennemie, puis donner dans leur quartier, LANOUVE, 567. Il fit attacher une escarmouche, ID. 653. Craignant que le grand nombre de sa flotte ne fust cause de les faire fourir en terre avant qu'il les peust attacher, il.... Les ennemis s'attachent incontinent à les investir et combattre; mais il ne furent pas plus tost attachés, que ceulz qui estoient demourer derrière arriverent, AMYOT, ALC. 58. À la porte y avoit un chien attaché, qui faisoit le guet et estoit terrible à tout le monde, ID. PÉLOP. 65. Antiochus ne demandoit que quelque occasion de s'attacher [s'attaquer] aux Romains, ID. FLAMIN. 47. Il se joignit avec Aristides, et s'attacha à Ephialtes [prit parti contre lui], ID. CIMON, 47. Quelques uns s'attachent [tiennent] à la cadence des périodes, D'AUB. HIST. PRÉF. 3. Il assiege Mouzac, qui avoit double fossé, quatre esperons de terre attachez de quatre courtines, ID. IB. II, 461.

— ÉTYM. À et tacher; bourguig, étaillé; picard, attaker. On verra au mot TACHER le sens propre de tache, tacher, qui explique celui d'attacher ou d'attaquer, mots qui ne diffèrent que par la prononciation.

† ATTACHEUR, EUSE (a-ta-cheur, cheu-z'), s. m. et f. Technologie. Ouvrier, ouvrière qui attache.
— **ÉTYM.** *Attacher.*

ATTAQUABLE (a-ta-ka-bl'), adj. Qui peut être attaqué.

— HIST. XVI^e s. Les assaillants regarderent aussi, de leur part, aux endroits qui leur semblaient les plus attaquables, LANOUE, 632.

— **ÉTYM.** *Attaquer.*

ATTAQUANT (a-ta-kan), s. m. Celui qui attaque. Les attaquants furent repoussés.

ATTAQUE (a-ta-k'), s. f. || 1^o Action d'attaquer, de commencer le combat. Attaque vigoureuse, imprévue. || En termes d'escrime, attaques, mouvements que l'on fait pour ébranler son adversaire. || 2^o Assaut. On donnera l'attaque au point du jour.

|| En termes de guerre, les attaques d'une place sont tous les travaux des assiégeants pour l'emporter. Une fausse attaque est une attaque feinte. Les attaques droites sont les travaux réguliers. || 3^o Fig. Aggression, atteinte. Les attaques de la critique. Les attaques contre la société, le gouvernement. L'astronomie n'étant pas suffisante pour détruire la chronologie de l'écriture, on revient à l'attaque par l'histoire naturelle, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. Faisons de notre haine une commune attaque, RAC. *Andr.* II, 2. Vous soutenez en paix une si rude attaque, ID. ib. v, 2. Les attaques que le monde livrait à sa foi vont être enfin terminées, MASS. *Mort du pécheur*. Il me donne mille attaques sur l'attachement que j'ai pour vous, SÉV. 42. || 4^o Paroles lancées pour sonder l'intention de quelqu'un. Il m'a fait, mais inutilement, une ou deux attaques là-dessus. || 5^o En termes de médecine, accès subit d'un mal périodique ou non. Attaque de goutte, d'apoplexie. C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle [la mort] a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs. L'attaque la plus imprévue, BOSS. *Duch. d'Orl.* || Attaque de nerfs, spasmes accompagnés ou non de mouvements violents ou convulsifs, de cris et de pleurs, accidents qu'on observe particulièrement chez les femmes et les individus très-irritables.

— **ÉTYM.** Voy. ATTAQUER; provenç. *atacha*; catal. *ataco*; ital. *attacco*.

ATTAQUÉ, ÉE (a-ta-ké, kée), part. passé. Attaquée de toute part. Quoi donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? BOSS. *le Tellier*. Sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que.... ID. ib. Votre cœur par un maître attaqué chaque jour, VOLT. *Zaïre*, IV, 6. || Atteint, affecté. Attaqué d'une maladie soudaine. Il a le poumon attaqué. || Proverbes. Bien attaqué, bien défendu; c'est-à-dire la défense n'est pas moins vigoureuse que l'attaque.

ATTAQUER (a-ta-ké), v. a. || 1^o Diriger un acte de violence sur, engager un combat, une lutte. Attaquer l'ennemi. Attaquer une place. Des voleurs l'attaquaient sur la grande route. Croyez-moi, plus j'y pense, et moins je dois douter... Que de Jésabell la fille sanguinaire Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire, RAC. *Athal*, I, 4. Plus vous la pouvez accabler d'infamie, Plus elle vous attaque en mortelle ennemie, ID. *Nicom.* III, 4. || 2^o Fig. Attaquer quelqu'un par la corruption. Attaquer les droits de quelqu'un. Cet ouvrage attaque la religion, les mœurs. Le ministère fut vivement attaqué dans les chambres. Celui qui ne défend pas un ami qu'on attaque. Définition qui a été attaquée par plusieurs philosophes. C'est une opinion qu'on attaquera vivement. || 3^o Attaquer quelqu'un en justice, intenter une action. || Attaquer un acte, en contester la validité. || 4^o Surprendre, saisir, en parlant d'une maladie. Le scorbut attaqua la flotte. Il fut attaqué subitement d'une paralysie. || 5^o Nuire à quelque chose, endommager, lésorer. La rouille attaque le fer. Le blé fut attaqué par les charançons. Dans cette opération, il faut craindre d'attaquer l'artère. || 6^o Entreprendre, commencer. Sujet que j'attaquerai. J'aime à attaquer certains chapitres avec de certaines gens, SÉV. 230. || Entamer. Attaquer un poisson servi sur la table. || Attaquer quelqu'un de conversation, lui adresser la parole pour l'exciter à parler. La reine m'attaqua la première, SÉV. 440. Je ne suis point personne à reculer lorsqu'on m'attaque d'amitié.— Et lorsque c'est d'amour qu'on vous attaque? MOL. *Scapin*, III, 4. || En termes de manège, piquer un cheval des deux éperons à la fois. || En termes de musique, bien attaquer la note, donner juste avec vigueur une note à laquelle on passe vivement. || En termes de marine, attaquer une île, un

cap, s'en approcher pour les reconnaître. || En termes de chasse, lancer la bête en mettant les chiens sur sa trace. || En termes d'exercice militaire, attaquer l'arme, saisir vivement le fusil dans les divers exercices. || 7^o S'attaquer, v. refl. Diriger une attaque contre. S'attaquer aux honnêtes gens. S'attaquer à plus fort que soi. Le mal s'attaqua si violemment aux poumons. Un valet qui s'attaqua à son maître, MOL. *Anph.* III, 2. S'attaquer à mon choix, c'est s'en prendre à moi-même, CORN. *Cid*, II, 7. On souffre aux entretiens ces sortes de combats. Pourvu qu'à la personne on ne s'attaqua pas, MOL. *F. sav.* IV, 3. || 8^o Être attaqué, en parlant des choses. Le poumon s'attaqua. || 9^o S'attaquer, en parlant de plusieurs. Ils s'attaquèrent l'un l'autre avec violence.

— **REM.** La locution *s'attaquer à* n'est explicable que par cette remarque que attaquer est le même que attacher (voy. TACHE et TACHER). *S'attaquer à* ne se comprendrait pas; mais *s'attacher à* se comprend très-bien avec le sens particulier que l'usage y a donné.

— **SYN.** ATTAQUER QUELQU'UN, S'ATTAQUER À QUELQU'UN. Attaquer quelqu'un, c'est diriger contre lui une attaque, qui est un acte momentané. S'attaquer à quelqu'un, c'est le prendre à partie, en faire l'objet d'une poursuite qui peut durer longtemps.

— HIST. XVI^e s. Attaquer à [s'en prendre à, se jeter sur], MONT. I, 21. Nous n'attaquons pas une bête ou une pierre quand elle nous bleue, ID. III, 410. On ne doit point désirer que si puissans monarques s'entrattaquent, LANOUE, 395. Là s'attaqua une très-grosse escarmouche, ID. 587. Attaquer, d'attaquer qui est le vray mot et nayf, H. EST. *Du nouv. lang.* p. 84.

— **ÉTYM.** Bourguig. *étaquai*; espagn. *atacar*; ital. *attaccare*. Attaquer n'est que la prononciation picarde et flamande d'*attacher* (voy. ce mot).

— **† ATTAQUEUR** (a-ta-keur), s. m. Celui qui attaque.

— HIST. XVI^e s. Il y a de si pauvres attaqueurs de place, qu'ils travailleroyent deux mois à former seulement un ravelin, LANOUE, 340.

— **ÉTYM.** Attaquer.

— **† ATTARDE, ÉE** (a-tar-dé, dée), part. passé. Attardé et surpris par la nuit. || Fig. Poètes, par nos chants, penseurs, par nos idées, Hâtons vers la raison les âmes attardées, V. HUGO, *Vox*, 2.

— **† ATTARDER** (a-tar-dé), v. a. || 1^o Mettre en retard. || 2^o S'attarder, v. refl. Se mettre en retard. || Se trouver hors de chez soi à une heure avancée du soir ou de la nuit.

— HIST. XI^e s. Mais Blancandrins qui envers lui s'atauge, CH. de ROL. XXVII. || XII^e s. Ne vous atargez mie, RONC. p. 44. Chevauchez, rois, ne soiez atarjans, ID. p. 84. Vint uns mès [messager] à la court, qui ne s'atarda mie, SAX. XXIII. || XIII^e s. Dont se dressa li roys, n'i volt [voulut] plus atargier, Berte, XI. Et li dus de Venise ne s'atarja mie, VILLEH. LXXVI. On ne doit pas le plet alongier, ne atargier outre l'espasse de deus assizes, BEAUM. XXXIX, 66. || XIV^e s. L'épervier se effroidit et attardist, quant il est foulé ou grevé par les oiseaux, MÉNAGIER, III, 2. || XV^e s. Le roi répondit que follement deux fois ils [les seigneurs anglais] avoient chevauché outre sa défense; pourquoi ils l'avoient courroucé et attargié leur payement, FROISS. II, II, 442.

— **ÉTYM.** À et tarder; picard, *atarger*; wallon, *s'astargi*; namurois, *s'astaurgi*; rouchi, *s'atarger*. La forme *targer* suppose un bas-latin *tardiare*.

— **† ATTEIGNEMENT** (a-tè-gne-man), s. m. Action d'atteindre et résultat de cette action.

ATTEINDRE (a-tin-dr'), j'atteins, nous atteignons, ils atteignent; j'atteignais; j'atteignis; j'atteindrai; j'atteindrais; atteins, atteignons; que j'atteigne, que nous atteignions; que j'atteignisse; atteignant; atteint, v. a. || 1^o Arriver à toucher, au propre et au figuré. Cet enfant brise tout ce qu'il atteint. La vigne atteint le premier étage. || Fig. Vous n'avez pas encore atteint l'âge où je cours, RAC. *Phèd.* III, 5. || Le blé a, cette année, atteint un prix très élevé. Les perles n'atteignent pas le prix du diamant. || 2^o Frapper de loin. Atteindre le but en visant. Atteindre avec la fronde. Être atteint par le feu du ciel. || Atteindre son but, réussir. || Fig. Toucher, lésor, concerner. Ce coup atteignit beaucoup d'hommes de bien. Il fut atteint d'une maladie. Ce soupçon ne peut atteindre un pareil caractère. Il a été atteint dans sa fortune par les événements politiques. || 3^o Joindre en cheminant, en chemin. On eut beau courir, on ne put atteindre le voleur. On l'atteignit malgré l'avance qu'il avait. Nous atteindrons le village avant la nuit. || Fig. Pour atteindre

ceux que nous regardons comme supérieurs. D'une belle ardeur ta jeunesse animée Par cette grande épreuve atteint ma renommée, CORN. *Cid*, III, 6. Ils perdent de vue leurs égaux et atteignent les plus grands seigneurs, LA BRUY. 6. || 4^o V. n. Parvenir avec effort, difficulté. Vous ne pourrez pas atteindre au dernier rayon de cette bibliothèque. A peine la vue peut-elle atteindre à discerner la partie du ciel qui les sépare [deux étoiles], LA BRUY. 16. Et sans atteindre au but où l'on ne peut atteindre, MALH. V, 30. Un seul jour peut atteindre à tant de renommée, Et ce beau jour luira bientôt, A. CHEN. *lambe* 1. La découverte du calcul infinitésimal, que Newton a faite, a donné lieu de dire au savant Halley qu'il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la divinité, VOLT. *Louis XIV*, ch. 34. Les mauvais écrivains de Rome sentaient bien qu'il était plus aisés d'imiter la bouffisure des orateurs de l'Asie, que d'atteindre à l'éloquente simplicité de Démosthène, LA HARPE, *Cours de littér.* t. II, p. 378. || 5^o S'atteindre, v. refl. Se frapper, se blesser. En voulant atteindre son adversaire, il s'est atteint lui-même.

— **SYN.** 1. ATTEINDRE, v. a. et ATTEINDRE, v. n. On doit dire atteindre un certain âge, parce qu'on atteint les années sans difficulté, sans effort. On doit dire atteindre à la perfection, parce que, pour parvenir à la perfection, il y a des difficultés à vaincre, des efforts à faire. Atteindre Paul et atteindre à Paul voudront dire : le premier, que l'on court après Paul et qu'on le rejoints; le second, que Paul est placé hors de notre portée, et que nous arrivons jusqu'à lui avec effort. En un mot, atteindre, verbe actif, a une signification générale, et peut aussi bien se dire quand il n'y a pas effort que quand il y a effort; atteindre à a une signification plus particulière et implique un effort quelconque. || 2. ATTEINDRE, AVEINDRE. Quand on touche seulement une chose, on l'atteint. Quand on la prend et qu'on l'amène à soi, on l'aveint. La distinction est très-précise; et c'est une faute grave que de dire atteindre pour aveindre.

— HIST. XI^e s. Et se de ço [il] fuist atint de la justice lu roi.... L. de Guili. 2. Nes [il ne les] poet garder que mals ne lui ateigne, Ch. de Rol. I. Vers Saragoce il les vont ateignant, ib. CLXXVI. || XII^e s. Cui il ataint, tost est à mort livrez, Ronc. p. 79. Se já [je] pourrai jusqu'à s'amour ataindre, Couci, XI. Que cil ne soit atains de l'heresie [en amour], Qui desormais ne vous vorra amer, QUESNES, *Romanero*, p. 109. Tantost [il] fait la pucelle despouiller [deshabiller] et descaindre, Et la batit d'un frein là où [il] la put ataindre, AUDEFR. LE BAST. *Romanc.* p. 14. Et si ne poras atignre à lei [elle], ST BERN. 528. || XIII^e s. Un lien [elle] a ataint, [à] Tybert [elle] l'a présentée, Berte XV. Car si l'avoit atainte et la pluie et la bise, ib. XXXI. Uns rainsiaus l'ot atainte parmi sa destre joue, ib. XXXIII. Pour qui ferais ne chançon, ne chant, Quant je ne bée à nule amour ataindre? ANONYME dans *Couci*. Et gastoient blés et vuignes et gardins et destruisoient quankes il ataignoient, Ch. de Rains, p. 74. Renart li dist : amie chiere, Por quoi vos voi-je si ateinte? Ren. 24365. Et se il ainsi ne le peut prover, il est ataint de force faite au seigneur, Ass. de Jér. I, 234. Celui qui viaut [veut] son plaisir ataindre doit dire ce que besoin lui est à brief paroles, ib. 74. Il sera ataint et prové come home qui defaut de venir faire dreit à home qui se claime de lui, ib. 95. Quiconques est pris en cas de crieme et atains du cas si comme de murdré ou de traïson, d'omicide ou de femme effrayer, il doit estre trainés et pendus, BEAUM. XXX, 2. Li sires qui le veut ataindre de servitude, le doit suivir par devant le seigneur sor qui il est couquans [couchant] et levans.... ID. XLV, 5. || XIV^e s. Et se telle fin peut estre atainte par plusieurs moyens, les sages regardent par lequel ce peut estre fait plus legerement et mieux, ORESME, Eth. 67. || XV^e s. Tant chevaucha le comte de Hantiton et Cornouaille, qu'ils actaindirent les Doffinois, et frapperent sur eux baudemant, FENIN, 1419. || XVI^e s. Après avoir tasché de tout dire, je voy bien qu'il s'en faut beaucoup que je n'atteinde à l'excellence, CALV. *Instit.* 1099. La fortune parfournit ce à quoy l'art n'avoit peu atteindre, MONT. I, 254. Voilà l'extreme point où la cruauté puisse ataindre, ID. II, 434. Il feit haulser l'huile plus prez du bord, où il la peust ataindre, ID. II, 476. Quand on est attaint d'une bonne fieuvre.... ID. IV, 67. Tarpeius fut aussi luy mesme atteint et convaincu de trahison à la poursuite de Romulus, AMYOT, *Rom.* 26. Le lac alla toujours ainsi croissant au long des cousteaux, jusques à ce qu'il atteignit au plus haut, ID. Cam. 5. Per-

cles fut alors atteint de la peste, ID. *Péricl.* 72. Il n'est point raisonnable, que celuy qui ne tire point atteigne au blanc, ID. *P. Em.* 32.

— ÉTYM. Wallon, *atère*; provenç. *ateigner*; d'*attingere*, de *ad*, à, et *tangere*, toucher (voy. TACT).

ATTEINT, EINTE (a-tin, tin-t'), *part. passé.* || 1° Qui a été touché. Le but ayant été atteint. || 2° Frappé. Mortellement atteint d'une flèche empennée, Un oiseau déplorait sa triste destinée, LA FONT. *Fab.* II, 6. || 3° Fig. Atteint de la peste, d'une maladie. Qui vous a dit que j'ai pour elle l'âme atteinte? MOL. *Éc. des maris*, II, 3. Je sais de quel remords son courage est atteint, RAC. *Andr.* V, 2. Phèdre atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à faire, ID. *Phèd.* I, 4. Ce sont là les frayeurs dont vous êtes atteinte, ID. *Iphig.* III, 6. De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints! VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 4° Être atteint d'un crime, en être prévenu, accusé. Il est atteint et convaincu d'avoir volé, il est reconnu coupable de vol. || 5° Rejoint. Les ennemis, qui fuyaient, atteints par la cavalerie.

ATTEINTE (a-tin-t'), *s. f.* || 1° Action d'atteindre. Les jeunes pousses doivent être à l'abri des atteintes du bétail. Mais Dieu du coup mortel sut détourner l'atteinte, RAC. *Athal.* IV, 3. Mais c'est mourir deux fois que subir des atteintes, LA FONT. *Fab.* III, 44. J'ai paré l'atteinte, MOL. *l'Étour.* I, 11. || Au jeu de bague, donner atteinte à une bague, la toucher sans l'emporter. || Fig. Préjudice. Les atteintes de la mauvaise fortune. Souffrir les atteintes du froid. Porter atteinte aux lois, à l'équité. Atteinte portée à la propriété. Leur honneur reçut une rude atteinte. Il voulut donner atteinte à ce droit le premier, SÉV. 590. Donner atteinte à la réputation de leur maître, BOSS. *Lett.* 254. Il est vrai que j'aurais pu lui donner de fortes atteintes, ID. *Lett. qüiet.* 198. Ces avantages n'ont pu donner atteinte à sa modestie, ID. *Henr. d'Angl.* Sa bonne foi ne reçut jamais la moindre atteinte, ID. *Sulpice*, 4. La doctrine est demeurée sans atteinte, ID. *Or.* 4. Une marque qui ne souffre aucune atteinte, ID. *Hist.* II, 43. Incapables de donner atteinte au fond des choses, ID. ib. La première atteinte que nous donnons à la vérité, ID. *Resp.* 2. || Hors d'atteinte, à l'abri de toute poursuite. Parler la force en main, et hors de toute atteinte, CORN. *Nicom.* I, 4. Elle serait hors de toute atteinte de son action, BOSS. *Lib. arb.* Je maintiens que ce décret, devant les gens modérés, est hors d'atteinte, ID. *Déf. comm.* Ce serait la mettre hors d'atteinte à ses surprises, MASS. *Tiéd.* 2. Tout ce qu'il y a de mieux établi et de plus hors d'atteinte à l'incrédulité sur la terre, ID. *Paraph. Psalme* 25. Femme sage, honnête et hors d'atteinte, LA FONT. *Confid.* Il faut que, retranché dans le droit sacré du sacerdoce, l'évêque soit hors d'atteinte aux traits de l'ambition, MASS. *Villars.* || 2° Impression, en parlant des sentiments. Et portant à mon cœur des atteintes plus rudes, Me fait un long récit de mes ingratitudes, RAC. *Brit.* II, 2. De cet amas d'honneurs la douceur passagère Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère, ID. *Esth.* II, 4. Allons donc l'affranchir de ses frivoles craintes, Lui montrer de mon cœur les sensibles atteintes, CORN. *Pomp.* III, 3. Enfin je me vois libre, et je puis sans contrainte De mes vives douleurs te faire voir l'atteinte, ID. *Cid*, III, 3. Alcandre au silence des bois Témoignait ses vives atteintes, MALH. V, 19. || 3° Attaque d'une maladie, accès. Les cruelles atteintes de la douleur. À la première atteinte de la goutte. Ces fréquentes atteintes de mort qui ne l'approchaient, ce semble, des portes du tombeau que pour lui faire voir de plus près la fragilité du monde, MASS. *Villeroy.* D'abord il a tenté les atteintes mortelles Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles, RAC. *Mihr.* V, 4. || 4° Fig. Une atteinte mortelle, une impression vive, un sentiment douloureux. Percé jusques au fond du cœur D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle, CORN. *Cid*, I, 6. || 5° En termes de vétérinaire, contusion, avec ou sans solution de continuité, que le cheval éprouve dans la région digitée, soit que l'animal lui-même se frappe dans les divers mouvements qu'il exécute, soit qu'il soit atteint d'une autre façon.

— HIST. XIV^e s. Et tant y eust été procédé que le dit Berrier eust fait gaagne et atainte de la dite cause, DU CANGE, *atingere*. || XV^e s. Car vieillesse, la mère de Courrous, Qui tout abat et amaine au dessoubz, Vous donnera dedans brief une atainte, CH. D'ORL. *Songe en compl.* Elle lui bailla peu d'espoir de jamais parvenir à ses atteintes [tentatives, fins], LOUIS XI, *Nouv.* XVII. || XVI^e s. Il emporta deux bagues, et donna une vive atteinte à la troisième,

y étant fort adroit, CARL. VI, 37. Chantant des brouards et atteintes de mocquerie, par grande derision, sur la couardise et lascheté effeminée de Crassus, ANYOT, *Crass.* 60.

— ÉTYM. *Atteindre.* *Atteinte* est le participe passé d'*atteindre*, pris absolument au féminin.

† **ATTEL** (a-tèl), *s. m.* Terme de sellier. Planche qui garnit le devant du collier d'un cheval de harnais.

— ÉTYM. Voy. ATTELER. + **ATTELABLE** (a-te-la-bl'), *adj.* Qui peut être attelé.

— ÉTYM. *Atteler.*

ATTELAGE (a-te-la-j'), *s. m.* || 1° Le nombre de chevaux, de bœufs, de bêtes de somme nécessaire pour une charrette ou une voiture. Ce fermier a de beaux attelages. || 2° Les bêtes de somme attelées. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. || Familièrement. Il n'a rien en tout son attelage Qui ne suive au galop la trace du visage, RÉGNIER, *Sat.* x.

— HIST. XVI^e s. Un chariot et son attelage de six bons chevaux, CARL. V, 6. Le bon homme print ses enfans et serviteurs, son chariot et hastelage, PALISSY, 46.

— ÉTYM. *Atteler.*

ATTELÉ, ÉE (a-te-lé, lée), *part. passé.* || 1° Mis en attelage. Les bœufs attelés à la charrue. || 2° Muni d'un attelage. Dans une conque de saphir De huit papillons attelée, BÉRANG. *Pet. fée.* || Fig. Attelés tous deux au char de la fortune, et tous deux fort éloignés de s'y voir assis, LABRUY. 8. || Fig. Charrette mal attelée, se dit d'associés qui ne s'entendent n'acordent. Moi, dont la destination n'avait point changé, je fus fort fâché de me trouver si mal attelé [avec Besons dans le conseil de régence], ST-SIM. 422, 86. || En termes de marine, un vapeur attelé, est un vapeur accouplé à un bâtiment pour le remorquer.

† **ATTELEÉ** (a-te-lée), *s. f.* Temps pendant lequel des animaux de tirage restent attelés.

ATTELER (a-te-lé), j'attelle, j'attelais, j'attellera, j'attellerais, attelant, attelé, *v. a.* || 1° Attacher des animaux de trait. Atteler des chevaux à un carrosse. Cérès présentait aux hommes une charrue et faisait atteler des bœufs, FÉN. *Tél.* xvii. || Absolument. C'est d'ordinaire le cocher qui attelle. Nous fimes atteler. || On dit aussi atteler une voiture, une charrue. || 2° Par extension. Il fit atteler à son char les rois qu'il avait vaincus, FÉN. *Tél.* xix. Il [Napoléon] attelait des rois au char de ses victoires, V. HUGO, *Odes*, II, 4. || 3° S'atteler, *v. refl.* Il se dit par extension des personnes. Ils s'attelèrent au chariot et le traînèrent. || Fig. S'atteler au char de la puissance, servir les puissants.

— HIST. XII^e s. Quatre escuieze des miex emparentés Ont lor roncius au tinel atelez, BAT. *d'Aleschans*, 3746. Iloc au jour se voudra asteler [préparer, disposer], RONC. p. 8. || XIII^e s. Quant la vieille-fuarse, Tybert [ils] font ateler [à la claije], Berte, XLVII. En leu de chevaus atelés. Ot es limons huit colombiaus Pris en son colombier moult biaus, la Rose, 15986. Car Eolus, li diex des vens, Quant il les a bien atelés [les nuages], Lor met es piez si bonnes eles Que nus oisias n'ot onques teles, ib. 18208. Ens en la croute à voute en est li Turs alés, Puis à l'eschiele prise, au chief s'est atelés, CH. *d'Ant.* VI, 504. || XIV^e s. Lors le fit Tulles lier à deux charrettes, et à chascune ateler six chevaux, BERCHEURE, f° 16, verso. Lequel Colin, pource qu'il estoit haiz de tout le peuple, aucun mire ne cirurgien ne le voulut [voulut] aler remuer, et n'y eut que une femme qui atela ses jambes, DU CANGE, *astula*. || XVI^e s. Il part donc à minuit avec la fleur de son armée, et deux canons bien atelez, D'AUB. *Hist.* II, 277. Et les os fracturés estant reduits, bandés, et astelés ainsi qu'il appartient, le bras sera pendu en escharpe, PARÉ, XIII, 48.

— ÉTYM. Bas-lat. *astellare.* On donnait le nom d'*astellet* au bois du collier des chevaux; de là *atteler*; ce mot vient donc de *astele* ou, comme nous écrivons aujourd'hui, *attelle* (voy. ce mot). Ainsi il faut complètement rejeter l'étymologie de *pro-telum* qui en latin signifie attelage; nous ne connaissons pas en cette langue de mot *attelum*, qui ait pu produire le mot français; et si l'on invoquait *dételer*, nous remarquerions que *estele* s'est dit pour *astele*, et que *dételer* est pour *desteler*. Comparez le Berry *âte*, *s. f.* timon d'une voiture à bœufs.

+ **ATTELET** (a-te-lé), *s. m.* Voy. HATTELET.

ATTELE (a-tè-l'), *s. f.* || 1° Partie du collier des chevaux à laquelle les traits sont attachés. || 2° Terme de chirurgie. Lame de bois flexible, mais résistante, et garnie de linge, qui sert à maintenir les

fractures. || 3° Instrument de bois qui sert aux potiers à lever la poterie sur la roue.

— HIST. XII^e s. Depecés en astèle [morceaux], R. de Cambrai, 70. || XIII^e s. Pour s'amour [les chevaliers] metteront mainte lance en astèle, AUD. LE BAST. *Romancero*, p. 48. Li vilains est coruz au feu; Si a espise une chandoile, Et en sa main prist une astèle. Et si est venuz à Primaut, Ren. 4054. || XIV^e s. Lui donna un coup d'une astelle qu'il tenoit, DU CANGE, *astella*. Collier de limons, garni de brasseurs, d'astellets, ID. ib. Le supplicant prit une astèle ou coipel à terre devant lui et le jeta vers sa femme, ID. *astula*. Le dit Filleau prist une astelle, autrement appelée buche de moule, de laquelle il ferri très outrageusement le dit Lucas, ID. ib. || XVI^e s. Il faut que les compresses et astelles embrassent toute la partie fracturée, PARÉ, XII, 2. Les ferules ou astelles sont faites de papiers collés ensemble, ou de bois mince et delié, ou de cuir, ou d'escorce d'arbre, ou lame de fer blanc oude plomb, ID. XII, 8. Adonques le vieillard esclata des astelles; Il fit trois petits feux en cerne tout en rond, RONS. 842.

— ÉTYM. Norm. *hatel*, s. m. bois coupé et fendu, et *atelle*, s. f. bâton; wallon, *estale*, et namurois, *astale*, copeau; provenç. *astela*; catal. *astella*; du latin *hastella*, petit bâton, de *hasta*, bâton, lance (voy. HASTE).

† **ATTELLEMENT** (a-tè-le-man), *s. m.* Action d'atteler; résultat de cette action.

† **ATTELOIRE** (a-te-loi-r'), *s. f.* || 1° Cheville fixant les traits du cheval au timon ou aux branards. || 2° Poignée pour saisir un instrument.

— ÉTYM. *Atteler.*

ATTENANT, ANTE (a-te-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui est contigu. La maison attenant. Son jardin est attenant au mien ou du mien. || 2° Attenant, *adv.* Tout proche. Je demeure tout attenant. || 3° *Prepos.* Touchant à. Le mur attenant de la porte, LA FONT. *Berc.* Le théâtre représente une chambre attenant la galerie où se sont passés les quatre premiers actes, DE BELLOY, *Gaston et Bay.* V. || On le dit aussi avec à: mur attenant à la porte.

— HIST. XII^e s. Mieux aim [j'aime] ainsi endurer Que grant roiaume atenir, COUCI, p. 423. || XIII^e s. Mieux aim de lui [de ma dame] dure pensée Que d'une autre greignors biens atenir, ROMANCERO, p. 444. || XV^e s. Olivier de Mauny, qui fu son attenant, Et ses freres aussi n'i furent pas faillans, GUESCL. 8250. || XV^e s. Nous, considerans la prochaineté de lignage en quoy nous attient nostre très chier et très amé cousin germain Charles roy de Navarre, DU CANGE, *attinentes*. || XVI^e s. Charlemagne estoit attenu à l'évesque de Rome, d'autant qu'il estoit parvenu à l'empire en partie par son moyen, CALV. *Instit.* 909. La meilleure cire est la plus legere, la plus grasse, la plus attenant et moins frangible, O. DE SERRES, 454.

— ÉTYM. *Attenant* est le participe présent de l'ancien verbe *atenir*, de à et *tenir*.

† **ATTENDANT, ANTE** (a-ten-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui attend. || 2° En termes de musique, cadence attendante, cadence imparfaite, qui se fait en montant d'une quinte et qui semble attendre une réponse. || 3° *S. m.* Sectaire qui soutient qu'il n'y a dans le monde aucune Eglise véritable, et qu'il faut attendre que la véritable vienne.

ATTENDRE (a-tan-dr'), j'attends, tu attends, il attend, nous attendons; j'attendais; j'attendis; j'attendrai; j'attendrais; que j'attende; que j'attendisse; attendant; attendu, *v. a.* || 1° Demeurer pour la venue de quelqu'un ou de quelque chose. Qu'attendez-vous pour vous sauver? L'armée attend impatiemment son général. Le vaisseau attend un vent favorable. Attendre les bêtes à la chasse. Attendre l'arrivée d'une lettre. Il attendait le beau temps. J'attends votre commodité. Mais attendons la fin, LA FONT. *Fab.* I, 24. Il n'attend qu'un préteur à s'éloigner de lui, RAC. *Andr.* II, 3. L'ingrat qui ne m'attend que pour m'abandonner, ID. *Iph.* II, 5. La bonté de Dieu nous attend à repentance, BOSS. *Asc.* 3. Ne vous a-t-il pas attendu assez longtemps à pénitence? MASS. *Rech.* On attend tous les jours que M. de Luxembourg batte les ennemis, SÉV. 300. [Elle] Attend l'ordre d'un père à choisir un époux, CORN. *Cid*, I, 4. Qu'attendez-vous à vous soumettre? BOSS. *Hist.* II, 43. Qu'attendez-vous, chrétiens, à vous convertir, et pourquoi désespérez-vous de votre salut? ID. *Anne de Gonz.* Sur cette terre déserte Qu'attends-tu? je n'y suis pas! LAMART. *Harm.* II, 4. || Familièrement et par ironie. Attendez-moi sous l'orme, se dit d'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une chose que l'on ne

veut pas faire. Attendez-moi sous l'orme; Vous m'attendrez longtemps, REGNARD, *Attendez-moi sous l'orme*, 22. || Faire attendre une chose à quelqu'un, la lui retenir, différer de la lui donner. Une circonstance essentielle à la justice que l'on doit aux autres, c'est de la faire promptement et sans différer; la faire attendre, c'est injustice, LA BRUY. 42. De ces Egyptiens qui la mirent ici, Trufaldin qui la garde est en quelque souci, Et trouvant son argent qu'ils lui font trop attendre, Je sais bien qu'il serait très-ravi de la vendre, MOL. *l'Étour*. I, 2. || 2^e Compter sur, espérer; quelquefois, craindre. On ne pouvait attendre aucun secours du sénat. N'attendre son salut que de sa valeur. Je n'attends rien que de moi-même. On attend beaucoup de vous. Ce service, monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous, boss. *Reine d'Anglet*. S'il nous ouvre aujourd'hui le sein de l'enfer, c'est pour nous y montrer un réprouvé que nous n'y attendions point, MASS. *Car. Mauvais riche*. Concurrent malheureux à cette place insigne, Votre orgueil l'attendait; mais en étiez-vous digne? VOLT. *Catin*. I, 5. Quels honneurs dans sa cour, quel rang pourrais-je attendre? RAC. *Brit.* IV, 2. Les apôtres attendaient que leur maître délivrerait Israël du joug des nations, et qu'il les ferait asseoir eux-mêmes sur douze trônes terrestres, MASS. *Car. Fausse confiance*. N'attendez pas que je recueille ici toutes ses actions dont une partie est presque incroyable, FLECH. *Panég.* II, p. 366. N'attendez pas ici que j'éclate en injures, RAC. *Bér.* IV, 5. Attendez tout aussi de ma reconnaissance, CORN. *Sert.* I, 2. Elle qui de vous seul attend son diadème, ID. *Pomp.* III, 3. Les Juifs n'attendent rien d'un méchant tel que toi, RAC. *Esth.* III, 5. Dans un âge si tendre Quel éclaircissement en pouvez-vous attendre? ID. *Ath.* II, 7. Attendant tout de sa bonté pour les malheureux, MASS. *Prière*. Il n'y a rien à attendre de la tradition des saints, boss. 3^e écrit. || Attendre de, suivi d'un infinitif, espérer, se promettre. N'attendez pas de le trouver sans imperfection, FEN. *Tél.* XII. Cher amant, n'attendez plus d'être un jour mon époux, CORN. *Hor.* I, 3. || 3^e Attendre quelqu'un à... attendre qu'il s'engage dans une difficulté dont on pense qu'il ne se tirera pas. Il est vrai, cette somme lui est due; mais je l'attends à cette petite formalité; s'il l'oublie, il n'y revient plus et il perd sa somme, LA BRUY. 44. Il ne faut plus qu'un pas, mais c'est où je l'attends, RAC. *Baj.* I, 3. Ne vous mettez pas en peine, j'ai des remèdes qui se moquent de tout, et je l'attends à l'agonie, MOL. *Méd. m. lui*, III, 5. Les comédiens m'ont dit qu'ils l'attendaient sur la réponse, ID. *Impromptu*, 3. || 4^e Attendre de, différer. Si vous attendez de vous convertir à la mort, vous mourrez dans votre péché, MASS. *Car. Impénit*. Ils attendent de n'être plus propres au monde pour être propres au royaume de Dieu, ID. *Etienne*. Pour juger de ce qu'il est, attendez de savoir ce qu'il a fait, J. J. ROUSS. *Em.* V. || 5^e Être réservé à, menacer. Les indignes traitements qui attendent les vaincus. Est-ce donc là ce qui vous attend? De nouveaux outrages vous attendaient dans votre gloire, MASS. *Indig.* || 6^e Fig. Un coup n'attendait pas l'autre, les coups se succédaient sans interruption. La valeur n'attend pas le nombre des années, CORN. *Cid*, II, 2. || 7^e Attendre un cheval, en retarder l'éducation jusqu'à ce qu'il ait acquis de la force. || Attendre du vin, attendre qu'il soit à point. Attendre des fruits, attendre qu'ils soient mûrs. || 8^e V. n. Attendez ici un moment. J'attendis longtemps sans rien voir venir. Pour ne pas attendre et pour arriver justement en ce temps-là, voit. *Lett.* 43. Espérer, attendre, c'est vivre? Que sert de compter et de suivre Des jours qui n'apportent plus rien? LAMART. *Harm.* III, 9. || Faire attendre quelqu'un, le retarder, lui faire perdre son temps. Il fait attendre ses créanciers. Préparez tout, je ne ferai pas attendre. || Se faire attendre, tarder à venir, au propre et au figuré. Il ne se fit pas attendre. Ses biens ne se feront pas attendre. || 9^e Attendre à, différer jusqu'à. Il attend à la belle saison, au printemps. Faudrait-il sur sa gloire attendre à m'exercer Que ma tremblante voix commence à se glacer? BOIL. *Épét.* I. Il a des hommes qui attendent à être dévots que tout le monde se déclare imr^{ce} ou libertin, LA BRUY. 46. César résolut d'attendre à se déterminer, qu'il fut sûr du parti qu'embrasseraient Lépidus et Plancus, VERTOT, *Révol. rom.* liv. XIV, p. 329. On attend à se convertir à l'heure de la mort, FLECH. *Serm.* II, 28. Gardez-les pour son père [les cendres de Pisistrate], mais attendez à les lui donner quand il aura assez de force pour les demander, FEN. *Tél.* XXI. À me chercher lui-même attendrait-il si tard? RAC. *Baj.*

III, 3. Le feu demeure caché dans les veines des cailloux, et il y attend à éclater jusqu'à ce que le choc d'un autre corps l'excite, FEN. *Exist.* 15. Il n'attendit pas à la mort à consacrer à Jésus-Christ une partie de ses richesses, FLECH. *M. de Mont.* || 10^e Attendre après, avoir besoin d'une personne, d'une chose. Apporte-lui ce livre; il attend après. Ce n'est pas avoir du respect pour le ministre que de le faire attendre après vous, boss. *Ord.* || 11^e En attendant, loc. adv. Jusqu'à tel moment. En attendant il s'est reposé. || En attendant que, loc. conjunct. Jusqu'à ce que. En attendant qu'il vienne. Les poètes disent quelquefois attendant que. Il satisfera, sire, et vienne qui voudra, Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra, CORN. *Cid*, II, 7. Le sort de nos guerriers réglera notre sort; Cependant tout est libre attendant qu'on le nomme, ID. *Hor.* I, 3.

S'ATTENDRE, v. refl. || 1^e Différer jusqu'à ce qu'on soit réuni. Nous nous sommes attendus, et nous sommes partis ensemble. || 2^e Compter sur, espérer ou craindre. Tous s'attendent à retourner dans leur patrie. Attends-toi à essuyer des contrariétés sans nombre. Il s'attend bien à ce qui doit arriver. Plutôt qu'on ne s'y attendait. Au moment qu'ils s'y attendaient le moins. L'erreur la plus pernicieuse est de nous attendre que Dieu nous attendra, BOURD. *Carême*, II, *Grâce*, 243. Je sais ce qu'il faut croire de ce pays-là; je ne m'attends pas du tout à m'y amuser, STAËL, *Corinne*, liv. I, ch. 3. Ils ne s'attendaient pas, lorsqu'ils me virent naître, Qu'un jour Domitius dut me parler en maître, RAC. *Brit.* III, 8. || S'attendre à quelqu'un, compter sur quelqu'un. Ne t'attends qu'à toi seul: c'est un commun proverbe, LA FONT. *Fab.* IV, 22. Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille, T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur, ID. *ib.* XI, 3. Après ce coup, Narcisse, à qui dois-je m'attendre? RAC. *Prit.* II, 6. || Avec la préposition de et un infinitif. Cassius s'était bien attendu de trouver une opposition générale à sa proposition, de la part des grands de Rome, VERTOT, *Révol. rom.* liv. III, p. 228. On lui donne une pompe funèbre où l'on s'attendait de lui dresser un triomphe, FLECH. *Turenne*. Ulysse en fit autant: On ne s'attendait guère de voir Ulysse en cette affaire, LA FONT. *Fab.* X, 3. Mes transports aujourd'hui s'attendaient d'éclater, RAC. *Bérén.* III, 1. || Des grammairiens ont prétendu que ce vers de Racine était fautif et que la faute avait été commandée par la nécessité d'éviter l'hiatus; mais on voit par les exemples que la préposition de était alors aussi usitée dans ce sens que à, et que, aujourd'hui, parler ainsi, ce serait non pas pécher contre la grammaire, mais user d'une tourne dont on peut dire seulement qu'elle est présentement moins usitée. || Proverbes. On l'attend comme les moines font l'abbé; c'est-à-dire en se mettant à table et commençant toujours à dîner. || Il ennuie à qui attend. || Tout vient à point à qui sait attendre, c'est-à-dire avec de la patience on finit par trouver une occasion favorable. || Vous ne perdrez rien pour attendre; le retard sera un avantage, ou, dans un sens contraire, vous recevez le châtiment qui vous est dû. || Il faut attendre le boiteux [le messager]; c'est-à-dire, pour être sûr d'une nouvelle, il faut en avoir la confirmation. || Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal diné, c'est-à-dire il ne faut pas compter sur autrui.

— REM. 1. S'attendre que régit l'indicatif quand le sens est affirmatif : Je m'attends qu'il viendra. Il régit le subjonctif quand le sens est négatif: Ne vous attendez pas que je le fasse. || 2. S'attendre, avec le sens d'espérer, compter, serait intelligible si on ne connaissait pas à attendre un autre sens que celui qu'il a aujourd'hui. Ce verbe signifiait aussi faire attention, ce qui en est le sens propre. S'attendre, c'est donc s'appliquer à, tendre son esprit à, et de là la signification dérivée dont il s'agit.

— HIST. XI^e s. De Guenelon atent li reis noveles, Ch. de Rol. LII. A grant dolur illec [il] atent son plait, ID. CCLXXII. || XII^e s. Baron, or atendez [faites attention], RONC. p. 4. Où Sarazin atendent l'ajournée, ID. p. 33. Qui l'atendist ne fit mie que sage, ID. p. 64. Puis sont monté, n'i ont plus atendu, ID. p. 423. Dist l'uns à l'autre: grant joie nous atend, ID. p. 435. S'onques granz biens dut estre desserviz Pour mal avoir, bien [je] doi merci atendre, COUCI. V. De vous [j'] aten guerredon et merci, ID. VII. Et tous les biens qu'on puet avoir d'aimer, Aura mes cuers q'i adès s'i atent, ID. XIII. Les biens d'amour que j'ai atendus tant, ID. || XIII^e s. Si me convient atendre son vouloir [de ma dame], Et j'atendrai come loial ami, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 124. En Hongrie [elle] revient, là où li rois l'atent, Berte, IX.

Lors s'est couchiez lez une haie, illec atendra aventure, Ren. 774. Monseigneur Baudoin de Reins, un preudhomme qui estoit descendu à terre, me manda par son escuier que je l'atendisse, JOINV. 245. Ci après orrez de pluseurs persecucions et tribulacions que j'oy en Acre, desquiez Dieu, à qui je m'atendie et à qui je m'atten, me delivra, ID. 253. || XIV^e s. Liberalité doit estre attendue et jugiée selon la substance et la faculté, ORESME, Eth. 405. On dit que bien attent, qui point ne seurat [n'attend trop], GUESCL. 19694. Aussi dit-on communement Que trop ennuye à qui atant, LIV. DU bon Jeh. 455. Considerans et attendans diligemment les bons et agreeables services, DU CANGE, attendere. || XV^e s. Les aucuns disoient en chevauchant et conseilloient que on attendesist le matin et qu'il seroit tantost nuit, FROISS. II, III, 20. Le roi attendit un petit à parler, ID. I, I, 324. Cela fait, elle revint à sa maistresse, et lui dit que son ami n'attend qu'elle [ne pense qu'à elle, l'attend impatiemment], LOUIS XI, NOUV. XXXIX. || XVI^e s. Je m'attends bien qu'il y fera son devoir, et qu'il n'y obmettra rien, MARG. L. 72. J'estois bien fort mal, de mal de cuer et desvoyement d'estoumac, que j'attendois durer jusques à mercredi, qui est le bout de mon troisième mois, ID. ib. 444. Ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, MONT. I, 72. Attendez vous y [faitez-y attention] pendant que vous y estes, ID. I, 88. Un malade auquel je m'attends [je m'intéresse] et que je considere, ID. I, 94. Je m'attends à ce qu'elle [la science] serve d'ornement, non de fondement, ID. I, 163. Quelle resverie est-ce de s'attendre de mourir de vieillesse? ID. I, 406. Il permet au sage d'agir à sa mode, sans s'attendre aux lois, ID. IV, 129. Plus on attend, plus s'enracine le mal, LANOUE, 254. Chascun commencea à luy porter envie, pource que l'on s'attendoit bien qu'il emporteroit encore le prix, ANYOT, Thésée, 22. Va t'en demain les avertir qu'ilz s'attendent d'avoir bientost icy les Gaulois, ID. Cam. 23. Plusieurs en conceurent bonne esperance, s'attendans que, quand et la charté des vivres, deust aussi cesser la sedition civile, ID. Cor. 22. Pensans tousjours à l'advenir, et attendans à quelle fin et à quelle issue la fortune conduira l'envie de prosperité présente, ID. P. AM. 45. Des esclairs si souvent recoupez, que l'un n'attendoit pas l'autre, ID. Timol. 38. Ils n'avoient qu'un corps de logis, qui ne pouvoit attendre un canon, D'AUB. Hist. II, 193. Puis la cavalerie commença à passer, à s'attendre et à reprendre quelque forme, ID. ib. III, 444. Attenduës les nouvelles qu'il avoit dudit ennemy, l'intention du maistre, et l'estat et consequence de ses affaires, il persistoit en cet avis, M. DU BELL. 368. Et retirant ses brebis de l'herbage, Sous un rocher attend venir l'orage, RONS. 964. À celui qui attend peult, tout vient à temps et à son vœu, GÉNIN, Récréat. t. II, p. 233.

— ÉTYM. Bourguig. éstandre; provenç. atendre; espagn. atender; ital. attendere; du latin attendere, de ad, à, et tendere, tendre (voy. TENDRE): mot à mot, tendre vers; de là on arrive au sens actuel. D'après Palsgrave, p. 23, on prononçait les deux t au XVI^e siècle.

ATTENDRI, IE (a-tan-dri, drie), part. passé. Une voiaille attendrie. || Fig. Attendri par les supplications. Heureux l'homme pour qui la prière attendrie S'élève des lèvres d'autrui! Il obtient par la voix de l'orphelin qui prie Plus qu'il n'a fait pour lui, LAMART. Harm. III, 40.

ATTENDRIR (a-tan-drir), v. a. || 1^e Rendre tendre, non dur. La gelée attendrit les choux. || Par extension. Avant d'avoir attendri sa vue en se tenant en un lieu obscur, DESC. Diopt. 9. || 2^e Fig. Emouvoir, rendre sensible. Heureuse, si mes pleurs peuvent vous attendrir, RAC. Iphig. III, 5. La vue du fils m'attendrit le cœur pour le père, FEN. Tél. XV. Après donc s'être bien attendri le cœur l'un à l'autre, l'Étoile fit savoir à Destin tous les bons offices qu'elle avoit rendus à la Caverne, SCARR. Rom. com. II, 48. Pour ces deux étrangers laissez-vous attendrir, VCLT. Oreste, IV, 8. Le monologue de Mme Denis attendrit tout le monde, parce que Mme Denis a la voix tendre, VOLT. Lettr. d'Argental, 23 sept. 1780. || Par extension. Sansqu'une fois au moins votre muse en extase Du mot de tolérance attendrisse une phrase, GILB. Apologie. Ah! dites bien qu'amoureux et sensible, D'un luth joyeux il attendrit les sons, BÉRANG. Bonne vieille. Un roi qui, non content d'effrayer les mortels, Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire, RAC. Iph. III, 4. || 3^e S'attendrir, v. refl. Devenir tendre, non dur. Les choux s'attendrissent à la gelée. || 4^e Fig. Je l'attendris sur elle, VOLT. Sémir. II, 4. C'est vous seul pour qui

mon cœur s'attendrit, FÉN. *Tél.* III. Elle feignit de s'attendrir pour Ulysse, ID. *ib.* I.

— SYN. S'ATTENDRIR SUR, S'ATTENDRIR POUR. S'attendrir sur quelqu'un; c'est être sensible à son malheur, en avoir compassion. S'attendrir pour quelqu'un, c'est s'attendrir en faveur de quelqu'un, être disposé à le secourir, à le défendre.

— HIST. XII^e s. Rolant l'entent, li cuers li aten-rie, *Ronc.* p. 58. || XIII^e s. Durs fu li pains et crouste et mie : Li dui n'en menjaissent demie, Se il aten-dri ne l'eüssent, *RUTEB.* II, 174. Je ne voz [voulus] onques retourner les yex vers Joinville, pour ce que le cuer ne me attendrisist du biau chastel que je lessioie, *JOINV.* 209. || XVI^e s. Il n'eut onques le cuer de ce faire, tant il estoit lasche, ains attendry par je ne scay quelle esperance, aimé mieux estre luy-mesme partie de ses propres despouilles, *AMYOT.*, *P. Aem.* 56. La perte de celuy-là seul luy attendrit le cuer, ID. *Péric.* 69. Il trouva Antonius pres-chant les soudarts, et eux tout esblouis et attendris par la douleur de son eloquence, ID. *Marius.*, 84. Ceulx qui trempent le fer, après qu'ils l'ont amolly et attendry par le feu.... ID. *Comm. discerner le flat-teur.*, 64. Ce qu'on fait premierement en attendris-sant le fruit par bouillir dans l'eau claire, O. DE SERRES, 849. La laisser [la poulaille] mortifier et at-tendrir d'elle-mesme, H. EST. *Apol. pour Hér.* p. 365.

— ÉTYM. À et tendre, adjetif; provenç. *atendrir*, *atenrezir*; espagn. *aternecer*. À côté d'attendrir, il y avait *atendrier*, dans l'ancien français.

ATTENDRISSANT, ANTE (a-tan-dri-san, san-t'), adj. Qui attendrit, qui émeut l'âme. Spectacle, récit attendrissant: Il faut [dans Tancrède] un vieillard vert, chaud, à voix moitié douce, moitié rauque, attendrissante, tremblotante, VOLT. *Lett. Mlle Clai-ron*, 24 sept. 1760.

ATTENDRISSEMENT (a-tan-dri-se-man), s. m. || 1^e Action de rendre tendre, mou. L'attendrisse-ment de ces viandes. || 2^e Sentiment par lequel on s'attendrit. Cédant à l'attendrissement. Mme Denis joue à peu près comme Mlle Clairon, excepté qu'elle a dans la voix un attendrissement que Clairon voudrait bien avoir, VOLT. *Thiriot*, 23 sept. 1760. Cela jette dans l'acte un attendrissement, un inté-rêt qui manquait, ID. *Lett. d'Argental*, déc. 1760.

— HIST. XVI^e s. Cest attendrissement du fruit se fait par bouillir dans l'eau claire, O. DE SERRES, 851.

— ÉTYM. *Attendrir*.

ATTENDU, UE (a-tan-du, due), part. passé d'at-tendre. Le Messie attendu par les Hébreux. Des honneurs longtemps attendus. Quoiqu'attendu, ma-dame, à l'empire du monde, RAC. *Bérén.* I, 4. Et tu vois le triomphe où j'étais attendu! ID. *ib.* v, 4. || En termes de cuisine, une viande attendue, une viande à point pour la faire cuire. || Attendu, loc. prépositive. Vu, eu égard à. Il fut exempté de cette charge, attendu son infirmité. || Attendu que, loc. conjoint. Vu que, comme. Les parents de sa femme s'étaient opposés à son mariage, attendu qu'il n'é-tait pas gentilhomme, BERN. DE S. P. *Paul et Virg.* J'eus un maître autrefois que je regrette fort Et que je ne sers plus, attendu qu'il est mort, DESTOUCHES, *le Glorieux*, I, 3.

— HIST. XV^e s. Attendu qu'ils ne pouvoient ignorer qu'il ne fust fils et frere du roi, MONSTRELET, I, 25.

ATTENTAT (a-tan-ta; le t se lie, du moins dans le parler soutenu; au pluriel l's se lie : des atten-tats odieux; dites des a-tan-ta-z odieux; attentats rime avec appas, repas), s. m. Entreprise crimi-nelle, entreprise contre les lois. De ce couple per-fide j'avais presque oublié l'attentat parricide, RAC. *Esth.* II, 3. Et son trouble, appuyant la foi de vos discours, De tous ses attentats me rappelle le cours, ID. *ib.* III, 6. De grâce, apprenez-moi, seigneur, mes attentats; ID. *Brit.* II, 3. Il nous a déployé l'ordre dont Amurat Autorise ce monstre à ce double attentat, ID. *Baj.* V, 44. S'attaquer à mon choix c'est s'en prendre à moi-même, Et faire un atten-tat sur le pouvoir suprême, COAN. *Cid*, II, 7. Ce se-rait.... Sur votre autorité commettre un attentat, ID. *Nicom.* II, 4. Tout ce peuple a des yeux pour voir quel attentat Font sur le bien public les maximes d'Etat, ID. *ib.* III, 2. || En termes de droit, attentat à la pudeur, tentative violente contre la personne d'une femme ou d'un enfant.

— HIST. XVI^e s. Ilz se sentoient coupables de telz attentats, et pretendoient à faire de telles choses au maniement des affaires, qu'ilz avoient craint que Caton ne fust eleu præteur, AMYOT, *Caton d'Uti-que*, 55.

— ÉTYM. *Attenter*.

ATTENTATOIRE (a-tan-ta-toi-r'), adj. || 1^e Qui attente à. Mesure attentatoire à la propriété. || 2^e Qui va contre l'autorité d'une juridiction. Cette sentence est attentatoire à l'autorité du parlement.

— ÉTYM. *Attentat*.

ATTENTE (a-tan-t'), s. f. || 1^e Action d'attendre ou temps pendant lequel on est à attendre. Quel que soit le transport d'une âme impatiente, Ma parole m'engage à rester en attente, MOL. *l'Étour.* V, 5. Il n'y a plus qu'un peu de temps à attendre, et les temps destinés à cette attente sont dans leur dernier pé-riode, BOSS. *Hist.* II, 4. La cour est en grande attente de ce qu'arrivera, ID. *Lett. quitt.* 126. Et Dieu, en les conservant [les Juifs], nous tient en attente de ce qu'il veut faire encore des malheureux restes d'un peuple autrefois si favorisé, BOSS. *Hist.* II, 2. Le peuple était dans l'attente de la volonté du roi, ID. *Avert.* 5. || Salle d'attente, salle où l'on attend. || Fig. Il y a une place d'attente dans leur coeurs, PASC. *dans couss.* || Pierres d'attente, en maçonnerie, pierres qui avancent d'espace en espace, à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessiné de bâtir auprès. || Fig. Chose qui sert de commencement. Certaines répétitions, certains vers lâches et décousus qui sont des pierres d'at-tente, VOLT. *Lett. au roi de Prusse*, 104. Les ducs de la Trémouille exigèrent deux bagatelles qu'ils donnè-rent à leur sœur pour pierre d'attente, ST-SIM. 488, 45. || Table d'attente, plaque, pierre, etc., où il n'y a encore rien de gravé, de sculpté, de peint. || 2^e L'objet de l'attente. Les Juifs s'en remettaient à des inconnus sur un sujet qui avait fait de tout temps l'attente et la passion de leurs pères, FLÉCH. *Serm.* I, 245. Cet enfant de David, votre espoir, votre attente, RAC. *Athal.* II, 7. Le Messie devient l'attente des nations, et il règne sur un nouveau peuple, BOSS. *Hist.* II. Les deux testaments regardent Jésus-Christ. L'ancien comme son attente, le nouveau comme son modèle, tous deux comme leur centre, PASC. *Pensées*, part. II, art. 10. || 3^e Prévision, opinion, espérance. Répon-dre à l'attente. L'attente générale. Surpasser l'at-tente. L'événement trompa son attente. Contre l'at-tente générale, contre toute attente. On conçoit une si haute attente de ces maximes, PASC. *Prov.* 11. Je romps tes attentes, MOL. *l'Étour.* III, 5. Mon bonheur surpassait mon attente, RAC. *Baj.* VI, 4. L'événement n'a point démenti mon attente, ID. *Mithr.* V, 4. Qui te donne, tyran, une attente si vaine? CORN. *Héracl.* V, 3. Tout mon dessein n'était qu'une attente fri-vole, ID. *Sertor.* V, 4. C'est l'attente du ciel, il nous la faut remplir, ID. *Poly.* II, 6. Tout ce qui brille moins remplit mal son attente, ID. *Hor.* V, 2. Ainsi, trompé de mon attente, Je me consume vainement, MALH. V, 6.

— HIST. XII^e s. De ce [je] sui en bone atente, Que je son hommage [amoureux] pris, Dame de Faiele dans Couci. La dame, ki fu en attente, Avoit le postic entrouvert, *Lai d'Ignarès*. || XIII^e s. Quant la messe fut dite, [ils] n'i firent longue attente, *Berte*, X. [Je] Ne ferai pas trop long séjour; Dedens huit jours re-venrai ci; Tenez dix livre que j'ai ci, Pour le domage de l'attente, *Bl. et Jeh.* 2443. Se aucuns plede, sans attente de loier, por aucun de son lignage.... BEAUM. V, 5. Excepté un seul cas, c'est li cas de tres grant famine sans attente de secours, ID. 57. || XV^e s. Le duc de Glocestre retorna en son hostel et chastel de Plaissy, et vit bien que, pour celle fois, il ne viendroit point à ses actentes, FROISS. III, IV, 56. Et lui avons assigné sur nos rentes Sa pension en joyeuses actentes, CH. D'ORL. *Lectre de retenue*. Tant avoit vaqué et donné son attente [attention] à l'estude, que... LOUIS XI, *Nowt. c.* || XVI^e s. Toute son attente [étude] n'estoit qu'à complaire à sa chere captive, YVER, p. 544. L'attente de ceste bataille les tenoit en grand soucy, AMYOT, *Démétr.* 19. Tout ainsi qu'entente, Espoir et attente Nous avons en toy, MAROT, IV, 274.

— ÉTYM. Même radical que *attendre*; provenç. *atenda*, *atenta*.

ATTENTE, ÉE (a-tan-té, téé), part. passé. Les crimes attentés. Tout fut attenté par ce tyran.

ATTENTER (a-tan-té). || 1^e V. n. Commettre un attentat. Ils avaient déjà attenté sur sa vie, BOSS. *Déf.* Il avait osé attenter sur le trône de son créa-teur, ID. II, *Démons*. 2. Ces pauvres qui attenteront contre les riches, FLÉCH. *Serm.* I, 56. De quel droit sur vous-même osez-vous attenter? RAC. *Phèd.* I, 3. Et l'on craint.... Que sa douleur bientôt n'attende sur ses jours, ID. *Brit.* V, 8. Vous croyez que.... Je prétends attenter à votre liberté, ID. *Mithr.* I, 2. Vous attentez enfin jusqu'à ma liberté, ID. *Brit.* IV, 2. Qui conserva le fils attente sur le père, CORN. *Héracl.* III, 2. On a dix fois sur vous attenté sans

effet, ID. *Cinna*, II, 4. Je recevais de lui la place de Livie Comme un moyen plus sûr d'attenter à sa vie, ID. *Cinna*, I, 2. C'est attenter sur nous qu'or-donner de sa vie, ID. *Nic.* V. Sous promesse de ne plus attenter à sa vie, PASC. *Prov.* 7. || Absolument. Guiso attenta, quel que fût son projet, Trop peu pour un tyran, mais trop pour un sujet, VOLT. *Henr.* III, 11. || Commencer l'exécution. Un Marsyas songea qu'il coupait la gorge à Denys; celui-ci le fit mourir.... c'était une grande tyrannie, car quand même il y aurait pensé, il n'avait pas attenté, MONTESQ. *Espr.* XII, 11. || Faire une tentative sur. Chassez des corps les malades les plus obscures; n'attentez pas sur celles de l'esprit; laissez à Corine, à Trimalcion, la passion ou la fureur des charlatans, LA BRUY. 44. || 2^e V. a. Ils ne voulaient rien attenter contre le roi ni contre la reine, BOSS. *Var.* 10. Pour qu'on n'attente rien les uns sur les autres, ID. *Polit.* Ayant attenté le plus grand de tous les crimes, VAUGEL. Q. C. 341. Jusqu'à plus attenter que je n'aurais osé. CORN. *Pomp.* III, 2. Il n'attentera rien tant qu'il craindra pour lui, ID. *Nicom.* V, 5. Et si ma main pour vous n'avait tout attenté, ID. *Rod.* II, 3.

— HIST. XVI^e s. Si nous attentons de penetrer au décret éternel de Dieu, ce riou sera un abysme pour nous engloutir, CALV. *Inst.* 774. Oser attenter un tel acte, ID. *ib.* 795. Quantes victoires ont été tol-lues des mains des vainqueurs, quand ilz ont at-tenté de détruire totalement leurs ennemis, RAB. *Garg.* I, 43. Haissant ceux qui attenteroient de changer l'estat présent de la chose publique, AMYOT, *Solon*, 64. Et luy commanderent de les conduire tout chaudement à l'encontre de ces tyrans, qui avoient attenté et entrepris sur la liberté du peuple, ID. *Alc.* 53. Plustost mourir que d'attenter à sa vie Qu'il veuille attenter jusques-là de rompre la paix et remettre le royaume en trouble, CARL. IX, 36. Combien ce Dieu qui noz esprits resveille, Faisant plus haut mes desirs attenter, DU BELLAY, V, 36, *recto*.

— ÉTYM. Provenç. *attentar*; ital. *attentare*; du latin *attentare*, de *ad*, à, et de *tentare*, tenter.

ATTENTIF, IVE (a-tan-tif, ti-v'), adj. || 1^e Qui a, qui porte de l'attention, de l'application. Rendre son auditoire attentif. Les esprits, comme les yeux, étaient attentifs. Porter un œil attentif sur toutes les parties de l'Etat. Il fut fort attentif à ce que rien ne nous manquât. Roxane, attentive, écoutait sou-amante, RAC. *Baj.* III, 2. Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé, ID. *Phèd.* V, 6. Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive, ID. *Athal.* II, 5. Attentive au soin de son trépas, ID. *Baj.* IV, 5. À ses seules fureurs Thèbes fut attentive, VOLT. *OEdipe*, I, 3. Le fidèle, attentif aux règles de sa loi, BOIL. *Lutr.* ch. VI. Attentif à Dieu, FLÉCH. I, 407. Fran-cois, cet homme caché dans les bois et dans les fo-rêts, sans expérience dans les affaires, attentif à lui-même, ID. II, 427. Plus Dieu vous afflige, plus il vous aime, plus il est attentif sur vous, MASS. *Af-flic.* Ces hommes toujours attentifs sur eux-mêmes.... ID. *Car.* *Fautes légères*. Suffit-il à un évêque d'avoir été attentif à soi-même ? ID. *Villeroy*. Attentive à faire de nouveaux progrès dans les voies de la grâce, ID. *Conc.* Attentive à peser toutes ses paroles, BOSS. *Reine d'Anglet*. || Etre attentif auprès d'une femme, la courtiser. || 2^e Qui a le caractère de l'attention. Soins attentifs.

— HIST. XVI^e s. Chacune soit d'en porter atten-tive, MAROT, III, 302. Ils travaillent de leurs mains au labeur qui peut entretenir leurs corps, sans empêcher leur esprit qu'il ne soit attentif à Dieu, LANOUË, 534. Des sergents crioyaient au peuple que l'on se teust, laissant toute autre œuvre pour este attentif au service divin, AMYOT. *Numa*, 24.

— ÉTYM. Voy. ATTENTION. Dans l'ancien français, on disait *ententif*.

ATTENTION (a-tan-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Action de fixer l'esprit sur, de prendre garde à. Tout ce qu'il a été donné d'at-tention à un homme, nous l'avons mis en œuvre. Ce ne sont pas seulement les grands objets qui ont plusieurs faces, ce sont aussi les plus petits, et une grande attention est une espèce de microscope qui les grossit, FONTEN. *Dodart*. Ces trois efforts n'a-vaient pas été troublés par le cours rapide du jeu ni par les différentes attentions promptes et vives qu'il demande à chaque instant, ID. *Dangeau*. Les grandes vues d'un génie ardent qui embrasse tout d'un coup d'œil, et les petites attentions d'un ins-tinct laborieux qui ne s'attache qu'à un seul point, BUFF. *Théorie de la terre*, 1^{er} discours. Elle tourna son attention sur la manière de faire exécuter l'édit de Poitiers, ANQUET. *Ligue*, II, 248. Ayez attention

sur votre langue, boss. *Sil.* 2. L'attention qu'on doit avoir aux jugements de Dieu, id. *Lett. abb.* 100. Donnez-moi de nouveau vos attentions, id. Nécess. 4. Dont toute l'attention est réunie à scier du marbre, LA BRUY. 12. Sans avoir la moindre attention pour ceux qui entrent ou qui sortent, id. 5. Les savants, faisant attention [ayant égard] à la diversité des mœurs qui y sont traitées, ne peuvent s'empêcher.... id. *Disc. sur Théophr.* Combien de temps, de règles, d'attention et de travail.... id. 12. Sans une grande roideur et une continue attention à toutes ses paroles, id. ib. Ils ne firent pas assez d'attention à un avis si salutaire, FÉN. *Tél.* xvi. Vous aurez de l'attention à votre santé, SÉV. 392. Sans faire nulle attention sur lui, id. 203. Je n'ai eu d'attention qu'à vous écrire, id. 224. Il lui fit faire une attention particulière sur.... PASC. *Relig.* On n'avait attention qu'à la diminution de leur prix, MONTESQ. *Esp.* xv, 47. L'on disait que j'avais beaucoup plus d'esprit et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignait et avait attention à moi, ST-SIM. 242, 226. Pour ne pas pousser trop loin votre attention, FLÉCH. *Serm.* I, 324. Que sont devant Dieu tous les hommes ensemble, qui puisse mériter que l'âme fidèle fasse des attentions sur eux? MASS. *Myst. Miséric.* 375. Si vous faisiez attention que dans le temps même que des ténèbres profondes sont répandues sur tout ce qui vous environne.... id. *Car. Samarit.* La première attention que nous devons faire lorsqu'il nous arrive de nous produire parmi les hommes, id. *Conférences, Conduite des clercs.* Il semble que le temps soit un ennemi commun contre lequel tous les hommes sont convenus à conjurer; toute leur vie n'est qu'une attention déplorable à s'en défaire, id. *Car. Emploi du temps.* Les jours où vous avez vécu avec plus d'attention sur vous-mêmes, id. *Prière.* || Absolument et par forme de commandement, attention! c'est-à-dire prenez garde à vous! Attention au commandement. || 2^e Égards, soins, action de courtiser. C'est une attention dont je lui sais beaucoup de gré. Les attentions qu'ils ont pour moi, SÉV. 570. Un joli monsieur à marier m'honneur de ses attentions, J. J. ROUSS. *Hél.* vi, 5. Il voulait bien qu'on eût de l'attention pour sa femme, HAMILT. *Gramm.* 4. Dès qu'il la crut honorée de l'attention de son maître, id. *Gramm.* 5. Il a une attention fort obligeante pour vous, SÉV. 394. Je vous suis obligé de l'attention que vous avez eue à m'en donner avis, boss. *Lett.* 234. Un homme en place a de l'attention pour vous, LA BRUY. 9. L'air de brusquerie de Madame ne rebute point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle, ST-SIM. 2, 48. Cet heureux ascendant que les soins, la souplesse, l'attention, le temps saient si bien donner, VOLT. *Sémir.* II, 4.

— ÉTYM. *Attentio*, d'attendere, faire attention (voy. ATTENDRE).

† ATTENTIONNÉ, ÉE (a-tan-sio-né, née), adj. Qui a des attentions, des égards, des préférences; et aussi, qui a de l'application.

— REM. Ce mot, du langage familier, est correctement fait d'*attention*, comme *affectionné* l'est d'*affection*.

ATTENTIVEMENT (a-tan-ti-ve-man), adv. Avec attention. J'ai suivi attentivement les leçons du professeur. Il avait attentivement écouté ce discours. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole ou plutôt l'histoire du mauvais riche, boss. *le Tellier.*

— HIST. xvi^e s. Sa Majesté catholique devroit regarder attentivement à ceci, LANOUX, 397. Il escouloit attentivement.... YVER, p. 542. Prester l'oreille attentivement, AMYOT, *Cam.* 7.

— ÉTYM. *Attentive*, et le suffixe *ment*.

ATTÉNUANT, ANTE (a-té-nu-an, an-t'), adj. || 1^e En termes de médecine, qui atténue. On appelaient autrefois atténants, des médicaments auxquels on supposait la propriété de rendre les humeurs plus ténues, moins épaisses. || Substantivement, les atténants. || 2^e En termes de droit, ce qui diminue la gravité d'une accusation. Circonstances atténantes. Si je voulais, j'opposerais déclarations à déclarations, j'opposerais des faits atténants à des exagérations.... MIRABEAU, *Collection*, t. v, p. 236.

— HIST. xvi^e s. Medicamens atténants, incisifs et aperitifs, PARÉ, v, 14.

ATTÉNUATION (a-té-nu-a-sion), s. f. || 1^e Action d'atténuer, de diminuer; résultat de cette action. L'atténuation du corps par le jeûne. L'atténuation d'une faute. || 2^e Terme de médecine. Action des remèdes atténants; emploi de la diététique de manière à produire l'amaigrissement régulier. || 3^e Terme de droit. Diminution des charges qui pèsent sur un

accusé. || 4^e Terme de physique. Action de rendre tenu, c'est-à-dire de diviser un corps en ses plus petites parties.

— ÉTYM. *Attenuatio*, de *attenuare*, atténuer.

ATTÉNUÉ, ÉE (a-té-nu-é, ée), part. passé. || 1^e Un corps atténué par les jeûnes, FLÉCH. I, 254. Un pauvre bûcheron de peine atténué, Chargé d'ans et d'ennuis, de force dénué, J. B. ROUSS. *Fable.* || Un malheur atténué par quelques circonstances favorables. || 2^e Terme de botanique. Pédoncule, pétiolle atténué, pédoncule, pétiolle aminci proportionnellement à d'autres parties.

ATTÉNUER (a-té-nu-é), v. a. || 1^e Rendre mince, tenu; diminuer l'embonpoint. Les jeûnes, les veilles, les fatigues l'ont extrêmement atténué. || 2^e Terme de médecine. Atténuer les humeurs, les rendre plus fluides. || 3^e Fig. Diminuer, rendre moins grave. Son repentir a atténué sa faute. || Terme de droit. Les circonstances ont atténué le délit. || 4^e S'atténuer, v. refl. Devenir moindre. Le corps s'atténue par le jeûne. Le délit s'atténue ou s'aggrave par les circonstances.

— HIST. XII^e s. Li bien ki poissent estre attenueit, se il fuissent accomplit, *Job*, 466. || XIII^e s. Attenué sunt mi oill [yeux] esgardant en haut, *Psautier*, f. 180. || XV^e s. Chascun estimoit le royaume bien atténue tant des grans que des moyens et que des petis, pource qu'ils avoient portez et souffertz vingt ans ou plus de grandes et horribles tailles, COMM. v, 48. || XVI^e s. Quand le dolent sa voix d'homme a senti Attenuer, et son chenu pelage Se transmuer en semblable pannage, MAROT, IV, 75. L'Estat de France est maintenant si atténue et affoibli, LANOUX, 379. La troisième saignée, espuisant les forces de ce pauvre corps atténue, YVER, p. 524. Ils estoient malades, fort maigres et attenuez, CARLOIX, v, 22. L'anse est faite d'un hous qu'à force j'ay courbé: En voulant l'atenueir, le doigt je me coupé, RONS. 736. Telle suffumigation incise, attenue, resoult l'humeur, PARÉ, v, 23.

— ÉTYM. Wallon, *atèni*; provenç. *atenuar*; ital. *attenuare*; du latin *attenuare*, de *ad*, à, et de *tenuis*, tenu, rendre tenu (voy. TENU). On a dit au XIII^e siècle, *attenuoier* (sans doute *atenvoier*) et, au XVI^e, *attenuir*.

ATTERRAGE (a-tè-ra-j'), s. m. Terme de marine. L'approche de la terre. Les marins ne se servent plus d'atterrage et disent atterrissage.

— ÉTYM. *Atterrer*. L'Académie, à côté d'*atterrage*, donne l'orthographe *atterage*, qui rompt inutilement l'analogie.

ATTERRÉ, ÉE (a-tè-ré, rée), part. passé. || 1^e Jeté à terre. Le géant atterré par Hercule. Craindre un ennemi seul atterré par tes mains, TRISTAN, M. de *Chrispe*, II, 6. || 2^e Accablé. Il est injuste d'exiger d'une âme atterrée.... qu'elle conserve la même vigueur, VAUVEN. MAX. CXLI. || 3^e Terme de marine. Qui a abordé. Une chaloupe atterrée. Les marins disent aujourd'hui atterri.

— HIST. XIV^e s. Se inondation d'eaux et de ravaux survenoient, les diz terrains pourroient descendre au dit vivier et lui remplir et aterrir [remplir de terre], DU CANGE, *atterrare*. || XV^e s. La dite fief ferme est toute en un lieu où il souloit avoir un vivier, qui pieça atterrit et vint en prez, ID. ib.

— ÉTYM. À et terre. L'Académie indique aussi l'orthographe *atterrir*, qu'il faut rejeter (voy. AT-TERRER).

ATTERRISSEMENT (a-tè-ri-se-man), s. m. Amas terreux qui se forme sur les côtes par l'action des fleuves ou de la mer. Les atterrissages augmentent vite; ils devaient augmenter bien plus vite encore dans les commencements, lorsque les montagnes fournissaient davantage de matériaux aux fleuves, CUV. *Révol.* p. 147.

— HIST. XIV^e s. Gautier de Bonelle recevant une mote, appelée atterrissement en l'yaue de Seine, DU CANGE, *atterrissamentum*.

— ÉTYM. *Atterrir*, dans le sens ancien, qui est remplir de terre.

ATTESTATION (a-tè-sta-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Action d'attester; témoignage qu'on donne à quelqu'un. Muni des attestations les plus honorables.

— HIST. XV^e s. Meslon fut très fort blâmé de grandes attestations et injures qu'il avoit fait, DU CANGE, *attestatio*. || XVI^e s. Jurement est une attestation [action de prendre à témoign] de Dieu, pour confermer la vérité de nostre parole, CALV. *Inst.* 289. Les légionnaires apportent certificat de leur service, que l'on appelle attestation de Serviny, CARL. VII, 3.

— ÉTYM. Provenç. *attestation*; espagn. *atestacion*; ital. *attestazione*; de *attestationem*, de *attestari* (voy. ATTESTER).

ATTESTÉ, ÉE (a-tè-sté, stée), part. passé. Le fait attesté par les témoins. Son éloquence attestée par ses ouvrages.

ATTESTER (a-tè-sté), v. a. || 1^e Certifier. Il atteste que la chose s'est ainsi passée. Il nous attesta le fait. || 2^e Servir de témoignage. Tous les monuments historiques attestent que. Ses larmes attestèrent son repentir. || 3^e Prendre à témoign. Ne vous a-t-il pas racheté? n'a-t-il pas satisfait pour vos péchés? j'atteste ici votre conscience, FLÉCH. I, 7. Ne fais point d'autre crime, et j'atteste les dieux Qu'au lieu de te hair, je t'en aimeraï mieux, CORN. *Hor.* II, 5. Il n'atteste jamais que leurs noms odieux [des idoles], RAC. *Esth.* II, 9. N'en doutez pas, madame, et j'atteste les dieux Que toujours Bérénice est présente à mes yeux, ID. *Bérén.* II, 4. Pourquoi même

ré; Li dex qu'il servent doit bien estre proisié, LI coronemens Looys, v. 134. Le piler [pilier] e la chief qui'l [qui le] sustint atterrer, TH. le mart. 149. || XIII^e s. Moult [j'] ai veü et moult ai espruvé, Mainte merveille eue et endurée; Mais ceste ma le corps si ateré, Que je ne puis avoir longue durée, ANONYME, dans *Couci*. François lor courrent sus, lances baissies, et fier cascuns le sien, pour lui atierer, se il peüst, H. DE VALENC. XXVI. Quant Renart se vit delivré, Et il vit celui aterré, *Ren.* 25054. Dans Hues de Saint-Pol estoit ja aterrés, Et ses chevaux ocis.... CH. D'ANT. IV, 694. Por povreté, qui moi aterre, RUTEB. 24. Ains y est le monde et le dyable, Et char ensemble guerroiable, Que ta grace vainc et aterre, J. DE MEUNG, TR. 35. || XV^e s. Ceux de dedans se defendirent moult longuement et en atterrerent et blessèrent plusieurs, FROISS. I, I, 248. || XVI^e s. Un pere aterré d'années et de maulx, MONT. II, 75. Il y a des maladies qui atterrent jusques à nos desirs et nostre cognoscance, ID. III, 91. Le corps demeure cependant sans action, s'atterre et s'attriste, ID. III, 290. Il sembloit que le honneur voulut relever ceux qui avoyent esté aterrerez, YVER, 704.

— ÉTYM. Provenç. *atterrar*; ital. *atterrare*; de à et de *terre*. L'Académie, à côté de *atterrer*, écrit aussi *atterré*; orthographe à rejeter, car *terre* étant le radical, c'est introduire une anomalie qui déroute.

ATTERRI, IE (a-tè-ri, rie), part. passé. Le navire une fois aterri.

ATTERRIR (a-tè-rir), v. n. Terme de marine. Prendre terre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand il s'agit d'une action: la chaloupe a atterri à marée montante; avec l'auxiliaire *être*, quand il s'agit d'un état: la chaloupe est atterrie dans une crique.

— HIST. XIV^e s. Se inondation d'eaux et de ravaux survenoient, les diz terrains pourroient descendre au dit vivier et lui remplir et aterrir [remplir de terre], DU CANGE, *atterrare*. || XV^e s. La dite fief ferme est toute en un lieu où il souloit avoir un vivier, qui pieça atterrit et vint en prez, ID. ib.

— ÉTYM. À et terre. L'Académie indique aussi l'orthographe *atterrir*, qu'il faut rejeter (voy. AT-TERRER).

ATTERRISSAGE (a-tè-ri-sa-j'), s. m. Terme de marine. Action d'atterrir, de prendre terre.

— ÉTYM. *Atterrir*. L'Académie indique aussi l'orthographe *atterrissage*, qui est mauvaise (voy. AT-TERRER).

ATTERRISSEMENT (a-tè-ri-se-man), s. m. Amas terreux qui se forme sur les côtes par l'action des fleuves ou de la mer. Les atterrissages augmentent vite; ils devaient augmenter bien plus vite encore dans les commencements, lorsque les montagnes fournissaient davantage de matériaux aux fleuves, CUV. *Révol.* p. 147.

— HIST. XIV^e s. Gautier de Bonelle recevant une mote, appelée atterrissement en l'yaue de Seine, DU CANGE, *atterrissamentum*.

— ÉTYM. *Atterrir*, dans le sens ancien, qui est remplir de terre.

ATTESTATION (a-tè-sta-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. Action d'attester; témoignage qu'on donne à quelqu'un. Muni des attestations les plus honorables.

— HIST. XV^e s. Meslon fut très fort blâmé de grandes attestations et injures qu'il avoit fait, DU CANGE, *attestatio*. || XVI^e s. Jurement est une attestation [action de prendre à témoign] de Dieu, pour confermer la vérité de nostre parole, CALV. *Inst.* 289. Les légionnaires apportent certificat de leur service, que l'on appelle attestation de Serviny, CARL. VII, 3.

— ÉTYM. Provenç. *attestation*; espagn. *atestacion*; ital. *attestazione*; de *attestationem*, de *attestari* (voy. ATTESTER).

ATTESTÉ, ÉE (a-tè-sté, stée), part. passé. Le fait attesté par les témoins. Son éloquence attestée par ses ouvrages.

ATTESTER (a-tè-sté), v. a. || 1^e Certifier. Il atteste que la chose s'est ainsi passée. Il nous attesta le fait. || 2^e Servir de témoignage. Tous les monuments historiques attestent que. Ses larmes attestèrent son repentir. || 3^e Prendre à témoign. Ne vous a-t-il pas racheté? n'a-t-il pas satisfait pour vos péchés? j'atteste ici votre conscience, FLÉCH. I, 7. Ne fais point d'autre crime, et j'atteste les dieux Qu'au lieu de te hair, je t'en aimeraï mieux, CORN. *Hor.* II, 5. Il n'atteste jamais que leurs noms odieux [des idoles], RAC. *Esth.* II, 9. N'en doutez pas, madame, et j'atteste les dieux Que toujours Bérénice est présente à mes yeux, ID. *Bérén.* II, 4. Pourquoi même

du ciel attester la puissance? ID. ib. Voici ce Capitole et ces mêmes autels Où jadis attestant tous les dieux immortels.... VOLT. *Brutus*, I, 2.

— HIST. XIII^e s. Pour ce que il voulut [voulu] mieus sa raison [discours] atester, *Ch. d'Ant.* VII, 493. || XVI^e s. Il y a bien autre plus quelques autres exercices externes, desquels nous usons en public pour attester de nostre repentance, *CALV. Inst.* 473. Pour les attester, et assurer qu'ils n'auroient aucun mal ny dommaige, *CARL. IV*, 24. Appellant sur eux et attestant la vengeance divine, *MONT. II*, 33. Car lorsque femme à un amant conteste, Son contester signe d'amour atteste, *MAROT. IV*, 440.

— ÉTYM. *Attestari*, de *ad*, à, et de *testis*, témoin (voy. ce mot).

• ATTICISME (a-tti-si-sm'), s. m. Délicatesse de goût et de langage. Princes qui ont su joindre aux plus belles et aux plus hautes connaissances, et l'atticisme des Grecs et l'urbanité des Romains, LA BRUY. 42. Plaisanteries qui n'avaient rien de l'atticisme grec, VOLT. *Jenni*, 7. || 2^e Terme de grammaire grecque. Forme particulière au dialecte attique.

— ÉTYM. *Atticismus*, de ἀττικός, ἀττικός, attique; ainsi dit parce que le parler et les écrits des Athéniens étaient renommés pour une fleur particulière d'élégance.

ATTICISTE (a-tti-si-st'), s. m. Nom donné aux écrivains grecs qui s'étudiaient à reproduire dans leurs écrits les formes des auteurs athéniens.

— ÉTYM. ἀττικός, ἀττικός, attique.

ATTIÉDI, IE (a-tié-di, die), part. passé. Rendu, de chaud, tiède. Une si juste ardeur devrait être attiédi, CORN. *Cinna*, I, 2. Je ne trouve partout que des cœurs attiédis, CRÉB. *Élect.* III, 5. Ainsi qu'un astre éteint sur un horizon vide, La foi, de nos aieux la lumière et le guide, De ce monde attiédi retire ses rayons, LAMART. *Harm. I*, 6. || Rendu, de froid, tiède. Quand... les heures de midi, En vous enveloppant comme un manteau de soie, Feront épanouir votre sang attiédi, LAMART. *Harm. II*, 8.

ATTIÉDIR (a-tié-dir), v. a. || 1^e Rendre tiède ce qui est chaud. Ce bain est trop chaud, attiédissez-le. || 2^e Rendre tiède ce qui est froid. Lorsque la mer flue de la zone torride vers notre pôle pendant notre hiver, non-seulement elle en adoucit la rigueur sur nos côtes, en attiédisant leur atmosphère par sa chaleur.... BERN. DE S. P. *Harm. I*, v, *Harm. anim.* || 3^e Fig. Rendre moins ardent, moins vif. Elles ne ralentissent pas à foi, elles n'attiédissent pas son espérance, MASS. *Car. Fautes lég.* Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir un spectateur.... BOIL. *Art p. III*. L'amitié que la présence attiédit, quel l'absence efface, CHATEAUB. *René*, 483. La démarche violente de la noblesse attiédit les préjugés des hommes de bonne foi qu'elle renferme, et augmente les forces des amis de la liberté et de la paix, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 499. De peur que le goût de la contemplation ne m'attiédist sur l'exercice de mes devoirs, J. J. ROUSS. *Ém. IV*. Ces gens l'embarrassaient, L'attiédissaient... LA FONT. *Pet. chien*. || 4^e S'attiédir, v. réfl. Devenir plus chaud. Cette eau s'est attiédie au soleil. || 5^e Devenir moins chaud. Eloignez cette eau du feu pour qu'elle s'attiédisse. || Fig. Son zèle s'est fort attiédi. Leur amitié s'attiédisait. Tout est léger; mais je crains que votre âme Ne s'attiédisse et s'endorme en sa flamme, LA FONT. *Élégie*, vi.

— HIST. XVI^e s. L'ardeur première commença à s'attiédir, LANOUË, 575. À l'occasion de quoy ses ennemis s'attiédirent un peu, AMYOT, *Alc.* 33. Qui par douce parole lui [un plus fort] cede et condescend à son vouloir, il attiédit cette première fureur bouillante, ID. *Hist. Ethiop.*

— ÉTYM. À et tiède.

ATTIÉDISSEMENT (a-tié-di-se-man), s. m. || 1^e Etat de ce qui s'attiédit. || 2^e Fig. Quel attiédissement as-tu remarqué dans sa tendresse? J. J. ROUSS. *Ém. V*.

— REM. Bouhours dit: « L'auteur qui a tâché d'introduire insidiateur, fait ce qu'il peut pour établir attiédissement. Je ne sais pourquoi cet écrivain ne se sert jamais de tiédeur, qui est le mot propre, *Remarques sur la langue*. » Attiédissement s'est établi dans l'usage malgré les difficultés qu'il a rencontrées, avec d'autant plus de raison que la remarque de Bouhours n'est pas juste: la tiédeur est l'état de ce qui est tiède, et l'attiédissement l'état de ce qui le devient.

— HIST. XVI^e s. Et d'ailleurs c'est autant de division, et d'atedilement, et d'attiedissement à nos ennemis, SAT. *Mén.* p. 48.

— ÉTYM. Attiédir.

ATTIFÉ, ÈE (a-ti-fé, fée), part. passé. Étant bien attifée.

† ATTIFEMENT (a-ti-fe-man), s. m. Action d'attifer; résultat de cette action.

— ÉTYM. Attifer.

ATTIFER (a-ti-fé), v. a. || 1^e Parer Elle aime à attifer sa petite fille. || 2^e Fig. Ils attifent leurs mots, enjolivent leurs phrases, RÉGNIER, *Sat. IX*, || 3^e S'attifer, v. réfl. Cette femme aime à s'attifer.

— REM. Ce verbe est familier, et a quelquefois une teinte d'ironie. Il s'est dit principalement autrefois de la parure de la tête.

— HIST. XV^e s. Nonobstant que les dames y soyent bien parées et bien attiffées, et que moult de belles en y ait, BOUCIQ. IV, ch. 7. || XVI^e s. Qu'elle se pare et attiffe de mes despouilles, YVER, p. 539. Tu ne viendras es mains d'une mignonne oisive, Qui ne fait qu'atifer sa perruque lascive, RONS. 486.

— ÉTYM. À et l'ancien français *tiffer*; piémontais, *tifè*; anc. angl. *tife*, parer la tête; du flamand *tippen*, couper le bout des cheveux.

ATTIFET (a-ti-fè), s. m. Ornement de tête pour les femmes. Mais bran, bran, j'ai laissé là-bas mon attifet, RÉGNIER, *Sat. XI*.

— ÉTYM. Attifer.

† ATTIFEUR (a-ti-feur), s. m. Celui qui attife.

— HIST. XVI^e s. Ces hercules desguisez es tragédies, lesquels achetent la peau d'un lion chez un peletier, une grosse massue chez un charpentier, et une fausse perruque chez un attifeur, RONS. 585.

— ÉTYM. Attifer.

† ATTINTER (a-tin-té), v. a. Terme de marine. Établir un objet quelconque sur des tins, qui sont des pièces de bois horizontales un peu inclinées dans le sens de la longueur. On dit de préférence tinter.

— ÉTYM. À, et *tin*, pièce de bois.

ATTIQUE (a-tti-k'), adj. Conforme à l'atticisme. Goût, finesse attique. Ses railleries ne sont point froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du style attique, mais vives et pressantes, BOIL. *Longin, Sublime*, 28. Au sel attique, au riant badinage, Il faut mêler la force et le courage, VOLT. *Ep. 3*. || Dialecte attique, le dialecte particulier aux Athéniens. || Les auteurs attiques, ou simplement les attiques, les auteurs qui ont employé ce dialecte. || Ordre attique, petit ordre de pilastres avec la plus courte proportion. || Année attique, année luni-solaire de 12 ou de 13 mois, en usage à Athènes.

— ÉTYM. ἀττικός, qui appartient à l'Attique.

ATTIQUE (a-tti-k'), s. m. Terme d'architecture. || 1^e Le dernier étage qui termine le haut d'une façade, et qui n'a ordinairement que la moitié ou les deux tiers de l'étage inférieur. || 2^e Un petit étage exhaussé, décoré de pilastres ou sans pilastres, qu'on élève au-dessus des pavillons angulaires, ou au milieu d'un grand bâtiment. || Attique continu, c'est celui qui règne au pourtour d'un bâtiment sans interruption. || Attique interposé, c'est celui qui est posé entre deux grands étages. || Faux attique, sorte de piédestal continu placé au-dessus de l'entablement d'un ordre d'architecture, et moins haut que l'attique. || Attique de cheminée, la partie revêtue de plâtre, depuis le chambranle jusqu'à la première corniche.

ATTIQUEMENT (a-tti-ke-man), adv. Terme de grammaire grecque. Dans le dialecte attique.

— ÉTYM. Attique, et le suffixe *ment*.

† ATTIRABLE (a-ti-ra-bl'), adj. Terme didactique. Qui est susceptible d'être attiré. Il y a des métiers qui ne sont pas attirables à l'aimant, à la température ordinaire, et qui le deviennent par la chaleur ou par le froid.

— ÉTYM. Attirer.

† ATTIRAGE (a-ti-ra-j'), s. m. Poids d'attirage, les poids du rouet d'un filet d'or. Cordes d'attirage, les cordes qui soutiennent un poids.

— ÉTYM. Attirer.

ATTIRAIL (a-ti-rail, ll mouillées), s. m. || 1^e Assortiment de choses diverses nécessaires pour certains usages. Attirail de chasse, de guerre, de toilette. La vaisselle d'argent, les cuvettes, les brocs, Les esclaves de bouche, et, pour dire en deux mots, L'attirail de la goinfrierie, LA FONT. *Fab. II*, 20. || 2^e Familièrement, grande quantité de choses inutiles, bagage superflu. Elle ôta tout l'attirail dont on se défait, HAMILT. *Gramm. 4*. A quoi servent les cérémonies et tout l'attirail lugubre qu'on fait paraître à un mourant dans ses derniers moments, qu'à lui exagérer la perte qu'il va faire? MONTESQ. *Lett. pers. 40*. || 3^e Fig. L'attirail de vos vanités et de vos pompe mondaines, FLÉCH. I, 328. L'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à

toi, qui n'es qu'un fat, LA BRUY. 2. Vous ne pouvez aimer que d'une amour grossière, Qu'avec tout l'attirail des noeuds de la matière, MOL. *F. sav. IV*, 2. Les reproches, l'aigreur, la tendresse, les menaces, et tout l'attirail d'un amant qui croit gronder avec raison, composaient cette épître, HAM. *Gramm. 8*.

— ÉTYM. Attirer, dans le sens de parer, arranger. L'ancien français avait *atirance* et *atirement*.

ATTIRANT, ANTE (a-ti-ran, ian-t'), adj. || 1^e Qui attire, qui plaît. Par ces mots attirants sent redoubler son zèle, BOIL. *Lut. IV*. Parlez, bontés attirantes d'un Dieu, BOSS. *Jug. 2*. Ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable, ID. *Marie-Thér. La comisération, la bienfaisance, toutes les passions attirantes et douces, J. J. ROUSS. Em. IV*. Si l'on a soin de rendre ces jeux attirants pour le public, ID. *Pol. 4*. || 2^e Attirante, s. f. Nœud de ruban que les dames s'attachaient jadis au-dessus du corps de la jupe.

ATTIRÉ, ÈE (a-ti-ré, rée), part. passé. || 1^e Le fer attiré par l'aimant. || 2^e Fig. Attiré par la beauté du site. Où courrez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous errants de vanités en vanités, toujours attirés et toujours trompés par des espérances nouvelles! BOSS. *Panég. Ste Thérèse*.

ATTIRER (a-ti-ré), v. a. || 1^e Tirer vers soi, faire venir à soi. L'aimant attire le fer. Le guerrier et le politique, non plus que le joueur, ne font pas le hasard, mais ils le préparent, ils l'attirent et semblent presque le déterminer, LA BRUY. 42. || 2^e Fig. Ceux que la nouvelle avait attirés. Attirer par des récompenses, par l'espoir du gain. Il attire la jeunesse par ses opinions hardies. Il attire tous les regards. Sur ce site enchanté, mon âme qu'il attire S'abat comme le cygne, et s'apaise et soupire À cette image du repos, LAMART. *Harm. I*, 40. C'est ainsi que Marie-Thérèse attira par la prière toutes les vertus dans son âme, BOSS. *Marie-Thér. Vos prières me pourront attirer après vous, BALZ. Liv. VI, lett. 2*. Il sut attirer ma confiance, FÉN. *Tél. XV*. Qui en choque un, se les attire tous sur les bras, MOL. *Festin*, v, 2. || 3^e Apporter, procurer, causer. Attirer sur quelqu'un l'envie. Il s'attrait sans cesse de mauvaises affaires. Une tromperie en attire une autre. Hélas! combien un crime en attire d'autres! FÉN. *Tél. XIX*. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents.... BOSS. *le Tellier*. Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable, MONTESQ. *Lett. pers. 36*. || 4^e S'attirer, v. réfl. Les corps célestes s'attirent les uns les autres.

— HIST. XII^e s. Il broche le cheval, de lui ferir s'atire, SAX. X. || XIII^e s. Lui [elle], sa fille et Tybert, tous maus [tout mal] en eus s'atire, Berte, XIV. Que droit au point du jour convient qu'ele s'atire [se pare], ib. XIV. Il convient que nous atirons avant, liquel de nos barons remanrom ichi pour la terre garder, H. DE VALENC. XIII. Le soudanc avait ainsi atiré [convenu], que le samedi devant l'Ascension en li rendroit Damiette, et il rendroit le roy, JOINV. 244. Le jour de la saint Nicholas commanda le roy que il s'atirassent pour chevaucher, ID. 249. Et il et ses chevaliers saillirent de la galie moult bien armez et bien atirez, ID. 245. Le roy qui sot ces choses, atira [disposa] son host [armée] en tel maniere que le conte d'Artois son frere garderoit les chaz et les engins, ID. 222. || XV^e s. Le deable subtile et attire nuit et jour à bouter guerre et haine, FROISS. II, II, 52. || XVI^e s. La crainte et la desfiance attirent l'offense, MONT. I, 134. Atirez par la bonté et fertilité du terroir, ID. I, 233. Comme l'aimant attire une aiguille, ID. I, 266. Le grand roy le voulut attirer prez de lui à force d'offres, ID. IV, 367. D'avantage, cela estoit une emorche, qui attirent les jeunes hommes à se marier, AMYOT, LYC. 26. Et ainsi ayant attiré l'ennemy en plaine campagne, ID. PYRRH. 45.

— ÉTYM. À et tirer; provenc. *atirar*; ital. *attirare*. L'ancien français a essentiellement le sens de préparer, arranger; orner, sens qui s'est conservé dans l'anglais, *to attire*.

† ATTISE (a-tiz'), s. f. Bois que le brasseur met dans le fourneau sous la chaudière.

— ÉTYM. Voy. ATTISER.

ATTISÉ, ÈE (a-ti-zé, zée), part. passé. || 1^e Le feu ayant été attisé. || 2^e Fig. Les haines attisées par des rapports mensongers.

† ATTISEMENT (a-ti-ze-man), s. m. Action d'atisser

— HIST. XIII^e s. Par l'atissement de sa femme qui l'disoit.... HIST. occid. des croisades, t. II, p. 23.

|| xvi^e s. Ainsi, par l'atissement de leurs ardents regards, se consumoient mutuellement, YVER, p. 588.

— ÉTYM. Attiser.

ATTISER (a-ti-zé), v. o. || 1^o Approcher les tisons les uns des autres pour les faire brûler. Attiser le feu. || 2^o Fig. Loin j'oser.... Approuver la fureur de votre emportement, Loin que par mes discours je l'attise moi-même, RAC. *Iphig.* III, 6. Nous attisons le feu dévorant de la convoitise, BOSS. Nécess. 2. Quand on se brûle au feu que soi-même on attise, Ce n'est pas accident, mais c'est une sottise, RÉGNIER, *Sat.* XIV.

— HIST. XII^e s. Adès amours me semont et atise De lui [la] aimer, COUCI, XI. Aiez de moi merci, par vo franchise; La vostre amour me destrait et atise, AUDEFR. LE BAST. *Romancero*, p. 8. D'ire et de mau-talent [il] esprent tous [tout entier] et atise, SAX. XXIII. || XIII^e s. L'uns atise le feu, et li autres le vente, Berte, XCVI. Qui une aiguille de fer boutie Si que ele pert [parait] presque toute En un poi de liege, et l'atise à la pierre d'aimant bise.... *Lais inédits*, p. 444. Demore [retard] les amans atise, la Rose, 13865. C'est amor qui soufle et atise La brese qu'el t'a ou cuer mise, ib. 6423. || XIV^e s. Pour ce, beau filz, veulx raesonner, Pour enseignement te donner, Affin que miex soyes avisé, Se en tel fait es atisé, *Liv. du bon Jeh.* 2534. || XV^e s. Prince, se maulx fortune atise, Sagement s'y fault gouverner, CH. D'ORL. *Bal.* 85. || XVI^e s. Le prince de Galles, fils d'Edouard, roy d'Angleterre, attisa le feu de son mieux pour fortifier son party, Mém. s. du G. ch. 43.

— ÉTYM. Picard, atisier; provenç. *atizar*, *atusar*; espagn. *atizar*; portug. *atizar*; ital. *attizzare*; bas-lat. *atticinari*, de *ad*, à, et *titio*, tison (voy. TISON).

ATTISEUR (a-ti-zeur), s. m. Celui qui attise.

— ÉTYM. Attiser.

† ATTISOIR (a-ti-zoir) ou ATTISONNOIR (a-ti-zo-noir), s. m. Ustensile qui, dans certains métiers, serv à attiser le feu.

— HIST. XV^e s. Jehannet frappa Raveilly d'un fourgon ou attiseur de four, qu'il tenoit, DU GANGE, *atticinari*.

— ÉTYM. Attiser.

ATTITRÉ, ÈE (a-ti-tré, trée), part. passé. || 1^o Qui est en titre. Les fournisseurs attitrés de la maison du prince. L'Exode représente les sorciers attitrés de Pharaon, VOLT. *Phil.* II, 46. || 2^o En mau-vaise part. Témoins attitrés, témoins soudoyés pour porter de faux témoignages. Assassins attitrés, assassins à gages.

ATTITRER (a-ti-tré), v. a. || 1^o Donner le titre, la préférence pour un objet. || 2^o En termes de chasse, attirer les chiens, les poser dans des relais pour attendre le gibier.

— HIST. XII^e s. À cest lieu servir furent dui pru-veire [prêtres] attité, Rois, 2. || XIV^e s. C'est chose adtiltrée, *Traité d'alch.* 850. || XVI^e s. Solon s'emerveilloit de ce que Thales n'avoit jamais voulu prendre femme pour avoir des enfans : Thales ne luy respondit rien sur l'heure, mais quelques jours après, il attitra un estranger, qui disoit venir tout freschement d'Athènes, AMYOT, *Solon*, 9. Publicola mettoit peine d'augmenter ceste sedition, ayant des hommes attiltrez pour ce faire, ID. *Publ.* 38. Pompeius lui attit: a une amorce de dix cohortes, qu'il envoya piller la campagne, leur ayant commandé de s'escarter les uns des autres, ID. *Pomp.* 29.

— ÉTYM. À et titre.

ATTITUDE (a-ti-tu-d'), s. f. || 1^o Manière de tenir le corps. Cet acteur a de belles attitudes. L'attitude du respect, de la soumission. Voici un essai des plus beaux mouvements et des plus belles attitudes dont une danse puisse être variée, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Ils font entre eux une danse ornée de toutes les attitudes que peuvent exprimer des gens qui étudient leurs forces, ID. *Am. magn.* v, inter-mède 6. Un comique outre sur la scène ses personnages; un poète charge ses descriptions; un peintre qui fait d'après nature force et exagère une passion, un contraste, des attitudes, LA BRUY. 3. Il garde en expirant une noble attitude, SAURIN, *Spartac.* I, 4. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes, VOLT. *Lettr. le Cain*, 16 déc. 1760. || 2^o Fig. Disposition. Le gouvernement par son attitude a rassuré les amis de la paix.

— ÉTYM. Ital. *attitudine*; de *aptitudinem*, de *aptus* (voy. APTE).

† ATTOMBISSEUR (a-ton-bi-seur), s. m. Terme de fauconnerie. Oiseau qui attaque le héron dans son vol. Ce faucon est bon attombisseur.

— ÉTYM. À et tomber.

† ATTORNEY (a-tor-nè), s. m. Nom des procureurs ou avoués en Angleterre.

— ÉTYM. Angl. *attorney*, de l'ancien français *atorné*, disposé à, préposé à, participe du verbe *atorner* (voy. ATOURNER).

ATTOUCHEMENT (a-touchement), s. m. || 1^o Action de toucher à. Distinguer par l'attouchement certaines qualités des corps. Un attouchement léger. Des attouchements déshonnêtes. || 2^o En géométrie, point d'attouchement, le point où des lignes se touchent sans se couper. On dit aujourd'hui point de tangence quand il s'agit d'une droite et d'une courbe, et point de contact quand il s'agit de deux courbes.

— HIST. XVI^e s. Après avoir prié, ils mirent les mains sur eux, par lequel attouchement les Samariens receurent le Saint-Esprit, CALV. *Instit.* 1167. L'ouye, la veue, le flairer, l'attouchement et le goust, ID. *ib.* 1176. Le toucher ou attouchement est fait en toutes parties ayans nerfs, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. Attoucher.

† ATTOUCHER (a-touché), v. a. Toucher à. Il faut que je vous dise que je suis si délicat, qu'on me blesse pour peu qu'on m'attache, BALZ. *Liv. III*, lett. 49. || Vieilli.

— HIST. XIII^e s. Je ne lairoie à moi atouchier n'avoir Nul homme fors Ugon.... AUDEF. LE BAST. *Romancero*, p. 32. Car Tybers n'i laissez fors que lui attouchier, Berte, 19. Souvent me semont [Bel-Accueil] d'apochier Vers le bouton et d'atouchier Au rosier qui l'avoit chargié, la Rose, 2884. Prevoz ne puet tenir plet qui atoche à la borse le roi, *Liv. de just.* 68. || XVI^e s. Camillus fait ceste priere en atouchant l'image, AMYOT, *Cam.* 13. Je n'attache point ici les vices des personnes, mais seulement le mal qui est enraciné en leur institution, CALV. *Inst.* 875. Les evesques d'Orient, ausquels l'affaire attouchoit beaucoup plus, ID. *ib.* 908. Ne mange point de cela, n'en gouste point, n'y attache point, ID. *ib.* 954. Voir, ouyr, odorer, gouster et attoucher, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. À et toucher.

† ATTRACTEUR, TRICE (a-tra-kteur, tri-s'), adj. Qui agit par attraction, qui exerce une attraction.

— ÉTYM. Supin *attractum*, de *attrahere* (voy. ATTRAIRE).

ATTRACTIF, IVE (a-tra-ktif, ti-v'), adj. || 1^o Qui a la propriété d'attirer. Vertu apéritive d'une clef; attractive, d'un croc, FASC. P. *Flog.* 37. Il est presque impossible de déterminer par l'expérience l'intensité de la force attractive des molécules des corps; nous savons seulement qu'elle est incomparablement supérieure à l'action capillaire, qui n'est qu'une modification de cette force, LAPLACE, *Exp.* IV, 17. Quand les corps tournent autour d'un centre commun, dont par conséquent ils sont attirés et qu'ils attirent, leurs forces attractives varient dans la raison renversée des carrés de leurs distances à ce centre, FONTEN. *Newton*. || 2^o Fig. Mais le sexe, à Paris, a la mine jolie, L'air attractif.... REGNARD, *le Bal*, sc. 7. || 3^o En médecine, qui attire, en parlant des vésicants et des suppurratifs, parce que l'irritation qu'ils déterminent attire les fluides vers le lieu où ils sont appliqués

— HIST. XIV^e s. Chose qui a en soy vertu attractive, ORESME, *Thèse de MUNIER*. || XV^e s. L'oiseau attiré par quelque force attractive du chat, MONT. I, 102. La valeur démontrée a une force attractive qui arrache des bouches et des mains mesmies de l'ignorant, de l'avare et de l'ingrat, des louanges et des couronnes, LANOUË, 302. Nostre boire et manger estant attiré par la vertu attractive du ventricule.... PARÉ, *Introd.* 6. La chaleur naturelle et vertu attractive attire quelque suc mauvais, ID. *ib.* 16.

— ÉTYM. Provenç. *attractiu*; espagn. *attractivo*; ital. *attrattivo*; de *attractivus*, du supin *attractum*, de *attrahere* (voy. ATTRAIRE).

Attraction (a-tra-k-sion), s. f. || 1^o Action d'attirer, force qui attire. L'attraction paraît adhérente à la matière, BERN. DE S. P. *Harm.* liv. v, *Harm. anim.* Son immense ennui, son agitation [de la foule] n'entraînent faible et seul dans son attraction, LAMART. *Joc.* VIII, 255. || Dans le langage de Fourier, auteur d'un système socialiste, les attractions, les penchants qui entraînent chacun vers un emploi particulier. Fourier nous dit : Peuple.... Travaille, groupé par phalange, Dans un cercle d'attractions, BERANG. *Fous*. || 2^o En astronomie, tendance que les corps célestes paraissent avoir à s'attirer les uns les autres en raison directe des masses et inverse du carré des distances, sans qu'il existe en eux ou autour d'eux rien de sensible à quoi

on puisse rapporter cette tendance. À quelque point que cet honneur [être élu par la Société royale de Londres] le flattât, il ne le séduisit pourtant pas en faveur des attractions, abolies, à ce qu'on croyait, par le cartésianisme, et ressuscitées par les Anglais, qui cependant se cachent quelquefois de l'amour qu'ils leur portent, FONTEN. *Montmort*. || En physique, attraction moléculaire, celle qui ne se manifeste que de molécule à molécule. || Attraction locale, déviation que peuvent causer aux aiguilles aimantées les objets en fer que contient un bâtiment.

|| 3^o Terme de grammaire. Changement d'une lettre par l'effet de sa voisine; par ex. ce mot *attraction* est pris du latin *attractio*, formé de *ad* et *tractio*; le *d* de *ad* a été changé en *t* à cause du *t* suivant. || Dans la grammaire grecque, figure de syntaxe, par laquelle le relatif est mis au même cas que son antécédent ou mieux est attiré au cas de son antécédent, bien que le rôle qu'il a dans la phrase lui impose un cas différent.

— HIST. XIII^e s. Ces choses estoupent les voies par le [la] grant atration que li foies en fait, ALEBRANT, f. 40. || XVI^e s. Partie des finances refluent après à Rome, par une certaine cabale occulte, et en la Germanie par des attractions violentes, LANOUË, 359. Agitation et motion continue est cause d'attraction, RAB. *Pant.* II, 16.

— ÉTYM. Provenç. *attractio*, *attractio*; espagn. *atraccion*; ital. *attrazione*; de *attractionem*, de *attrahere* (voy. ATTRAIRE).

ATTRACTIONNAIRE (a-tra-ksio-nè-r'), s. m. Nom que l'on donnait aux partisans du système de l'attraction, quand les découvertes de Newton étaient encore contestées.

— ÉTYM. Attraction.

ATTRAIRe (a-trè-r'), j'attrais, nous attrayons, vous attrayez, ils attirent; j'attrayais; point de parfait défini; j'attrairai; j'attrairais; attrais, qu'il attire, attrayons, attrayez, qu'ils attirent; que j'attrai, que nous attrayions, que vous attrayiez, qu'ils attirent; point d'imparfait du subjonctif; attrayant; attrait, v. a. || 1^o Attrirer par le moyen d'un appât. Le sel est bon pour attirer les pigeons. || 2^o Fig. Parfois on peut donner pour les galants attraire, RÉGNIER, *Sat.* XIII. La fille de Périandre disait à Lycophron ce qu'elle croyait plus capable de l'attraire et flétrir son cœur, P. L. COUR. II, 172.

— HIST. XI^e s. Pour lei [loj] tenir et pour homes attraire, CH. DE ROL. CLXIV. || XII^e s. Mar [j'] acointai sa très belle figure, Pour ces douleurs et pour ces maux attraire, COUCI, p. 126. Car nul riens fors s'amour ne m'agrée; Si m'a attrait à son très doux plaisir, VIDAME DE CHARTRES, *Romancero*, p. 114. || XIII^e s. Cum la pierre de l'aiment Trait à soi le fer soutilment [subtilement], Ainsinc attrait les cuers des gens Li ors qu'en donne et li argens, la Rose, 1167. Quant aucun sunt attrait en tenuage, et il ont fet lor serement de dire lor vérité, BEAUM. XXXIX, 29. Sa mere l'enseigna à Dieu croire et à amer, et li atrait entour li toutes gens de religion, JOINV. 201. Pour veoir se il les pourroit attraire à nostre creance, ID. 211. Nulz ne soit si hardi devant toy, que il die parole qui atraie et esmeuve peché, ID. 304. || XV^e s. Ce chevalier a tellement attrait monseigneur à soi et à sa volonté, que tout ce qu'il veut dire et faire, il est, FROISS. I, I, 6. Par dons il attrairoit si le roi de France et son conseil.... ID. I, I, 10. || XVI^e s. C'est chose utile, à mon avis, d'attraire par tous moyens les hommes à bien faire, AMYOT, *Préf.* VI, 32. Il estoit né pour commander, ayant de nature une grace et une efficace d'attraire les hommes à vouluntairement luy obeir, ID. Lyc. 7. Il scavoit bien gaigner et attraire les cueurs des hommes, ID. *Alcib.* et *Cor. comp.* 5.

— ÉTYM. Provenç. *atraire*, *atrayre*; espagn. *atraer*; ital. *attrarre*; du latin *attrahere*, de *ad*, à, et de *trahere*, tirer, traire (voy. ATTRAIRE).

1. ATTRAIT, AITE (a-trè, trè-t), part. passé. Attriré. Attrait par les promesses qu'on lui faisait.

2. ATTRAIT (a-trè; le *t* se lie; au pluriel *ls* se lie; des attrais infinis; dites : des a-trèz infinis; attrais rime avec faits, sujets, paix, jamais, succès, etc.) s. m. || 1^o Penchant, inclination. Quando vous vous sentirez attiré à quelque chose de plus intime, suivez votre attrait, boss. LETT. CORN. 87. Laissez-vous aller à l'attrait qui vous presse, ID. LETT. 88. Telle [femme], sans aucun attrait pour la retraite, se consacre au Seigneur par pure fierté, MASS. VOC. 4. Ce n'est pas qu'il faille s'interdire toutes les fonctions pour lesquelles nous sentons plus d'attrait, ID. CONFÉR. VICES. Il sent un attrait secret pour ce nouvel établissement, ID. THOM. Il fut un temps où je me sen-

tais un attrait violent vers la même carrière, DIDER. *Essai sur Claude*, liv. II. || 2^e Qualité attrayante; ce qui attire. L'attrait des plaisirs. Combien d'âmes apprises sont infidèles à l'attrait de leur vocation! MASS. Prof. 1. Il [le faux dévot] cultive les femmes, et, entre celles-ci, les plus belles et les mieux faites: c'est son attrait, LA BRUY. 13. De l'aimable vertu doux et puissants attraits! RAC. *Esth.* II, 7. Les objets les plus indifférents ont des attraits dans un nouvel entêtement, HAMILT. *Gramm.* 6. Quels attraits penserai-je qu'ait pour nous la couronne? CORN. *Rodog.* II, 4. Et vos discours pour elle ont de si grands attraits, ID. *Nicom.* III, 3. Si la prière vous offrait des attraits sensibles, MASS. *Prière*. Qu'il donne à sa parole ces attraits si heureux pour la conversion des pécheurs, ID. *Parole*. Ses cheveux avaient servi d'attraits à la volupté, ID. *Magd.* Le secret et l'impunité ne sont pas pour lui des attraits pour le vice, ID. *Petit car. Dimanche de la Passion*. || 3^e En termes de spiritualité, les attraits de la grâce, les douceurs intérieures qu'elle fait éprouver. || 4^e En parlant des femmes, les beautés qui charment. Le destin d'Oreste Est de venir sans cesse adorer vos attraits, RAC. *Andr.* II, 2. Viens voir tous ses attraits, Phénix, humiliés, ID. ib. II, 5. Lassé de ses trompeurs attraits, Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais, ID. ib. III, 1. Ma rivale, accablant mon amant de bienfaits, Opposait un empire à mes faibles attraits, ID. *Baj.* I, 4. Elle brillait de mille attraits, et ce n'était qu'agrément et que charmes que toute sa personne, MOL. *Fourb.* I, 2. || 5^e Terme de pêche. Appât, amorce.

— SYN. ATTRAITS, APPAS, CHARMES (dans une femme). Ces trois mots expriment les beautés qui dans une femme saisissent les yeux et les captivent. Les attraits, c'est ce qui attire; les appas, c'est ce qui amorce; les charmes, c'est ce qui exerce une sorte d'enchantedement. Dans la *Toison d'or* de Corneille, III, 4, Hypsipyle dit à Médée: Je n'ai que des attraits, et vous avez des charmes; ce vers, justement blâmé par Voltaire à cause du jeu de mots, montre pourtant que *charmes* est plus fort que *attrait*.

— HIST. XIII^e s. Hersent l'acole, et cil se tret En sus, n'a soing de son atret, *Ren.* 12401. Hom qui est marcheans d'iaue puet faire son atret par desus le pont et par desouz, *Liv. des mét.* 287. || XV^e s. Jean de la Faucille s'en vint demeurer à Nazaret, une très belle maison, et là fit son attrait [établissement] tout bellement, FROISS. II, II, 63. || XVI^e s. Donnant toujours quelques nouveaux attraits [amorces] à ceux qui la regardoient, DESPER. *Contes*, LXVI. Il luy estoit defendu de parler à moy, ny de me faire aucun attrait quand je venois à Chasteaubriand, CARL. I, 21. Et toutefois, oultre ces attraicts là, encore établit il note d'infamie à l'encontre de ceux qui ne se voudroient marier, AMYOT, *Lyc.* 27. Les donations procedées ny de sens aliené, ny par attraicts et aléchements de femme, ID. *Solon*, 40.

— ÉTYM. *Attraire*; provenc. *atrag*; ital. *attrutto*.

ATTRAPE (a-tra-p'), s. f. || 1^e Piège pour les pigeons et le gibier. || 2^e Tromperie, chose qui attrape. N'y touchez pas, c'est une attrape. Au milieu de huit ou dix boîtes d'attrapes une autre boîte garnie de bonbons, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3^e Technologie. Sorte de pince coudée qui sert à retirer les creusets du feu. || Terme de marine. Cordage qui retient, arrête, assujettit.

— HIST. XVI^e s. Ce sont comme attrapes pour attirer l'argent du peuple, CALV. *Instit.* 956. Somme rive, ayant eu nouvelles que Mouvens et Soreze venaient au secours, voulut leur dresser une attrape, D'AUB. *Hist.* I, 148.

— ÉTYM. Voy. ATTRAPER.

ATTRAPÉ, ÉE (a-tra-pé, pée), part. passé. Vous voilà attrapé, dit le père, PASC. *Prov.* 7. J'y ai déjà été attrapé, ID. ib. 4.

ATTRAPE-LOURDAUD (a-tra-pe-lour-dô), s. m. Voy. ATTRAPE-NIGAUD.

— ÉTYM. *Attraper, lourdaud*.

ATTRAPE-MINON (a-tra-pe-mi-non), s. m. Hypocrite qui attrape les simples. || Au plur. Des attrape-minons ou des attrape-minon.

— ÉTYM. *Attraper, et minon*, nom familier du chat.

ATTRAPE-MOUCHE (a-tra-pe-mou-ch'), s. m. Terme de botanique. Nom de diverses plantes qui ferment leurs feuilles où leurs fleurs dès qu'une mouche, un insecte s'y pose. || Au sing. on peut dire aussi un attrape-mouches, suivant que l'on considère mouche collectivement ou individuellement; au pluriel, des attrape-mouches ou des attrape-mouche.

— ÉTYM. *Attraper, mouche*.

+ ATTRAPE-NIAIS (a-tra-pe-ni-è), s. m. Même sens que ATTRAPE-NIGAUD.

— ÉTYM. *Attraper, niais*.

ATTRAPE-NIGAUD (a-tra-pe-ni-gô), s. m. Ruse grossière, qui ne peut tromper que des nigauds. || Au plur. Des attrape-nigauds ou des attrape-nigaud.

— ÉTYM. *Attraper, nigaud*.

+ ATTRAPE-PARTERRE (a-tra-pe-par-té-r'), s. m. Ce qui peut attraper, séduire un parterre. N'allez pas vous attendre à de belles tirades, à de ces grands vers ronflants, à des sentences, à des attrape-parterre; style médiocre, marche simple, voilà ce que vous y trouverez; mais s'il y a de l'intérêt, tout est sauvé, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 28 mai, 1759. || Au plur. Des attrape-parterre ou des attrape-parterres.

— ÉTYM. *Attraper, parterre*.

ATTRAPER (a-tra-pé), v. a. || 1^e Prendre à un piège. Attraper un renard dans un piège. || Familièrement. Que je, vous y attrape, c'est-à-dire, ayez soin que je ne vous prenne pas sur le fait, gardez-vous de recommencer. || 2^e Fig. Tromper. Ce charlatan a attrapé bien du monde. Cette femme attrape son mari. Bien fin qui pourrait l'attraper! Il ne faut pas se laisser attraper comme cela à ce que les amants disent dans leur colère, voit, *Lettr.* 135. || 3^e Saisir avec la main, saisir au passage. Les gendarmes ont attrapé les voleurs. Attraper un papillon. || Familièrement. Attrape qui peut, que celui qui peut s'en saisir, s'en saisisse. || Attrape! Sorte d'interjection par laquelle on exprime qu'une personne vient d'être l'objet d'une malice. || Familièrement. Attrape-toi cela, se dit à une personne qu'on vient de châtier ou à qui vient d'arriver quelque mécompte. || Terme de marine. Saisir un objet, atteindre un point, un bâtiment. || 4^e Fig. et familièrement. Il suffit qu'à la fin J'attrape le bout de l'année, LA FONT. *Fat.* VIII, 2. De quelque façon qu'on prenne la chose; il est certain qu'il aura toujours bien de la peine à attraper le bout de son année, VAUB. *Dime*, p. 100. || 5^e Se procurer par quelque ruse, par quelque adresse. Le pendard de Scapin, par une fourberie, m'a attrapé cinq cents écus, MOL. *Fourb.* III, 7. || 6^e Avoir une chance bonne ou mauvaise. J'ai attrapé le bon numéro. Attraper un rhume, une maladie. || 7^e Frapper, heurter. Une pierre l'a attrapé à la tête. || 8^e Exprimer, rendre avec exactitude. Ce peintre a bien attrapé votre ressemblance. Cet écrivain croit avoir attrapé la manière de Tacite. Voulez si j'ai attrapé la ressemblance de César, VOLT. *Roi de Pr.* 102. Son talent était d'attraper le ridicule des gens, HAMILT. *Gramm.* 7. Il avait attrapé le sérieux des Espagnols, ID. ib. Le duc de Bourgogne attrapait tous les ridicules avec justesse, ST-SIM. 266, 29. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *Impr.* 1. || Attraper le sens d'un passage, le saisir. À cause de la quantité d'endroits où vous n'avez pas attrapé le sens, RAC. *Lett. vi, à son fils*. || Proverbes. Attrapez-moi toujours de même; c'est-à-dire, vous avez cru me jouer un mauvais tour; loin de là, ce que vous avez fait m'a été utile. || Il courra bien, si on ne l'attrape; c'est-à-dire on le poursuivra si vraiment qu'on le prendra.

— REM. L'Académie, qui écrit *trappe* avec deux p, n'en met qu'un à *attraper*; désaccord auquel il faudrait remédier.

— HIST. XII^e s. Si n'ait Diex, s'ore estoie escapés, Jo ne seroie mais des mois atrapés, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 342. || XIII^e s. Ne sai comment fui atrapés; Je me sui dusk'à l'os colpés, *Bl. et Jeh.* 589. Mais se jel pooie atraper, Si faitement m'en vengeroie, Que jamès crieme [craindre] n'en aroie, *Ren.* 6694. || XIV^e s. Il a dit à sa gent: Je sui bien attrapez; Que maldit soit l'eure que me sui acordez! *Guescl.* 2006. [II] Fist bien quatre mil pors venir et assambler, Es près près des fossés les fist trestouz aler, Pour itant qu'il cuida ceulx dedens atraper Et pour faire issir hors et à la mort livrer, ib. 1208. Helas! dist Polibaus, quétis [chétif], maleürés! Or sui issi endroit maleument atrapés, *Boud. de Seb.* XI, 442. Ainsy ces quatre m'atraperent, Et me batirent et fraperent, J. BRUYANT, *Ménagier*, t. II, p. 5. || XV^e s. Par ceste maniere en attrapa il et noya ce jour plus d'une douzaine, FROISS. I, I, 135. Et en furent moulte de fois chassés et presque pris et atrapés entre Boulogne et Calais, mais toujours eschappoient eux, ID. I, I, 309. Quand Giraudon se vit ainsi attrapé [trompé], si fut tout esbahi, ID. II, II, 214. Quand le maistre d'hostel vit son maistre s'attraper [s'attaquer] à ces perdrix, il fut bien esbahi, LOUIS XI, *Nouv. xcix.* || XVI^e s. La mort vous attrape fuyant et poltron, aussi bien que.... MONT. I, 75.

— ÉTYM. À, et *trappe*; bourguig. *étraipai*.

ATTRAPEUR, EUSE (a-tra-peur, peû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui attrape. Un attrapeur de successions.

— HIST. XVI^e s. Car la plus seure a bien crainte et grand peur De se trouver devant tel attrapeur, MAROT, *Citation du Dict. de Trévoux*.

— ÉTYM. *Attraper*.

+ ATTRAPE-VILAIN (a-tra-pe-vi-lin), s. m. Ce qui sert à attraper un avare. || Au plur. Des attrape-vilains ou des attrape-vilain.

— ÉTYM. *Attraper, vilain*.

ATTRAPOIRE (a-tra-poi-r'), s. f. || 1^e Piège pour attraper des animaux. || 2^e Fig. et familièrement, fourberie. Les attrapoires que les filous dressent à de pauvres dupes.

— ÉTYM. *Attraper*.

ATTRAYANT, ANTE (a-trè-ian, ian-t'), adj. Qui a de l'attrait. Les attrayantes amores de la volupté. Ce qu'ont enfin d'attrayant et de rare Les bois, les eaux, les vergers et les champs, MALF. *Narcisse*, ch. I. D'esprit si doux et d'air tant attrayant, LA FONT. *Berc*.

— HIST. XIII^e s. Il [ses yeux] sont vair et cler et luisant, Et plain d'un regard atraiant, *Bl. et Jeh.* 275. Car vos douz regars atraians, Qui est rians Et deduisans, *Lay d'amours*, édit. JUBINAL, II, 495. || XIV^e s. Delectacion nous est si douce et si aimable, si atrayant, blandissant et decevant, ORESME, *Eth.* 55. Chief [elle] ot blont et petite oreille, Yeus atraians, bouche vermeille, *Lande dorée*. || XVI^e s. Une certaine grace naïfve et attrayante, AMYOT, *Alc.* 2.

— ÉTYM. *Attraire*.

+ ATTREMPAGE (a-tran-pa-j'), s. m. Chausse graduelle du four des verriers.

— ÉTYM. Voy. ATTREMPER.

+ ATTREMPÉ, ÉE (a-tran-pé, pée), adj. Terme de fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui n'est ni gras, ni maigre.

— ÉTYM. Voy. ATTREMPER à l'ÉTYMOLOGIE.

+ ATTREMPER (a-tran-pé), v. a. || 1^e Chauffer graduellement le four d'une verrerie. || 2^e Donner la trempe à l'acier.

— HIST. XIII^e s. [Elle] Bien ot la traïson et fait et attrempée, *Berte*, XVI. En ses paroles fu il attrempez, JOINV. 193. || XIV^e s. Et sommes faiz justes en faisant operacions justes et attrempées, ORESME, *Eth.* 34. || XV^e s. Et le temps bel et seri et assez moiste et attrempé, FROISS. I, I, 18. || XVI^e s. C'estoit en temps serain et bien attrempé, RAB. *Garg.* I, 16. L'ame est un air receu par la bouche, eschauffé au poumon, attrempé au cœur, et espandu par tout le corps, MONT. II, 289. Il dressa la forme de son gouvernement à ceste fin que ses citoyens devinssent francs de cœur, contens du leur, attrempé en tous leurs faicts, AMYOT, *Lyc.* 65. La rosée attrempé tellement la terre qu'elle en est grasse et fertile, ID. *Sert.* 11.

— ÉTYM. À, et *tremper*, dont le sens propre est tempérer. *Attrempé* signifie donc qui est bien réglé. Ce mot, très-usité dans l'ancienne langue et jusque dans le XVI^e siècle, n'avait survécu que dans le langage de la fauconnerie.

+ ATTRIBUABLE (a-tri-bu-a-bl'), adj. Qui peut, qui doit être attribué.

— HIST. XVI^e s. Ils scavoient tous auquel des deux ceste seduction estoit la plus attribuable, CARL. IX, 29.

— ÉTYM. *Attribuer*.

ATTRIBUÉ, ÉE (a-tri-bu-é, ée), part. passé. Les livres faussement attribués à Pythagore. Calamité attribuée à l'incurie des habitants.

ATTRIBUER (a-tri-bu-é), v. a. || 1^e Attacher, annexer, conférer. Attribuer au Conseil d'Etat la connaissance de telles et telles affaires. Les anciens attribuaient une nature divine à la terre. C'est contre cette puissance absolue qu'on veut attribuer aux décemvirs, que je m'élève aujourd'hui, VERTOT, *Révol.* rom. XII, p. 184. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son Conseil privé, VOLT. *Louis XV*, chap. 36. || 2^e Rapporter à, imputer. Attribuer à quelqu'un le salut de l'empire. Il attribuait tous nos succès au hasard. On vous attribue beaucoup de propos que vous n'avez jamais tenus. On lui attribue le pamphlet qui vient de paraître. On ne se trompe pas, chrétiens, quand on attribue tout à la prière; Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser, boss. *Mar.-Thér.* Dans ma confusion que Roxane, madame, Attribuait encore à l'excès de ma flamme, RAC. *Baj.* III, 4. || 3^e S'attribuer, attribuer à soi, revendiquer. Il s'attribue plus d'habileté qu'aux autres. Chacun s'attribue

l'honneur du bien qui se fait. De sorte que des deux côtés on s'attribua l'avantage de la journée. Il n'a pas cru s'attribuer trop, quand il s'est dit l'égal de Dieu, boss. *Hist.* II, 11. || 4^e S'attribuer, *v. réfl.* Etre attribué. Le nom de père du peuple s'attribue justement à Louis XII.

— SYN. ATTRIBUER, IMPUTER. Imputer veut dire que l'on met sur le compte de; attribuer, que l'on attache à, que l'on rapporte à. Par conséquent, attribuer a une signification plus générale. Ce qu'on attribue n'implique rien de favorable ni de défavorable. Ce qu'on impute n'est pas indifférent, c'est un blâme, ou quelquefois une louange; car on impute aussi à bien, à mérite. Attribuer des vers à quelqu'un, c'est dire seulement, à tort ou à droit, qu'il en est l'auteur; imputer des vers à quelqu'un, ce serait faire entendre que les vers dont on parle méritent l'animadversion.

— HIST. XIV^e s. Que ce qui estoit le fourfait de Appius Claudius, il ne vousissent attribuer à lui, BERCHEURE, f^e 67, *recto*. Felicité qui est si très grant bien et qui ne doit pas estre attribuée à fortune, ORESME, *Eth.* 24. Et entre les premières et les plus nobles conditions que il lui attribuet, ID. *ib.* 28. || XV^e s. Le roi Philippe a acquis le chasteau de Arleux en Pailluel, qui est terre de l'empire, et l'a attribué au royaume de France, FROISS. I, 1, 73. Ainsi s'en vouloit chacune partie attribuer l'honneur, ID. I, 1, 445. Attribuer à Dieu [les grâces et honneurs qu'il avait reçus], COMM. V, 9. || XVI^e s. Et de fait, le nom de seigneur ne s'attribue particulièrement à Jesus Christ pour autre raison, sinon.... CALV. *Inst.* 370. Les priviléges qu'ils s'attribuent, ID. *ib.* 944. Attribuer au rang le loz qui appartient au merite, MONT. I, 4. Aulcuns attribuoient la cause de la mort du jeune Caton à la crainte, ID. I, 265. Ils attribuoient la divinité, non seulement aux vertus, mais aussi aux vices, ID. II, 254. Le juge ne peult attribuer à punition ce qui vient à gré à celuy qui le souffre, ID. II, 258. Nous en attribuerons justement la coulpe à nous-mesmes, AMYOT, *Démosth.* 4.

— ÉTYM. Provenc. *attribuir*; espagn. *atribuir*; ital. *attribuire*; de *attribuere*, de *ad*, à, et *tribuere*, accorder (voy. TRIBUT).

ATTRIBUT (a-tri-bu); le *t* ne se lie que dans le parler soutenu; au pluriel l's se lie : les attributs et les sujets, dites : les a-tri-bu-z et les sujets), s. m. || 1^e Ce qui est propre ou particulier à quelqu'un ou à quelque chose. La recherche de la vérité est un attribut distinctif de l'homme. C'est un attribut du sage de.... La fluidité, la dureté, la mollesse, le mouvement et le repos se pouvant séparer de la matière, il s'ensuit que tous ces attributs ne lui sont point essentiels, MALEBRANCHE, *Rech. de la vér.* III, 3. || 2^e Terme de théologie, qui se dit de toutes les qualités et perfections que l'on connaît être en Dieu et qui sont de sa propre essence, comme la justice, la sagesse. Les attributs divins. || 3^e En termes de logique et de grammaire, ce qui se nie ou s'affirme du sujet de la proposition. Dans cette proposition : tout homme est mortel, *mortal* est l'attribut. || 4^e En termes d'histoire naturelle, ce qui est permanent et essentiel dans une espèce, dans un individu ou dans une de ses parties. || 5^e Décoration distinctive. Les attributs de la puissance, du souverain pouvoir. Il le revêtut des attributs du rang suprême.

— HIST. XIV^e s. Hommes ont l'estre comme metaux, Vie et augment des vegetaux, Instinct et sens comme les brutes, Esprit comme ange en attributs, NAT. à l'alch. err. 82.

— ÉTYM. *Attributum*, chose attribuée, de *attribuere*.

ATTRIBUTIF, IVE (a-tri-bu tif, ti-v'), adj. || 1^e Terme de jurisprudence. Qui attribue. Arrêt attributif de juridiction. || 2^e Terme de logique. Qui indique ou énonce un attribut. Proposition attributive.

— ÉTYM. *Attribuer*.

ATTRIBUTION (a-tri-bu-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action d'attribuer. || Dans la jurisprudence, attribution de juridiction, l'action d'étendre la compétence d'un juge. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal, VOLT. *Lettr. Damilaville*, 27 mars, 1765. || Lettres d'attribution, pouvoir que le roi donnait à des commissaires ou à une juridiction subalterne pour juger une affaire en dernier ressort. || En grammaire, rapport d'attribution, celui qui est ordinairement exprimé par la préposition *d*. || 2^e Prerogative, privilège. Ces charges ont de grandes attributions. || 3^e Tout droit de gérer, d'administrer, de connaître, etc. Ceci est dans les attributions de tel magistrat, de tel tribunal. || Par extension. Empiéter sur

les attributions de quelqu'un, s'attribuer le droit d'un autre.

— HIST. XIV^e s. Ils ont aucune dependance d'une chose ou attribution à aucune chose, ORESME, *Eth.* VII, 12.

— ÉTYM. *Attributio*, de *attribuere*, attribuer.

ATTRISTANT, ANTE (a-tri-stan, stan-t'), adj. Qui attriste. Des nouvelles attristantes. Ce sont d'attristants souvenirs.

ATTRISTÉ, ÉE (a-tri-sté, stée), part. passé. Attristé par la perte d'une personne aimée. Il rend tous ses voisins attristés de sa joie, BOIL. *Lutr.* III. Que peut cacher la tombe à ton œil attristé? *v. HUGO, Odes*, IV, 44.

ATTRISTER (a-tri-sté), v. a. || 1^e Rendre triste. Cette nouvelle attrista les coeurs. Mais ce jeune inconnu me tourmenta et m'attrista, VOLT. *Mérope*, II, 4. || Absolument. Cela attriste. Ces divisions de Charron [dans son livre de la *Sagesse*] qui attristent, PASC. dans COUSIN. || 2^e S'attrister, v. réfl. Devenir triste. Vous vous attristez sans motif.

— HIST. XVI^e s. Qu'il ne falloit plus qu'il s'attristast pour l'emprisonnement de M. le connestable, CARLOIX, VIII, 44.

— ÉTYM. À et *triste*.

† ATTRIT, ITE (a-tri, tri-t'), adj. Terme de théologie. Pénétré d'attrition. Une âme attrite.

— ÉTYM. Voy. ATTRITION.

ATTRITION (a-tri-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1^e Terme de physique. L'action de deux corps durs qui se frottent et s'usent. Les métaux, quelque attrition qu'ils puissent éprouver, n'attirent point les corps minces à eux, VOLT. *Feu*, I, III, 5. || En chirurgie, écorchure superficielle résultant d'un frottement. On a appellé aussi attrition le plus haut degré de la contusion, l'écrasement d'une partie quelconque. || 2^e Terme de théologie. Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines. Dire que la contrition soit nécessaire, et que l'attrition toute seule ne suffit pas avec le sacrement, PASC. *Prov.* 40.

— SYN. ATTRITION, CONTRITION. L'attrition est un sentiment intéressé et exprime, en vue des peines qui peuvent être infligées, le regret d'avoir offensé Dieu. La contrition est un sentiment désintéressé, et exprime le même regret, sans aucun regard pour les peines et avec la seule attention au mécontentement de Dieu.

— HIST. XVI^e s. Ils gergonnent assez de contrition et attrition, CALV. *Inst.* 485. Pour l'attrition des deux corps solides et durs conjoints ensemble, PARÉ, I, 34. En maniant la partie fracturée, on sent une crepitation et attrition ou craquement, ID. XIII, 2.

— ÉTYM. *Attritio*, de *atterere*, broyer, de *ad*, à, et *terere*, broyer (voy. TRITURER).

† ATTRITIONNAIRE (a-tri-sio-né-r'), s. m. Terme de théologie. Théologien qui soutient que l'attrition est suffisante pour justifier le pécheur, opinion qui a été condamnée.

ATTROUPE, ÉE (a-troupé, pée), part. passé. Réuni en troupe. Les gens du village attroupés autour du charlatan vendeur de drogues.

ATTROUPEMENT (a-trou-pe-man), s. m. Rassemblement tumultueux. Un attroupement séduisant. Lorsqu'on voit plusieurs loups ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit, avec des hurlements affreux, BUFF. *Loup*.

— ÉTYM. *Attrouper*.

ATTROUPER (a-trou-pé), v. a. || 1^e Assembler en troupe et en tumulte. Il attroupa autour de lui les passants. Le bruit du tocsin attroupa aussitôt les habitants. || 2^e S'attrouper, v. réfl. Les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui, BOSS. *Hist.* II, 9. Nos Bretons s'attroupent par les champs, SÉV. 220. Tous ces hommes s'attroupent au pied des mêmes autels, DINER. *Relig. nat.* 26. Ainsi qu'on les voit tous s'attrouper sans effroi Contre les fiers assauts des tigres d'Hyrcanie, VOLT. *Scythes*, I, 4.

— HIST. XIII^e s. Chascuns entor lui s'atropole, FABL. et *Contes anc.* t. III, p. 407.

— ÉTYM. À et *troupe*; provenc. *atropolar*.

† ATYPIQUE (a-ti-pi-k'), adj. Terme de médecine. On donne ce nom aux maladies périodiques, et surtout aux fièvres intermittentes, dont les accès reviennent sans aucune régularité.

— ÉTYM. 'A privatif, et *type*.

AU, AUX (ô; dans aux, l'x se lie, comme si c'était une s, aux mots commençant par une voyelle ou une h muette: aux hommes, dites ô-z hommes). || 1^e Au, contraction pour à le, s'emploie avec les noms masculins qui commencent par une consonne ou une h

aspirée. Au temple, au seigneur, au héros. Je lui dis au hasard. Je l'entends au sens des molinistes, PASC. *Prov.* 4. L'endurcissement au péché traîne une mort funeste, MOL. *D. Juan*, V, 6. Et qu'au dû de ma charge, on ne me trouble en rien, ID. *Tart.* V, 4. || 2^e Aux, contraction pour à les, s'emploie avec les substantifs des deux genres. Vivre aux champs. Donner aux pauvres. Convenir aux femmes. Qu'on se laisse aisément persuader aux personnes qu'on aime! MOL. *le Bourg. gent.* III, 10. On souffre aux entretiens ces sortes de combats, ID. *Femm. sav.* IV, 3. Nous saurons toutes deux imiter notre mère.... Vous, aux productions d'esprit et de lumière, Moi, dans celles, ma sœur, qui sont de la matière, ID. *ib.* I, 4. Je ne me trompe guère aux choses que je pense, ID. *Dép. am.* I, 2. J'approuve la pensée, et nous avons matière D'en faire l'épreuve première Aux deux princes qui sont les derniers arrivés, ID. *Psyché*, I, 4.

— HIST. XI^e s. E se [il] mesfeist as homes de sa baillie.... L. *de Guill.* 2. [Il] Forfait [mis à l'amende] fust u duble de ce que autre fust forfait, *ib.* 2. Si perde [qu'il perde] sa franchise, si al rei nel pot reachater, *ib.* 44. Et dist al rei: Or ne vous es-maiez, Ch. *de Rol.* III. Quant vous serez el palais seigneuril, *ib.* x. || XI^e s. Si m'avez point [piqué] el cors profondement, Ronc. p. 154. Au chief [ils] lui ploient un mantel aufricant, *ib.* p. 152. Si estes suer [sœur] al marquis Olivier, *ib.* p. 161. Il fu nourriz enz ou regne de France, *ib.* p. 165. Quant au tierz jour [il] se prist à pourpenser, *ib.* p. 177. Dès-ci as ongles sont armé sans faillance, *ib.* p. 134. [Amour] Me fait chanter de la plus debonaire Qu'on puist el mont [monde] ne vouer ne trouver, *Couci*, II. Et que mes cuers au vostre s'humelie, *ib.* Que naist la rose et le lis Et la rosée ou vert pré, *ib.* XII. Ou palais de Tremoigne [il] a sa femme laissie; Au departir de li l'a doucement bai-sie, *Sax.* VII. || XIII^e s. El jardin le [du] roi [il y] ot mainte table dressée, *Berte*, II. Au manger sist li rois o sa gente mesnie, *ib.* Mout a eu grant guerre on pays longuement, *ib.* XLVII. Que le livre as histoires [il] me montra, où je vi... *ib.* I. Se li uns des arbitres ne pot entendre à autres besongnes qu'aus [à celles de] son seigneur, BEAUM. XLI, 8. || XVI^e s. Aux longues guerres d'entre luy et Robert, MONT. I, 45. Razias, surnommé le pere aux Juifs, ID. II, 33. Punissant aux enfants la faute des peres, ID. II, 497. De toutes les absurdités, la plus absurde aux Epicuriens est desadvouer la force et l'effect des sens, ID. II, 42.

— ÉTYM. *Au*, *ou*, *u*, *on* sont des formes diverses de *el* ou *al*; *al* est pour à *le*; mais *el* est sans doute pour *en le*; *aux*, *aus*, *as* sont pour à *les*.

AUBADE (ô-ba-d'), s. f. || 1^e Concert donné en plein air, le plus souvent vers l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres de la personne à qui on veut faire honneur. Le régiment a donné une aubade à son colonel. Les gentilshommes de la garnison attaquent les donneurs d'aubade, P. L. COUR I, 267. || 2^e Ironiquement. Lefranc fait bien tout ce qu'il peut pour m'attirer cette aubade [les sifflets], VOLT. *Lett. vers....* 45. Hubert me faisait rire avec ses pasquinades, Et j'entrais dans la tombe au son de ses aubades, ID. *Ep.* 402. Pour vous venir donner une fâcheuse aubade, MOL. *l'Étour.* III, 10. Qu'il aille au diable avec sa sérénade; Je vais songer à lui donner l'aubade, moi, REGNARD, *Sérénade*, sc. 4.

— HIST. XV^e s. Mais les seigneurs dont nous parlons Eurent tous pour ce coup l'aubade; Chacun d'eux fut, que ne faillons, De la grant peur troys jours malade, VILLON, 1^{re} rep. *franche*. Et durant ces devises, elle n'oublia pas de le servir d'aubades [agaceries] assez largement, LOUIS XI, NOUV. XXIII. || XVI^e s. Et une aubade que lui donnez tous les ans, le premier jour du mois de mai, DESPER. *Contes*, LI. Quand oirrons nous au matin les aubades De divers luths marier à la vois? RONS. 697.

— ÉTYM. Espagn. *albada*, de *alba* (voy. AUBE); wallon, *ombade*.

† AUBAGE (ô-ba-j'), s. m. Terme de charron. Planches refendues, dont on fait les panneaux.

— ÉTYM. *Aube* 3.

AUBAIN (ô-bin), s. m. Étranger qui n'est pas naturalisé et qui est sujet au droit d'aubaine. Les Genevois ne sont point aubains en France; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 2 mars, 1766.

— HIST. XIII^e s. Aubains ne puet faire autre seigneur que le roy en s'obeissance, DU CANDE, *al-bani*. Se aucuns aubains muert sans hoir ou sans lignage, li rois est hoirs, ID. *ib.* || XIV^e s. Albains sont hommes et femmes qui sont nez en villes dehors le

royaume si prouchaines, quel l'en peut congoistre les noms et nativités, DU CANGE, *Albani*. || XVI^e s. Aubains sont étrangers qui sont venus s'habituer en ce royaume, ou qui, en estant natifs, s'en sont volontairement estrangés : et non ceux qui, estant nés et demeurans hors le royaume, y auroient acquis des biens par succession ou autrement, LOYSEL, 67. Le haut-justicier succede à son sujet par faute de parents, comme le roy aux aubains, ID. 348.

— ÉTYM. Bas-lat. *albanus*, *albanius*, *aubena*. Mot qui a beaucoup exercé les étymologistes. Cujas le tire du latin *advena*, étranger; Nicot, de l'ancien français *hober*, qui signifie remuer, déplacer; Loisel, d'*alibi natus*, né ailleurs; Caseneuve et du Cange, de *Albanus*, nom des habitants de l'Albanie (Écosse); attendu, disent-ils, que ce peuple est très-voyageur; Grimm le fait venir de l'ancien allemand *panzo*, auquel il attribue la signification d'habitant et de *eli*, ailleurs, *alienigena*. Diez conjecture un adjectif formé de *alibi*, comme *prochain de proche*. Cette dernière étymologie est vraisemblable; cependant il y a, dans le bas-latin, *albaranus* et *albarraneus*, formes qui se trouvent dans des documents espagnols; et en effet l'espagnol a conservé *albarran*, nom que l'on donne aux garçons qui n'ont point de domicile, sans feu, ni lieu; *albarranéo*, forain; étranger; *albarrania*, état de garçon, célibat; de la sorte, si l'on pouvait rendre compte de la disparition de *l'r*, le bas-latin *albanus* et le français *aubain* viendraient de *albarran*, qui conduit à l'arabe *al*, le, et *barreyyoun*, étranger, forain; mais cette disparition n'est justifiée par rien. Il y a aussi, dans l'ancien français, *aubain*, sorte d'oiseau: Et tout aussi comme l'aloë Fuit le mousket et l'espervier Plus que l'aubain.... PH. MOUSKES, ms. p. 186, dans LACURNE STE-PALAYE; mais cet *aubain*, qui vient sans doute de *albus*, blanc, ne paraît avoir rien de commun avec l'autre *aubain*.

† AUBAINAGE (ô-be-na-je), s. m. Droit d'aubaine.

— ÉTYM. *Aubain*.

AUBAINE (ô-be-n'), s. f. || 1^e Succession aux biens d'un aubain, d'un étranger non naturalisé. Droit d'aubaine, droit en vertu duquel le souverain recueille la succession de l'étranger qui meurt dans ses États. Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine, BOIL. *Sat.* VIII. Dans ce temps-là s'établirent les droits insensés d'aubaine et de naufrage, MONTESQ. *Esp.* XXI, 17. || 2^e Fig. et familièrement, tout avantage inattendu. C'est là pour vous une bonne aubaine. Mais ici point d'aubaine, ou si j'en ai quelqu'une, C'est de coups, LA FONT. *Fab.* VI, 44.

— ÉTYM. *Aubain*.

1. AUBE (ô-b'), s. f. || 1^e Premier blanchissement de l'horizon, au point du jour. L'aube du jour, l'aube matinale ou simplement l'aube. Et du temple déjà l'aube blanchit le faite, RAC. *Athal.* I, 4. || Terme de pêche. Sardines d'aube, sardines que l'on prend à la pêche du matin. || L'aube des mouches, l'heure de midi. || 2^e Terme de marine. Le temps qui s'écoule entre le souper de l'équipage et le moment où se prend le premier quart.

— HIST. XI^e s. Par main [matin] en l'albe, si com li jurz esclaire, CH. de Rol. LII. || XII^e s. En mer se mettent quand l'aube est esclarée, RONC. p. 448. Peu ai-je eû, En la chambre [de ma dame], de joie; Trop m'a neu [nui] L'aube qui me guerroie, ROMANcero, p. 68. Si cume la clarted de l'albe est bele et clere, quant ti soleilz lieved par matin, ROIS, 244. || XIII^e s. Devant l'aube aparant, ains qu'il fut ajourné, Berte, xv. Renart commence à apeler [le loup], Qu'ileques ne volt plus ester, Que ja estoit l'aube crevée, REN. 1175. Tu ies.... Aube qui le jor nos amainne, RUTEB. II, 43. Aussi comme l'aube du jour aparoit, nous nous atirames [préparâmes] de touz poins, JOINV. 224. || XV^e s. À l'aube du jour, FROISS. I, 1, 450. || XVI^e s. Dès l'aube du jour, AMYOT, *Comment refrén. la colère*, 44. Au tiers jour, à l'aube des mouches, nous apparut une isle triangulaire, RABEL. *Pant.* IV, 9.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *alba*; portug. *alva*; ital. *alba*; de *albus*, blanc (voy. ALBUM).

2. AUBE (ô-b'), s. f. Long vêtement de toile blanche que portent les prêtres dans les cérémonies. L'aube offre de douces consonances avec les idées religieuses, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 2.

— HIST. XII^e s. Dunc s'estoit desparé de l'aube senz delai; En chape e en surpliz remist [resta].... TH. le mart. 37. || XIII^e s. Et puis après, l'aube qui est purement blanche, qui senefie virginité, CHR. de RAINS, p. 104. De la cité s'en ist l'eschiele de

clergie [là troupe des clercs], Revestu de lor aube, bien caint et haubergie, CH. d'ANT. VIII, 409.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *alba*; de *albus*, blanc (voy. ALBUM).

3. † AUBE (ô-b'), s. f. Planche fixée à la circonference d'une roue de moulin à eau, et sur laquelle s'exerce l'action du liquide. || Les roues des bateaux à vapeur ont aussi des aubes appelées à tort ailes, pales et vannes.

— HIST. XIII^e s. Cil qui le tient à louage [le moulin], doit livrer quevilles, fusiax, aubes et teles cozes menues, BEAUM. XXXVIII, 16. Se li mestre qui gardent le mestier treuvent arçon mauvès, c'est à savoir aube, il doivent le aube faire taillier hors nettement, LIV. DES MÉT. 245. Fuz qui soient bon et loial à faire leur mestier, c'est à savoir de fin cuer de chaisne sans aube, de perier, d'aleret d'erble, ib. 103.

— ÉTYM. *Aube*, en ancien français, veut dire bois blanc; de là le nom des *aubes* de moulin, qui sont en bois blanc; de *albus*, blanc (voy. ALBUM).

AUBÉPINE (ô-hè-pi-n'), s. f. Arbrisseau épineux qui produit de petites fleurs blanches et dont les baies sont astringentes (*mespilus oxyacantha*, L.). Et tout renait, et déjà l'aubépine A vu l'abeille accourir à ses fleurs, BÉRANG. *Malade*.

— HIST. XII^e s. Car sor chascun [il] fist croistre un aubépin, RONC. p. 455. De vers albes espines à faire un feu ardant, ib. p. 499. || XIII^e s. Cest cortil fut moult très bien clos De piez de chesne aguz et gros; Hordez estoit d'aubes espines, REN. 4291. || XV^e s. Et estoie sous un buisson Que nous appellons aube-espine, FROISS. *Espinette am.* || XVI^e s. D'autant que plus plaisent les blanches roses, Que l'aubépin.... MAROT, I, 220. Aubepins, et autres arbrisseaux, portans bons fruits pour la nourriture des oiseaux, PALISSY, 74. Cannes ou roseaux, aubespine, jones.... PARÉ, XXIV, 24. Contraindre par l'enter un aubépin de produire des poires, O. DE SERRES, 656. Entant le greffe de l'aubépin blanc sur le tronc du coigner, de ce mariage sort un fruit nommé arzeirole, ID. 694. Les plus utiles plantes pour les haies sont les aubespins blancs ou espine blanche, ID. 742.

— ÉTYM. Bourguig. *aubépin*; picard, *nobépine*; Berry, *ébeupin*, *ébiaupin*, *aubépin*, *abeupin*, *abiaupin*; wallon, *aubispène*, épine-vinette; provenç. *albespin*; de *aube* pour *albe*, de *albus*, blanc (voy. ALBUM), et *épine*. *Aubépin*, qui se trouve dans les patois, a été employé par RÉGNIER, *Stances*: Naguère vert, sain et puissant, Comme un aubépin florissant. Dans le picard, *nobépine* est pour *noble-épine*, nom qu'a porté aussi l'*aubépine*.

AUBÈRE (ô-bè-r'). || 1^e Adj. Cheval, jument aubère, cheval, jument dont le corps est recouvert d'un mélange de poils rouges et de poils blancs, la crinière et la queue étant de même couleur ou de nuance plus claire. || 2^e S. m. Robe d'un cheval aubère. L'aubère clair; l'aubère rougeâtre.

— ÉTYM. Ce mot est sans doute formé de *albus*, blanc, et signifie, à l'aide de sa terminaison, blanchâtre, grisâtre.

4. AUBERGE (ô-bèr-j'), s. f. Maison où on loge et nourrit les voyageurs pour de l'argent. Descendre, coucher à l'auberge. || Fig. L'auberge enfin de l'hydramée Lui [à la discorde] fut pour maison assignée, LA FONT. *Fab.* VI, 20. || Familièrement. Tenir auberge, recevoir tout le monde à sa table. || Prendre la maison de quelqu'un pour une auberge, aller y dîner souvent et sans invitation. || À Maite, l'hôtel de chaque langue portait le nom d'auberge, parce que les chevaliers s'y assemblaient et y mangeaient ordinairement.

— HIST. XI^e s. Guenes li quens est venus as herberges [logis], CH. de Rol. LIII. Li emperere a pris sa herberge, ib. CLXXVIII. || XV^e s. Item, que l'ost puisse surprendre ses ennemis en prenant leur repas, ou de nuit en leur héberges, CHRIST. DE PISAN, Charles V, II, ch. 33.

— ÉTYM. Provenç. *alberc*, demeure, logement, *alberga*, *alberja*, baraque; espagn. *albergue*; ital. *albergo*. Ce mot, écrit aussi *herberge*, a même origine que *héberger* (voy. ce mot).

†2. AUBERGE (ô-bèr-j'), s. f. Voy. ALBERGE.

AUBERGINE (ô-bèr-ji-n'), s. f. Espèce de morelle, dont le fruit ovoïde ou allongé en forme de concombre, est blanc-violet, jaune ou rougeâtre. || Le fruit même qui se mange cuit de diverses façons.

— ÉTYM. Diminutif de *auberge* 2.

AUBERGISTE (ô-bèr-ji-st'), s. m. et f. Celui, celle qui tient auberge.

— ÉTYM. *Auberge*.

† AUBERON (ô-be-ron), s. m. Terme de serrurier.

Petit morceau de fer au travers duquel passe le pêne d'une serrure.

† AUBERONNIÈRE (ô-be-ro-niè-r'), s. f. Pièce de fer sur laquelle sont rivés des auberons.

† AUBERT (ô-bèr'), adj. Mauvaise orthographe quelquefois employée pour AUBÈRE.

† AUBETTE ou AUBÈTE (ô-bè-t'), s. f. Terme d'administration militaire. Bureau où les sous-officiers d'une garnison vont à l'ordre.

— ÉTYM. Diminutif de *aube* 1, à cause que l'on va d'ordinaire à l'ordre de bon matin.

† AUBE-VIGNE (ô-be-vi-gn'), s. f. Sorte de clématite (*clematis vitalba*, L.).

— ÉTYM. *Aube*, de *albus*, blanc, et *vigne*.

AUBIER (ô-bi-é), s. m. Terme de jardinage. Couches les plus superficielles du bois dans les arbres dicotylédonés, celles qui sont entre l'écorce et le liber. L'aubier est plus pesant et plus solide dans les vieux que dans les jeunes arbres, BUFF. EXP. SUR LES VÉGÉT.

1^e mém. Il faut à peu près douze ou quinze ans, dans les meilleurs terrains, pour transformer l'aubier en bois parfait, ID. 2^e mém. Un rameau d'un arbre est moins âgé que sa tige, et son aubier que son tronc, BERN. DE ST-P. HARM. LIV. V, HARM. ANIM. || Aubier faux ou double aubier, défaut du bois, consistant en ce que deux couches d'aubier sont séparées par une couche de bois parfait. || Aubier se dit quelquefois, mais à tort, pour obier (voy. ce mot).

— ÉTYM. Berry, *aubier*, saule; provenç. *albar*; de *albarius*, à cause de la blancheur de cette couche de bois, de *albus*, blanc (voy. ALBUM). AUBIFOIN (ô-bi-foin), s. m. Nom vulgaire de la centaurée bleue.

— HIST. XVI^e s. [Les guerrets] Qui n'ont rendu si non, en lieu de bons espics, Qu'yvraie, qu'aubifoin, queponceaux inutiles! RONS. BERG. ÉGLOGUE 1.

— ÉTYM. Norm. *aubouffin*. Origine inconnue. On le nomme aussi *aubiton*.

AUBIN (ô-bin), s. m. Terme de manège. Allure défective du cheval, qui résulte de l'âge ou de la fatigue, et dans laquelle, galopant encore devant, il ne peut que trotter du train de derrière. || Anciennement, le cheval lui-même.

— HIST. XV^e s. La duchesse d'Autriche chevauchoit un hobin ardant; il la fit cheoir, COMM. VI, 7.

— ÉTYM. Ital. *ubino*, espèce de cheval; de l'anglais *hobby*. Ce mot, mieux écrit jadis *hobin*, signifiait un cheval ayant une allure particulière.

4. AUBINER (ô-bi-né), v. n. Terme de manège. Aller l'aubin.

— ÉTYM. *Aubin*.

2. † AUBINER (ô-bi-né), v. n. Terme d'horticulture. Faire aubiner des boutures de vigne, les mettre dans des rigoles qu'on recouvre de terre, afin qu'elles prennent racine; après quoi, on les transplante où l'on veut.

† AUBITON, s. m. Nom vulgaire de l'aubifoin.

† AUBOUR (ô-bour), s. m. || 1^e Aubier. Peu usité en ce sens. || En termes de marine, portion du bois qui n'est pas parvenue à sa maturité, et que les charpentiers retranchent des pièces comme susceptible d'une prompte corruption. || 2^e Aubour, et, à tort, aubours, sorte d'arbre. Cytise aubour (*cytisus laburnum*, L.).

— HIST. XII^e s. Ne lui vaut pas une feuille d'aubor, RONCISV. p. 440. Arc d'aubour [il] porte et sajete d'acier. — Il prend son arc d'aubour, si le tendi, ROMAN DE GARIN, dans DU CANGE, *arcus*. || XVI^e s. Le bois est choisi sain et entier du cœur de l'arbre, sans aucun aubour, O. DE SERRES, 764.

— ÉTYM. Wallon, *âbon*, aubier; provenç. *alborn*; espagn. *alborneo*; *d'alburnum*, bois blanc, de *albus*, blanc (voy. ALBUM).

† AUBRIER (ô-bri-é), s. m. L'un des noms du hoberau, oiseau de proie.

— ÉTYM. Bas-lat. *hoberarius* (voy. HOBEREAU).

† AUCHE (ô-ch'), s. f. Cavité percée dans la tête du mouton destinée à façonner les têtes des épingle. On dit aussi tétine.

AUCUN, UNE (ô-kun, ku-n'); l'n se lie, aucun ami, dites: ô-ku-n ami; plusieurs prononcent ô-kun-n ami, liant, mais conservant la nasalité. Aucun conserve sa nasalité même devant une voyelle, s'il n'est pas suivi immédiatement d'un mot auquel il se rapporte; je n'en veux aucun à ma suite, dites: ô-kun, et non ô-ku-n à ma suite; au pluriel, l's se lie; aucun amis, dites ô-kun-z amis), adj. || 1^e Quelque. Avez-vous entendu aucun discours qui vous fit croire... ? Ont-ils dans notre armée aucun commandement? CORN. SERT. I, 2. Non que pour moi, sans vous, ce trône ait aucun charme, ID. OTHON, IV, 4. || Aucun, au sens de quelque, s'emploie très-bien dans les phrases dubitatives ou in-

terrogatives, mais autrement c'est un archaïsme; ici par exemple : Aucuns des vins sont approuvés, LA FONT. *Cas.* || 2^e Il s'emploie comme pronom indéfini, dans le sens de quelqu'un. Je ne crois pas qu'aucun puisse y parvenir. Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute, Me défend de penser qu'aucun me le dispute, CORN. *Cid*, I, 4. || Au plur. quelques-uns, en style de palais et en style marotique ou familier. Ce fait est raconté par aucun. Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé, LA FONT. *Fab.* vi, 4. À pas un d'eux elle [couronne] ne convenait. Plusieurs avaient la tête trop menue, Aucuns trop grosse, aucun même cornue, ID. *ib.* vi, 6. Aucuns ont assuré comme chose constante, LA FONT. *Fiancée*. Aucuns disent, et je n'ai pas de peine à le croire, que.... P. L. COUR. I, 102. Pour Gabrielle, en son apoplexie, Aucuns diront qu'elle parle longtemps, VOLT. *Stances*, 47. || 3^e Aucun, aucune, adj. avec une négation ou la préposition sans, pas un. Aucun physicien n'ignore que.... Aucun d'eux n'assouvit la soif qui me dévore, L. RAC. *Relig.* ch. II. Aucun de nos grands écrivains n'a travaillé dans le genre de l'épopée, VOLT. *Essai s. la poésie ép.* ch. ix. Elle eût beaucoup mieux fait de passer son chemin sans dire aucune chose, LA FONT. *Fab.* x, 3. Aucun de nous ne serait téméraire Jusqu'à s'imaginer qu'il eût l'heure de vous plaire, CORN. *Rod.* IV, 4. Sans violence aucun J'aurais vu Nicanor épouser Rodogune, ID. *ib.* II, 2. Sans réserve aucun, MOL. *Sgan.* sc. 7. Sans me nommer pourtant en aucune manière, Ni faire aucun semblant que je seraï derrière, MOL. *Éc. des f.* IV, 9. Et vous n'avez pas lieu d'en prendre aucun soupçon, ID. *L'Étour.* I, 4. || Ne.... aucun.... que, signifiant pas un, si ce n'est. N'ayant aucun emploi qu'à passer une vie douce et innocente, DESC. *Méth.* Cette tournure est élégante. || Au plur. C'est une petite ville qui n'est divisée en aucun partis, LA BRUY. 5. N'ayant aucun soins ni passions qui me troublassent, DESC. *Méth.* II, 1. J'ai vu beaucoup d'hymens, aucun d'eux ne me tentent, LA FONT. *Fab.* VII, 2. Je ne me mêlai plus d'aucunes affaires, MONTESEQ. *Leit. p.* 8. Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, Protée à qui le ciel père de la fortune Ne cache aucun secrets, J. B. ROUSS. *Od.* I, liv. III. Le parlement défendit en même temps qu'on prit aucun deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer, VOLT. *S. de Louis XIV*, 5. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni aucun officier expérimenté, ID. *S. de Louis XV*, 24. Aucuns tourments n'ont pu empêcher les martyrs de la confesser [la religion], PASC. *Pens.* part. II, art. 4. Ne se permettre aucunes démarches que celles qui peuvent compatir avec l'usage de ce sacrement adorable, MASS. *Confér. Commun.* Je ne me satisfais d'aucunes conjectures, CORN. *Hor.* I, 4. Et quand nous n'en craindrons aucun ordres sinistres, ID. *Sertor.* IV, 3. Aucuns ordres ni soins n'ont pu le secourir, ID. *Pomp.* V, 3. Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui, RAC. *Phéd.* I, 4. Ils sont à leur tour usés sur tous les plaisirs, par cela même qu'ils ne leur coûtent aucunes peines, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* Il défendit qu'ils fussent jamais recherchés pour aucunes intelligences.... ANQUET. *Ligue*, III, 330. Je n'ose faire aucun projets, VOLT. *Microm.* chap. 2. Rome n'imposant aucunes lois générales, MONTESEQ. *Rom.* 74. Des gens qui n'ont aucun besoins, puisque le prince y pourvoit, MONTESEQ. *Esp.* XXVI, 25. Jamais sans doute aucunes larmes N'ohscirciront pour eux [nies frères les hommes] le ciel, LAMART. *Harm.* I, 9. Il ne garda aucunes mesures, BOSS. *Var.* 7. Cet homme [Améric Vespuce] ne méritait certainement aucun honneurs, VOLT. *Mœurs*, 445. || Aucun pris absolument et elliptiquement, avec le sens négatif. Y avait-il là quelqu'un de vos amis? Aucun; c'est-à-dire il n'y en avait aucun. || 4^e Aucun, aucune, pris comme pronom indéfini, avec une négation, dans le sens de pas un. Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici, CORN. *Cinna*, II, 4. On entreprend assez, mais aucun n'exécute, ID. *ib.* Par les peines d'un autre aucun ne s'intimide, ID. *ib.* IV, 4. Jusques ici, madame, aucun ne met en doute Les longs et grands travaux que notre amour vous coûte, ID. *Rodog.* II, 3. Aucun n'ose pousser l'histoire plus avant, ID. *Héracl.* II, 4. Martian.... à ce nom aucun ne veut répondre, ID. *ib.* II, 4. Faites observer qu'aucun ne nous écoute, ROTR. *Bélis.* IV, 2. Qu'aucun par un zèle imprudent, Ne sorte avant le temps et ne se précipite, RAC. *Athal.* IV, 4. Aucun ne me soutient au bord de cet abîme, Aucun ne m'encourage ou ne m'arrache au crime, VOLT. *M. de Cés.* III, 2. Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. *Fab.* VIII, 26.

Deux jours s'étaient passés sans qu'aucun vint au puits, ID. *ib.* XI, 6. — REM. 1. Quelques personnes doutent si aucun, aucune, avec la négation, peuvent être employés au pluriel. Il est plus ordinaire de mettre le singulier; mais comme rien n'empêche de nier la pluralité aussi bien qu'on nie l'unité, rien non plus ne peut faire condamner les phrases où aucun est au pluriel. On voit par les exemples que les meilleurs auteurs, en prose comme en vers, se sont servis d'aucun au pluriel. Cet emploi est donc pleinement légitime. || 2^e Il n'a eu dans toute sa vie aucun moment d'assuré. Dans cette phrase de Fénelon, *de* est un gallicisme. Ce *de* se met très-bien quand *en* est joint à *aucun*; on dira en parlant de livres, de tableaux: il n'y en a aucun de relié; il n'y en a aucun d'encadré. Mais, hors de là, il ne faut pas, généralement parlant, mettre ce *de* devant l'adjectif: il n'a aucun livre relié; aucun tableau encadré. || 3^e Il ne faut pas mettre *pas* ou *point* avec *aucun* et dire: je n'ai pas aucun livre. Cependant, quand *pas* ou *point* est éloigné d'*aucun*, cette construction est admissible. C'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit, PASC. *Amour.* || 4^e Aucun se construit très-bien avec *plus*, *jamais*. Je n'ai jamais fait aucun mal, FEN. *Tél.* XVIII. Mais je n'ai plus, madame, aucun combat à faire, CORN. *D. San.* IV, 5. || 5^e D'aucuns, d'aucunes, quelques-uns, quelques-unes. Archaïsme qui n'est plus guère en usage. Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents, MOL. *Malade imag.* II, 4. || 6^e Les aucuns, quelques-uns.... Ils tombèrent enfin Sur ce qu'on dit de la vertu secrète De certains mots, caractères, brevets, Dont les aucuns ont de très-bons effets, LAFONT. *St-Julien*. Cette locution a tout à fait vieilli. || 7^e On verra, par l'étymologie et par l'historique, que aucun a essentiellement un sens affirmatif; que le sens négatif ne lui vient que par son adjonction avec la négation *ne*; et que, si la fréquence de cette adjonction a altéré la netteté de la signification primitive, elle ne l'a pas détruite en fait, et surtout ne doit pas la faire perdre de vue.

— HIST. XI^e s. E se alquens meist main.... *Lois de Guill.* 4. || XII^e s. Aucuns messages [messagers] n'a li quens [comte] aparlés, *Ronc.* p. 49. Faites venir aucun [quelque] démonstrement, *ib.* p. 173. Je servirai à [selon] mon pouvoir tous dis, Tant que j'aurai vers ma dame trouvé Aucun confort des maus où cil [mon cœur] m'a mis, LE COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 123. Ains se porpensera li rois aucune fie, Qu'il de vous ait la force, le pooir et l'aie, SAX. XXXII. || XIII^e s. Car gent i ot à grart plenté, Ki portent haces et macues, Et li alquant espées nues, *Lai de Melion*. Et s'à eus ne poés aler, Faites i par aucun parler, Qui soit messagiers convenables, *la Rose*, 7528. Li aucun des homes si voilent dire, que que se uns de lor homes.... BEAUM. X, 9. || XIV^e s. Il traite oppinions aucunes sensibles de felicité, ORESME, *Eth.* V, 9. || XV^e s. Si elle pourroit trouver voie ou sens par quoi elle pust avoir aucune compagnie de gens d'armes, FROISS. I, 1, 9. Les bourgeois de la ville s'en vinrent à l'une des portes et demanderent le seigneur de Mauny, où aucun grand seigneur de l'ost à qui ils pussent parler, ID. I, 1, 237. Et s'en allerent les aucuns par les grands rues, ID. II, II, 56. Les aucuns [Isabelle] prioit; aux autres promettoit ou donnoit or, ID. I, 1, 8. Si en devenoient les aucuns, qui se feroient maistres par dessus les autres, si riches que c'estoit merveille, ID. I, 1, 325. D'aucuns qui avoient premier loué le voyage, le blasmoiert, COMM. VII, 7. Aucuns ont voulu dire que... ID. I, 3. Et oyurent les aucuns messe en attendant le jour, ID. I, 9. Et portoit ledit conte honneur à tous, aussi devoit bien faire à d'aucuns et à tous, ID. I, 9. Ils osterent le corpus Domini, et aucun [quelque] autre reliquaire qui là estoit, LOUIS XI, *Nour.* XXXII. Il estoit bien venu des femmes de bas estat, et aussi des aucunes des plus grandes de Rome, ID. XLV. || XVI^e s. Les aucuns dysoient que.... les aultres.... RAB. *Pant.* II, 2. Les aucunes d'entre elles disoient.... ID. ib. Partant de Poictiers avecques aucuns de ses compagnons, passarent par Legugé, ID. *ib.* II, 5. Elle estoit tant grosse que, par engin aucun, ne la povoyt on mettre seulement hors terre, ID. *ib.* II, 7. Voz roys guarissent d'aucunes maladies par seule apposition des mains, ID. *ib.* V, 20. Je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée, MONT. *Au lecteur*, p. xi. Aucuns en prinrent argument que.... ID. I, 7. Nous dirons d'aucuns ouvrages qu'ils puent l'huyle, ID. I, 44. Il ne se fait aucun proufit qu'au dommage d'autrui, ID. I, 104. Il y

en a aucuns qui, à faulses enseignes, usurpent le nom d'historiens, AMYOT, *Préf.* XII, 39. — ÉTYM. Provenç. *alcun*; espagn. *alguno*; portug. *algum*; ital. *alcuno*; de *aliquis* (voy. ALIQUOTE), et *unus*, un (voy. UN). Diez observe qu'il serait possible que les anciennes formes *alcon*, *alquen*, fussent composées non pas d'*aliquis unus*, mais de *aliquis homo*. Palsgrave, p. 57, remarque que, bien qu'on écrivit *aulcun*, on prononçait *aucun*. + AUCUNESFOIS (ô-ku-ne-foi) ou AUCUNESFOIS, adv. Quelquefois. Aucunesfois des chiens il suit la voix confuse, RAGAN, *Pastorale*: || Vieux. — HIST. XV^e s. Aucunefois à l'ung, et aucunefois à l'autre, COMM. I, 3. || XVI^e s. Voyant que les escholiers estoient aucunes foys de loysir et ne scavoient à quoys passer temps.... RAB. *Pant.* II, 5. — ÉTYM. *Aucun* et *fois*. AUCUNEMENT (ô-ku-ne-man), adv. || 1^e En quelque façon. Je ne crois pas qu'on puisse aucunement soutenir.... Est-il aucunement question de...? || Cet emploi est encore très-usité avec une phrase dubitative ou interrogative. || 2^e Jusqu'à un certain point, avec une phrase affirmative. Cet emploi a vieilli, ou bien il est terme de palais: la cour ayant aucunement égard à la demande du requérant, c'est-à-dire la cour ne rejetant ni n'admettant en totalité la demande. Ainsi il satisfait aucunement à cette règle, CORN. *Ex. de D. San.* Votre destinée Semble être aucunement à la nôtre enchaînée, ID. *Rod.* III, 4. On pourrait aucunement souffrir ce défaut aux hommes, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Pour en connaître l'importance, Pour faire aucunement cadrer la pénitence, ID. *Cas.* Que dans un mot d'écrit nos penseurs amoureux Nous portent chaque jour et rapportent nos vœux, Charment aucunement l'ennui de notre absence, ROTR. *Bélis.* III, 4. Par maints propos, il [Courier] aurait essayé de troubler aucunement les gens de cour dans l'antique possession où ils sont de tout temps de partager entre eux les revenus publics, P. L. COUR. I, 330. Ils avaient aucunement décliné de la piété, BOSS. *Var.* 44. || 3^e Avec une négation, en aucune façon. Cela ne modifie aucunement mon opinion. Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose, Je ne le puis souffrir aucunement, LA FONT. *Rondeau redoublé*. — HIST. XIV^e s. Puisque ceste puissance ou partie d'ame participe avecques raison, il convient dire qu'elle est rationele aucunement, ORESME, *Eth.* 32. || XV^e s. Les autres voulurent aucunement demeurer, dont il fut moult courroucé, FROISS. I, 1, 25. Adonc s'avisa le roi de France qu'il s'en iroit atout son ost devant Calais pour lever [faire lever] le siege, s'il pouvoit aucunement, ID. I, 1, 316. Et puis s'il peut aucunement Oir nouvelles seulement De sa douce beauté sans per, CH. D'ORL. *Bal.* 21. || XVI^e s. Je me console aucunement; premièrement, sur ce que.... MONT. I, 34. Qui ne se peult aucunement soulager, ID. I, 74. L'opulence n'y estoit aucunement utile ne prisée, AMYOT, *Lyc.* 52. Il estoient encore aucunement forts pour resister à leurs ennemis, à tout le moins pour la mer, II. *Alc.* 49. Sylla non seulement preveit sa mort, mais aussi en escrivit aucunement, ID. *Sylla*, 75. Il n'estoit avaricieux aucunement, ID. *Sylla et Ly-sand.* 5. — ÉTYM. *Aucune*, et le suffixe *ment*. AUDACE (ô-da-s'), s. f. || 1^e Mouvement de l'âme qui porte à des actions extraordinaires, au mépris des obstacles et des dangers. Être plein d'audace. Il eut l'audace de prendre.... Ils en sont venus à ce degré d'audace que.... Eteignit tout le feu de leur antique audace, RAC. *Athal.* I, 4. Voilà ses yeux, sa bouche, et déjà son audace, ID. *Andr.* II, 5. À la haine bientôt ils ne joignent l'audace, ID. *Baj.* I, 4. Une autre cependant a fléchi son audace [insensibilité], ID. *Phéd.* IV, 5. Le succès fut toujours un enfant de l'audace, VOLT. *Catil.* III, 5. Et l'audace impunie enflé trop un courage, CORN. *Héracl.* I, 2. Après cela, madame, excusez mon audace, ID. *Nicom.* III, 2. De vous menacer on a même l'audace, ID. *ib.* II, 3. Et dans l'un ni dans l'autre [parti], aucun n'a pris l'audace. D'assassiner son chef pour monter en sa place, ID. *Sertor.* I, 1. M'aimez-vous? — Oserais-je en prendre encor l'audace? ID. *ib.* IV, 2. Il est de ces instants où l'audace est prudence, DE LAV. *Vép. sicil.* IV, 2. À ceux qui l'oppressaient [l'innocence] il ôtera l'audace, Et, sans distinction de richesse ou de race, Tous, de peur de la peine, auront peur de faillir, MALH. II, 4. || FIG. Aristote et Théophraste, pour excuser l'audace de ces figures [de rhétorique], BOIL. *Longin*, Subl. 26. || 2^e Nom que l'on donnait, du temps de Ménage, à une ganse qui servait à soutenir et à relever les bordz *au chapeau*.

— HIST. XV^e s. Sa douceur et clemence donnoit hardement et audace de hardiment deviser à lui, CHRIST. DE PISAN, *Hist. de Charles V*, I, 46.

— ÉTYM. Provenç. espagn. et ital. *audacia*; du latin *audacia*, de *audax*, qui vient de *audeo*, oser (voy. OSER).

AUDACIEUSEMENT (ô-da-si-eù-ze-man), *adv.* D'une manière audacieuse. Il se jeta audacieusement au milieu des ennemis. Il a audacieusement répondu. Jamais homme ne tira tant parti d'une blessure; je disais de lui qu'il boitait audacieusement, et il était vrai, ST-SIM. 71, 174.

— HIST. XIV^e s. Corrompre nos dictes ordonnances si audessus, au dommage de nous et de notre peuple, *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 57. || XV^e s. Monseigneur de Contay qui lui dist semblables parolles et si audacieusement qu'il [le comte de Charolais] estima sa parole, COMM. I, 4.

— ÉTYM. *Audacieuse*, et le suffixe *ment*. *Audacement*, de l'historique, est formé non d'*audacieux*, mais d'un adjectif *audace*, répondant à l'adjectif latin *audax*.

AUDACIEUX, EUSE (ô-da-si-eù, eù-z'), *adj.* || 1^o Qui a de l'audace, qui annonce de l'audace. Homme audacieux. Un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde, boss. *Reine d'Angl.* Loin d'ici les mortels assez audacieux Pour juger par eux-même et pour voir par leurs yeux, VOLT. *Fanat.* III, 6. Robert et Guillaume ont la force des armes, et je ne sais quoi d'audacieux qui avait amené la race normande des bords de la Scandinavie jusqu'à Rouen, Londres et Salerne, VILLEMAIN, *Cours de littér. moyen âge*, t. I, p. 20. Lirez-vous, sans rougir de honte, Que notre impiété surmonte Les faits les plus audacieux Et les plus dignes du tonnerre.... MALH. II, 4. || 2^o Substantivement. Un jeune audacieux que les arrêts du sort Et ses propres fureurs ont conduit à la mort, VOLT. *Mérope*, II, 2. J'ai vu maintes beautés à la cour adorées, Qui, des vœux des amants à l'envi désirées, Aux plus audacieux ôtaient la liberté, MALH. VI, 24.

— ÉTYM. *Audace*, et la terminaison *ieux*.

† AU DEÇÀ (ô-de-sa). || 1^o *Loc. adv.* De ce côté-ci, par opposition à au delà, qui signifie de ce côté-là. Un Français dira, en parlant du Rhin, que la France est au deçà, et l'Allemagne au delà. || 2^o *Loc. prépos.* La Savoie est pour nous au deçà des Alpes. Au deçà de l'Euphrate, VAUGEL. Q. C. x, 5. || Fig. Rester au deçà de ses prétentions, ne pas demander tout ce qu'on pourrait prétendre. Les novatiers sont demeurés beaucoup au deçà de ce qu'ils étaient en droit de faire, FÉNEL. II, 88.

— ÉTYM. *Au et deçà*.

AU DEDANS (ô-de-dan). || 1^o *Loc. adv.* À l'intérieur. || Fig. Le glaive au dehors le poursuit, Le remords au dedans le glace, RAC. *Esth.* II, 9. La haine que les coeurs conservent au dedans, CORN. *Cid*, I, 3. || 2^o *Loc. prép.* Il est au dedans de la maison.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, mettant un trait d'union à *au-dessous*, *au-dessus*, *au-devant*, n'en met pas à *au dedans*, *au dehors*, *au delà*.

— ÉTYM. *Au et dedans*.

AU DEHORS (ô-de-hor; l's ne se lie pas). || 1^o *Loc. adv.* À l'extérieur. Formidable au dehors, méprisable au dedans, Le sénat n'est enfin qu'un amas de brigands, VOLT. *Catil.* III, 4. || Fig. C'est ainsi qu'on déguise un violent dépit, C'est ainsi qu'une feinte au dehors l'assoupit, CORN. *Rodog.* IV, 6. || 2^o *Loc. prépos.* Au dehors de la maison.

— ÉTYM. *Au et dehors*.

AU DELÀ (ô-de-la). || 1^o *Loc. adv.* De ce côté-là, par opposition à au deçà, qui signifie de côté-ci. Un Français dira en parlant du Rhin, l'Allemagne est au delà. || Fig. Encore plus. J'ai regagné mon argent et au delà. Mais on passe encore au delà, PASC. *Prov.* 10. || 2^o *Loc. prépos.* Ma maison qui a le lac en miroir au bout du jardin, et la Savoie par delà ce lac, et les Alpes au delà de cette Savoie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 janvier, 1758. || Plus loin. Il manquait à vos aventures d'avoir un amant au delà de l'Océan, voit. *Lett.* 40. Le gouvernement chinois montrait aux hommes, il y a fort au delà de 4000 ans, qu'on peut les régir sans les tromper, VOLT. *Ph. Ignor.* 44. Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà des temps et des âges, Au delà de l'éternité, RAC. *Esth.* III, 9. Je te chérirai même au delà du trépas, CORN. *Rodog.* V, 3. || Fig. Des choses qui sont au delà de leurs forces, FÉNEL. XII. Il a prêché au delà de tous les plus beaux sermons qu'il ait jamais faits, SÉV. 26. Qu'appelle-t-on franchir les bornes de toute pudeur, et passer au delà de toute impudence, sinon d'imposer au père Bauny, comme une

chose avérée, une si-damnable doctrine? PASC. *Prov.* 15.

— ÉTYM. *Au et delà*.

AU-DESSOUS (ô-de-sou; l's se lie : au-dessous et en avant, dites : ô-de-sou-z et). || 1^o *Loc. adv.* Plus bas, inférieurement. La citadelle est sur la montagne, et la ville au-dessous. Il est bien au-dessous, en aval. || Fig. Et que tout mon courage, après de si grands coups, Parvienne à des succès qui n'ailent au-dessous [ne soient inférieurs], CORN. *Hor.* V, 2. || 2^o *Loc. prépos.* Le thermomètre est à trois degrés au-dessous de zéro. Des enfants au-dessous de dix ans. || Fig. On sait le nom de tant de gens au-dessous de lui [moindres que lui], SÉV. 204. Il tient la trahison trop au-dessous de lui, CORN. *Pomp.* III, 2. Il n'est au-dessous d'aucun chrétien de mortifier sa chair, boss. *Nouv. myst.* 7. Cet homme si fort au-dessous de Moïse, ID. *Hist.* II, 3. Mon âme est au-dessous d'un si cruel effort, VOLT. *Orph.* III, 3. || Être au-dessous de ses affaires, se dit d'un négociant, d'un banquier, etc. qui est gêné et menacé de faillite.

— ÉTYM. *Au et dessous*.

AU-DESSUS (ô-de-su; l's se lie : au-dessus et en avant, dites : ô-de-su-z et). || 1^o *Loc. adv.* Plus haut, supérieurement. Par rapport au cours de la Seine, Rouen est au-dessous, et Paris est au-dessus. || 2^o *Loc. prépos.* Dix degrés au-dessus de zéro. Au-dessus de Paris, en amont. Les enfants au-dessus de sept ans. || Fig. J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces, CORN. *Cid*, II, 4. Votre vertu, madame, est au-dessus du crime, ID. *Nicom.* III, 8. Je suis trop au-dessus de cette indignité, ID. *Héracl.* III, 2. Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime, ID. *Hor.* V, 3. De pareils serviteurs sont les forces des rois, Et de pareils aussi sont au-dessus des lois, ID. ib. V, 3. Dont le bonheur semblait au-dessus du revers, ID. *Pomp.* II, 2. Mais tant de grandeur d'âme est au-dessus de moi, VOLT. *Alz.* V, 7. Pour vous mettre au-dessus de tous les bernements, MOL. *Éc. des mar.* III, 6. Vous êtes au-dessus d'une telle faiblesse, ID. *F. sav.* I, 2. Pour se mettre au-dessus de la critique des hommes, FÉNEL. XII. Elle vous élevait au-dessus de votre père, ID. *Tél.* IV. Ne cherchez point les choses qui sont au-dessus de vous [hors de votre portée], ID. III, 141. Elle se mit au-dessus de tous ces petits bruits, HAMILT. *Gramm.* 6. Pour qu'il les mette au-dessus de leurs ennemis, boss. *Hist.* II, 44. Fabius se mettait au-dessus des bruits populaires, ID. *Hist.* I, 8. M. Jurieu s'est mis au-dessus de tout cela, ID. *Avert.* 6. Elles sont au-dessus de tous les reproches, SÉV. 452. Ce que je sens est au-dessus des paroles, ID. 524. || Venir au-dessus de.... venir à bout de.... La seconde commère Vint au-dessus de ce qu'elle entreprit, LA FONT. *Gag.* || Familièrement. On en a au-dessus des yeux, on n'y tient pas, LA BRUY. 8.

— HIST. XII^e s. De moi estes au dessus, [dame] Bele et gente et avenant, COUCI, p. 123. — ÉTYM. *Au et dessus*.

AU-DEVANT (ô-de-van). || 1^o *Loc. adv.* Dans une situation antérieure. Les voyageurs voulaient atteindre la colline; mais un marais était au-devant. || À la rencontre. Le cortège venait; la foule se porta au-devant. Les Juifs lui coururent au-devant, VOLT. *Phil.* V, 234. || Fig. Vous courrez au-devant avec tant de franchise, ID. *D. San.* V, 5. || 2^o *Loc. prépos.* Le fleuve est au-devant de la ville. || À la rencontre. Ah! cher Narcisse, cours au-devant de ton maître, RAC. *Brit.* II, 5. || En avant de.... Jusqu'au-devant des murs je cours le recevoir, CORN. *Poly.* I, 4. || Fig. Je me jette au-devant du coup qui t'assassine, CORN. *Pomp.* IV, 4. Tous coururent au-devant de leurs fers, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. On va pour vous au-devant de la sollicitation, LABRUX. 9.

— HIST. XV^e s. Bien vous pourra d'aucun endroit Venir à vous à l'audevant; Alez-vous en toujours avant, RÉSURR. DE N. S. J. C.

— ÉTYM. *Au et devant*.

† AUDIEN, IENNE (ô-dien, die-n'), s. m. et f. Hérétiques qui prétendaient que Dieu avait des formes humaines; et que les ténèbres, le feu et l'eau n'avaient point de commencement.

— ÉTYM. *Audeus*, auteur de cette secte, en 338 de l'ère chrétienne.

AUDIENCE (ô-di-an-s'), s. f. || 1^o Attention que l'on donne à celui qui parle. J'ai toujours donné audience à tous les avis. Je n'ai pu gagner un moment d'audience, CORN. *Cid*, V, 7. Le monarque qui nous honore de son audience, boss. *Prov.* 2. Cette matière est digne de l'audience que nous donne Votre Majesté, ID. *Par. de Dieu*, 4. À la facile audience de ce sage magistrat et par la tranquillité de son favorable visage, une âme agitée se calmaît, ID. *le*

Tellier. Je vous donne audience, MOL. *le Dép.* II, 7. Je vous demande un moment d'audience, ID. *G. Dand.* III, 8. Et quand je puis venir, enflé d'une nouvelle, Donner à son repos une atteinte mortelle, C'est lors que plus il m'aime, et je vois sa raison D'une audience avide avaler ce poison, ID. *D. Garc.* II, 4. Il faut employer quelque moyen tél qu'en fournit l'art oratoire pour avoir l'assistance de l'assistance, P. L. COUR. I, 222. Soudain Potier se lève et demande audience [à être écouté], VOLT. *Henr.* VI. César, les sénateurs attendent audience, ID. *M. de César.* I, 2. || 2^o Réception où l'on écoute ceux qui ont à nous parler. Ils obtiennent audience du prince. Solliciter une audience particulière. Demander audience. Refuser audience. Une audience de congé. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur, boss. *le Tellier*. Le roi donne audience à l'ambassadeur de Hollande, SÉV. 109. L'ambassadeur romain me demande audience, CORN. *Nicom.* II, 2: En public, à mon heure, on me donne audience, RAC. *Brit.* I, 4. Il avait obtenu de Mlle Stewart une audience, HAMILT. *Gramm.* 7. || Fig. Elle donnait audience aux regards du duc d'York, HAMILT. *Gramm.* 8. || 3^o Séance d'un tribunal. Jour d'audience. À la troisième audience. Tenir audience. Lever l'audience. Salle d'audience. Pour vous seuls l'audience se donne, RAC. *Plaid.* III, 4. || Audience solennelle, se dit des tribunaux supérieurs, séant en grand costume, soit pour le jugement de certaines causes, soit pour la réception des magistrats, soit pour la rentrée des tribunaux. || Parextension, le tribunal même. Des audiences qui sont à peu près ce que sont nos parlements, étaient établies, VOLT. *Mœurs*, 142 || Le lieu où se tient l'audience. La police de l'audience appartient au juge. || 4^o Par extension et collectivement, ceux à qui on donne audience ou qui assistent à une audience. Un prince aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, boss. *Anne de Gonz.* Il est très-vraisemblable que Cléopâtre parlait souvent dans ce goût, mais ce n'est point cette indécence qu'il faut représenter devant une audience respectable, VOLT. *Ep. dédic. de Zadig.* || 5^o Nom que les Espagnols donnaient à leurs cours souveraines de justice, dans les Indes occidentales. La division géographique d'une partie de ce pays se faisait par audiences.

— HIST. XII^e s. Car al rei d'Engleterre truis jo [je trouve] si grant bobance, Qu'il ne m'en volt oir n'en conseil, n'en oiance, TH. *le mart.* 104. || XIII^e s. Et dist en audience à Romme, Quant il, por condampnar ung homme, Fu requis de la mort escrire.... *la Rose*, 6597. Il fleütra nos paroles Par quarrefours et par escoles, Selonc le langage de France, Par tout le regne en audience, ib. 10680. Forment neis [même] maugré m'en sai De tant qu'onques le me pensai, Et qu'audience li donné, ib. 10399. À la cort Noble le Lion Tient on les plés et les oiances De mortiex [mortelles] guerres et de tences; Là nos irons de lui clamer, REN. 737. || XIV^e s. Seigneur, dit un Juif, à qui on ot donné Audience de dire ce qu'il orient visé, GUESCL. 8664. Quant li consulz furent devant le peuple, l'en leur a demandé en audience quelle seroit leur voulenté, BERCHEURⁿ, f° 72, recto. || XVI^e s. Nous ne voulons point pour cela que leur raison n'ait point d'audience, jusques à ce que nous l'aurons refutée, CALV. *Inst.* 229. Il demanda audience, en laquelle il suada au peuple.... AMYOT, *Flamin.* 10.

— ÉTYM. Provenç. *audiencia*, *audienza*; espagn. *audiencia*; ital. *audienzia*; du latin, *audientia*, de *audire*, ouir (voy. ce mot). La forme primitive que donna *audientia*, est *oiance*, qui est fait comme *ouir*; *audience* est un mot refait dès le XIII^e siècle sur le latin.

AUDIENCER (ô-di-an-sié), adj. m. Huissier audiencier, huissier chargé d'appeler les causes. || Substantivement. L'audiencier. || Grand audiencier, officier de la chancellerie chargé des rapports.

— ÉTYM. Bas-latin, *audientarius*, de *audientia* (voy. AUDIENCE).

AUDITEUR (ô-di-teur), s. m. || 1^o Celui qui écoute. Ses auditeurs l'ont applaudi. C'est un vieux guerrier, me dit-il, qui se rend mémorable à tous ses auditeurs par la longueur de ses exploits, MONTESQ. *Lettres pers.* 48. Et content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux, boss. *le Tellier*. Voilà, mon cher auditeur, ce que je viens vous répéter, MASS. *Conv.* Tremblez, mon cher auditeur, que votre cœur ne se rassure, ID. *Mort.* || Disciple. Il voyait accourir à lui des milliers d'auditeurs. || Auditeur bé-

névole, auditeur favorablement disposé. Il se dit aussi de celui qui écoute un maître sans s'astreindre à l'assiduité. || 2^e Dans l'église primitive, celui qui voulait entendre la parole de Dieu, et qui, bien que désirant devenir chrétien, n'était pas encore jugé digne du baptême, ou qui, pénitent, n'était pas jugé digne de communier. Ce pénitent peut être réconcilié; il a été postulant, auditeur, prosterné; faites-le remonter au rang des élus, CHATEAUB. Mart. II, 286. || 3^e Officier de judicature qui assiste aux audiences, mais qui n'a pas voix délibérative. Un auditeur. || Adj. Un juge, un conseiller auditeur. || 4^e Titre de certaines charges, de certains emplois. Auditeur des comptes. Auditeur de la nonciature. L'abbé d'Hervault avait été longtemps auditeur de Rote avec réputation, ST-SIMON, XIV, 156. || Auditeur au conseil d'Etat, fonctionnaire qui est au-dessous du maître des requêtes.

— HIST. XII^e s. Ausi cum cil, ceo m'est avis, Qui vont coillant les bons espis, E ce laissent qui n'a valor, Deivent faire li oeor, BENOIT, II, 12667. || XIII^e s. Ou quant auditeur sunt baillié à oir tesmoins, et il a[il y a] divers entendemens el dit des tesmoins, BEAUM. XXXIX, 7. Si comme nous dirons u capitre des auditeurs, ID. IX, 43. Cascuns des auditeurs pot avoir son cleric por escrire ce qui est dit en l'enqueste, ID. II, 26. || XIV^e s. Convient que l'ame de l'auditeur soit avant préparée par bonnes acoustumances, ORESME, Eth. 325. Et pour ce ung jeune homme n'est pas convenable auditeur de politiques, ID. ib. 444. Licertain auditeur des tesmoins que nous avions mis ou dit Chastelet seront du tout ostez; et li prevos, selon la qualité des querelles, donra auditeurs bons et loyauls, en la presence des parties, Ordonn. des rois, t. I, p. 352. || XV^e s. En ce temps avoit un grand cleric descience et de prudence en Avignon, docteur de lois et auditeur du palais, FROISS. III, IV, 37. || XVI^e s. C'estoient deux philosophes qui avoient esté familiers et auditeurs d'Arce-silaus, AMYOT, Philop. 2.

— ÉTYM. Provenç. *auditor*, *auxidor*; de *auditor*, de *audire* (voy. ouïr). L'ancienne forme donnée par *auditor*, *auditorem*, est pour le nominatif *ore*, pour le régime *oeor*, lesquels sont faits comme *ouïr*; *auditeur* a été résait sur *auditor* par les légistes du XIII^e siècle.

AUDITIF, IVE (ô-di-tif, ti-v'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à l'ouïe. Nerf auditif. Conduit auditif.

— HIST. XVI^e s. La faculté sensitive est divisée en visive, auditive.... PARÉ, I, 4. Les nerfs de la cinquième conjugaison appellés auditifs, ID. IV, 40.... Qui estoient le conduit auditif, ID. XVI, 40.

— ÉTYM. Provenç. *auditiu*; de *audire*, ouïr (voy. ce mot).

AUDITION (ô-di-sion), s. f. || 1^e Action d'écouter. Il est difficile de juger d'une pièce de théâtre à la première audition. Ce compositeur nous a fait assister aux deux premières auditions de son œuvre. || 2^e Terme de procédure. L'audition des témoins, l'action d'entendre les témoins à charge et à décharge. Je fus condamné sans preuves, sans audition des témoins, P. L. COURIER, I, 149. || Audition de compte, examen d'un compte.

— HIST. XIV^e s. Nous disons aucun resguars ou visions corporeles estre delettables; aussi sont aucunes audicions ou oïr aucunes choses, ORESME, Eth. 304. || XVI^e s. Pour bien comprendre comme se fait l'ouye, il faut considerer la fabrication de la susdite anfractuosité dont se fait l'audition, PARÉ, IV, 40.

— ÉTYM. *Auditio*, de *audire* (voy. ouïr).

AUDITOIRE (ô-di-toi-r'), s. m. || 1^e Enceinte où une assemblée se réunit pour entendre des orateurs. || 2^e Lieu où l'on plaide dans les tribunaux. || 3^e Collectivement, tous ceux qui écoutent. L'auditoire éclata en sanglots. Si aujourd'hui je me vois constraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuses à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, BOSS. le Tellier. || 4^e Dans les anciennes églises, la nef.

— HIST. XVI^e s. Trois auditores [tribunaux] desquels on apeloit des uns aux autres, l'auditoire des eschevins, des esgardeurs, des prevoz et jurés, du CANGE, *auditorium*. || XVI^e s. Quant au theatre ou auditoire de musique destiné à ouir les jeux des musiciens, AMYOT, Péric. 29. Ceux aussi qui maintenant introduisent es auditores des mots estranges, en voulant louer ceulx qui harenguent, id. Comment il faut ouïr, 22.

— ÉTYM. Provenç. *auditori*; espagn. et ital. *auditorio*; d'*auditorium*, de *audire* (voy. ouïr).

† **AUDITORAT** (ô-di-to-ra), s. m. Fonction d'auditeur. L'abbé de la Trémoille attrapa l'auditorat pour la France, que le cardinal de Bouillon et d'Estrees lui ménagèrent, ST-SIM. 148, 165.

— ÉTYM. *Auditeur*.

AUGE (ô-j'), s. f. || 1^e Pierre creuse ou pièce de bois creuse où mangent et boivent les chevaux et les bestiaux. || 2^e Vaisseau de bois dans lequel les maçons délayent leur plâtre. || 3^e En parlant du cheval, cavité extérieure de la tête, circonscrite par les ganaches, et ayant pour fond la base de la langue. || 4^e En hydraulique, roue à auge (voy. AUGET). || 5^e Terme de physique. Pile à auge, pile où les couples d'éléments, zinc et cuivre, sont placés et mastiqués dans une boîte longue, de manière à laisser entre eux des vides où l'on verse le liquide acidulé, et qu'on a comparés à des auges. || 6^e Vase placé au bout du moule où le plombier coule les tables de plomb avant de les laminer. || Auge de coffret, sorte de petite cuvette carrée, creusée dans un coffret de giberne pour contenir des cartouches. || Auge de la meule à aiguise, boîte qui la contient. || Dans le jeu de paume, espèce de saillie qui est auprès des filets pour recevoir les balles. || Dans la marine, caisse en forme de petit coffre qui sert dans les corderies à contenir le goudron chaud, pour y tremper les fils de caret. || Dans la gravure, ustensile qui sert à recevoir l'eau-forte qu'on jette sur la planche. On dit aussi auget.

— HIST. XIII^e s. Quiconques veut estre esquelier à Paris, c'est à savoir venderes d'esqueles, de auge, fourches, peles... *Liv. des mét.* 442. Et pour la franchise de ce qu'ils sont quite du gueit, doivent chascun, chascun an, au roy six auge pour son celier, c'est asavoir auge de deux piez de long, ib. 443. || XVI^e s. Quant au vivre, quelle sobrieté y a'il? on n'engresse point autrement les porceaux en l'auge, CALV. *Instit.* 1020. Prenez fange trouvée au fond de l'auge des cousteliers ou esmouleurs, PARÉ, XVIII, 35.

— ÉTYM. *Alveus*, bassin. La formation est très-régulière, *al* se rendant, dans le passage du latin au français, par *au*, et *ve* ou *vi* par un *g* doux ou un *j*.

AUGÉE (ô-jée), s. f. Ce que peut contenir une auge.

— HIST. XIII^e s. Chascune pieche [pièce] de sieu [suif], quvelée ou augie, se elle poise cinq livres ou plus, doit obole de rivage, *Liv. des mét.* 303.

— ÉTYM. *Auge*.

† **AUGELOT** (ô-je-lo), s. m. || 1^e Terme d'agriculture. Petite fosse en forme d'auge où l'on plante la vigne. || 2^e Dans les salines, sorte d'auget à mettre le dépôt qui se forme en faisant bouillir l'eau salée.

— ÉTYM. Diminutif de *auge*.

† **AUGER** (ô-jé), v. a. Dans les arts et métiers, creuser en gouttière une des surfaces d'un morceau de fer plat.

— ÉTYM. *Auge*.

AUGET (ô-jé), s. m. || 1^e Petite auge où l'on met la mangeaille des oiseaux. || 2^e Extrémité de la trémie d'un moulin. || 3^e En hydraulique, auge ou, plus ordinairement, augets, espèce de seaux ou de godets placés à la circonference d'une roue pour recevoir l'eau qui la fait mouvoir. Les roues à augets reçoivent l'eau par-dessus; les roues à aubes la reçoivent par-dessous. || 4^e Auget de mine, petit canal de planche, d'environ trois pouces de diamètre, où l'on enferme le saucisson rempli de poudre pour faire jouer la mine. || 5^e Espèce de boîte dans laquelle s'agenouillent les laveuses.

— HIST. XIV^e s. Nettoiez aux poucins leur auget ou abeuvrouer, Ménagier, II, 5. || XV^e s. Pour l'arquiere [archure de moulin], tremuyse, l'augelet et la mait, DU CANGE, arquetus.

— ÉTYM. Diminutif de *auge*.

† **AUGETTE** (ô-jé-t'), s. f. Vase dans lequel l'amalgameur lave le minerau qu'il vérifie.

— ÉTYM. Diminutif de *auge*.

AUGMENT (ô-gman), s. m. || 1^e Terme de l'ancien droit. Nom donné aux gains nuptiaux et de survie, en usage dans les pays de droit écrit. || Augment de dot, gain nuptial pris par la femme, en proportion de sa dot, sur les biens de son mari prédecédé, et aussi, augmentation de dot que la femme apporte pendant le mariage. || 2^e Terme de grammaire grecque. C'était un *e* qui s'ajoutait devant certains temps des verbes grecs: si le verbe commençait par une consonne, on l'appelait augment syllabique, parce qu'il y ajoutait une syllabe; si le verbe commençait par une voyelle, cet *e* bref, en se contractant avec cette voyelle initiale, la rendait longue, si elle ne l'était pas, et par con-

séquent l'augmentait d'un temps; on l'appelait alors augment temporel. || 3^e En termes de médecine, période d'accroissement des maladies.

— HIST. XIV^e s. Horns out l'estre comme metaux, Vie et augment des vegetaux, Instinct et sens comme les brutes, Esprit comme ange en attributs, Nat. d. l'alch. 80. || XVI^e s. Autres medicamens sont requis au commencement qu'en l'augment, en l'augment qu'en l'estat, en l'estat qu'en la declination, PARÉ, *Introd.* 22.

— ÉTYM. *Augmentum*, de *augere*, accroître (voy. AUTEUR).

† **AUGMENTABLE** (ô-gman-ta-bl'), adj. Terme d'économie politique. Susceptible d'augmentation.

— ÉTYM. *Augmenter*.

† **AUGMENTATEUR, TRICE** (ô-gman-ta-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui augmente.

— HIST. XVI^e s. Grand mixtionneur et augmentateur de drogues, PALISSY, 94. La faculté auctrice ou augmentatrice, PARÉ, *Introd.* 8.

— ÉTYM. *Augmenter*.

AUGMENTATIF, IVE (ô-gman-ta-tif, ti-v'), adj. Terme de grammaire. On donne ce nom à quelques substantifs qui, dans certaines langues, expriment leur objet comme grand ou gros; ainsi, en italien, *cavallo* signifie un cheval, et *cavallone* un grand cheval. Dans l'ancien français, la particule *par* était augmentative, et l'on disait: il est par vaillant; elle nous est restée dans la locution *par trop*.

— HIST. XIV^e s. Toute operacion de vie ou puissance nutritive et de puissance augmentative, ORESME, Eth. IX, 45. || XVI^e s. La faculté naturelle est divisée en nutritive, augmentative et generative, PARÉ, I, 4.

— ÉTYM. *Augmenter*; provenç. *augmentatu*; espagn. et ital. *aumentativo*.

AUGMENTATION (ô-gman-ta-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action d'augmenter; le résultat de cette action. Augmentation des salaires, des prix. L'augmentation graduelle des forces du malade. J'y trouvai beaucoup de monde d'augmentation [de plus], s. v. 99. || Absolument. Accroissement d'appointements. Cet employé a eu une augmentation. || 2^e Au trictrac, augmentation d'école, suite de l'école qu'un joueur a faite, lorsqu'il démarque mal à propos les points que son adversaire a marqués, et qu'il se les approprie.

— HIST. XIV^e s. Accroissement et augmentation de la noble maison de Saint Oyn, *Lettre de Charles V*, Bibl. des Chartes, 4^e série, t. III, p. 426. L'augmentation du cultvement [culte] divin, ORESME, *Thèse de Meunier*. || XV^e s. Et impetrerent ces augmentations de noms, ces gens qui là estoient, et fut fait marquis qui paravant estoit comte, FROISS. I, 74.

— ÉTYM. *Augmenter*; provenç. *aumentacio*; espagn. *aumentacion*; ital. *aumentazione*.

AUGMENTÉ, ÉÉ (ô-gman-té, tée), part. passé. || 1^e Fortune considérablement augmentée. Dettes augmentées par les intérêts. || 2^e En termes de musique, intervalle augmenté, intervalle naturel de deux notes rendu plus grand par l'application du dièze à la note supérieure ou du bémol à l'inférieure.

AUGMENTER (ô-gman-té), v. a. || 1^e Rendre plus grand, au propre et au figuré; ajouter à. Chaque année il augmente sa fortune. Cela augmentait la discorde. Vous augmenterez sa douleur. Notre défaite avait augmenté les forces et le courage des ennemis. Les habits et les équipages commencent le dérangement, la coquetterie l'augmente, le jeu l'achève, MONTESQ. *Lettres pers.* 56. Mais, madame, ce n'est pas assez; tâchez d'augmenter tous les jours ces pieuses inquiétudes qui travaillent Votre Majesté en faveur des misérables, BOSS. *Panég. Ste-Thérèse*. L'éclat de mon nom même augmente mon supplice, RAC. *Phèd.* V, 7. Sa vertu dans leur crime augmente ainsi son lustre, CORN. *Pomp.* II, 2. || Augmenter un employé, augmenter ses appontements. Il sera prochainement augmenté. || 2^e V. n. Devenir plus grand, au propre et au figuré. La haine contre eux augmentait. Leur jalousie n'a fait qu'augmenter. La puissance romaine qui augmentait chaque jour. Ceux-ci augmenterent de courage, ST-ÉVREM. II, 60. Frère Thiriot augmentera-t-il de paresse? VOLT. *Lettr. Damilaville*, 6 déc. 1721. || 3^e Hausse de prix. Le blé augmente. || 4^e En termes de marine, augmenter de voiles, mettre plus de voiles dehors. || 5^e S'augmenter, v. refl. Devenir plus grand. La distance s'augmentait entre les deux coureurs. Son courage s'augmentera par les difficultés. L'allégresse du cœur s'augmentera à la répandre, MOL. *Ec. des f.* IV, 6. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent

Puis celui-ci disputait le premier sur le sujet que le soutenant possédait le mieux, et, après lui le chancelier, le grand maître de l'acte et les autres docteurs qui voulaient argumenter.

— ÉTYM. *Aula*, salle, parce que cet acte se faisait dans la grande salle de l'archevêché de Paris.

2. **AULIQUE** (ô-li-k'), adj. Conseil aulique, tribunal particulier de certains princes d'Allemagne. || Qui appartient à ce conseil. Conseiller aulique.

— ÉTYM. *Aulicus*, de *aula*, cour; du grec αὐλή, qui signifie un espace en plein air, situé devant la maison et destiné particulièrement au bétail, puis un vestibule, puis un palais.

† **AU-LIT** (ô-li). Terme de chasse. Au-lit, chiens, expression pour faire quérir les chiens et les lancer sur un lièvre.

— ÉTYM. *Au*, lit.

AULNAIE (ô-nê), s. f. Voy. AUNAIE.

AULNE (ô-n'), s. m. Voy. AUNE.

AULNÉE (ô-née), s. f. Voy. AUNÉE.

† **AULOFFÉE** (ô-lo-fée), s. f. Terme de marine. Mouvement par lequel le navire revient de l'abatée à la ligne du vent.

— ÉTYM. *Au*, loff.

AULX (ô), pluriel de AIL.

AUMAILLES (ô-mâ-l'), il mouillées, et non ô-mâye), adj. f. plur. Bêtes aumailles, bêtes à cornes, comme bœufs, vaches, taureaux. Ce mot est encore usité dans plusieurs contrées parmi les agriculteurs.

— HIST. xi^e s. Mais qu'il i out cent almoille, *Lois de Guille*. 6. || xii^e s. E par tut le pople alez, si lur dites : chascuns meint [que chacun mène] châ l'almaille e le multun qu'il volt tuer, *Rois*, 50. || xiii^e s. En la forest un leu [loup] avoit Ki le pais tot escilloit, Molt a occis de lor almaille, *Lai de Melion*. Entre deus mons et une prée Où l'on amaine sovent pestre L'aumaille de celle champestre Vile.... *Ren.* 5730. Mes ne me chaut comment qu'il aille; J'ai des dñiers, j'ai de l'aumaille, *la Rose*, 44280. || xvi^e s. Chassans devant eux un gros butin de bestes blanches et d'aumailles, *M. DU BELLAY*, 408. Par la bouvine sont entendues les bestes à corne, comme bœufs et vaches, autrement dits omail, o. DE SERRES, 259.

— ÉTYM. Wallon, *amē*, bouillon, *āmaie*, gēnis; normand, *aumeau*, jeune bœuf; du latin *animalia*, neutre pluriel de *animal* (voy. ANIMAL). Les neutres pluriels sont devenus, en diverses circonstances, dans les langues romanes, des noms féminins singuliers : *mirabilia*, merveille. *Aumaille* signifie donc proprement *les animaux*, et, pour un cultivateur, les animaux par excellence, les bêtes à cornes.

† **AUMÉES** (ô-mée), s. f. plur. Terme de chasse. Les mailles des filets quand elles sont triples.

— ÉTYM. Origine inconnue.

AUMÔNE (ô-mô-ne), s. f. || 1^e Ce qu'on donne aux pauvres pour les soulager. L'aumône qu'on est obligé de faire, *PASC. Prov.* 12. L'obligation de donner l'aumône, *ID. Résut. de la rép. à la 12^e lettre*. Quand ils ne donnent point l'aumône de leur superflu, *ID. Prov.* 9. Les loups n'étaient pas gens qui donnaient l'aumône, *LA FONT. Oies*. On se souvient toujours qu'on distribue des aumônes, et que les aumônes ne rendent pas aux malheureux ce que la fortune leur a ôté, mais ce que la nature seule leur refuse, *MASS. Usage des revenus ecclés*. Ne croyez pas qu'il n'employât au soulagement des malheureux que les restes inutiles de son luxe, et que ses aumônes ne fussent que les débris de ses passions, *ID. Villars*. Une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, *Boss. le Tellier*. C'est en effet la vraie grâce de l'aumône, en soulageant des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, *ID. Anne de Gonz.* || Mettre à l'aumône, réduire à la mendicité. Le contrôleur du domaine se justifiait d'avoir réduit vingt familles à l'aumône, *VOLT. L'h. aux 40 écus, aud. du contr. gén.* Son mariage [de Bellisle] avec une sœur du duc de Levi acheva de le mettre à l'aumône, *ST-SIM. 830, 84*. || Fig. On lui a fait l'aumône de quelques éloges. Quoi d'une charte on nous a fait l'aumône, Et sous le joug vous voulez nous courber! *BERANG. Tomb. de juillet*. || Il dérobe l'aumône aux pauvres, se dit d'un homme qui demande l'aumône par faïnéantise. || 2^e Terme de pratique. Autrefois, amende à laquelle on condamnait, en certains cas, ceux qui perdaient leur procès. || 3^e En jurisprudence féodale, aumônes fiefées, terres tenues en franchise aumône, terres qui relèvent en franchise aumône, terres et rentes données à l'Eglise par le roi ou par quelque seigneur, sans autre obligation que de reconnaître qu'on les tenait de celui qui les avait données.

— HIST. XII^e s. Puisque mes cuers ne s'en vuet revenir De vous, dame, pour qui il m'a guerpi, *Aumone aurez, se'l daigniez retenir, Couci*, ix. Tous li clergés et li home d'eage Qui en aumosne et en bienfaits mainront [demeureront], *QUESNES, Romancerò*, p. 94. Co que à saint iglise unt si ancesur duné, En parmenable almosne li unt tut graanté, *Th. le mart.* 45. Grant almosne est, fait il, que li fel est ocis; Ne fu ainc si buens faiz à faire mais en pris, *ib. 455*. || XIII^e s. J'iroie ains d'uis en uis mes aumoshes rouver, *Berte*, XLIII. Car me monstrez la voie, si aurez fait aumosne, *ib. 46*. Nulle fillresse de soie aux grans fuisseaus ne puet ne ne doit ouvrir à jour de feste, ne en quaresme, puis que l'aumosne est sonnée à Saint Martin des Chans, *Liv. des mét.* 81. Et par quelque maniere il soient venu, noz poons entendre que grant aumosne fet li sires qui les oste de servitute et les met en francise, *BEAUM. XLV*, 32. Je voi bien que tu saches que tu n'aporteras plus de cest siegle que honor et aumosne, *MERLIN*, f° 69, verso. || XIV^e s. Et vous aventurez pour recevoir tel don, Com ce premier montant [à l'assaut] a pris en guerredon; Car à telles aumosnes tel presse ne vit-on, *Guescl. 21789*. || XV^e s. Si est aumone et gloire à Dieu et au monde de adresser et reconforter les deconfortés et deconseillés, *FROISS. I, I, 47*. Et monta à cheval et s'en vint sur les rues; et detourna ce jour à faire cruaute et plusieurs horribles faits qui eussent esté faits, si il ne fust allé au devant, dont il fit aumone et gentillesse, *ID. I, I, 272*. [Eustache de St-Pierre se lève et dit :] Seigneurs, grand pitié et grand meschef seroit de laisser mourir un tel peuple que ici a, par famine ou autrement, quand on y peut trouver aucun moyen; et si seroit grand aumone, et grand grace envers Notre Seigneur, qui de tel meschef le pourroit garder, *ID. I, I, 321*. || XVI^e s. Je vous apporterai cent doubles ducats à deux testes dès demain pour expier le peché, et faire des aumosnes si secrètes que personne ne s'en appercevra, *D'AUB. Hist. II*, 332. La ligue qui demandoit l'aumosne avec une espée à deux mains, *ID. ib. II, 438*. Les novices, pour aumosne, lui montrerent à lire et à escrire, *ID. ib. II, 462*.

— ÉTYM. Picard, *amone*; Bourguig. *armōne*; provenc. *elemosina*, *elimosina*, *almosna*, *almorna*; espagn. *limosna*; portug. *esmola*; ital. *limosina*; de *eleemosyna*, du grec ἐλεημοσύνη, pitié, miséricorde, bienfait, aumône, de ἐλεημονία, miséricordieux, de ἐλεώ, avoir pitié. On voit dans l'historique que aumône avait fini par prendre le sens général de bonne action.

AUMÔNE, ÈE (ô-mô-né, née), part. passé. Une somme aumônée aux hôpitaux.

AUMÔNER (ô-mô-né), v. a. Terme de pratique ancienne. Être condamné judiciairement à payer une somme au profit des pauvres.

— HIST. XIII^e s. Par le [la] reson de ce qu'à sainte Eglise appartient le [la] garde des cozes ammosnées et amorties heritavlement, *BEAUM. LVI*, 5. Guillaume aquesta le dit heritage, et le peult donner, aumosner ou vendre sans retraite, *ID. XLIV, 2*. Li tiers cas qui apartient à sainte Eglise, si est de toz les biens et de toutes ammosnes qui sont données, ammosnées ou amorties, por sainte Eglise servir et soustenir, *ID. XI, 4*.

— ÉTYM. *Aumône*; provenc. *almornar*; anc. espagn. *almosnar*; portug. *esmolar*; ital. *limosinare*.

AUMÔNERIE (ô-mô-ne-rie), s. f. || 1^e Charge d'aumônier. || 2^e Dans les abbayes, office claustral affecté à la distribution des aumônes. || 3^e La grande aumônerie de France, la charge de grand aumônier. || L'hôtel du grand aumônier.

— HIST. XII^e s. De l'apostolie [pape] esteit frere Franc mult privez, E à s'amosnerie esteit il aturnez; En sun servise esteit nuit e jur aperstez, *Th. le mart.* 55.

— ÉTYM. *Aumôner*; provenc. *almonaria*.

4. **AUMÔNIER, IÈRE** (ô-mô-nié, niè-r), adj. || 1^e Qui fait souvent l'aumône. Vieux et peu usité. Helvétius était un bon et honnête homme, charitable, patient, aumônier, droit, et qui ne manquait ni d'esprit ni de sens, *ST-SIM. 221, 248*. || 2^e S. m. Terme d'argot. Se dit d'une variété de voleurs qui se sert d'un mendiant compère.

— HIST. XII^e s. Cis paradis où sont li aumosner, *Ronc. p. 98*. || XIII^e s. Et mout [elle] ert [était] preude femme et très-bonne aumôniere, *Berte*, XXX. Le roy fu si large aumosnier, que partoit là où il aloit en son royaume, il fesoit donner aus poures esglises, à maladreries, à mesons Dieu, à hospitaux.... *JOINV. 293*. || XV^e s. Il estoit doux, courtois et debonnaire, vierge et chaste de son corps, et large aumosnier. *FRAISS. III, III, 98*. || XVI^e s. Nous

venons poures à un benign aumosnier, malades au medecin, *CALV. Inst. 444*. Homme de bien, charitable, aulmosnier, *RAB. Pant. III*, 28. En succession directe, on ne peut estre heritier et legataire, aumosnier et parçonnier, *LOYSEL*, 344. Michelle de Caignonelle damoiselle grande aumôniere : les pauvres, comme on la menoit au supplice, courroient après elle criants: vous ne nous donnerez plus l'aumosne, *D'AUB. Hist. I*, 76.

— ÉTYM. *Aumône*; provenç. *almornier*, *almoyer*, *almonier*; espagn. *limosnero*; portug. *esmolar*; ital. *limosiniere*.

2. **AUMÔNIER** (ô-mô-nié), s. m. || 1^e Ecclésiastique chargé de distribuer les aumônes des personnes à qui il est attaché, et de leur dire la messe. Les aumôniers des prélats. Le prudent Gilotin, son aumônier fidèle, *BOIL. Lutrin. I*. || 2^e Prêtre chargé de l'instruction religieuse et de la direction spirituelle dans un corps, un établissement. L'aumônier d'un régiment, d'un collège, d'un hôpital. On aimait à voir un aumônier dans une tente ouverte près d'un champ de bataille, *CHATEAUB. Génie*, IV, I, 44.

— HIST. XII^e s. Dunc apela li reis frere Frunc l'aumosnier : Va tost à l'apostolie [pape], fait-il, ne te targier, *Th. le mart.* 54.

— ÉTYM. *Aumône*.

AUMÔNIÈRE (ô-mô-niè-r'), s. f. Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture.

— HIST. XII^e s. À iceles enseignes qu'hier soir [il] ot m'aumôniere, *Berte*, XII. Nous ne nule de leur mestier ne puet ourdir ne en treçons ne en aumônières, ne en autre euvre, *Liv. des mét.* 192. C'est l'ordenance, l'acort et l'establissement que les personnes ci-desouz nommées, mestresses et ouvrières de la ville de Paris, de faire aumônières sarrazinoises conjointement ensemble, *ib. 382*. Cist pelerins qui là gisoit, Une riche aumôniere avoit, Qui iert laciée à sa coroie, *Ren. 19298*. Lors [l'amour] a de s'aumoniere traite Une petite clef, bien faite, Qui fu de fin or esmeré, *la Rose*, 2009.

— ÉTYM. *Aumône*; provenç. *almosnera*.

AUMUCE et **AUMUSSE** (ô-mu-s'), s. f. Peau de martre ou de petit-gris que les chanoines et les chanoines portent sur le bras lorsqu'ils vont à l'office. Louis XI demanda au pape la permission de porter le surplis et l'aumusse, *VOLT. Mœurs*, 94. Déjà, l'aumusse en main, il marche vers l'église, *BOIL. Lutrin. IV*. Et dessous une aumusse l'ambition, l'amour, l'avarice se musse, *RÉGNIER. Sat. IX*.

— KEM. L'aumuce était anciennement un bonnet de peau d'agneau avec le poil, et la chape se portait par-dessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, et par degrés jusque sur les reins. La commodité devint ensuite l'unique règle, et de là vient la variété qu'on voit dans cet habillement des chanoines, qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le bras gauche, suivant l'usage le plus commun.

— HIST. XIII^e s. Sire, fait-il, par sainte Luce, Cel vilain à cel rouge aumuce, Je n'en oi onques autre mestre, *Ren. 6151*. Car ja si grans solers n'aura, Ne ja tant faire ne saura Grant chaperon, ne large aumuce, Que nature ou cuer ne se muce, *la Rose*, 14213. Renart est, quant veut, abbé; Quant il veut, l'aumuce prent Tout à son commandement, *La queue de Renart*. || XIV^e s. Puisqu'il ne l'avoit daigné saluer ne oster s'aumussete, *DU CANGE. aumucella*. Pour mettre en l'aumuce qui sostint la couronne du roy, *ID. almucium*. À leur assemblée, l'empereur osta l'aumusse et chaperon tout jus; et le roi osta son chapel tant seulement, *ID. ib.*

— ÉTYM. Provenç. *almussa*; portug. *mursa*; ital. *mozzetta*; bas-lat. *aumucia*, *aumucella*, *almucium*, *almucia*, *armutia*; de l'allemand *Mütze*, bonnet; suédois, *mässa*; holland. *muts*; de l'ancien verbe *muozan*, couvrir, orner (voy. *MUSSER*). Quant au préfixe *au* ou *al*, c'est l'article arabe *al*, joint quelquefois, dans les langues romanes, à des mots qui ne sont pas d'origine arabe. On trouve bien aussi dans Isidore, *armilausa*, sorte de vêtement militaire. Mais, outre que *armilausa* donnerait difficilement *aumusse*, *aumusse* est précisément un accoutrement de tête.

AUNAGE (ô-na-j'), s. m. || 1^e Mesurage à l'aune. || 2^e Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe. Vérifier l'aunage. || 3^e Terme de féodalité. Droit de marque et d'étalonnage que payaient les marchands.

— ÉTYM. *Auner*.

AUNAIE (ô-nê), s. f. Lieu planté d'aunes.

— HIST. XIII^e s. Bois, vignes, aunois, gardins, prés, ne se mesurent pas selonc la mesure des terres, *BEAUM. XXVI*, 10. || XIV^e s. Ils furent reculé jus-

ques à un aunoy, *Guescl.* 14996. || xv^e s. Et toujours passoient gens d'armes, et se mettoient... en un aulnoy, et là se quatissoient à la couverte, et attendoient l'un l'autre, *Froiss.* II, II, 181. || XVI^e s. Qu'aux lieux plus bas soient les estangs, saussaies, peuplaies, tremblaies, aunaies, ozeraines et semblables bois aquatiques, *O. de Serres*, 46.

— ÉTYM. *Alnetum*, d'*alnus*, aune, arbre.

1. AUNE (ô-n'), s. f. || 1^o Mesure ancienne de 3 pieds 7 pouces 10 lignes 5/6, équivalant à 1^m, 182. || 2^o La chose mesurée. Une aune de soie, de drap, de galon. || 3^o Fig. Savoir ce qu'en vaut l'aune, connaître par expérience les difficultés, les périls, les peines d'une chose. || Familièrement. Ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune [tu bâilles et ouvres une grande bouche], *Boil. Epitr.* XI. Le visage allongé d'une aune [visage exprimant le désappointement], *sév.* 586. || Tout du long de l'aune, excessivement. C'est véritablement la tour de Babylone, Car chacun y babille, et tout du long de l'aune, mol. *Tart.* I, 4. Il en aura tout le long de l'aune, c'est-à-dire, on lui fera tout le mal qu'on pourra. || On dit d'un grand mangeur qu'il a toujours dix aunes de boyaux vides pour festoyer ses bons amis. || Proverbes. Les hommes ne se mesurent pas à l'aune; ce n'est pas d'après la taille qu'on les apprécie. || Mesurer les autres à son aune; juger des autres d'après soi. || Au bout de l'aune faut le drap; toutes choses ont leur fin.

— HIST. XII^e s. Dedans [il] l'en [lui en] boute [de la lance] une alne et un quartier, *Ronc.* p. 97. Seisante alnes out li temples de lung, e vint de led, *Rois*, 246. || XIII^e s. Quant li postaus et li contes le sorent, si en furent moult dolant, car il savoient bien combien c'estoit l'aune, *Chr. de Rains*, 118. Alé fu querre une droite aune, Dont il voloit son drap auner, *Ren.* 14996. Sans faille ce n'est pas merveille, S'ous [si vous] n'en savés quartier ne aune; Car vous avés trop le bec jaune, *la Rose*, 13017. || XV^e s. Il prit à son usage une longue espe qui avoit deux aunes, *Froiss.* II, II, 18. Les autres y vinrent pour piller ce que les dits Anglois avoient laissé; car ils n'avoient emporté fors or, argent, vestemens precieux, haubers et aunes de grand valeur, *Monstrel.* liv. I, ch. 456.

— ÉTYM. Provenc. *alna*, *auna*; ital. *auna*. Ce mot ne vient pas directement du latin *ulna*; il passe par l'intermédiaire du bas-latin *alena*, qui vient du goth. *aleina*; anc. haut allem. *elina*; allem. *Elle*, avant-bras; qui, à leur tour, se rattachent à *ulna*, avant-bras, grec *ωλένη*, coude, de *ωλος*, coude. *Ulna* est l'avant-bras et, comme mesure, la coudée, qui a en effet la longueur d'un avant-bras; et c'est par extension que cette dénomination a été donnée à l'aune qui, d'après Saigey, est le quadruple du pied romain.

2. AUNE (ô-n'), s. m. Arbre qui croît dans les lieux humides (*betula alnus*, L.). Les vallées étaient plantées de myrtes, d'aunes et de sycomores, *Chateaubr.* Mart. 55. || Aune noir, nom vulgaire de la bourdaine (voy. BOURDAINE).

— HIST. XIV^e s. J'ay entendu par aucuns: qui seme sa chambre de feuilles d'aune, les puces s'y prennent, *Ménagier*, I, 7. || XVI^e s. Nous avons plusieurs arbres desquels la teinture est noire, aussi bien comme des noix de galle, entre autres les aulnes ou vergnes apportent teinture noire, *Palissé*, 290. Autant qu'autre arbre aquatique, s'allonge l'aune, en d'aucuns endroits appellée verne; de l'escorce de cest arbre, les chapeliers et tanneurs se servent à tindre leur ouvrage en couleur noire, *O. de Serres*, 800. Du pied des vieilles aunes, tierra-on des rejettons engracés, *id.* 803.

— ÉTYM. *Alnus*; wallon, *onai*, *aurai*; namur. *aurnia*; rouchi, *auniau*, *auniche*.

† AUNEAU (ô-nô), s. m. Terme d'agriculture. Arcure qu'on forme avec un sarment de vigne de l'année précédente pour lui faire produire plus de fruits.

— ÉTYM. Est-ce une forme vulgaire de *anneau*?

AUNÉ, ÈE (ô-né, née), part. passé. Mesuré à l'aune. Une pièce d'étoffe bien aunée.

† AUNÉE (ô-née), s. f. Plante médicinale dont la racine est aromatique et amère (*inula helenium*, L.).

— ÉTYM. D'latin fictif, *helenata*, de *helenium*, nom latin de la plante, d'après Scheler; de l'aune, d'après Bescherelle. *Inula* paraît être une corruption d'*èlèviov*.

† 2. AUNÉE (ô-née), s. f. L'étendue d'une aune. On dit ordinairement, en ce sens, aune.

— ÉTYM. Auner.

AUNER (ô-né), v. a. Mesurer à l'aune et, subsidiairement, avec toute mesure du même genre. On aune aujourd'hui avec le mètre. Auner du drap.

|| Fig. et familièrement. Auner l'habit de quelqu'un, lui donner des coups de bâton.

— HIST. XIII^e s. Atant estes-vos le vilain Qui l'aune tenoit en sa main; Son drap à auner encommence, *Ren.* 1221. Cil qui seroit pris aulant à trop petite aune, *Beaum.* XXVI, 16. Bien fu li mastins deceuz; Des gardes fu aparceus; O macues et o tiniaus Li ont bien auné ses buriaus [habits], *Ren.* 13993.

— ÉTYM. Auner.

AUNEUR (ô-neur), s. m. Officier préposé autrefois à l'inspection de l'aunage.

— HIST. XIII^e s. Et li corratier ne porront estre marcheant ne auneur, ne auneur ne pourront estre marcheant ne corratier, *Liv. des mét.* 392.

— ÉTYM. Auner.

AUPARAVANT (ô-pa-ra-van), adv. Dans un temps antérieur. Quelques mois auparavant. L'hiver d'auparavant. Puissé-je auparavant flétrir leur injustice, *Rac. Iphig.* II, 2. Et si Rome est encor telle qu'auparavant, *Corn. Pomp.* IV, 3. Ta rage auparavant sera seule punie, *Volt. Merope*, IV, 2. On expose son salut aux dangers d'auparavant, *Fléch. Serm.* II, 232. Une compagnie qui prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant, et dont elle s'étonnait ensuite, *Volt. S. de Louis XIV*, 5. Au lieu de trente vaisseaux qu'on avait joints l'année d'auparavant à la flotte anglaise, on en jognit quarante, *id. ib.* 44. La terreur des choses passées Faisait prévoir à leurs pensées Plus de malheurs qu'auparavant, *Malh.* II, 4.

— REM. Dans la langue actuelle, auparavant est adverbe, et ne prend pas de complément. On ne dit plus auparavant l'année prochaine; ni auparavant de faire ni auparavant qu'il fit: ce sont des archaïsmes. C'est Vaugelas qui a établi que auparavant devenait adverbe et cessait d'être préposition ou conjonction. Mais pour Corneille et ses contemporains, ces deux emplois étaient corrects et usités. En voici des exemples: La ville d'Agen fut tranquille et soumise en apparence, comme auparavant la sédition, *Larochef. Mén.* 224. Je ne sais que l'archevêque de Bourges à qui cela [être archevêque sans avoir été évêque] fût arrivé auparavant lui [l'abbé de Mailly], *St-Sim.* 150, 185. Apprenez-moi le crime auparavant l'arrêt, *Rotr. Bélisaire*, V, 5. Je vais par un chemin d'épines et de flamme, Mais qu'auparavant moi Dieu lui-même a battu, *Rotr. St Gen.* IV, 4. C'est M. le conseiller, madame, qui vous souhaite le bonjour, et, auparavant que de venir, vous envoie des poires de son jardin, *Mol. Comtesse d'Esc.* 13. Et l'eût mise en état, malgré tout son appui, De s'en plaindre à Pompey auparavant qu'à lui, *Corn. Pomp.* II, 4. Pesez, auparavant que de rien intenter, La juste occasion qui doit vous y porter, *Rotr. Bélisaire*, IV, 6. Auparavant que sortir de la vie, *La Font. Mal.* Auparavant que j'examine cela plus soigneusement, *Desc. Médit.* 3.

— HIST. XV^e s. Et mout en y eut qui paravant avoient tenu le parti au duc Phelipe et au duc Jehan, *Fenin*, 1420. Il fut de rechef averti que le curé alloit esteindre le feu comme auparavant de la défense, *Louis XI. Nouv. LXXIII*. || XVI^e s. Auparavant que lui faire aucune priere pour nous et nos nécessitez, nous lui requerons premierement que sa volonté soit faite, *Calv. Instit.* 732. Je ne trouve point que ce nom ait esté en usage auparavant, *id. ib.* 919. Et lors sont faicts detteurs qui paravant estoient presteurs, *Rab. Pant.* III, 4. L'office descouvre l'homme; au paravant, on ne scayt pour certain quel il est, *id. ib.* III, 18. À tous accident non soubsonnez, nos sens patissent plus enormes perturbations, que si eussent auparavant esté preveuz, *id. ib.* IV, 4. Quelques années auparavant, *Mont.* I, 49. Cette pie print à desdaing tout ce qu'elle scavoit dire auparavant, *id. II*, 175. Ces barbares, sans conserve d'aucunes lettres, avoient la cognoscience des choses advenues bien 800 ans auparavant, *AMYOT. Préf.* III, 27. Ce qui est auparavant n'est plus que fiction estrange, *id. Thésée*, 4. Sa mere, tout le temps au paravant luy avoit celé qui estoit son vrai pere, *id. ib.* 6. Au paravant de luy, Jean Froissard et Enguerrant de Monstrelet mirent par escrit.... *M. du Bell. Prolog.* On doit scayvoir que vingt ans au paravant on n'avoit senti un si dur hiver que celui qu'il faisoit lors, *LANOUE*, 659.

— ÉTYM. *Au*, *par* et *avant*.

AUPRÈS (ô-prè; l's se lie; auprès était une maison; dites: ô-prè-z était), adv. || 1^o Dans le voisinage. Être ou se tenir tout auprès. Être situé tout auprès. Monsieur, si vous n'êtes auprès, Nous aurons de la peine à retenir Agnès, *Mol. Ec. des f.* v, 3. || 2^o Auprès de, *prép.* Sa maison est auprès de la mienne. Allez toujours m'attendre auprès du lo-

gis de votre maîtresse, *Mol. Méd. m. lui*, III, 4. Je l'ai vu périr tout auprès de moi, *Fén. Tél.* XVII.

Le cardinal Alberoni autrefois curé de village auprès de Parme.... volt. *S. de Louis XV*, 4. || Fig. La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, *sév.* 597. Il fut un peu auprès de la cadence [il dansa un peu contre la mesure], *id.* 79. || 3^o Il exprime l'assiduité à l'égard d'une personne. Reprends auprès de moi ta place accoutumée, *Corn. Cinna*, V, 3. Curius s'était ruiné auprès d'elle; et il lui avait été agréable tant qu'il lui avait été utile, *Vertot. Révol. rom.* I, XII, p. 170. || 4^o Fig. Dans l'esprit, dans l'opinion de. Trouver de la faveur auprès des gens de bien. Bienvenu auprès de ses citoyens. Usant de son autorité auprès du maître de la maison. C'est passer trop longtemps pour traître auprès de lui, *Corn. Héracl.* IV, 6. || 5^o En comparaison de. Heureux auprès de nous. Ils trouvaient cette perte légère auprès des premières. Qu'avais-je à me plaindre auprès des craintes que j'ai présentement? *sév.* 382. Les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paraître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface, *boss. Le Tellier.* || Proverbe. Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès, se dit familièrement à une personne qui refuse une offre raisonnable.

— SYN. 1. AUPRÈS DE, PRÈS DE. Ils expriment une idée de proximité. Mais près marque une proximité plus vague; et auprès une proximité plus déterminée. Il demeure près d'ici veut dire que sa demeure n'est pas éloignée: et, il demeure auprès d'ici, signifie que sa demeure est très-peu éloignée. || 2. AUPRÈS DE, AU PRIX DE. Auprès de est plus général que au prix de, qui ne se dit que des choses ou des personnes qui peuvent se priser. Ainsi on dira: mes malheurs ne sont rien auprès de ceux qui m'attendent; mais on ne dirait pas, au prix de. Au contraire, on dira également: ma maison n'est rien auprès de la vôtre, ou, au prix de la vôtre; seulement avec cette nuance, que auprès exprime la comparaison de l'apparence extérieure, et au prix exprime la comparaison de la valeur intrinsèque.

— HIST. XVI^e s. Une fille d'auprès de Pise, *Mont.* I, 102. Nous les tenons pour bien fournies, parce qu'elles ont un homme auprès, *id. III*, 327. Elle destrousoit ceux qui passoient par auprès du lieu où elle se tenoit, *AMYOT. Thésée*, 44. Archimedes ne se soucioit point de tout cela, comme aussi n'estoit-ce rien auprès des engins qu'il avoit inventez, *id. Marcel.* 24.

— ÉTYM. *Au* et *près*. On disait, dans l'ancien français, *empres*.

† AURA (ô-ra), s. f. Terme de médecine. Sensation d'une sorte de vapeur qui semble sortir du tronc ou des membres, avant l'invasion des attaques d'épilepsie et d'hystérie. Aura épileptique, hystérique.

— ÉTYM. Latin, *aura*, souffle (voy. ORAGE).

† AURANTIACÉ, ÈE (ô-ran-si-a-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à l'oranger. || S. f. plur. Les aurantiacées, famille de plantes dont l'oranger est le type.

— ÉTYM. Voy. ORANGE.

† AURÉILLON (ô-ré-lion, ll mouillées), s. m. Partie du métier à fabriquer les étoffes de soie.

— ÉTYM. Voy. oreille.

† AURÉLIÈRE (ô-ré-liè-r'), s. f. Un des noms vulgaires du perce-oreille.

— ÉTYM. Oreille.

† AURÉOLAIRE (ô-ré-o-lé-r'), adj. Terme didactique. Qui imite une auréole.

— ÉTYM. Auréole.

AURÉOLE (ô-ré-o-l'), s. f. || 1^o Cercle lumineux dont les peintres entourent ordinairement la tête des saints. || Par extension. Qui peut me dire où luit son auréole? De son exil Dieu l'a-t-il rappelé? BÉRANG. Ange exilé. O palais, sois béni! sois bénie, ô ruine! Qu'une auguste auréole à jamais t'illumine! v. HUGO, *Rayons et ombres*, II. || 2^o Le degré de gloire qui distingue les saints dans le ciel. L'auréole des martyrs. || 3^o Terme d'astronomie. Couronne simple ou double qui se voit surtout dans les éclipses.

— ÉTYM. *Aureola*, sous-entendu *corona*, couronne d'or, d'*aurum*, or (voy. ce mot).

† AURIBARBE (ô-ri-bar-b'), adj. Terme de zoologie. Qui a une barbe dorée.

— ÉTYM. *Aurum*, or, et *barbe*.

† AURICOLLE (ô-ri-ko-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a le cou d'un jaune doré.

— ÉTYM. *Aurum*, or, et *collum*, cou.

AURICULAIRE (ō-ri-ku-lē-r'), *adj.* || 1° Qui a rapport, qui appartient à l'oreille. Nerf, conduit auriculaire. || 2° Témoin auriculaire, celui qui a ouï ce qu'il raconte. || Confession auriculaire, confession qui se fait à l'oreille du prêtre. La confession auriculaire, l'extrême-onction, le mariage, MONTESQ. *Esp. xix*, 48. || 3° Doigt auriculaire, le petit doigt, qu'on peut introduire dans l'oreille, ou *s. m.* l'auriculaire. || Plumes auriculaires, plumes qui garnissent les oreilles des oiseaux. || 4° Diphthongues auriculaires, les diphthongues véritables, celles qui font entendre deux sons, comme *ui* dans huile, par opposition à diphthongue oculaire, diphthongue qui n'est que pour l'œil, comme *ou*.

— HIST. *xvi** s. Le cuboïde soutient le doigt annulaire et auriculaire, PARÉ, IV, 38.

— ETYM. *Auricularius*, *d'auricula* (voy. OREILLE). + **AURICULE** (ō-ri-ku-lē), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. L'oreille externe ou pavillon de l'oreille. || 2° En botanique, auricules, petits appendices arrondis qu'on observe à la base des pétales, étamines, feuilles ou pétioles de certaines plantes; de là l'expression feuilles auriculées, pétioles auriculés. || Oreille d'ours, jolie primevère. || 3° Terme de zoologie. Bouquet de plumes placé sur les yeux de certains oiseaux.

— ETYM. *Auricula*, petite oreille (voy. OREILLE). + **AURICULE**, *EE* (ō-ri-ku-lē, lée), *adj.* Terme didactique. Qui est muni d'auricules ou d'oreillettes.

— ETYM. *Auricule*. + **AURIÈRE** (ō-ri-ē-r'), *s. f.* Terme d'agriculture. Fausse orthographe pour orièrre.

+ **AURIFERE** (ō-ri-fē-r'), *adj.* Qui contient de l'or. Terrain ou pays aurifère. Fleuve aurifère.

— ETYM. *Aurum*, or (voy. OR), et *ferre*, porter.

+ **AURIFICATION** (ō-ri-fi-kā-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui consiste à obturer les dents creuses avec des feuilles d'or.

— ETYM. *Auriisque*. + **AURIFIER** (ō-ri-fi-ē), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer l'aurification.

+ **AURIFIQUE** (ō-rifi-k'), *adj.* Qui a la puissance de produire de l'or ou de changer quelque chose en or; vertu que les alchimistes attribuaient à leur poudre de projection.

— ETYM. *Aurum*, or, et *facere*, faire.

AURILLARD (ō-ri-llar), *adj.* Voy. ORILLARD.

+ **AURIOL** (ō-ri-ol), *s. m.* Nom vulgaire du loriot commun.

— ETYM. *Aureolus*, de couleur d'or (voy. LORIOT).

+ **AURIPEAU** (ō-ri-pō), *s. m.* Voy. ORIPEAU.

+ **AURIPENNE** (ō-ri-pē-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les ailes dorées.

— ETYM. *Aurum*, or, et *penna*, aile.

4. **AURIQUE** (ō-ri-k'), *adj.* Terme de marine. Il se dit des voiles qui ont quatre côtés, ou ralingues, sans être carrées.

— ETYM. Le Dictionnaire de Jai ne donne aucune étymologie.

2. + **AURIQUE** (ō-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui se rapporte à l'or. Acide aurique.

— ETYM. *Aurum*, or.

+ **AURISCALPE** (ō-ri-skal-p'), *s. m.* Cure-oreille.

— ETYM. *Auriscalpium*, de *auris*, oreille (voy. OREILLE), et *scalpere*, gratter (voy. SCALPEL).

+ **AURIVENTRE** (ō-ri-van-tr'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a le ventre doré.

— ETYM. *Aurum*, or, et *ventre*.

AUROCHS (ō-roks), *s. m.* Un des noms vulgaires du bœuf *urus*, qui est un bœuf des prairies et des bruyères.

— ETYM. Mot allemand composé de *Auer* pour *Aue*, plaine, et *Ochs*, bœuf; bœuf de plaine; sansc. *uxan*, bœuf, taureau, cheval, probablement du radical *uah*, porter (voy. VÉHICULE).

ACRONE (ō-ro-n'), *s. f.* Nom vulgaire d'une espèce du genre armoise, nommée aussi garde-robe, *s. f.* et aurone des jardins (*artemisia abrotonum*, L.). || Aurone femelle, petit cypres et garde-robe, noms vulgaires de la santoline (voy. SANTOLINE).

— HIST. *xiii** s. Abroigne, une herbe qui bone est au mouton, *Hist. occid. des Croisades*, t. II, p. 582. || *xvi** s. Absinthe, arosne et tenasie, PARÉ, XXII, 6. L'auronne, ditte menu cypres, pour le grand rapport qu'elle a avec cest arbre, autrement appellée garderobe, se plante par rejetons enracinés, à faute desquels suppléera la semence, o. DE SERRES, 568.

— ETYM. Wallon. *lētrone*; rouchi, *trrone*; pi-card, *avrogne*; de *abrotonum*, de *ἀβρότονος*.

AURORE (ō-ro-r'), *s. f.* || 1° La lueur qui précède, à l'horizon, le lever du soleil. Nous eûmes le plaisir, tout le long du chemin, de voir le coucher et l'aurore du soleil en même temps; il se coucha, ce jour-là, à onze heures, et se leva à deux, REGNARD, *Voy. en Laponie*, p. 264. C'est un plaisir de voir lever l'aurore, SÉV. 290. Demain, sans différer, je prétends que l'aurore Découvre nos vaisseaux déjà loin du Bosphore, RAC. *Mithr.* III, 4. Quand l'été vient, le pauvre adore! L'été, c'est la saison de feu, C'est l'air tiède et la fraîche aurore... V. HUGO, *Voix intér.* v. || Fig. Une personne [dans nos tragédies] très-imparfaite est nommée un soleil, ou tout au moins une aurore, FÉN. XXI, 212. || 2° Jour de la vie. Les ravages, l'exil, la mort, l'ignominie, Dès ma première aurore, ont assiégié ma vie, VOLT. *Mérope*, v, 4. Apprenez que Ninus, à sa dernière aurore, Sur qu'un poison mortel en terminait le cours... ID. *Sémiram.* IV, 3. Mais jusqu'à sa dernière aurore, En buvant frais, s'épanouir, Mes amis, ce n'est pas vieillir, BE-RANG. *Vieillesse*. Comme une fleur qui n'a vu qu'une aurore, RAC. *Esth.* I, 5. Le poète voit ses aurores Se lever sans trouble et sans pleurs, V. HUGO, *Odes*, I, 4. || 3° Fig. Commencement de certaines choses. Ces sectes ne sont qu'une ébauche et comme l'aurore de la réforme, BOSS. *Var.* 45. Les Français, sous Louis XIII, commencerent à se rendre recommandables par les grâces et les politesses de l'esprit; c'était l'aurore du bon goût, VOLT. *Mœurs*, 476. Le jour qui vous éclaire est pour vous à l'aurore, ID. *Zaire*, III, 4. Ils n'éclipseront pas le jour qui vient d'éclore, Et dont l'Europe entière a vu briller l'aurore, ST. LAMB. *Saisons, Hiver*. Rayon divin, es-tu l'aurore Du jour qui ne doit pas finir? LAMART. *Méd.* I, 4. || 4° Poétiquement, l'orient, les pays situés à l'orient. Qu'un vent vienne à souffler du soir ou de l'aurore, LAMART. *Harm.* I, 5. Embrasez par nos mains le couchant et l'aurore, RAC. *Mithr.* III, 4. Un roi qui naguère, avec quelque apparence, De l'aurore au couchant portait son espérance, ID. ib. III, 4. Il sied mal de venger l'affront de Théodore À celle qui régit le couchant et l'aurore, ROTR. *Bélis*, I, 3. Les brigands du midi, du nord et de l'aurore, VOLT. *Tancr.* I, 4. || 5° *Adj. invar.* De couleur orangé clair. La couleur aurore; une teinture aurore; des rubans aurore; des garnitures aurore. La prunelle est chez eux [les Albino] d'une couleur aurore très-brillante, VOLT. *Ch. de notre globe*, 477. || *S. m.* La couleur aurore. L'aurore de votre robe est plus beau que celui de votre capote. || 6° Aurore boréale, météore lumineux qui est très-fréquent dans les régions polaires. || 7° Dans l'horticulture, renoncule jaune. Aurore naissante, nom d'un oeil violet.

— HIST. *xvi** s. Sus l'heure que la joyeuse aurore aux doigts rosatz déchassera les tenebres, RAB. *Pant.* III, 43. — ETYM. *Aurora*, dit pour *ausora*, du sanscrit *ush*, brûler (voy. USTION). + **AURURE** (ō-ru-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison de l'or avec un autre métal, en proportions définies.

— ETYM. *Aurum*, or.

AUSCULTATION (ō-skul-ta-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action de prêter l'oreille pour percevoir les sons qui se produisent dans la poitrine, dans le cœur et dans les vaisseaux.

— ETYM. *Auscultatio*, *d'auscultare*, écouter (voy. ce mot).

+ **AUSCULTE**, *EE* (ō-skul-té, tée), *par. passé*. La poitrine auscultée avec soin.

+ **AUSCULTER** (ō-skul-té), *v. a.* Terme de médecine. Écouter les bruits qui se produisent dans la poitrine, le cœur ou les vaisseaux.

— ETYM. Voy. AUSCULTATION.

AUSPICE (ō-spi-s'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Divination de l'avenir, surtout d'après le vol des oiseaux. Prendre les auspices. Sois de bons, sous de mauvais auspices. Annoncer des auspices contraires. Lieu consacré par les auspices. Un simple officier du peuple, qui n'avait ni auspices ni juridiction, J. J. ROUSS. *Contrat*, IV, 6. || 2° Fig. Heureux auspice. Auspice favorable. Auspice malheureux, triste ou fâcheux. Né sous les plus heureux auspices. Jamais hymen formé sous un plus noir auspice, RAC. *Mithr.* I, 2. Nous autres réunis sous de meilleurs auspices, CORN. *Nic.* V, 10. Qu'en redouble demain les heureux sacrifices Que nous leur offrirons sous de meilleurs auspices, ID. *Cinna*, V, 3.

|| 3° Sous les auspices de quelqu'un, sous la direction, par l'influence de quelqu'un.... Vous marchiez au camp conduit sous mes auspices, RAC. *Brit.* IV, 2. Nous sommes en sûreté sous ses auspices, SÉV. 225.

Mon attachement pour votre excellence et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, VOLT. *Lettr. Schouvalof*, 2 nov. 1761.

— HIST. *xiv** s. Auspice, ce n'est autre chose à dire mès aür [heur] ou fortune ou felicité ou bon commencement, BERCHEURE, f° 4, verso.

— ETYM. *Auspicium*, de avis, qui a donné oiseau (voy. ce mot), et de *spicere*, considérer (voy. SPEC-TACLE).

+ **AUSSI** (ō-si), *adv.* || 1° Pareillement, de même. Il y avait aussi un de mes amis. Je l'aurais trompé aussi. Lui et les autres aussi. Et moi je fus aussi pasteur dans l'Arcadie, DELISTE, *Jardins*, IV. Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil, MALH. V, 15. Si vous entrez partout, aussi font les profanes, LA FONT. *Fab.* IV, 3. || 2° Encore, de plus, en sus. Comptez aussi les dépenses accessoires. Il dit aussi qu'il avait du poisson chez lui. Celui qui met un frein à la fureur des flots Saït aussi des méchants arrêter les complots, RAC. *Ath.* I, 4. || 3° Autant, devant un adjectif et un adverbe. Rien n'est aussi populaire que la bonté. Aussi bon père de famille que bon citoyen. Si le soleil est aussi grand qu'il le paraît. Je suis presque aussi en peine que lui. Cette maison est aussi fréquentée que jamais. En aussi petit nombre que possible. Aussi longtemps que.... Tu les connais aussi bien que moi! L'âne est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux, STUFF. *Ane*. Aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, BOSS. *le Tellier*. || 4° Tellement. Dans une patrie aussi glorieuse. Avec une sagesse aussi rare. Étant aussi sobre. Je ne me propose point d'autre ordre dans une matière aussi importante, MASS. *Car. Petit nombre*. La voyant dans une situation aussi brillante, je l'ai suppliée de vous envoyer quelques secours, BERN. *DE ST PIERRE, Paul et Virg.* || 5° *Conj.* C'est pourquoi, à cause de cela. Il me priaît de t'écrire; aussi le fais-je. Il se courut toujours l'infortune; aussi a-t-il à son tour trouvé des amis, ou bien, aussi il a trouvé à son tour des amis. Aussi faut-il donner à l'animal un point Que la plante après tout n'a point, LA FONT. *Fab.* X, 1. Les pierres ont été formées pour être taillées et pour en faire des châteaux; aussi monseigneur a un très-beau château, VOLT. *Candide*, 4. Aussi, dans le discours que vous venez d'entendre, Je parlais pour l'aigrir et non pour me défendre, CORN. *Cinna*, V, 2. Aussi ferai-je et cette nuit même, BEAUMARCH. *Barb. de Séville*, IV, 4. || 6° Aussi bien, loc. adv. Dans le fait. Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des Platoniciens qui, aussi bien, tombent d'elles-mêmes, BOSS. *Hist. univ.* II, 42. Aussi bien, en un seul, voici des mœurs sans nombre, CORN. *Rod.* II, 3. Vous êtes, aussi bien, le véritable roi, CORN. *Nicom.* II, 2. Qu'il périsse; aussi bien il ne vit plus pour nous, RAC. *Androm.* V, 4. Aussi bien ces soupçons, ces plaintes assidues Ont fait croire à tous ceux qui les ont entendues.... ID. *Brit.* IV, 2. Aussi bien ce n'est pas la première injustice Dont la Grèce d'Achille a payé le service, ID. *Andr.* I, 2. Au lieu de ces mœurs mondaines qui aussi bien vous damneront, refusez... MASS. *Statut*: Car aussi bien quel est le grand salaire D'un écrivain au-dessus du vulgaire? J. B. ROTSS. *Epit.* I, liv. I, *Aux muses*. || 7° Aussi bien que, loc. conj. De même que. L'absence est aussi bien un remède à la haine Qu'un appareil contre l'amour, LA FONT. *Fab.* X, 2. Et que tout l'univers, sachant ce qui m'anime, S'étonne du supplice aussi bien que du crime, CORN. *Cinna*, V, 2. Aussi bien que du crime, CORN. *Cinna*, V, 2. Perdez-en la mémoire aussi bien que la vue. ID. *Mithr.* IV, 4. || Quand deux substantifs sont liés par aussi bien que, on peut mettre le verbe au singulier ou au pluriel, en le rapportant soit aux deux ensemble, soit à l'un seulement. Cela n'empêche pas que toute sa divinité, aussi bien que toute son humilité, n'y soit dans une conjonction nécessaire, PASC. *Prov.* 16. Celui qui écoute aussi bien que celui qui parle, seront enveloppés dans une même ruine, FLÉCH. *Serm.* I, 351.

— REM. 1. Aussi se riet dans le sens affirmatif: je le veux aussi. Dans le sens négatif, on dit: non plus. Vous ne le voulez pas, ni moi non plus. Tel est l'usage d'à présent; mais les meilleurs auteurs du XVII^e siècle ont employé aussi avec la négation. Cette tournure a vieilli, il est vrai; mais il est encore bon d'en étudier les exemples. Comme ils n'avaient ni cupidité ni intérêt, ils n'avaient aussi ni division ni jalouse, FLÉCH. *Panég.* I, p. 371. Il n'y a point d'état plus noble ni plus relevé que celui des prêtres; il n'y en a point aussi qui demande plus de préparation, ID. ib. II, p. 390. Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès, BOSS. *Marie-Thér.* Si je ne goûte pas les dé-

lices dont vous jouissez, au moins n'ai-je pas aussi ces heures de chagrin et d'accablement, voit. Lett. 40. Il ne faut pas que l'homme ne voie rien du tout; il ne faut pas aussi qu'il en voie assez pour croire qu'il possède la vérité, PASC. *Pensées*, part. II, art. 17. Donc je ne suis pas un être nécessaire, je ne suis pas aussi éternel ni infini; mais je vois bien qu'il y a dans la nature un être nécessaire, éternel, infini, ID. ib. I, 4. L'homme ne pouvant reposer dans aucun de ces vices par ses rai-sonnements, ni aussi les fuir tous, ID. ib. part. I, art. 14. Comme la religion n'y était plus intéressée, je ne m'y intéressai plus aussi, ID. *Prov.* 17. Sachez donc que leur objet [des jésuites] n'est pas de corrompre les mœurs, ce n'est pas leur dessein, mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les ré-former, ID. *Prov.* 5. Ces paroles ne peuvent donc servir qu'à vous convaincre vous-même d'impos-ture, et elles ne servent pas aussi davantage pour justifier Vasquez, ID. *Réfut. de la rép.* à la 12^e lett. Je ne demande pas d'avoir une plénitude de conso-lation sans aucune souffrance, c'est la vie de gloire; je ne demande pas aussi d'être dans une plénitude de maux sans consolation; car, c'est un état de ju-daisme, ID. *Pensées*, part. II, art. 19. Le fidèle qui ne souffre rien ici-bas, ne saurait aussi rien espérer pour l'avenir, MASS. *Myst. Ressurr.* Si ce n'est pas un goût déréglé qui doit décider du choix d'un état, ce n'est pas aussi un respect humain, ID. *Car. Voc.* On se persuade que, comme ce n'est pas une affaire d'en être coupable [de certains défauts], il n'y a pas aussi grand mal d'en être censeur, ID. ib. *Médis.* Et comme la honte qui découvre les misères de notre con-science n'est presque plus sensible, la douleur aussi qui les déteste n'a jamais de suite, ID. ib. *Inconst.* Et comme on ne peut rien ajouter à l'excès de son amour, rien ne manque aussi à l'excès de sa dou-leur et de son martyre, ID. ib. *Passion.* Comme il n'est personne qui ne veuille être applaudi, il n'est presque aucun aussi qui ne se fasse un art et un mérite de médire, ID. ib. *Médis.* Comme elle ne souhaite pas l'estime des hommes, elle ne craint pas aussi leur mépris, ID. *Avent. Bonh. des justes.* Nous ne savons pas ce qu'il souffre, et je ne prétends pas aussi vous l'expliquer, ni affaiblir par des pein-tures vulgaires une image si effrayante, ID. *Car. Mauv. riche.* Il n'en est pas [de vérités] de plus su-blimes, il n'en est pas aussi de plus ignorées, ID. *Car. Petit nombre.* Qui ne sent pas ces nobles mouvements qui nous font aspirer aux grands postes, ne sent pas aussi ceux qui nous font oser de grandes actions, ID. *Car. Drapeaux.* || 2. Avec ne.... que, on mêt non plus ou aussi. Il lit incessamment; je ne fais non plus que lire; ou : je ne fais aussi que lire. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion; et les écritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre, BOSS. *Hist. univ.* II, 43. Comme il n'y a que l'esprit de l'homme qui sache ce qui se passe dans l'homme, il n'y a que le cœur aussi qui puisse savoir ce qui se passe dans le cœur, MASS. *Car. Lazare.* || 3. Suivant des gramma-riens, après la conjonction que, placée après aussi, si un adjectif suit, il faut faire précéder le verbe de le: elle n'est pas aussi douce qu'elle le semblait; et Rollin, qui a dit : une place aussi forte qu'était Corin-the, aurait dû dire, que l'était Corinthe. Malgré cette décision, la phrase de Rollin est correcte, et pourrait être imitée, puisque ce cas présente une ellipse très-facile : aussi forte que Corinthe était forte. || 4. Aussi... que ne se met que devant un adjectif ou un adverbe; cependant on dit communément: il a aussi soif que vous. La locution moins négligée se-rait: il a aussi autant que vous, ou autant de soif que vous. || 5. Au XVII^e siècle, on disait, conformément à l'usage des siècles précédents, aussi comme, pour lequel nous disons présentement aussi que. Ma foi seule aussi pure et belle Comme le sujet en est beau, MALH. V, 49. Tant qu'a duré la guerre, on m'a vu constam-ment Aussi bon citoyen comme parfait amant, CORN. *Hor.* I, 3. Peut-être que tu mens aussi bien comme lui, ID. *Ment.* IV, 7.

— SYN. AUSSI, AUTANT. Aussi venant de sic, ainsi, marque la similitude; autant venant de tantum, marque l'égalité. On dit: il est aussi riche que vous, il a parlé aussi sagelement que vous, et, moins ordinairement, autant riche, autant sagelement. On dit: il l'aime autant que vous l'aimez, et non aussi que; il a autant de force que vous, et non aussi de force. En un mot, la règle générale est que aussi s'emploie avec les adjectifs et les adverbes; et au-tant avec les verbes. || Il est singulier que disant: aussi riche que vous, on ne dise pas: il l'aime aussi que

vous. Voici un essai d'explication de cette anomalie. Dans l'ancien français on a dit autant comme, aussi comme, marquant la comparaison non par que, mais par comme. Toutefois autant, formé de tantum qui a le corrélatif quantum, a pu très-bien avoir que pour corrélatif, comme cela est arrivé. Il n'en est pas de même de aussi qui est formé de sic; là, le corrélatif ne pouvait être que comme et ne pou-vait être que. Néanmoins que a fini par remplacer comme pour aussi, ainsi que pour autant. Cette substitution étant faite, il aurait fallu être conséquent et la poursuivre partout. Mais ce qui arrive le plus souvent c'est que, quand on modifie une locution dans une langue, la conséquence fait défaut; et l'oreille, hésitant entre la nouvelle forme et l'an-cienne, introduit des variations fondées dès lors non sur la grammaire, mais sur l'usage; c'est ainsi que, disant aussi riche que vous, on ne dit pas, il l'aime aussi que vous; comme si l'oreille avait ac-cepté l'usage de aussi avec que, quand aussi était séparé de que par un adjectif ou par un adverbe, mais non quand le que aurait dû suivre immédiatement aussi. Bref, l'histoire des locutions est ce qui les explique. Jadis on disait aussi comme soit avec les adjectifs soit avec les verbes. Dans le passage de l'ancien français au français moderne, que ayant remplacé comme, aussi que s'est dit avec les adjectifs ou les adverbes et ne s'est plus dit avec les verbes. Voilà le fait, que j'essaye d'expliquer en disant que, aussi ne comportant pas étymologiquement le corrélatif que, cette circonstance a empêché la mo-dification de s'étendre à tous les cas que présen-tait l'ancien français.

— HIST. XI^e s. Si l'enchaînent altresi come un ours, Ch. de Rol. CXXXV. Altresi blanche come neif [neige] sur gelée, ib. CCXL. || XII^e s. Blanche [il] ot la barbe aussi comme hoqueton, Ronc. p. 125. Durs [ils] ont les cuirs autresi comme fers, ib. p. 128. Mahom [il] reclame, Tervagant altresi, ib. p. 141. Altresi [semblablement] fit Judas, ce sai-je bien et croi, ib. p. 199. Ausi com vous le me poez doner, Quand vous plaira, le me poez retraire, Couci, II. Et s'ausi est que pour lui [elle] mourir [je] doie [doive], Ce est la mort dont mieux mourir [je] de-vroie, ib. p. 126. Maugré tous sains et maugré Dieu aussi Revient Quesnes, et mal soit-il venans, Romancero, p. 103. Au départir de li [elle], [il] l'a dou-cement baisie, Et ele lui ausi.... Sax. VII. Ausi com en la mer est puissanz la balaine, Si est leur poes-tez en terre souveraine, ib. XXX. || XIII^e s. Et nous vous jurerons que nous, en aussi bone foi, vous ser-virons en l'ost come nous feissions lui, VILLEH. XXIV. L'histoire de Bertain et de Pepin aussi, Berte, I. [Ils] Surent près d'autsi bien le francois de Paris Com se il fussent né au bourg à St-Denis, ib. V. Tout aussi com [à] Symon [elle] l'avoit re-conneü [déclaré], ib. LI. Le roy Flore son pere [elle] regrete mout aussi, ib. LIX. Quand Berte voit son pere et sa mere autresi, ib. CXXVII. Blanche-fleurs s'est dressée, aussi fit li rois Flores, ib. CXXVIII. Fois de la forest issir [il] voit Quatre vins dames tot alsi, Lai du trot. || XV^e s. Le flun de la mer [qui faisait refluer la Somme] estoit adonc tout plein: si ne purent passer: aussi bien convenoit-il au roi attendre ses gens qui venoient après lui, FROISS. I, 1, 279. Aussi froids d'aider à la dame comme ils en avoient esté en grand desir, ID. I, 1, 1, 40. On dit, et voir est, que toutes grosses rivieres sont faites et rassemblées de plusieurs ruisseaux et fontaines: aussi les sciences sont extraites et compilées de plusieurs clercs, ID. Prol. Aussi bien [d'un autre côté] il y a des peuples qui offencent contre leur seigneur, COMM. V, 18. Chacune dit: ce ne fut pas à moi — n'à moi — ne à moi aussi, LOUIS XI, NOUV. III. || XVI^e s. Il ne faut point aussi attribuer aux estoiles les vengeances de Dieu qui surviennent pour telles causes, CALVIN, 119. Ce n'est pas à eux de reformer l'estat commun du peuple, nul aussi ne les en requiert, ID. 223. Si pour moy avez du soucy, Pour vous n'en ai pas moins aussi, MAROT, II, 328. Sil avoyt quelques imperfections, aussy avez vous, aussy avons nous, RAB. Pant. III, Prol. Personne n'a interest en sa ruyne; aussi bien ne prestoyt il rien; aussi bien n'eust il par aprez rien presté, ID. ib. III, 3. Pleust à Dieu que l'empereur s'essayast de passer le Rosne! mais je croi qu'il ne l'entreprendra pas, ny aussy d'assaillir le camp, MARG. L, 127. Et puisque Parlamente ne l'a voulu nommer, aussi ferai-je, MARG. NOUV. X. Comme la folie ne sera jamais contente, aussi est la sagesse contente de ce qui est présent, MONT. I, 12. Aussi bien qu'homme de France, ID. I, 109. Je n'ay point faulte aussi d'exemple domestique, ID. I, 17. Mais

aussi à ce compte... ID. I, 25. Chrysippus n'eust pas esté de cet avis; et moy aussi peu, ID. I, 29. Aussi [c'est pourquoi] la peur surmonte-elle en aigreur tous.... ID. I, 63. Ceux qui estiment chose malseante, que d'estre loué, ne font aussi rien qui merite que l'on les loue, AMYOT, Préf. VI, 32. Ils n'usent point de fondes en bataille Ny d'arcs aussi, mais d'estoc et de taille, ID. Thésée, 6. Il s'en re-tourna, emmenant quand et lui les autres jeunes enfans d'Athènes, et Ariadne aussi, ID. Thésée, 22. La mer est bien à craindre, aussi est bien le feu, Et le ciel quand il est de tonnerres esmeu, RON-SARD, 125.

— ÉTYM. Bourguig. ossi: L'ancienne forme altresi, also montre l'origine: alterum sic, aliud sic, autre ainsi (pour alterum, aliud, voy. AUTRE, et pour sic, voy. SI, ADV.).

† AUSSIÈRE (ô-siè-r'), s. f. Terme de marine (voy. HAUSSIÈRE).

AUSSITÔT (ô-si-tô), adv. || 1^o Dans le moment même. J'irai aussitôt. Aussitôt après votre départ. Tout aussitôt, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit du roi une espèce de livre ou de petite table, ST-SIM. 405, 43. || 2^o Aussitôt que, aussi vite que.... Votre père y sera aussitôt que vous, FÉN. Tél. I. Aussitôt fait que dit, LA FONT. Fab. VIII, 10. J'en cache les deux tiers aussitôt qu'arrivés, CORN. Cid, IV, 3. || Elliptiquement. Aussitôt la lettre reçue, vous partirez, c'est-à-dire aussitôt que vous aurez reçu la lettre. Aussitôt le jour, aussitôt que le jour paraît. || Fig. et familièrement. Aussitôt pris, aussitôt pendu, se dit de toute chose qui se fait immédiatement, sans retard. || 3^o Aussitôt que... loc. conj. Dès que.... Aussitôt que la nouvelle se ré-pandit.... Aussitôt que le khân de Tartarie a dñé, un héraut crie que tous les autres princes de la terre peuvent aller dîner si bon leur semble, MON-TESQ. Lett. pers. 44. Aussitôt que le char chemine, Elle [la mouche] s'en attribue uniquement la gloire, LA FONT. Fab. VII, 9. Pour moi, tout aussitôt que je l'en vis parée, Je ne fis plus état de la toison dorée, CORN. Médée, II, 5. || 4^o Aussi bien. Dieu a toujours pris un soin si particulier de la conservation de votre maison.... qu'il laisserait aussitôt toucher à ses au-tels.... qu'à des personnes qui lui sont chères comme vous êtes, BALZ. liv. III, lett. 4.

— HIST. XVI^e s. Aussi tôt qu'il y a tant soit peu d'apparence que le dangier soit esloingné, MONT. II, 93. Il est parfaict aussi tôt que conceu, DU BELLAY, III, 46, recto. Sur Bollongnie vendue un tel exploit il fit, Qu'aussi tôt qu'il l'eut veue, aussi tôt il la prit, ID. VIII, 26, recto.

— ÉTYM. Bourguig. osseto; de aussi, et tôt. On a dit, dans le XVII^e siècle, aussitôt comme.... Il rendra leurs desseins.... Aussi-tôt confondus comme délibérés, MALH. II, 4.

AUSTER (ô-stèr), s. m. Nom que les Latins donnaient au vent du midi.

— ÉTYM. Auster, du grec αὐστήρ, dessécher: vent desséchant, brûlant.

AUSTÈRE (ô-stèr'), adj. || 1^o Qui a une saveur aper et astringente. Le coing a une saveur austère. || 2^o Fig. Sévère moralement. Un homme austère. Me-nier une vie austère. Une austère vertu. Jeûne austère, RAC. Esth. I, 3. Combien voit-on de gens austères pour les autres, doux pour eux-mêmes! FLÉCH. I, p. 196. Austère devoir, RAC. Andr. III, 4. Austère tutelle, ID. Phéd. II, 2. Austère fiercé, ID. Brit. II, 2. Aus-tère conseil, ID. Iphig. V, 6. || En termes de beaux arts, qui rejette les ornements, les agréments. Le genre austère est opposé au genre gracieux. Ces champs qui, l'hiver même, ont d'austères appas, v. HUGO, Voix intér. XIX.

— HIST. XIV^e s. Poure vie menoient très dure et très austere, Girart de Ross. 2315. Comme Robert Briseteste feust très austers [violent], merveilleux et merancolieux, DU CANGE, austeras. || XVI^e s. Auquel jour se celebre à Athènes la feste de Cerès, qui s'appelle Thésmophoria, qui est là plus austere et la plus triste solennité de toute l'année, AMYOT, Démosth. 44. Gros vin noir et austere, PARÉ, VI, 19. Ils proposent des images de vie relevés ou bien si difficiles et austères, que la pratique en est im-possible, CHARRON, Sagesse, I, 53.

— ÉTYM. Austerus; grec, αὐστηρός, au propre, qui rend la langue sèche, puis astringent, puis sévère, rude. Αὐστηρός vient de αὐστήρ, dessécher, et est, par conséquent, pour le sens primitif, le même qu'auster, vent du midi.

AUSTÈREMENT (ô-stè-re-man), adv. Avec aus-térité. Il a vécu austèrement.

— HIST. XVI^e s. Ils aiment mieux vivre mollement à leur plaisir, comme leur maître Menede-

mus, que durement et austrement, comme je les enseigne, AMYOT, *De la transq. d'âme*, 28. Je crois que la conversion et religion de cet empereur ne fut jamais dissimulée; car il en porta l'habit très austrement, BRANT. *Charles-Quint*.

— ÉTYM. *Austère*, et le suffixe *ment*.

AUSTÉRITÉ (ô-sté-ri-té), s. f. || 1^e Manière de vivre rigoureuse à soi-même. Homme plein d'austérité. Je sais qu'en vous quittant, le malheureux Titus Passe l'austérité de toutes les vertus, RAC. *Bérén.* IV, 5. Fuyez de mes plaisirs la sainte austérité, ID. *Esth. prol.* Mais la franchise plait, et non l'austérité, VOLT. *Tancr.* I, 2. Et des vœux les plus saints blâmant l'austérité, BOIL. *Sat.* XII. || 2^e Mortification. Prêtres, persévérez dans vos austérités, DELAV. *Paria*, II, 4. Les vues de faire des austérités me sont devenues suspectes, BOSS. *Lett. Corn.* 81. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations, ID. *Anne de Gonz.* Eudore redoublait de prières et d'austérités, CHATEAUB. *Mart.* 258. Il redoubla lui-même ses austérités pour flétrir le courroux céleste, FLÉCH. *Panég.* II, 427. Dans les austérités de sa vie, il ne pensait qu'à réparer l'injure qu'il avait faite à la majesté divine, ID. ib. p. 487. Versant par mille endroits un sang que ses austérités n'avaient pas assez amorti, ID. ib. I, 383. Ce n'est plus l'usage de pleurer ses péchés ou de les expier par des austérités pénibles, ID. ib. II, 399. On méprise ceux qui ne font pas les austérités, ID. ib. 504. On fera des austérités de surérogation, ID. *Serm.* II, 464. Il est assez rare non qu'un philosophe soit un bon chrétien, mais que la même action soit une observation curieuse de philosophie et une austérité chrétienne, et serve en même temps pour l'Académie et pour le ciel, FONTEN. *Dodart*.

— SYN. AUSTÉRITÉ, SÉVÉRITÉ. Austérité a un sens plus restreint que sévérité. L'austérité est la sévérité de mœurs, et on est surtout austère pour soi; la sévérité concerne aussi autre chose que les mœurs, et est surtout tournée vers les autres.

— HIST. XIV^e s. Thevenon doubtanz la grant austérité [violence] du dit Pionnier, qui estoit homme estrange, picart et de mauvaise vie, DU CANGE, *austeritas*. || XVI^e s. Il n'y avait orateur qui s'ozast presenter pour defendre ce pauvre Roscius, ains s'en tiroit chascun arriere, parce qu'ilz craignoient l'austérité et la cruaulté de Sylla, AMYOT, *Ciceron*, 4.

— ÉTYM. *Austeritas*, de *austerus* (voy. AUSTÈRE).

AUSTRAL, ALE (ô-stral, stra-l'), adj. Qui est du côté d'où souffle l'auster ou le vent du midi. || Terres australes, terres situées vers le pôle antarctique. Terre austral ou magellanique, s'est dit autrefois d'un continent que l'on supposait dans la zone antarctique. || Latitude austral, latitude des pays situés au midi de l'équateur. || Constellations australes, celles qui sont situées au midi de la ligne équinoxiale. || Signes austral, les six derniers signes du zodiaque.

— ÉTYM. *Australis*, de *auster* (voy. AUSTER).

AUTAN (ô-tan), s. m. || 1^e Vent du midi. || 2^e En poésie, un vent violent. Ouimporte à l'heureux solitaire Que l'autan dévaste la terre S'il ne fait qu'agiter ses bois? v. HUGO, *Odes*, IV, 2.

— ÉTYM. Provenç. *autan*; de *altanus*, qui signifie vent de la terre, vent de la haute mer, et vent du sud-ouest; sans doute de *altus*, haut (voy. HAUT), soit que l'on considère la terre qui est plus haute que la mer, soit que l'on considère la mer qui se disait en latin *altum*.

AUTANT (ô-tan), zdv. || 1^e Sans complément, également, semblablement. Valoir autant. Acheté autant. Je vous en rendrai mille fois autant. Autant vaudrait parler à un sourd. Cela vaut cent francs; j'en veux tout autant. Cela est fini, ou autant vaut. Bon passe-port contre ladent. Contre la griffe tout autant, LA FONT. *Fables*, VI, 44. || Elliptiquement, autant faire cela sur-le-champ; pour: autant vaut faire.... Il me doit 99 fr. 50 c. autant dire 400 francs. || 2^e Autant que, de même quantité que, de même façon que, de même que, comme. Vous en avez tout autant que nous. Je vous aime autant que vous m'aimez. Je dois défendre sa vie autant que la mienne. J'ai fait pour la patrie autant que je devais. Il blâme leur arrogance autant qu'il admire.... Autant qu'homme du monde. Quel esprit ne hat la campagne? Autant les sages que les fous, LA FONT. *Fabl.* VII, 40. Tout fut perdu; c'était un enfant autant que mort, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Elliptiquement. Autant qu'il y a de toile dans votre magasin, je prends tout. Autant que vous êtes, venez avec nous. Autant que nous sommes qui n'avons pu vous suivre, VAUGEL. Q. C. 523. || 3^e Autant devant un adjectif; cette manière de parler a un peu vieilli, mais il n'y a aucune faute à s'en servir, et elle est

autorisée. Esope conte qu'un manant charitable autant que peu sage, LA FONT. *Fabl.* VI, 43. Sonsez bien seulement à vivre s'il se peut heureuse autant que belle, VOLT. *Ep.* 4. Votre refus est juste autant que ma demande, CORN. *Rodog.* IV, 4. Votre belle âme est haute autant que malheureuse, ID. *Poly.* IV, 6. Autant que l'un fut grand, l'autre sera cruelle, ID. *Rodog.* II, 2. Cornelius Nepos, auteur ancien et judicieux autant qu'élégant, BOSS. *Hist.* I, 52. La solitude de Ste-Fare autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde, ID. *Anne de Gonz.* De là vient la peine qu'on a de situer dans l'histoire grecque les rois qui ont eu le nom d'Assuérus, autant inconnu aux Grecs que connu aux Orientaux, ID. *Hist.* I, 44. Le peuple de la Bétique est autant difficile à subjuguer qu'il est incapable de vouloir subjuguer les autres, FÉN. *Tél.* VIII. Il est autant impossible que ce qui pense en moi soit matière qu'il est inconcevable que Dieu soit matière, LA BRUY. 46. Une infinité d'autres maux autant ou plus grands que celui-ci.... PELLISSON, II, 440. Un jour autant heureux que je l'ai crû funeste, RAC. *Brit.* V, 3. Un raffinement d'intempérance autant indigne de mes éloges qu'une artificieuse simplicité, J. J. ROUSS. *Disc. contre les sciences*. || Dans cet emploi, autant se met plus volontiers après l'adjectif ou le participe; cependant il se met aussi avant, employé non-seulement devant des participes, mais encore devant des adjectifs comme *aussi*: autant impossible, autant heureux, etc. || 4^e Autant.... autant, mettant en regard et en comparaison deux membres de phrase. Autant il a de vivacité, autant vous avez de lenteur. Autant le toucher concentre ses opérations autour de l'homme, autant la vue étend les siennes au delà, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Quelquefois on met autant que, au premier membre de phrase, et autant au second; cette tournure, qui a un peu vieilli, peut s'employer dans la poésie et la prose élevée. Autant de fois que la parole de l'Évangile ne vous a pas touché jusqu'à la pénitence, autant de fois elle vous a rendu plus indigne d'obtenir la grâce du repentir, MASS. *Car. Parole*. Mais autant que son âme est bienfaisante et pure, Autant leur cruauté fait frémir la nature, VOLT. *Alz.* II, 44. Autant que ses armées navales [de la Hollande] étaient disciplinées, autant ses troupes de terre étaient mal tenues et méprisables, ID. *S. de L. XIV*, 40. Autant que de David la race est respectée, Autant de Jésabel la fille est détestée, RAC. *Athal.* I, 2. Autant que de Joad l'inflexible rudesse de leur superbe orgueil offensait la mollesse, Autant je les charmais par ma dextérité, ID. ib. III, 3. Autant que mon amour respecte la puissance d'un père.... Autant ce même amour, ID. *Mithr.* I, 4. Autant que sa fureur s'est immolé de têtes, Autant dessus la sienne il croit voir de tempêtes, CORN. *Héracl.* I, 4. Autant que ce dessein était utile, autant l'exécution en était pénible, PASC. *Prov.* 7. Autant que votre procédé est juste selon ce biais, autant il est injuste.... ID. *P. jés.* 9. Autant que Minerve est au-dessus de Mars, autant une valeur discrète surpassé-t-elle.... FÉN. *Tél.* X. Autant que le pouvoir du clergé est dangereux dans une république, autant est-il convenable dans une monarchie, MONTESQ. *Esp.* II, 4. || 5^e Autant que, en tant que, selon que. Une action juste n'a ce caractère qu'autant qu'elle est volontaire. Autant qu'il est en moi. Autant que l'a permis le malheur des circonstances. Autant que je puis me rappeler. Autant que j'en puis juger. Autrement vos Etats à ce prince livrés Ne seront en ses mains qu'autant que vous vivrez, CORN. *Nicom.* IV, 3. Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne, ID. *Cinna*, V, 4. Il n'est plus mon sujet qu'autant qu'il le veut être, ID. *Nicom.* II, 4. Que vous ne respirez qu'autant que je vous aime, RAC. *Baj.* II, 4. Vous qui ne respirez qu'autant que mon courroux, Retenu trop long-temps, s'est arrêté sur vous, VOLT. *Mort de Cés.* I, 3. || 6^e D'autant, de cette quantité, dans la même proportion. Augmenter d'autant la somme. Soulager d'autant ton chagrin. J'ôte le superflu, dit l'autre, et l'abattant, Le reste en profite d'autant, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Tous trois burent d'autant, ID. ib. II, 40. A mesure que, dans chaque nation, une de ces causes agit avec plus de force, les autres lui cèdent d'autant, MONTESQ. *Esp.* XIX, 4. Il fallait rester à table une partie de la journée et boire d'autant, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 23. Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant, BOIL. *Sat.* II. À l'égard de votre Linant, Il vous approuve et dort d'autant, VOLT. *Lett. vers.* 49. || Familièrement. À la charge, à charge d'autant, à condition de rendre la pareille. || 7^e D'autant que, loc. conjunct. Vu que. D'autant qu'elle est la

seule chose qui nous rend hommes, DESC. *Méth.* I, 2. D'autant qu'ils se confiaient à la disposition du lieu où l'on combattait, VAUGEL. Q. C. 332. D'autant qu'il m'a semblé inutile de chercher bien loin des raisons, je me suis résolu de me servir.... BOSS. *Bonté et rigueur de Dieu*. || 8^e D'autant plus, sans conséquent. Il fut d'autant plus facile de le repousser. Le temps presse, et votre heur d'autant plus se diffère, CORN. *Rod.* V, 3. Il connaît d'autant mieux les dangereux amis, ID. *Nic.* III, 2. || 9^e D'autant plus que, d'autant moins que, sans comparatif dans l'autre membre. Ce que vous faites est inutile, d'autant plus que nous savons fort bien.... Le philosophe est d'autant plus méprisable qu'il pèche scientifiquement. Mais je le poursuivrai d'autant plus qu'il m'évite, RAC. *Brit.* I, 4. Et je dois d'autant moins oublier sa vertu Qu'elle même s'oublie.... ID. *Esth.* II, 3. || D'autant plus que, d'autant moins que, avec un comparatif dans le second membre. Le regret est d'autant plus vif que la faute est plus grave. L'air est d'autant plus épais qu'il se trouve plus près de la terre. Le carnage fut d'autant plus grand qu'ils étaient plus nombreux. Et mon cœur soulevant mille secrets témoins M'en dira d'autant plus que vous m'endirez moins, RAC. *Andr.* IV, 5. || 10^e Autant, s. m. Terme de paléographie. Copie, *duplicata* d'un acte. || Proverbes. Autant de têtes, autant d'avis. || Autant lui en pend à l'oreille; la même chose peut lui arriver. || Autant en emporte le vent, se dit de tout ce qui demeure sans effet. || Il en a autant qu'il en peut porter, se dit d'un homme qui a trop bu, qui a été bien battu. || Autant comme autant, en même quantité. Il en meurt tous les ans autant comme autant.

— REM. 1. On a dit, jusque dans le XV^e siècle, autant comme, locution aujourd'hui tombée en désuétude. Voici des exemples: Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui, CORN. *Poly.* III, 3. Une flamme pieuse autant comme chétive, ID. *Pomp.* V, 4. Ce beau feu vous aveugle autant comme il vous brûle, ID. *Rodog.* III, 4. Et toi que me veux-tu, Tendresse dangereuse autant comme importune? ID. ib. V, 4. Je suis aimé d'Eudoxe autant comme je l'aime, ID. *Héracl.* I, 4. Votre intérêt m'arrête autant comme le mien, ID. *Sertor.* IV, 3. Sa probité stupide autant comme farouche, ID. *Othon*, III, 4. Il vaut communément autant comme il se prise, ID. *le Ment.* I, 4. Tous les rois ne sont rois qu'autant comme il vous plaît, ID. *Nic.* III, 2. Il y a autant de divers cieux comme il y a d'étoiles, DESC. *Monde*, 8. Autant malins comme ils étaient bons, BOSS. *Démons*, 4. || 2. Dans le XVII^e siècle, au lieu de plus..., plus, on a dit aussi d'autant plus que.... d'autant plus. Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, D'autant plus maintenant je te dois de retour, CORN. *Cid*, III, 6. D'autant plus que les choses sont de conséquence, d'autant plus nous avons besoin.... BOSS. *Serm. Quinq.* 2. D'autant plus soigneusement j'examine ces choses, d'autant plus clairement je connais qu'elles sont vraies, DESC. *Médit.* 3.

— HIST. XI^e s. Après icels [il y] en aurat autretant, CH. DE ROL. CCXV. || XII^e s. E restore altant chevaliers cumc ocs i furent de ta privée maignée, ROIS, p. 326. L'empereris [impératrice] d'or fin deus somiers leur envoie, Et l'emperere autant, ains que partir les voie, AUDEFR. LE BAST. *Romancer*, p. 26. || XIII^e s. Les lettres disoient que autant les creist on comme lor seigneurs, VILLEH. X. Aime les tous autant cum un, Au mains de l'amor du commun, la Rose, 5474. Autant peut dire nostre seigneur de nous, comme il dit des filz Israel... JOINV. 246. Chacun aime autretant sa vie comme je faiz la moie, ID. 493. || XV^e s. Autant de bien que j'ay de desplaisance, CH. D'ORL. BAL. 44. O tintamare plaizant Et doulcement rezonnant Des tonneaux que l'on relie! Signe qu'on boira d'autant, BASSELIN, L. Le parlement [en Angleterre] qui vault autant comme les trois estatz, COMM. IV, 4. Autant qu'il ayroit parfaitement ceste dicte maison de Lenclastre, il hayoit celle de Hyort, ID. III, 4. Et firent très grand chere qui ne se passa pas sans boire d'autant et d'autel [autel, ancien français pour semblable], LOUIS XI, NOUV. VII. || XVI^e s. Je dors sallé, et le dormir m'a valu autant de jambon, RAB. *Garg.* I, 22. Autant vault homme comme il s'estime, ID. ib. II, 29. Autant que je vous en tireray par la dille, autant en entonneray par le hondon, ID. ib. III, PROL. Ces exemples me semblent plus à propos, d'autant qu'on veoit.... MONT. I, 3. Mais d'autant que c'est un philosophe, ID. I, 66. Ayant combattu autant qu'il eut de force, ID. I, 46. Il s'en sentoit d'autant allégé, ID. I, 20. Autant qu'il estoit en son autorité, ID. I, 22. Il y en a trois fois autant, ID. I, 482. Il perdit

la bonne grace d'Alexandre pour n'avoir voulu boire d'autant à lui, ID. I, 185. Autant reformé à Sparte, comme voluptueux en Ionie, ID. I, 185. Cette occupation est aussi penible que toute autre, et autant ennemie de la santé, ID. I, 283. Et d'avoir plusieurs maîtres, c'est autant que d'avoir autant de fois à estre extrêmement malheureux, LA BOËTIE, 8. Qu'on mette d'un costé cinquante mille hommes en armes, d'un autre autant, ID. 16. Ces herbes servent dès lors d'autant de fumier à la terre, ID. 230. La lecture profite plus d'autant qu'elle delecte, et delecte davantage d'autant qu'elle profite, AMYOT, *Pref.* 25. Appellez Autochtones, qui vault autant à dire, comme nez de la terre mesme, ID. *Thésée*, 3. Il leur bailla non tant de gens comme Polybius en met, ains autant que Nasica luy mesme dit en une siene missive, ID. *P. Am.* 24. J'avais cent fois juré de ne les voir jamais, Me parjurant autant qu'autant je le promets, RONS. 268.

— ÉTYM. Wallon, *otetan*; namur. *ostan*; provenc. *atretan*; catal. *ultretant*; espagn. *otrotranto*; portug. *outrotanto*; ital. *altrettanto*. Autant vient de *aliud* (voy. AUTRE), et *tantum* (voy. TANT); *altrettant* et les formes congénères viennent de *alterum*, *tantum*.

AUTEL (ô-tèl), s. m. || 1^e Sorte de table destinée à l'usage des sacrifices. Dans Rome, les autels fumaient de sacrifices, RAC. *Brit.* IV, 2. Si de sang et de morts le ciel est affamé, Jamais de plus de sang ses autels n'ont fumé, ID. *Iphig.* V, 2. On dresse des autels de gazon, FÉN. *Tél.* xxiv. Les sénateurs lui firent dresser des autels, BOSS. *Hist.* III, 7. Il lui voulait dresser des autels, ID. ib. II, 12. L'amour impudique eut tant d'autels... ID. ib. II, 3. Cependant à Pompée éleva des autels; Rendez-lui les honneurs qu'on rend aux immortels, CORN. *Pomp.* III, 2. || Poétiquement. Dressons-lui des autels sur des monceaux d'idoles, CORN. *Poly.* II, 6. || Autels, monuments en forme d'autels élevés pour perpétuer la mémoire de quelque événement. Les patriarches élevaient des autels en des lieux où ils avaient reçu quelque faveur de Dieu. Il est parlé des autels d'Hercule, des autels d'Alexandre, dressés aux extrémités de leurs expéditions. || Fig. et par extension, honneurs extraordinaires. Mérirer des autels. Eux-même avec candeur, se disant immortels, De leurs mains tour à tour se dressent des autels, GILB. *Dix-huitième siècle*. Nous sommes trois, Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons des autels, VOLT. *Lett. à Cath.* 8. À sa gloire en cent lieux fit dresser des autels, BOUILL. *Art p.* IV. Cette idole à qui le monde a de tout temps dressé des autels, MASS. *Dauph.* || Personne qu'on honore, qu'on adore. Ils n'ont point de faveur qu'ils n'aillent divulguer, Et leur langue indiscrète; en qui l'on se confie, Déshonore l'autel où leur cœur sacrifie, MOL. *Tart.* III, 3. || 2^e Chez les chrétiens, table où l'on célèbre la messe. Le prêtre monte à l'autel. S'approcher de l'autel pour la communion. Dans le même esprit qu'ils vont à l'autel, BOSS. *Par. de Dieu*, 1. Une âme qui a vécu longtemps éloignée de l'autel, MASS. *Inconst.* Quoiqu'elle approchât souvent des autels, FLÉCH. *Mar.-Th.* Un prêtre oserait-il, le même jour, s'approcher de l'autel [dire la messe]? PASC. *Prov.* 6. || Le maître autel, l'autel qui est placé dans le chœur d'une église. || Autel privilégié, autel où il est permis de dire la messe des morts le jour qu'on ne peut la célébrer aux autels qui ne sont pas privilégiés. || Autel portatif, pierre plate et carrée, bénite selon les formes de l'église, pour célébrer la messe en pleine campagne. || Le sacrifice de l'autel, le saint sacrifice de l'autel, c'est-à-dire la messe; le saint sacrement de l'autel, l'eucharistie. || Fig. Elever autel contre autel, faire un schisme, et, par extension, lutter avec quelqu'un de crédit, de puissance, former une entreprise rivale. On élève autel contre autel, BOSS. *Annonc.* 1. Harcourt saisit l'occasion de débaucher au duc de Beauvilliers son pupille ou de faire au moins autel contre autel, ST-SIM. 232, 94. || 3^e Fig. La religion, le culte. Respectez les autels. Les ministres des autels. Il soutint les autels que l'hérésie avait ébranlés, FLÉCH. *Dauph.* Et les droits de l'autel sont avant ceux du trône, RAYNOUARD, *États de Blois*, II, 5. || L'autel et le trône, la religion et le pouvoir monarchique. || 4^e Terme d'astronomie. L'autel, constellation de l'hémisphère austral. || 5^e Technologie. Tablette de pierre ou de fonte placée en avant de la bouche d'un four. || Partie d'un four à réverbère qui a pour destination d'isoler le métal du combustible. || Proverbes. Qui sert à l'autel doit vivre de l'autel, ou le prêtre vit de l'autel, c'est-à-dire chacun vit de sa profession. || Il en

prendrait sur l'autel, se dit d'un homme qui prend tout ce qu'il peut et partout où il peut. || Ami jusqu'aux autels, ami à tout faire, excepté à agir contre la religion, contre la conscience.

— HIST. XI^e s. Dessus l'alter [de] Saint Sevrin le baron, CH. DE ROL. CCLXIX. Long un alter belement [ils] l'enterrerent, ib. CCLXXI. || XII^e s. Mout riche ofrande [il] a dessus l'autel mise, RONC. p. 179. Idunches se dresça, E par tuz les alters à orer s'en ala, TH. LE MART. 162. E de tutes les lignées de Israël [je] le eslis, que fust mis prestres; e à mun autel muntast, e encens i portast, ROIS, 9. Dunc cummandad li anges à Gad, que il deist à David que il en alast pur lever un alter en l'onurance nostre Seignur, ib. 218. Tant que li fossez ki deled le autel esteit, fud plein e surunday, ib. 318. || XIII^e s. Par derrière l'autel s'ert [s'était] la bele mucie [cachée], BERTA, CIX. E quant tote la messe est dite, le rei vient devant l'autier, et se comenie, ASS. DE JÉR. I, 34. Car tel qui auteil sert, d'auteil doit vivre, RUTEB. 258. || XVI^e s. Il en prendroit sur le grand autel, H. EST. *Précell.* p. 77.

— ÉTYM. Bourguig. *auteu*; provenc. *auctor*, *actor*; espagn. *autor*; portug. *author*; ital. *autore*; de *auctorem*, de *augere*, accroître; radical sanscrit, *ājas*, force.

AUTHENTICITÉ (ô-tan-ti-si-té), s. f. Qualité de ce qui est authentique. L'authenticité d'un fait, d'une pièce. Tout se passa avec la plus grande authenticité, VOLT. RUSS. II, 10.

— ÉTYM. *Authentique*.

AUTHENTIQUE (ô-tan-ti-k'), adj. || 1^e Revêtu des formes officielles, solennelles. Titre authentique. || Acte authentique, acte émané d'un officier public, accompagné de formalités et devant faire foi jusqu'à inscription de faux. || 2^e Dont la certitude, dont l'autorité ne peut être contestée. Les livres authentiques. Traditions authentiques. Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique, Qui, déclarant trois fois sa ruine authentique, Trois fois s'est enrichi d'un heureux déshonneur, GILB. *Le dix-huitième siècle*. Le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique, PASC. *Imag.* 2. Vous assurez par serments authentiques.... MOL. *l'Étour.* IV, 5. Une histoire de Charles XII, une de Pierre le Grand, fondées toutes les deux sur les monuments les plus authentiques, VOLT. *Lettr. Albergati*, 3 déc. 1760. Ce discours [de Pierre le Grand], s'il est authentique, est un morceau très-précieux, ID. ib. *Schoovalof*, 11 nov. 1769. || Familièrement. Et jugé ce lourdaud à son nez authentique Que c'était un pédant, RÉGNIER, SAT. X. || 3^e S. f. L'authentique d'une pièce, l'original. Peu usité en ce sens. || 4^e S. f. Intitulé qu'on donne à la version latine, faite par un auteur inconnu, des *Novelles de Justinien*, dite par les glossateurs *Corpus authenticarum*. Les authentiques. Une authentique. || Authentiques, extraits que les glossateurs ont faits des *Novelles* et insérés aux endroits du Code (de Justinien) auxquels ces extraits se rapportent. Cette dénomination vient de *in authenticata*, qu'on lisait en tête de chacun des extraits. Si vous avez besoin de lois et de rubriques, Je sais le code entier avec les authentiques, CORN. MENT. I, 6. || Peine de l'authentique, peine consistant à faire souffrir et enfermer dans un monastère la femme adultère, et prononcée par l'authentique sed hodie, Code, *ad legem julian de adulterio*.

— HIST. XIII^e s. Si cum Tullus le nous remembre Ou livre de sa retorique, Qui moult est science authentique, LA ROSE, 16400. Et se tu scés riens de logique, Qui bien est science autentique.... ib. 6652. Noz veons aucun cas par lequel on pot fausser lez, tout soit li seaus autentiques et bien conneus, BEAUM. XXXV, 25. Li seax de cascuni gentil home n'est pas autentiques ne n'a foy en cort, fors contre le gentil homme cui li seaus est, ib. 75. || XV^e s. Un bourgeois notable et authentique, FROISS. II, III, 4. Paris qui est cité si authentique et le chef du royaume de France, ID. II, III, 411.

— ÉTYM. *Authenticus*, de *αὐθεντικός*, de *αὐθεντίς*, qui agit par soi-même, maître, pour *αὐτοαὐθεντίς*, de *αὐτός*, même (voy. AUTO...). et de *έντης*, au dedans : *qui est apud se*, qui est maître de soi. *έντης* est le latin *intus*, qui a donné *intérieur* (voy. ce mot).

AUTHENTIQUE, ÉE (ô-tan-ti-ké, kée), part. passé. Acte authentique.

AUTHENTIQUEMENT (ô-tan-ti-ke-man), adv. D'une manière authentique. Il a déclaré authentiquement. Ils se sont soumis sans résistance à une vérité qui leur était si authentiquement notifiée, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 66.

— HIST. XVI^e s. Telles histoires meritent bien d'être enregistrées authentiquement, H. EST. *Apol. pour Hérod.* XXVI. Ce qu'ils promirent et jurerent fort authentiquement, CARL. VIII, 19.

— ÉTYM. *Authentique*, et le suffixe *ment*.

AUTHENTIQUER (ô-tan-ti-ké), v. a. Terme de droit ancien. || 1^e Rendre authentique. Pour authentifier la constitution, BOSS. *Lett. quiét.* 468. J'écrivis au cardinal Gualterio de faire chercher tout ce qui pouvait prouver juridiquement cette roture [de Zamet], de le faire authentifier par la république de Lucques et de me l'envoyer, ST-SIM. 288, 177. || 2^e En droit romain, authentifier une femme, c'est la déclarer convaincue d'adultère, et soumise à la peine de l'authentique.

— ÉTYM. *Authentique*.

luc [je lus] dusqu'à la fin; mult durement l'amai; Le nom de son autor ne le sien je ne sai, RUTEB. 232. || XV^e s. A parler par raison et considerer les articles et points dessus dits qui sont tous veritables; car moi, auteur, en ai esté suffisamment informé par les nobles du royaume de Portingal, FROISS. II, III, 28.

— ÉTYM. Bourguig. *auteu*; provenc. *auctor*, *actor*; espagn. *autor*; portug. *author*; ital. *autore*; de *auctorem*, de *augere*, accroître; radical sanscrit, *ājas*, force.

AUTHENTICITÉ (ô-tan-ti-si-té), s. f. Qualité de ce qui est authentique. L'authenticité d'un fait, d'une pièce. Tout se passa avec la plus grande authenticité, VOLT. RUSS. II, 10.

— ÉTYM. *Authentique*.

AUTHENTIQUE (ô-tan-ti-k'), adj. || 1^e Revêtu des formes officielles, solennelles. Titre authentique. || Acte authentique, acte émané d'un officier public, accompagné de formalités et devant faire foi jusqu'à inscription de faux. || 2^e Dont la certitude, dont l'autorité ne peut être contestée. Les livres authentiques. Traditions authentiques. Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique, Qui, déclarant trois fois sa ruine authentique, Trois fois s'est enrichi d'un heureux déshonneur, GILB. *Le dix-huitième siècle*. Le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique, PASC. *Imag.* 2. Vous assurez par serments authentiques.... MOL. *l'Étour.* IV, 5. Une histoire de Charles XII, une de Pierre le Grand, fondées toutes les deux sur les monuments les plus authentiques, VOLT. *Lettr. Albergati*, 3 déc. 1760. Ce discours [de Pierre le Grand], s'il est authentique, est un morceau très-précieux, ID. ib. *Schoovalof*, 11 nov. 1769. || Familièrement. Et jugé ce lourdaud à son nez authentique Que c'était un pédant, RÉGNIER, SAT. X. || 3^e S. f. L'authentique d'une pièce, l'original. Peu usité en ce sens. || 4^e S. f. Intitulé qu'on donne à la version latine, faite par un auteur inconnu, des *Novelles de Justinien*, dite par les glossateurs *Corpus authenticarum*. Les authentiques. Une authentique. || Authentiques, extraits que les glossateurs ont faits des *Novelles* et insérés aux endroits du Code (de Justinien) auxquels ces extraits se rapportent. Cette dénomination vient de *in authenticata*, qu'on lisait en tête de chacun des extraits. Si vous avez besoin de lois et de rubriques, Je sais le code entier avec les authentiques, CORN. MENT. I, 6. || Peine de l'authentique, peine consistant à faire souffrir et enfermer dans un monastère la femme adultère, et prononcée par l'authentique sed hodie, Code, *ad legem julian de adulterio*.

— HIST. XIII^e s. Si cum Tullus le nous remembre Ou livre de sa retorique, Qui moult est science authentique, LA ROSE, 16400. Et se tu scés riens de logique, Qui bien est science autentique.... ib. 6652. Noz veons aucun cas par lequel on pot fausser lez, tout soit li seaus autentiques et bien conneus, BEAUM. XXXV, 25. Li seax de cascuni gentil home n'est pas autentiques ne n'a foy en cort, fors contre le gentil homme cui li seaus est, ib. 75. || XV^e s. Un bourgeois notable et authentique, FROISS. II, III, 4. Paris qui est cité si authentique et le chef du royaume de France, ID. II, III, 411.

— ÉTYM. *Authenticus*, de *αὐθεντικός*, de *αὐθεντίς*, qui agit par soi-même, maître, pour *αὐτοαὐθεντίς*, de *αὐτός*, même (voy. AUTO...). et de *έντης*, au dedans : *qui est apud se*, qui est maître de soi. *έντης* est le latin *intus*, qui a donné *intérieur* (voy. ce mot).

AUTHENTIQUE, ÉE (ô-tan-ti-ké, kée), part. passé. Acte authentique.

AUTHENTIQUEMENT (ô-tan-ti-ke-man), adv. D'une manière authentique. Il a déclaré authentiquement. Ils se sont soumis sans résistance à une vérité qui leur était si authentiquement notifiée, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 66.

— HIST. XVI^e s. Telles histoires meritent bien d'être enregistrées authentiquement, H. EST. *Apol. pour Hérod.* XXVI. Ce qu'ils promirent et jurerent fort authentiquement, CARL. VIII, 19.

— ÉTYM. *Authentique*, et le suffixe *ment*.

AUTHENTIQUER (ô-tan-ti-ké), v. a. Terme de droit ancien. || 1^e Rendre authentique. Pour authentifier la constitution, BOSS. *Lett. quiét.* 468. J'écrivis au cardinal Gualterio de faire chercher tout ce qui pouvait prouver juridiquement cette roture [de Zamet], de le faire authentifier par la république de Lucques et de me l'envoyer, ST-SIM. 288, 177. || 2^e En droit romain, authentifier une femme, c'est la déclarer convaincue d'adultère, et soumise à la peine de l'authentique.

— ÉTYM. *Authentique*.

† AUTO.... Préfixe qui vient du pronom grec αὐτός, et qui signifie de soi-même, par soi-même.

† AUTOBIOGRAPHIE (ἀ-to-bi-o-gra-fie), s. f. Biographie d'une personne écrite par la personne même.

— ÉTYM. *Auto* (voy. ce mot), et *biographie*.

AUTOCÉPHALE (ἀ-to-sé-fa-l'), s. m. Nom, chez les Grecs, des évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

— ÉTYM. Αὐτοκέφαλος, de αὐτός, même, et de κεφαλή, tête : qui est sa tête à soi-même, qui ne relève de personne (voy. CÉPHALIQUE).

AUTOCHTHONE (ἀ-to-kto-n') || 1^e S. m. Celui qui est du pays même, qui n'y est pas venu par immigration. Plusieurs historiens pensent que les Américains ne sont pas autochtones et qu'ils sont venus d'Asie en Amérique. || Fig. Je ne savais pas que vos auteurs [espagnols] eussent jamais rien pris, même aux Italiens; je les croyais autochtones en fait de littérature, VOLT. *Lett. Mayans*, 15 juin, 1762. || 2^e Adj. Un peuple autochtone. Les anciens peuples se regardant la plupart comme autochtones, J. J. ROUSS. *Em. v.*

— SYN. AUTOCHTHONE, INDIGÈNE, ABORIGÈNE. Autochtone, qui est de la terre même; indigène, qui est né dans le pays; aborigène, qui est dès l'origine dans un pays. Indigène indique seulement les gens nés dans un pays; idée à laquelle autochtone et aborigène ajoutent que le peuple dont il s'agit a été de tout temps dans le pays et n'y est pas venu par immigration. Les créoles sont indigènes des Antilles; mais ils ne sont ni autochtones ni aborigènes. Entre autochtone et aborigène il n'y a que cette différence-ci, et qui est purement étymologique : autochtone rappelle à l'esprit l'opinion antique que l'homme naît de la terre, tandis que aborigène n'implique rien sur la question d'origine.

— ÉTYM. Αὐτόχθων, de αὐτός, même, et de χώρα, terre : qui est de la terre même.

† AUTOCLAVE (ἀ-to-kla-v'), adj. Marmite autoclave, marmite où l'on fait cuire les aliments sans évaporation. || S. m. ou mieux s. f. Même sens.

— ÉTYM. *Auto*, et *clavus*, clou : qui se cloue, qui se ferme de soi-même (voy. CLOU).

† AUTOCLINIQUE (ἀ-to-kli-ni-k'), s. f. Observation d'une maladie par celui-là même qui l'éprouve.

— ÉTYM. *Auto*, et *clinique*, s. f.

AUTOCRATE (ἀ-to-kra-t'), s. m. AUTOCRATRICE (ἀ-to-kra-tris'), s. f. Souverain, souveraine dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle légal. L'empereur de Russie est désigné sous le nom d'autocrate. Les Asiatiques qui viennent contempler l'admirable autocratrice, VOLT. *Lett. d. Cath.* 140. On n'a exécuté aucun criminel sous l'empire de l'autocratrice Elisabeth, ID. *Comment. sur le livre des délit et des peines*. Son conseil aura l'honneur d'enoyer à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice, ID. *Lett. d'Argental*, 10 nov. 1761.

— REM. Le féminin *autocratrice*, que l'usage du dernier siècle a établi, ne vient pas légitimement d'*autocrate* et semble avoir été produit par αὐτοκράτωρ, empereur.

— ÉTYM. Αὐτοκράτης, de αὐτός, même, et de κράτος, force : qui a la force par soi-même.

AUTOCRATIE (ἀ-to-kra-sie), s. f. || 1^e Gouvernement absolu d'un seul. || 2^e Dans les systèmes médicaux, autocratie de la nature, empire qu'exerce la nature ou principe vital sur le cours et la durée des maladies.

— ÉTYM. *Autocrate*.

† AUTOCRATIQUE (ἀ-to-kra-ti-k'), adj. Qui appartient à un autocrate, à l'autocratie. Gouvernement autocratique.

— ÉTYM. *Autocrate*.

AUTO-DA-FÉ (ἀ-to-da-fé), s. m. || 1^e Exécution, par le feu, d'un jugement rendu par l'Inquisition contre un hérétique. Une Juive de 18 ans, brûlée à Lisbonne au dernier auto-da-fé, donna occasion à ce petit ouvrage, MONTESQ. *Esp. xxv*, 13. || 2^e Fig. Faites un auto-da-fé de ces papiers compromettants. || *Au plur.* Des auto-da-fé.

— ÉTYM. Mot espagnol altéré, pour *auto de fe*; *auto*, acte (voy. ce mot), *de*, de, et *fe*, foi (voy. *foi*).

† AUTODIDACTE (ἀ-to-di-da-k't), s. m. Celui qui apprend sans maître.

— ÉTYM. Αὐτοδιδάκτος, de αὐτός, soi-même, et διδάσκειν, enseigner.

† AUTODIDAXIE (ἀ-to-di-da-ksie), s. f. Action d'apprendre sans maître.

— ÉTYM. Voy. AUTODIDACTE.

† AUTODYNAMIQUE (ἀ-to-di-na-mi-k'), adj. Terme didactique. Qui est mis par une force propre.

— ÉTYM. *Auto* et *dynamique* (voy. ces deux mots).

† AUTOGNOSIE (ἀ-to-gnō-z'), s. f. Terme didactique. Connaissance acquise par l'étude de soi-même.

— ÉTYM. Αὐτὸς, soi-même, et γνῶση, connaissance (voy. *GNOSE*).

AUTOGRAPHE (ἀ-to-gra-f'). || 1^e Adj. Qui est écrit de la main même de l'auteur. Une lettre autographe. Je trouvai un manuscrit autographe du savant Quaresmius, CHATEAUB. *Itin.* III, 37. || 2^e S. m. Un autographe. Une collection d'autographies précieuses.

— ÉTYM. Αὐτόγραφος, de αὐτός, même, et γράφω, écrire (voy. *GRAPHIQUE*).

† AUTOGRAPHIE (ἀ-to-gra-fie), s. f. || 1^e Reproduction, trait pour trait, de l'écriture d'un auteur. || 2^e Procédé pour obtenir rapidement plusieurs copies d'une même lettre.

— ÉTYM. *Autographe*.

† AUTOGRAPHIÉ, ÉE (ἀ-to-gra-fi-é, ée), part. passé.

† AUTOGRAPHIER (ἀ-to-gra-fi-é), v. a. Reproduire un manuscrit par le moyen de l'autographie.

— ÉTYM. *Autographie*.

† AUTOGRAPHIQUE (ἀ-to-gra-fi-k'), adj. Qui a rapport à l'autographie.

AUTOMATE (ἀ-to-ma-t'), s. m. || 1^e Machine et, en particulier, machine imitant les êtres animés, qui se meuvent par ressorts. Les automates de Vauclusan. || 2^e Fig. Le sot est un automate, il est machine, LA BRUY. 44. Impuissantes machines, Automates pensants mis par des mains divines, VOLT. *Disc. 2*. Il vous faut désormais, si vous avez un roi, Automates tremblants sous sa main protectrice, Respirer ou mourir au gré de son caprice, M. J. CHÉN. *Timoléon*, II, 6. || 3^e Adj. Le flûteur automate de Vauclusan. || Fig. Quelquefois le tyran automate [un pacha] se traîne à la porte de sa tanière, CHATEAUB. *Itin.* 258. Dans sa vie automate, l'habitude lui tient lieu de raison, J. J. ROUSS. *Em. II*.

— HIST. XVI^e s. Ilz bastissoient plusieurs petitz engins automates, c'est à dire soy mouvans eux mesmes, RAB. *Garg. I*, 24

— ÉTYM. Αὐτόματος, spontané, de αὐτός, même, et de μάτη, effort, de μάται, chercher, s'efforcer : celui ou ce qui fait effort par soi-même.

† AUTOMATIE (ἀ-to-ma-sie), s. f. Terme didactique. || 1^e Etat d'un automate. || 2^e Pouvoir de se mouvoir, d'agir spontanément.

— ÉTYM. *Automate*.

AUTOMATIQUE (ἀ-to-ma-ti-k'), adj. || 1^e Terme de physiologie. Qui s'exécute sans la participation de la volonté. Le mouvement automatique du cœur. || 2^e Terme de philosophie. Qui appartient à l'automatisme ou spontanéité.

— ÉTYM. *Automate*.

† AUTOMATIQUEMENT (ἀ-to-ma-ti-ke-man), adv. À la manière d'un automate.

— ÉTYM. *Automatique*, et le suffixe *ment*.

† AUTOMATISER (ἀ-to-ma-ti-zé), v. a. Rendre automate. Vos règles vous ont fait de bois [vous ont été tout mouvement], et, à mesure qu'on les multiplie, on vous automatise, DIDER. *Lettre à Mme de Riccoboni*.

— ÉTYM. *Automate*.

† AUTOMATISME (ἀ-to-ma-ti-sm'), s. m. || 1^e Terme de physiologie. Ensemble des mouvements non voulus ou des impulsions non voulues. Une grande partie de l'automatisme est, chez les animaux, sous la dépendance de la moelle épinière. || 2^e Terme de philosophie. Faculté de se déterminer par soi-même. || 3^e Dans le langage général, disposition qui fait qu'un homme n'est qu'un automate.

— ÉTYM. *Automatiser*.

† AUTOMÉDON (ἀ-to-mé-don), s. m. || 1^e Dans l'Iliade, le conducteur du char d'Achille. || 2^e Fig. et par plaisanterie, celui qui conduit une voiture.

AUTOMNAL, ALE (ἀ-to-mnal, mna-l'), adj. Qui appartient à l'automne. Fièvres automnales. Les vents automnaux. || La partie automnale du bréviaire, celle qui contient l'office des trois mois d'automne.

— HIST. XVI^e s. L'équinoxe automnal, RAB. *Pant.* III, 48. Quand en un même jour il fait chaud et froid, il faut attendre avoir des maladies automnales, PARÉ, *Introd.* 5.

— ÉTYM. *Autumnalis*, de *autumnus* (voy. AUTOMNE).

† AUTOMNATION (ἀ-to-mna-sion), s. f. Terme d'agriculture. Influence de l'automne sur les plantes.

— ÉTYM. *Autumnation*.

AUTOMNE (ἀ-to-n'), s. m. et f. || 1^e Celle des saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. Un automne chaud et sec. Et toi, riant automne, accorde à nos désirs Ce qu'on attend de toi, des biens et des plaisirs, ST-LAMB. *Sais. Aut.* Dirai-je à quels désastres De l'automne orageux nous exposent les astres ? DELILLE, *Géorg.* I. Aussi voyez comment l'automne nébuleux, Tous les ans, pour gémir nous amène en ces lieux, ID. *Imaginat.* ch. VII. Il est vrai, monsieur, que j'allai à Bruxelles l'automne dernière, FÉN. II, 203. La terre, aussi riche que belle, Unissait, dans ces heureux temps, Les fruits d'une automne éternelle Aux fleurs d'un éternel printemps, GRESSET, *le Siècle pastoral*. Une santé, dès lors florissante, éternelle, Vous ferait recueillir d'une automne nouvelle Les nombreuses moissons, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 5. Je me représente cette automne-là délicieuse, et puis j'en regarde la fin avec une horreur qui me fait suer les grosses gouttes, SÉV. 23 août, 1671. De la dépouille de nos bois L'automne avait jonché la terre, MILLEV. *Chute des feuilles*. Soleil si doux au déclin de l'automne.... BÉRANG. *Adieu à la campagne*. || Astronomiquement, l'espace de temps du 20 septembre au 24 décembre. L'automne astronomique ne coïncide pas avec l'automne météorologique, qui est celui du langage vulgaire et qui s'étend de la fin d'août à la première quinzaine de novembre. || 2^e Fig. Nous sommes dans l'automne du bon goût et au temps de la chute des feuilles, VOLT. *Lett. vers.*, 42. || 3^e L'âge qui précède la vieillesse. Qu'il coule gairement son automne, Que son hiver soit encor loin ! BÉRANG. *Doct. et mal.* || 4^e Dans l'alchimie, temps où l'opération de l'œuf philosophique est portée à la perfection.

— REM. Les grammairiens ont essayé d'établir des règles entre l'emploi du masculin et celui du féminin. Ils ont dit qu'automne est masculin quand l'adjectif précède : un bel automne; féminin, quand l'adjectif suit immédiatement : cette automne délicieuse; que cependant, s'il se trouve entre automne et l'adjectif soit un adverbe, soit un verbe, alors automne est du masculin : l'automne est beau. Mais ces distinctions sont des subtilités et des complications. D'autres ont voulu fixer définitivement le genre et font automne masculin. Mais il n'y a aucun mal à ce qu'un mot reste des deux genres, puisque, par le fait, il est ainsi; et il y en aurait à condamner un usage qui se trouve dans nos écrivains du XVII^e siècle, et qui dès lors nous apparaît comme une faute.

— HIST. XV^e s. Lors croist aussi et s'enforce li hons; Autres seize ans l'a jeunesse en sa cure; Les biens reueult [recueille] autompne.... E. DESCH. *Poésies* mss. f° 29, verso, col. 1. || XVI^e s. L'automne est sec de sa nature, PARÉ, *Introd.* 5. Quelques fois l'automne est fort tempérée, O. DE SERRES, 714.

— ÉTYM. Provenç. *autom*, *autompne*; espagn. *otoño*; portug. *outono*; ital. *autunno*; de *autumnus* ou plutôt *auctumnus*; en effet ce mot vient d'*augeo*, augmenter, et il a par conséquent même racine que *auctor*, auteur (voy. ce mot); c'est une forme de participe moyen, tombée en désuétude dans le latin, mais dont on retrouve cependant d'autres exemples dans *Vertumnus*, *Picumnus*, noms de divinités, et dans *Pilumnus*; elle répond à la forme *μενος* en grec, et *manas* en sanscrit; *auctumnus* signifie donc la saison qui est augmentée, qui est enrichie.

AUTONOME (ἀ-to-no-m'), adj. || 1^e Qui jouit de l'autonomie. || 2^e Fig. Qui se fait sa règle à soi-même. Quelques penseurs autonomes, La Bruyère, Fénelon et d'autres, entraînés par la tendance que les Cartésiens avaient donnée à l'esprit de leurs contemporains, se frayèrent des routes nouvelles, VILLERS, Kant, p. 440.

— ÉTYM. Αὐτονομος, de αὐτός, même; et de νομος, loi (voy. NOME) : qui jouit de ses propres lois.

AUTONOMIE (ἀ-to-no-mie), s. f. || 1^e Droit que les Romains avaient laissé à certaines villes grecques, de se gouverner par leurs propres lois. || 2^e Par extension, indépendance. Descartes effaça le honneur *jurer sur la parole du maître*, qui était toute autonomie à la raison, VILLERS, Kant, p. 438.

— ÉTYM. Αὐτονομία (voy. AUTONOME).

† AUTOPHAGIE (ἀ-to-fa-jie), s. f. Terme de physiologie. Entretien de la vie aux dépens de la propre substance, chez un animal soumis à l'inanition.

— ÉTYM. Αὐτός, soi-même, et φαγεῖν, manger.

† AUTOPLASTIE (ἀ-to-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Mode de prothèse chirurgicale qui consiste à remplacer une partie détruite, en prenant sur le malade lui-même les matériaux nécessaires pour cette réparation.

— ÉTYM. *Autonome*.